



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITÉ NANCY 2
UFR DES SCIENCES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES, MUSICOLOGIE

**Doctorat
Histoire de l'Art et Archéologie**

Anne-Marie LEYDIER-BAREIL

LES ARCS DE TRIOMPHE DÉDIÉS À CARACALLA EN AFRIQUE ROMAINE

**ARCHITECTURE ET URBANISME,
POLITIQUE ET SOCIÉTÉ**

Thèse dirigée par Monsieur le Professeur Yves GRANDJEAN

Soutenue le 16 décembre 2006

VOLUME III/III

JURY :

Catherine ABADIE-REYNAL, Professeur d'archéologie classique à l'Université de Nancy 2
Yves GRANDJEAN, Professeur émérite d'archéologie classique à l'Université de Nancy 2
Jean-Yves MARC, Professeur d'archéologie romaine à l'Université de Strasbourg 2, Marc Bloch
François RICHARD, Professeur d'histoire romaine à l'Université de Nancy 2
Michel SEVE, Professeur d'histoire grecque à l'Université de Metz

2. Analyse et commentaire¹

2.1. L'Empereur

Au cours des vingt ans que couvre la période que nous étudions, on peut lire sur les dédicaces données à Caracalla l'évolution de sa titulature; certains thèmes essentiels de la propagande impériale se révéleront à l'analyse des textes du *Corpus*, alors que d'autres aspects du culte impérial ne seront pas du tout évoqués par ces inscriptions, ainsi pour certaines des plus importantes des Vertus, que nous n'aborderons pas, si elles ne sont pas fondées sur les inscriptions précédentes. Nous résumerons d'abord l'étude de la titulature, avec ses variantes intéressantes ; puis nous mentionnerons les « Vertus » impériales évoquées dans nos textes, pour aboutir à un schéma proposant les composantes du culte impérial tel qu'il se dégage des inscriptions de ce *Corpus*. Ce sera fatalement une approche limitée, mais quelques traits plus spécifiques de l'Afrique seront utilement relevés.

¹ Lorsque nous évoquerons un des arcs du *Corpus*, sa référence sera donnée entre () et en gras, exemple : Thugga (**19**).

2.1.1. Titulature de l'Empereur

Noms et fonctions, qualificatifs <i>ex virtute</i>	Année	Commentaire
Bassianus	196	Abandon de son nom lorsqu'il devient César
M. Aurelius Antoninus	Automne 196	
Severus	Après 212	A Thamugadi, 213 ; Assuras, ; Cuicul ; Théveste
Imp Destinatus	197	Après le 19 février, jour de la bataille de Lyon, le 4 avril ?
Augustus	28 janv. 198, lors de la prise de Ctésiphon	En même temps : 1 ^e P. Tr. et nommé <i>pater patriae</i>
Prince de la jeunesse		
Consulat	Le 1 ^{er} , en Janvier- Décembre 202	Il est consul II en 205 ; consul III en 208 ; consul IIII en 213
Salutations impérioriales	La 1 ^e en 198 ; La 2 ^e en 207 (Bretagne) ; la 3 ^e en 213, victoire sur les Alamans	Trois officielles, souvent davantage sur les inscriptions
Puissance tribunicienne	La première en janv. 198	La 16 ^e correspond au 10 déc. 212 9 déc. 213
Pontifex Maximus		Il porte le titre en même temps que son père
Proconsul	De plus en plus régulièrement à partir de 209	Septime Sévère et ses successeurs portent ce titre en toutes circonstances
Pius	.	S'insère dans la titulature avec Felix, avant Augustus
Felix	Depuis 200	Depuis 213 sur les monnaies
Parthicus (Parth. Max.)	Février 211 : il reprend le titre officiel de S. S.	Avant la mort de Sévère, il était « Parthique » depuis 198, mais souvent P. Max. sur les inscr.
Germanicus (Germ. Max.)	Octobre 213	Dès le mois de mai 213, les Fr. Arvales lui donnent ce titre
Britannicus (Brit. Max.)	209 ou 210, en même temps que son père	
Arabicus, Adiabenicus	Déc. 213	
Invictus (invictissimus)		Mastino p. 67
Fortis (fortissimus)	203	
Magnus	213	
<i>Ac super omnes...</i>		
<i>Propagator imperii</i>	203	

La séquence onomastique de Caracalla lorsqu'il règne seul :

IMP. CAESAR M. AVRELIVS SEVERVS ANTONINVS AVGVSTVS

Après la mort de Sévère, il est appelé *Severus* ; depuis 198, il portait ses autres noms, *Marcus* étant généralement abrégé.

Cette séquence n'est évidemment pas parfaitement conforme au nom originel de l'Empereur, qui a abandonné son nom de (Lucius) Septimius Bassianus en 196 (mais in Dessau 8914², sur une dédicace de 197, on lit : M. Aurèle Antonin **Bassianus** César *Imp. Destinatus*). Quelques inscriptions précoces lui donnent encore ce nom, en particulier la dédicace du temple des Victoires de l'Hr Khmada, qui date de 197 sur laquelle il est également appelé, en toute cohérence, *Imp. Destinatus*.

Gentilice : Aurelius ; Cognomen : Antoninus et à partir de 211, Severus, qui précède normalement Antoninus.

➤ **TITRES OFFICIELS**

- **Auguste :**

Ce titre est capital dans sa signification, car il associe l'Empereur aux dieux. Le mot appartient à la sphère la plus sacrée, au même titre qu'*augurium* ; le contexte religieux dans lequel il se situe trouve une belle expression chez Ennius, parlant de la fondation de Rome par Romulus, « *augusto augurio* ».

Ce titre manque sur l'arc de Thubursicu Numidarum (2).

- **-Prince de la Jeunesse :**

On découvre ce titre, assez rare pour Caracalla, à une époque où il est déjà Empereur, en 198. En effet, la dédicace de restauration des Thermes du Sud à Thamugadi lui donne ce titre de manière erronée.

- **-Empereur Désigné :**

Se lit sur la dédicace du temple des Victoires de l'Hr Khmada, en 197.

- **Fils du Divin Sévère**

La formule se lit normalement dans le cours de la titulature, mais dès 212, Caracalla prend le nom de Severus, qui s'intègre au sien.

- **Puissance Tribunitienne**

- **Consulat**

- **Imperium:**

On remarque que Caracalla est le dernier Empereur dont les acclamations impériales figurent sur les monuments de façon régulière (Cagnat).

- **Père de la Patrie :**

Ce titre lui a été conféré le 28 janvier 198.

- **Proconsul :**

Comme Septime Sévère a porté ce titre sans interruption, qu'il fût ou non absent de Rome, Caracalla l'a repris dans sa titulature. On ne peut donc pas se fonder sur ce titre pour savoir si oui ou non l'Empereur est hors de Rome lorsqu'on le lui attribue.

² In Mastino, *Le titulature*, p. 27.

➤ **LES TITRES PROPRES (AVEC LES NOMS)**

Ces titres propres à chaque Empereur sont à assimiler aux **épiclèses divines**.

- **Felix :**

Les inscriptions l'attestent à partir de 200, 213 sur les monnaies. L'épithète a été portée par Commode le premier. Le surnom divin de *Felix* avait déjà été attribué à Sylla entre 82 et 79, date à laquelle il abdique son rôle de « dictateur perpétuel », peu avant de mourir en 78. On connaît les réticences d'Auguste à l'égard de la mythologie d'une prédestination divine de certains *summi viri*, si bien que le Princeps n'a jamais revendiqué ce titre. En fait, il faudra attendre Commode pour le voir réapparaître dans les titulatures officielles.

Nous associerons ce surnom à la *Felicitas* dispensée par l'Empereur, avec ses symboles proches de ceux de la *Liberalitas*, c'est-à-dire la *cornucopia*, les dieux fleuves ou les fontaines, ainsi que le cycle des saisons.

- **-Pius :**

Ce titre précède généralement *Augustus*, et Caracalla le conserve même après sa mort, à la différence de *Felix* et *Invictus*. Caracalla a pris le titre très tôt, par exemple, on le rencontre en 198 sur l'arc de Thubursicu Numidarum (2), alors qu'on y omet son titre d'Auguste. Dans le cadre de la propagande, la *pietas* joue un rôle important, et on peut penser que comme Auguste, Caracalla était sincèrement soucieux des rapports avec les divinités. Nous n'irons pas au-delà, il n'est pas question de le présenter comme un mystique.

On remarque avec surprise l'épithète appliquée à Sévère, *divus*, comme c'est le cas à Thubursicu Numidarum (2), ce qui était très rare de son vivant. Mais la formule se retrouve plus souvent lorsqu'il est *divus* : à Vazi Sarra (17), également à Théveste (18), à Thugga (19), à Assuras (20), pour honorer *divo pio Severo*.

- **Invictus :**

Il apparaît dans ses épithètes à partir de 211. Cette épiclèse appartient au contexte religieux de Mithra, et à celui de Sol, toujours appelé *invictus*³. Laissons de côté les regravures après martelage du nom de Géta ; Caracalla est dit *invictus* à Thamugadi (7), à Sufetula (11), alors que Sévère y est dit *felix*, nom qu'il porte très rarement.

➤ **HONORES**

- **Pontifex Maximus :**

Ce titre précède habituellement le rappel des puissances tribunicienes, et s'insère dans les honneurs en même temps que *Pater patriae* et *proconsul*. Lorsqu'il reçoit ce titre, fin 197, Caracalla est également coopté dans plusieurs collèges sacerdotaux, mais n'obtient le titre de *frère Arvale* que fin 199, alors que commence à apparaître dans sa titulature, depuis 198, le titre abusif de *pontifex maximus*.

- **-Pater patriae :**

Il n'est attesté qu'à partir de 199 dans les textes. Dans les titulatures, en général, en cinquième place dans les *honores*.

- **Proconsul :**

³ Voir R. Turcan, « Culte impérial », *ANRW, II, 11, 1*, p. 1061.

Sur les dédicaces du *corpus*, Caracalla porte ce titre de façon assez irrégulière. On le rencontre cependant à Thugga (9), à Tiddis (12), à Vallis (13), à Théveste (18), à Thugga (19).

➤ *ASCENDANTS*

Nous passerons rapidement sur la mention de tous les liens de famille abusifs avec les Antonins que Sévère et Caracalla répètent à l'envi, mais l'origine de cette pratique doit être rappelée. Septime Sévère commémorait sa victoire de Ctésiphon en faisant reconnaître son fils comme son successeur, et marquait un nouveau pas en direction de l'officialisation d'une succession dynastique qui ne serait plus contestée à sa famille. Sa première démarche pour imposer la dynastie avait consisté en effet à faire adopter virtuellement Bassianus dans la famille des Antonins, en même temps qu'il le nommait César en 196. On pense inévitablement à la démarche antérieure de Nerva à l'égard de Trajan qui, en l'adoptant, l'avait immédiatement nommé co-Empereur, et associé à la puissance tribunicienne. L'importance de l'adoption et de ses conséquences juridiques avait été soulignée par Trajan lui-même, lors du choix de son *dies imperii*, qui est celui de son adoption concomitamment à son association au pouvoir, le 27 octobre 97, non celui du jour où il devient effectivement Empereur, fin janvier 98. Dans le même registre, il faut aussi évoquer Marc Aurèle, associant Commode à l'Empire le jour où lui-même célébrait le triomphe commémorant ses victoires orientales à l'automne 176. Ces antécédents prestigieux ne sont pas à négliger lorsqu'on cherche à fonder une légitimité, comme c'était le cas des Sévères. Après que, sur décision du Sénat, Caracalla eut été nommé Auguste, toute la correspondance officielle, les Edits et autres manifestations de l'autorité impériale furent le fait des deux Empereurs. Toutefois, en Afrique, la chancellerie impériale est parfois précédée par l'adhésion générale, si bien que sur plusieurs documents épigraphiques, nous voyons Caracalla déjà associé à Septime Sévère bien avant cette date, soit dès 196, et notamment sur le premier des arcs que nous avons retenus. Dans les titulatures de notre *Corpus* cependant, il semble que le temps passant, les références « familiales » soient un peu moins pesantes

➤ *COGNOMINA EX VIRTUTE*

- *Parthique (et P. M.) :*

Il porte ce titre surtout après 211 ; après son expédition en Mésie à l'été 216, Caracalla est à nouveau appelé *Parthicus*, ce qui expliquerait aussi, avec l'atmosphère guerrière qui régnait alors en Orient, le choix fait par l'Empereur pour ses revers monétaires de la *Vict Parth.*

- *Adiabénique :*

Il est porté à partir de décembre 213.

- *Britannique :*

Il est lié à la victoire sur les Calédoniens de 209, avec S. Sévère et Géta (qui est alors proclamé Auguste) ; il porte ce cognomen régulièrement depuis 211.

- *Germanique :*

Porté après la victoire de 213 sur les Alamans, ce qui lui valut aussi la troisième salutation impériale.

➤ *EPITHETES LAUDATIVES*

- *Dominus noster :*

A partir de 198, mais surtout après 211.

- ***Sanctissimus***.

Ces deux derniers adjectifs figurent sur la dédicace du Temple de Caelestis à Lambèse⁴. Elles nous semblent directement empruntées aux épithètes habituelles de Saturne.

- ***Magnus*** :

Caracalla adopte le titre au début de 213, à la veille de l'expédition contre les Alamans, dans l'intention de se rapprocher de son modèle, Alexandre, considéré comme un héraclide, ce qui confortait Caracalla dans son alexandromanie, puisqu'il tentait de s'assimiler à Hercule. Cette nouvelle orientation de la propagande est liée au voyage à travers la Thrace au souci de s'assimiler à Achille à Troie. Le voyage en Orient se fait sur les traces d'Alexandre⁵.

- ***ac super omnes + adjectif laudatif*** :

C'est le cas à Ostie et à Volubilis.

- ***Fortis, ou fortissimus***.

Titre porté par Commode.

- ***Nobilissimus***⁶ :

- ***Dominus noster***⁷ :

- ***Propagator imperii***.

Pour Caracalla, aurait été utilisé lors de regravures au-dessus du nom de Géta,⁸. Porté assez souvent par Sévère, ce qualificatif est peu fréquent dans ce *Corpus*.

- ***Invictus*** :

Plus fréquent dans la titulature après 211, de même qu'*invictissimus*, essentiellement du fait des regravures sans doute.

On assiste parallèlement, à partir de cette date, à une inflation de titres et de superlatifs qui s'accumulent dans la titulature impériale. L'expression *supra omnes principes*, avec sa variante *supra omnes retro principes*, est un complément d'adjectifs au superlatif, dont les plus courants pour Caracalla sont *felicissimus*, *indulgentissimus*, *fortissimus*. Nous pouvons lire ces épithètes à Thamugadi (7), à Tiddis (12), à Rusicade (26). Rappelons que c'est en se fondant sur cette expression favorite des lapicides de l'époque que l'on a pu restituer la dédicace de l'arc double d'Ostie.

⁴ Voir *Année Epigraphique* 1957, n° 123.

⁵ Voir B. Levick, « Caracalla's Path », *Hommages à M. Renard*, II, Bruxelles, 1969, pp : 426-446 ; et van Berchem, « l'itinéraire Antonin et le voyage en Orient de Caracalla », *CRAI*, 1973, 1, pp. 123-126 ; J. Guey, « Les éléphants de Caracalla », *REA XLIX*, 1947, pp. 248-273.

⁶ Pflaum, *Recherches sur les structures sociales de l'antiquité classique*, Paris, 1970.

⁷ Callu J. P., article in *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 40, 1985.

⁸ Voir Mastino, *Titulature*, p. 63.

➤ SA FAMILLE

N.B. Septime Sévère est exclu volontairement de ce paragraphe.

• Julia

Les étapes de sa titulature sont connues, et nos inscriptions ne viennent jamais les contredire :

- 195 : **Mère des Camps**, avec une composante militaire et « familiale » qu'on ne doit pas sous-estimer.

- 19 déc. 211 : elle est appelée **Pieuse et Heureuse**.

- Peu avant la mort de S. Sévère : **Mère du Sénat et de la Patrie**.

Dans la propagande impériale, elle joue un rôle très important, que l'on suit sur les inscriptions, ou dans le décor sculpté des arcs. Modèle de *Pietas*, elle est représentée en train de sacrifier sur l'arc des Changeurs. *Pietas* encore, elle assiste au grand sacrifice du panneau Nord de l'arc de Lepcis (8).

- Julia Domna associée à **Tanit-Caelestis**⁹, sous le nom de *Virgo* ou *Juno Caelestis*.

- Julia prête ses traits à la **Concorde-Felicitas** qui assiste à la *dextrarum junctio* des deux Empereurs sur l'arc de Lepcis¹⁰ (8).

- Julia assimilée à **Minerve** sur l'arc de Théveste (18).

- Julia en **Junon** face à Septime Sévère Jupiter dans le capitole du *Vicus Maracitanus*.

- Julia -**Isis**

- Julia-**Cérès**, comme l'assimilation sur la statue du musée d'Ostie : elle porte fréquemment les épis de la fertilité.

Pour Julia Domna, notre *Corpus* propose plusieurs assimilations à des divinités majeures. Nous avons vu, à Théveste (18) qu'elle pouvait être assimilée à Minerve sur une statue, pour répondre à celle de Sévère divinisé.

• Géta

Sa titulature nous intéresse surtout pour la place qu'elle occupe dans les dédicaces. Si l'on omet l'année de règne commun avec son frère, Géta est habituellement qualifié de **nobilissimus Caesar** ; or, cette mention une fois martelée laissait une place non négligeable pour les qualificatifs, souvent au superlatif, prêtés à Caracalla lors des regravures des pierres épigraphiques. Il porte sur l'arc de Tiddis (12) les titres exceptionnels de proconsul, et Grand Pontife, un signe encore qu'en ces années du règne commun des deux frères, l'adhésion des Africains lui était acquise.

Si nous résumons ce que les dédicaces vues dans le chapitre 1 nous ont appris, on peut résumer ainsi le contenu des regravures occupant l'espace réservé à Géta:

- *ac super omnes...*

- *fortissimus*

- *indulgentissimus*

- *propagator imperii* : Septime Sévère est ainsi qualifié, seul, sur l'arc de Thubursicu Numidarum (2). Avec Caracalla, ils reçoivent la même invocation sur le

⁹ Voir J. Toutain, , *BAC*, 1943-45, 306-311 et Déroche L., *MEFR*, LX, 1948, 72-81.

⁸ J. Guey, *Revue africaine*, XCIV, 1950, pp. 76sq.

texte commémorant la fin des travaux de la *via septimiana*, et sans doute celle de l'arc (6); dans cette ville de militaires, ils sont aussi *fortissimi*.

- **Plautille**

L'épouse de Caracalla figure sur un nombre très restreint d'inscriptions, presque toutes localisées en Afrique (si l'on excepte celles des deux arcs de Rome). Elles sont d'autant plus à prendre en considération ; et quant à notre *Corpus*, il la nomme dans quelques cas très importants. Elle est nommée sur la dédicace de l'arc de Thubursicu Numidarum (5), et celui de Thamugadi (7), et l'inscription du *CIL VIII 2368* la mentionne comme **Augusta**, ce qui est conforme aux événements, puisque le mariage des deux tout jeunes gens date d'avril 202. Elle est encore présente sur la base de Madaure que nous avons présentée (*CIL 2088*), sur laquelle Caracalla est encore « prince de la jeunesse », mais *pontifex maximus*, dans une sympathique incohérence, alors que la dédicace date des années 202 à 205.

Bien que les inscriptions qui la mentionnent soient très rares, à cause des martelages essentiellement, et de la brièveté de cette union, nous avons une dédicace à Plautien et Plautille provenant de la Civitas Tuficum en Ombrie, Dessau, *I.L.S. 9003*, qu'il faut peut-être mentionner pour mémoire.

Le couple s'est également vu offrir des statues, notamment à Timgad. Lors du dégagement de la Curie, entre 1885 et 1887, on a trouvé, pour citer Cagnat¹¹, « dans la cour voisine de la Curie, derrière le temple attenant à la tribune, lors de son dégagement, deux têtes de marbre mutilées. » L'une était « une tête d'Empereur couronnée de lauriers, un peu plus grande que nature, ... ce paraît être un Caracalla jeune ou un Géta ». La seconde tête appartenait à une femme diadémée, portant la coiffure caractéristique des impératrices de la maison des Sévères, avec les cheveux largement ondulés recouvrant presque les oreilles. Se fondant sur l'*Iconographie romaine, II, pl. 48 et 49*, de Visconti, Cagnat affirme pouvoir l'identifier avec Plautille. Du reste, dans le contexte de la visite de la famille impériale à Timgad, le fait d'élever des statues à l'Empereur et à sa jeune épouse n'a rien d'étonnant, constitue une preuve supplémentaire d'attachement à la dynastie et illustre au contraire l'effort édilitaire accompli par la ville, qui rivalise sans efforts avec Lambèse dans la somptuosité de ses constructions pour l'année 203. En outre, il ne faut pas perdre de vue les visées dynastiques entretenues par le pouvoir, et le mariage récent, avec sa perspective de naissance. Personne n'a beaucoup parlé de l'enfant qu'elle a peut-être porté ; or, on a le sentiment que l'année 203 baigne un peu dans l'euphorie familiale. Bref, nous sommes tout de même embarrassés de voir que cette jeune femme, qui a dû un moment incarner un grand espoir pour la dynastie, a laissé si peu de souvenirs, notamment épigraphiques. Les traces de son nom, alors que les Africains l'aimaient, comme une des leurs, ont été soigneusement effacées. Elles se devinent pourtant sur deux textes majeurs de notre *Corpus*, à Thamugadi (7), et à Madaure (4).

2.1.2. Les Vertus impériales

Souvent représentées sous forme de statues, généralement placées à côté, mais parfois sur les arcs, ou sous forme d'allégories ornant les panneaux sculptés, certaines Vertus, qui constituent la base même du charisme de l'Empereur, sont privilégiées en Afrique.

¹¹ Cagnat, *Timgad, une cité africaine sous l'empire romain*.

L'idéologie de la Victoire, avec un champ sémantique très riche, nourrit les inscriptions et le décor des arcs. On y lit l'apologie du pouvoir appuyé sur l'armée, la fortune militaire du souverain et les références à Alexandre le Grand.

Victoire ou Victoires associées à Mars *Conservator*, (CIL 14454), *Victoria Victrix*, il ne fait aucun doute qu'on assiste au cours du règne à une dérive vers une monarchie militariste, et dans ce contexte, le qualificatif de Julia mère des Camps accentue le message...

Les vertus du prince exaltées sur les arcs du *Corpus* sont essentiellement politiques (*Concordia*, à laquelle nous associerons la *Pietas*), ou guerrières (*Virtus*, *Indulgentia*). Elles sont garantes, avec la protection de Mars, de la *Victoria Augusti* (ou *Augustorum*), qui apporte à l'empire la *Felicitas* (avec la variante *Securitas*) *Temporum*. La dialectique du discours officiel est ainsi clairement lisible, et ces entités abstraites divinisées accompagnent les arcs dans un discours cohérent.

➤ *CONCORDIA ET PIETAS*

Outre la célèbre scène figurant sur l'attique de l'arc de Lepcis, de nombreuses émissions monétaires, parfois de simples textes, viennent à côté de statues vanter les vertus de la concorde, envisagée comme la concorde politique et familiale, garante de l'équilibre de l'empire.



Figure 1: *Dextrarum junctio* entre Septime Sévère et Caracalla, devant Géta et Julia qui porte la *cornucopia*, en présence des dieux poliades de Lepcis, Liber et Hercule ; panneau de l'arc de Lepcis.



Figure 2: La Concorde des deux Augustes : médaillon de Caracalla. *Dextrarum junctio* entre les deux frères, chacun est accompagné d'une Victoire portant une couronne ; celle de droite, plus grande, est celle de Caracalla.

DEXTRIS AVCC PRO SAL
 IMP CAES L SEPTIMI SE
 VERI PERTINACIS ET
 M AVRELI ANTONINI
 AVCC ET P SEPTIMI G ET AE
 CAES ET IVLIAE DOMNAE
 AATRIS CASTROR M HOS
 LIVS CALLIPVS CH OS
 IFELICIS FILIVS ETC
 ADONATA MAR
 GARCILIVRB
 HOSTILIV

Figure 3: La symbolique de la Concorde : dédicace d'Idicra (Aziz ben Tellis) aux mains droites unies des trois Augustes. Cet autel, sur lequel l'inscription se développe dans un carré creux à triple moulure, a été dédié entre 198 et 209¹².

¹² Publiée par H.G. Pflaum in *Afrique Romaine, Scripta varia*, I et II, Paris, 1978 et 1981, pp. 360-361.

Nous tenions à mentionner cet exemple, où, dans un contexte de ferveur populaire, sans lien aucun avec une quelconque fonction municipale du père de famille, se manifeste un vrai souci de paix pour l'empire, qui passe par l'entente de tous les membres de la famille impériale, car Julia, devenue *Domina*, participe de cette concorde indispensable. Mieux, en tant que Mère des camps, elle semble devoir veiller sur les armées et leur bonne santé.

➤ **INDULGENTIA**

- ***La générosité de l'Empereur porte sur une remise d'impôts***

Lorsque ce terme est employé seul, sans autre précision, il recouvre en général une remise de dettes. Disons d'emblée qu'elles ne sont pas très nombreuses, et qu'elles semblent avoir toujours été consacrées pour la mémoire des générations futures par un monument ou une émission monétaire.

Le premier antécédent connu est celui qui est commémoré par les deux reliefs conservés à la Curie, et appelés « **anaglyphes de Trajan** », bien qu'ils commémorent une remise d'impôts que l'on doit à Hadrien.

Le second date du règne commun de Septime Sévère et Caracalla. Il semble qu'il n'ait concerné que la ville de Carthage. Elle apparaît immédiatement dans le monnayage, en association à Carthage, et à l'Africa. Datant de 211, cette générosité particulière s'accompagna d'une émission monétaire.

Le troisième cas d'une telle générosité est celui qui est évoqué sur la « Table de Banasa », et qui, comme nous l'avons vu dans l'étude de l'inscription de l'arc de Volubilis, a dû concerner toute la province de Tingitane. Le dernier exemple connu date de Sévère Alexandre, et n'a concerné que la seule ville de Thugga.

- ***L'indulgentia porte sur l'ensemble de la koiné, c'est le contenu de l'Edit de 212 qui est concerné :***

Indulgentia domini nostri a été à l'honneur à Cirta. M. Caecilius Natalis, l'évergète de l'arc, a fait élever une chapelle tétrastyle qui contenait la statue de bronze de la « Générosité de notre maître ». Compte tenu de la date de construction de l'arc, on a pensé que cette Générosité était à mettre en relation avec l'Edit de 212. Ce serait d'ailleurs la seule occurrence de l'évocation de cet important geste politique, qui reste sans écho apparent dans la littérature, et même dans le monnayage, ce qui est vraiment surprenant.

➤ **VIRTUS**

Depuis la collation à Auguste du *clipeus Virtutis*, la Vertu est une des qualités fondatrices du Principat, avec la Clémence, la Justice, et la piété. Clémence et justice ne semblent pas avoir eu grand cours sous Sévère ou Caracalla, mais ce dernier se voulait un modèle de piété, et faisait grand cas de la Virtus. Elles se retrouvent en bonne place au pied des arcs ou comme motif du décor, soit sous forme de statue, à Théveste, soit dans les panneaux sculptés, à Lepcis.

A Rome, on rendait un culte à Honos, sur la *Via Sacra*, où Honos et Virtus avaient leur sanctuaire. En Afrique, c'est plutôt Virtus qui prend le pas. Certes, à Cirta, les deux sont présents sous la forme des dieux poliades, souvenir des compagnons de Sittius ? A Cuicul, et à Timgad, c'est une statue qui figure cette abstraction.

Le texte de Tertullien cité par Cl. Lepelley¹³ résume l'opinion commune, et il est d'autant plus éloquent qu'on ne peut pas soupçonner son auteur de sympathie pour le régime.

Quantum reformavit orbis saeculum istud! Quantum urbium aut produxit, aut auxit, aut reddidit imperii triplex virtus! Deo tot augustis in unum favente, quot census transcripti, quot populi repurgati, quot ordines illustrati, quot barbari exclusi¹⁴!

Comme le siècle présent a fait progresser le monde! Combien de villes la triple puissance de l'Empire a promues, a accrues, a restaurées! Dieu favorisant ensemble tant d'Augustes, que de fortunes ont été enregistrées, que de peuples ont été libérés, que d'ordres ont reçu de l'éclat, que de barbares ont été expulsés!

Ce passage met en évidence à la fois l'état de grande prospérité de l'Afrique, et le lien que tous établissent entre cette prospérité et les Empereurs. On peut d'ailleurs dater le texte avec exactitude, puisqu'il fait référence à trois Empereurs, la « **triple puissance de l'empire** » évoquant les années 209-211, où Septime Sévère a régné avec ses deux fils, ou les quelques années précédentes, la qualité d'Auguste étant souvent attribuée très tôt à Géta. Il y a du reste une certaine ambiguïté dans le discours, Tertullien interdisant aux chrétiens toute intervention dans la vie de la cité, mais reconnaissant que ce monde magnifique, en progrès constant, est directement lié à l'Empereur, lui-même placé sous la protection divine.

➤ **PROPAGATIO IMPERII**

L'idéologie impériale lie de façon très étroite la vertu et la défense, et le recul des frontières. Aussi ne faut-il pas voir dans le recours à l'épithète *propagator imperii* simple rhétorique; la notion de *propagatio imperii* est au contraire un des fondements du culte du chef, puis du culte impérial¹⁵. Ayant toujours devant les yeux les exploits mythiques d'Hercule ou d'Alexandre, les *imperatores* de la fin de la république - d'ailleurs fascinés par les expéditions espagnoles, en hommage à Hercule, - rêvaient de renouveler ces conquêtes. Pompée, avec ses trois triomphes, était le modèle incontesté de ces grands capitaines. Auguste de son côté était profondément convaincu que le rôle d'un chef digne de ce nom était avant tout d'étendre les conquêtes de Rome toujours plus loin vers les limites du monde connu¹⁶. Encore fallait-il connaître ces limites, et à son époque, bien des mystères subsistaient sur les confins réels de l'*oikoumene*. Florus¹⁷, suivi par Plutarque¹⁸, avait ainsi laissé entendre que pour échapper à Octave après Actium, Cléopâtre aurait pu rejoindre l'Espagne par une mystérieuse voie maritime qui, par l'Arabie, aurait contourné l'Afrique: le rêve d'une circumnavigation

¹³ Lepelley Cl., *Ubique Respublica*. Tertullien, témoin méconnu de l'essor des cités africaines à l'époque sévérienne, *L'Afrique dans l'Occident Romain*, Actes du colloque de Rome, 1987, pp. 403-421.

¹⁴ Tertullien, *De pallio*, 2, 7 (CCL, II, p. 737-738).

¹⁵ Voir sur ce point Roddaz J.M., « Auguste et les confins », *L'Africa Romana*, XV, 1, pp. 261-276.

¹⁶ Encore qu'il soit prudent de nuancer ses positions: si le préambule des *Res Gestae* prétend que tout le monde connu a été occupé, Tacite, et Dion Cassius le montrent, donnant à ses successeurs des conseils de prudence en matière d'expansionnisme.

¹⁷ Florus, *Epit.* II, 21, 9, parle d'une *preparata in Oceanum fuga*.

¹⁸ Plutarque, *Ant.*, IX, : Il écrit qu'Antoine, rejoignant l'Égypte après Actium, trouva Cléopâtre occupée à faire passer ses navires d'Asie en Afrique par « le gouffre d'Arabie », pour » s'en aller avec une grosse compagnie de ses gens habiter en quelque terre sur l'Océan, lointaine de la Méditerranée, pour échapper le danger de cette guerre et de la servitude. » (trad. Amyot)

méridionale était bien dans l'air du temps. On a expliqué aussi l'expédition de Varus comme une recherche des limites septentrionales, au-delà de l'Elbe, en somme une démarche plus exploratrice que militaire. Le désastre qui s'en est suivi aurait été la conséquence d'une très mauvaise préparation de l'expédition, caractérisée par l'amateurisme et le mépris à l'égard d'un ennemi au demeurant très mal connu.

S'identifiant totalement à l'image du général vainqueur de *l'orbis terrarum*, Auguste, qui avait bien vite adopté le prénom d'*imperator*, s'était rapidement tourné vers la Bretagne et la péninsule Ibérique comme les premières étapes de cette appropriation. Il avait pris soin de cultiver le mythe selon lequel ceux qui n'étaient pas conquis par Rome ne méritaient simplement pas de l'être. Strabon véhicule la même idée : il affirme que les terres qui sont restées en dehors des conquêtes sont soit inaccessibles, soit inutiles, parce qu'inhabitées, sans ressources, ou livrées aux nomades ou aux brigands, donc sans intérêt réel pour Rome. C'est aussi la raison pour laquelle « le Parthe », qui occupait les dernières terres connues, était l'ultime ennemi contre lequel, après César, Auguste et les Empereurs ont rêvé successivement de se tourner.

Tous conviennent que ce n'est pas un hasard si la « carte du monde » pouvait être vue sur les murs de la *Porticus Vipsania*, monument qu'Auguste lui-même avait pris soin de terminer, après la disparition de la sœur d'Agrippa. Dans le quartier « agrippéen » où était bâti le portique, la propagande du Princeps pouvait s'épanouir librement. Pompée, encore lui, avait donné le ton, en décorant le portique de son théâtre pour illustrer la même idéologie. C'est dans ce contexte qu'est né le culte impérial, fondé beaucoup moins sur la *Pax Romana* que sur la *Victoria* du chef charismatique. Car Auguste a essentiellement travaillé à donner de lui l'image du conquérant, plus qu'il n'a organisé un plan de conquêtes ininterrompues : la présence, sur son forum, des grands triomphateurs de la République en face des membres de sa famille associe bien des « Vainqueurs ».

Le passage de Tertullien reflète bien l'idéologie générale lorsqu'il parle des « barbares expulsés », démarche qui fait reculer d'autant les limites du monde romain.

Dans le même contexte, nous avons encore un très bel exemple des « manipulations » auxquelles les édiles se sont livrés sur certaines dédicaces en 213 avec un texte évoquant la *Victoria Victrix* des trois Augustes sur une autre inscription exhumée par Godet dans le fort byzantin¹⁹. Il s'agit d'une base quadrangulaire, moulurée sur les quatre faces²⁰, comparable aux nombreuses bases du forum, et élevée par un augure nouvellement désigné. Le magistrat voulait sans doute commémorer la victoire parthique de 198-199, à laquelle du reste Septime Sévère avait associé ses fils,

Cette victoire sur les Parthes a eu un retentissement énorme dans l'empire, on peut dire sans hésiter qu'elle est mythique dans l'imaginaire de cette époque, et le recours de Caracalla à ce mythe réconfortant pour le monnayage de ses vingt ans de règne n'est pas anodin. Elle s'inscrivait d'abord dans une continuité historique, après la récupération des enseignes de Crassus par Auguste en 23, et les succès de Trajan en 110. Ensuite, les Africains étaient directement concernés par ce nouveau succès sur les Parthes, parce que la III^e Légion y avait été associée directement.

Aussi plusieurs autres inscriptions africaines commémorent-elles l'événement. L'une d'elles, en provenance d'Aumale, permet d'assimiler plus ou moins cette *Victoria Victrix* à la *Fortuna Redux*. Sur la même pierre figurent en effet au bas de la dédicace deux paires de pieds se dirigeant dans des directions opposées. Ce décor est très voisin de celui que conserve le musée d'Ostie, offert par un soldat rentrant d'expédition. Dans

¹⁹ D'abord publié dans *BAC*, en 1941-42, pp.130-134, puis dans L. Leschi, *Etudes Africaines*, pp.230-231.

²⁰ L. Leschi, « Inscriptions latines de Timgad », *Etudes Africaines*, p. 230-231.

le texte originel de Timgad, datant d'avant les remaniements de 213, seules les largesses de l'augure étaient mentionnées, en même temps que le rappel de la victoire des Empereurs.

➤ **VICTORIA, UNE DIVINITE A PART ENTIERE**



Figure 4: Camée de Vienne, Caracalla sur le quadriga du triomphe. Il élève de la main droite une statue de la Victoire érigée sur le globe ; la Victoire arbore dans la main droite levée une couronne, et dans la gauche, la palme.

Victoria, dans l'idéologie augustéenne, était beaucoup plus importante que la *Pax Romana*, car les modèles « vieux romains » étaient les siens, et la vieille nostalgie du modèle que représentait Alexandre pour les *virii triumphales* était également la sienne²¹.

Cependant, la manière dont elle a été perçue a évolué.

1.) La victoire est dans un premier temps celle de l'Empereur, remportée sur un ennemi précis; alors fleurissent les listes des populations vaincues, les *devictae nationes*, qui nous renvoient au contenu des titulatures des deux Empereurs. Le nom des peuples vaincus et la capacité de l'Empereur à « éloigner les limites de l'Empire » sont indissociablement liés et expliquent les épithètes des titulatures : *propagator imperii*. **La victoire Parthique²² en est la plus représentative**, comme sur la dédicace du temple de Thacca : un premier temple dédié aux **Victoires des Augustes** était celui qu'avait dédié en 197, à l'intention de Septime Sévère et de Caracalla « Empereur

²¹ Voir Brunt P., *Roman Imperial Themes*, Oxford, 1990.

²² Sur la mystique de la Victoire Parthique, voir J. Gagé, *MEFR* 49, 1932, PP. 78-82.

désigné »²³, la ville de l'Hr R'mada.. La cité est située au Sud Ouest de Sétif. Elle consacrait alors, par l'intermédiaire de deux évergètes privés, la victoire parthique de 196 qui, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, a connu un immense retentissement en Africa. Une particularité à relever dans cette inscription est qu'elle indique la date de construction non par la référence aux deux consuls, mais en se situant dans l' « année de la Province ».

Le complexe de Thugga (19), consacré à Caracalla victorieux, est l'exemple le plus prestigieux en ce domaine, consacré, comme nous pensons l'avoir montré aux victoires les plus glorieuses, contre les Parthes, les Britanniques et les Germains. Un autre texte de la ville mentionnait: *Aedem victoriis eius, p(ecunia) p(ublica) fecit*²⁴.

2.) Elle est considérée comme une divinité à part entière, appelée *Augusta* afin de montrer son essence divine, en même temps que ses liens avec l'Empereur.

Dans ce contexte, où la Victoire est considérée comme une divinité à part entière, les temples des Victoires prennent un poids spécial.

- *Les dédicaces aux Victoires*

C'est dire que le culte de la victoire était dans l'air du temps, car c'est à la même période que sont rédigées les dédicaces aux Victoires sur les arcs de Madaure et de Tigisis, qui figurent dans notre corpus sous les numéros (3) et (4).

- *Les temples des Victoires*

Ce programme triomphal sera encore à l'honneur dans l'aire géographique de Thugga dans les années suivantes: Alexandre Sévère aura un temple à Thubursicu Bure, construit en 233 par la *respublica* de la ville²⁵; *Victoriis Augustis*, reprenant l'intitulé exact de la cella du temple de Caracalla.

A **Mustis** également, Cagnat et Gauckler ont mentionné un temple des Victoires d'Alexandre Sévère. Il ne paraît pas avoir été retrouvé sur le site de nos jours.

A **Thugga**, longue tradition, à l'époque des Tétrarques²⁶, le contexte triomphal des Victoires continue à fonctionner, la dédicace de la porte de l'Est rend hommage

Victoriis Imperatorum nostrorum/colonia Thugga devota

Victoriis Caesarum nostrorum /colonia Thugga devota.

A **Thaca**, le temple a été construit en 212, et dédié aux Victoires de Caracalla, comme nous l'apprend la dédicace, gravée sur une frise d'entablement mesurant 0,35m de hauteur, et 7,86m de largeur, encastrée dans un mur de la citadelle, qui semble avoir été construite sur l'emplacement, et aux dépens du temple. Voir CIL 11194, et Cagnat, *Archives des missions*, XI, 34, n°35.

La dédicace est faite par la *Civitas Thacensium, p.p.fecit*

A partir de Caracalla, les Victoires semblent davantage honorées, et l'engagement public se retrouve dans plusieurs dédicaces datant d'Alexandre Sévère :

A **Chaouach**, un temple des Victoires, ou en tout cas un monument renfermant des statues de Victoires, est connu par une dédicace mutilée, de restitution incertaine, gravée sur une frise d'entablement haute de 0m52. Ceux qui élevaient le temple tenaient certainement à marquer une continuité avec le règne de Caracalla, qui y est appelé

²³ Caracalla porte encore son cognomen de Bassianus sur cette dédicace.

²⁴ CIL VIII, 11194.

²⁵ CIL VIII 1426+15259=ILTun. 1335

²⁶ Voir CIL 15516 a et b.

Magnus, surnom qu'il revendiquait, surtout à la fin de sa vie²⁷. **A Hr el Oust** (Dj. Bou Khalil, Zaghouan), un temple des Victoires d'Alexandre Sévère date des années 233-235. La dédicace se lit sur deux blocs de frise mesurant 0m65 de haut, et 2m+2m20 de large. Elle est consacrée

Victoriis Avg(ustis) sacr(um).

Il est probable que la période de guerres que traversait alors l'empire favorisait ces cultes plus nombreux de la **Victoire ou de la Fortune**, de fréquentes associations se retrouvant entre les deux entités.

- **Les statues des Victoires**

Autre exemple du culte impérial dont la victoire est une composante essentielle : l'exemple de Rusicade, *ILAlg.II, 10, Victoriae Avgustae Sacrum*. Il s'agit d'une statue du divin Caracalla, *divi Magni Antonini*. La statue, avec un tétastyle, est dédiée par un chevalier romain à l'occasion de son flaminat perpétuel. On peut tirer deux conclusions de ce texte : La première concerne la carrière du dédicant : nous avons une nouvelle preuve de l'implication des flamines perpétuels dans l'évergétisme africain, et un nouveau chevalier dans la prosopographie du début de III^e siècle. La deuxième remarque concerne le type de monument, que Jouffroy classe, à tort selon nous, dans les arcs honorifiques. Redisons que le tétastyle reste un monument modeste, servant de faire-valoir à une statue.

Double conclusion : la fréquence de statues présentées sous un tétastyle dans l'aire géographique cirtéenne. Nous pensons avoir définitivement rendu au tétastyle le rôle modeste qui était le sien. La seconde, la fréquence avec laquelle revient le culte de la Victoire²⁸ aux alentours des années 209-215.

➤ **SECURITAS ET FELICITAS TEMPORUM**

- **Saeculi Felicitas, conséquence de toutes ces vertus**

Julia-Isis est assimilée à la Saeculi felicitas.

Déjà entre 54 et 44, la curia Hostilia de l'époque républicaine disparaît, et devient le Temple de la Felicitas à l'initiative de César.²⁹

Dans la mentalité romaine, elle désigne le bonheur, c'est-à-dire essentiellement la jouissance de biens terrestres, par opposition à la *Fortuna*, la chance, qui choisit ses élus de façon plus ou moins erratique. Pourtant, il est parfois difficile de dissocier les deux notions, ainsi à Gightis: Temple de Fortuna Augusta³⁰. Il s'agit plutôt d'une chapelle dans le temple de Mercure à Gightis.

La *Felicitas* évoque par association immédiate l'opulence des fruits de la terre, les riches troupeaux et pour les femmes, les nombreux enfants qu'elles mettent au monde. L'amalgame sera facile, dès lors, de la *Fecunditas Augustae* à la *Felicitas*, lorsque s'élaborera le culte impérial, plus particulièrement dans son idéologie dynastique. Voir au sujet de la Felicitas, associée fréquemment à la Pietas, l'article de R. Turcan sur le Culte impérial, p.1060. On voit dans l'association des cultes de Mars et de la Victoire d'une part, et de la Felicitas d'autre part, combien les deux notions de bonheur matériel

²⁷ CIL 1313(= suppl. 14816) et Bouyac, *BAC*, 1894, p. 323.

²⁸ Voir Turcan, *Culte impérial* ; dans son analyse du culte impérial, il montre que la victoire en est le support essentiel, en particulier, pp. 1070 sq., sur la mystique de la victoire.

²⁹ Coarelli, *Guida*, p. 49.

³⁰ Voir CIL VIII 22697 a=I.L. Tun., 24.

et de victoire sont étroitement liées dans l'esprit romain. Aussi l'iconographie va-t-elle à son tour les réunir.

Le culte de la *Felicitas* remonte toutefois à des temps lointains, puisque dès le II^e siècle av. J.-C., cette *Virtus* avait son temple sur le Vélabre. Puis elle a été associée à Venus Victrix dans le temple du Théâtre de Pompée, et honorée également, en même temps que Venus Victrix et le Genius Publicus, sur le Capitole³¹. Depuis Auguste, restaurateur du mythe de l'*Aurea Aetas*, le thème de la *Felicitas* est au centre de toutes les constructions publiques, intimement associée à la Victoire et à Mars par voie de conséquence. C'est dire si la tradition est tenace dans ce domaine! Déjà explicite dans le décor de l'Arc Parthique du Forum Romain³², dédié en 19 av. J.-C., le thème était totalement explicité par le décor du Forum Augustum et du Temple de Mars Ultor. Cet ensemble monumental peut être considéré comme un immense sanctuaire, les portiques matérialisant de façon symbolique le téménos du temple de Mars. Leur décor sculpté réunissait les *summi viri* de la cité et les héros légendaires, associés pour faire de Rome la ville de Mars. Le fronton du temple présentait Romulus sous son aspect de fils de Mars. Face à lui, le Princeps sur son char au milieu de la place répétait le geste de Romulus en devenant le second fondateur de Rome. Les *elogia* des *virii triumphales* ne manquaient pas de mentionner leurs victoires, mais sans référence à leur *fortuna* personnelle, car on connaît la position d'Auguste à l'égard d'une hypothétique prédétermination des dictateurs, telle que l'avait par exemple cultivée Sylla³³. Mais le bonheur des temps, celui de l'âge d'or retrouvé dans la paix civile comme hors des frontières, Auguste s'est appliqué à l'exalter avec ostentation sur les reliefs de l'*Ara Pacis*, et en fermant symboliquement le temple de Janus.

Traditionnellement, les attributs de la *Felicitas* sont le caducée et la corne d'abondance. Ils apparaissent régulièrement sur les monnaies ou les médailles, alors que par effet de miroir, la fécondité de l'Augusta symbolise également très souvent la fertilité de la terre et des troupeaux, dès le règne d'Antonin le Pieux. Une autre entité très voisine apparaît sur le monnayage commémorant les *decennalia* de Septime Sévère en 202 : c'est, sur un *aureus*, la légende *Laetitia Temporum*, accompagnée de symboles rappelant les jeux donnés à cette occasion au Cirque Maxime³⁴.

Si la numismatique consacre ces attributs canoniques, caducée et *cornucopia*, la sculpture a recours pour sa part à d'autres figures pour évoquer les biens de la terre, et en particulier aux représentations de **divinités fluviales** pour évoquer les eaux abondantes, et aux figures des **Saisons**, dont le retour cyclique est signe d'éternité. Associées depuis l'époque de Trajan aux Victoires, ou au dieu Mars, ou aux deux types de divinités réunis dans un même monument, les représentations des Saisons figurent au registre triomphal de plusieurs arcs datant de l'époque qui nous occupe. L'association à Mars et aux Victoires suggère que le bonheur des peuples est assuré lorsque le travail des champs est facilité par la paix, qu'apporte et que garantit la victoire des armes. L'association des Saisons aux Victoires s'observait déjà sur l'arc de Titus ; on la retrouve sur l'arc de Trajan à Bénévent, et sur un panneau de l'arc de Marc Aurèle³⁵

³¹ Consulter le *Lexicon Iconograficon*, article *Felicitas*, pp.585sq

³² Voir l'article de G. Sauron, « Aspects du néoatticisme à la fin du 1^{er}

³³ Voir Plutarque, *Vies Parallèles*, Sylla, XI

³⁴ Voir Babelon J., « A propos d'un *aureus* de Septime Sévère au type de la galère », *Revue Numismatique*, 1945, pp. 149-152.

³⁵ Voir R yberg S., I., *Panel Reliefs of Marcus Aurelius*, pp.66-71, pl. 23 et 19.

réutilisé sur l'arc de Constantin : c'est dire une fois encore le conservatisme de l'iconographie et de la symbolique dans l'art triomphal.

La sécurité des temps est relativement moins souvent évoquée sur les arcs, et davantage cantonnée au domaine de la numismatique. Nous en avons ainsi un exemple très parlant en Afrique, sur un médaillon découvert en 1842 à Philippeville, la Rusicade romaine. Il est d'autant plus intéressant que la *Securitas Perpetua* à laquelle il fait allusion est celle qu'assure Caracalla. Le médaillon a été décrit dans une « *Lettre à M. le Commandant de la Mare sur des médailles trouvées dans la province de Constantine pendant les années 1840 à 1845* » par Victor Langlois³⁶. Voici le passage concerné :

« Je signalerai un beau médaillon de Caracalla, représenté la tête laurée, avec la légende : *M. AVREL. ANTONINUS PIUS. AVG. GERMAN.*, et ayant au revers la Sécurité assise : *SECURITAS PERPETUA*, trouvé à Philippeville en 1842 ; c'est le seul médaillon romain que j'aie remarqué dans notre suite romaine. »

Pourtant, à Cirta, Natalis, qui avait construit l'arc de Caracalla, a élevé une statue à la *Securitas Saeculi*. Cette statue est mentionnée sur le texte commémoratif des évergétismes successifs de ce personnage, en même temps qu'une statue de l'*Indulgentia domini nostri*. Elles précédaient de peu dans le temps la construction de l'arc, et les trois interventions édilitaires sont ainsi réunies, l'arc lui-même étant couronné par la statue de la *Virtus domini nostri*.

Conclusion sur les Vertus :

Des Vertus majeures possédées par Auguste, celles qui étaient mentionnées sur le clipeus virtutis, on constate que *Clementia* et *Prudentia* sont totalement absentes du champ de nos inscriptions. La *Clementia* et la *Concordia* de César faisaient déjà l'objet d'un culte dès 46 av J.-C.³⁷, mais on peut affirmer que les Vertus qui sont tombées en défaveur, y compris hélas *Justitia*, sont plutôt des vertus peu ostentatoires, davantage installées dans la paix, mais aussi dans la durée.

Si l'on compare ensuite les vertus qui constituent le fond de la propagande de Caracalla avec celles qui avaient la faveur de ses prédécesseurs proches, comme la clémence pour Marc Aurèle, illustrant l'arc triomphal de Rome aujourd'hui disparu, ou la prudence, considérée pourtant comme prêtant la foudre de Jupiter à Antonin le Pieux, on voit émerger *Virtus*, *Pietas*, *Felicitas* et *Indulgentia*, qui passent même directement dans sa titulature : *Pius, Felix, Indulgentissimus*.

2.1.3. Mise en place du culte impérial par l'association de certaines divinités à l'Empereur

Le culte impérial se fonde avant tout sur l'onction des dieux, l'accueil de l'Empereur parmi eux. Dans ce contexte, la **bénédition joviennne est essentielle**. L'accès à ce monde des dieux se fait par le passage de l'Empereur à l'état d'auguste, qui fait de lui l'intermédiaire nécessaire entre les hommes et les divinités. A partir de ce point de départ, la divinisation de l'Empereur est en marche, la présence des dieux auprès de lui sur les images comme dans les dédicaces efface de plus en plus la différence de nature entre eux. L'Empereur prend peu à peu des épithètes réservées aux dieux, et nous avons les exemples de noms ou d'épithètes partagés avec Jupiter ou Baal Saturne³⁸ : *sanctus, dominus, magnus*, en particulier. honorifique, soit placées immédiatement à son pied,

³⁶ Langlois V., « Lettre à M. le Commandant de la Mare... », *Revue Archéologique*, 1849, vol. II.

³⁷ Lire à ce propos l'article de Voisin J.L., « le triomphe africain de 46 », *Antiquités Africaines*, 19, 1983.

³⁸ Voir in M. Le Glay, *Saturne Africain, I, Histoire*.

associe le dieu à l'Empereur de façon évidente. Mars est parfois dit *conservator*, pour exalter davantage son rôle protecteur.

➤ **LES QUALIFICATIFS EMPRUNTES AUX DIEUX :**

• **à Saturne :**

Certes, l'épithète sacrée de loin la plus employée lorsqu'on s'adresse à Saturne est *Augustus*, et nous avons vu qu'elle est également omniprésente dans la titulature impériale. Mais *sanctus* et *dominus* sont des termes employés très fréquemment lorsqu'on s'adresse à lui. *Dominus* a plutôt une valeur appellative, l'épithète précède ou suit le nom de Saturne ; pour l'Empereur, elle est employée seule ; on la retrouve dans le vocabulaire des dédicaces impériales sur les plaques commémoratives de l'arc de Cirta (15) par exemple. Bien que cette épithète sacrée soit plutôt réservée à la sphère des dieux d'origine orientale, on l'a vue s'appliquer à Esculape, Cérès, Pluton, et même Victoria ! La conception sémitique du Baal seigneur et maître a glissé facilement dans la sphère de la titulature impériale à la fin du II^e siècle.

• **à Jupiter :**

Magnus apparaît dans la titulature tardive de Caracalla, et fréquemment après sa mort ;

• **à Mithra ou Sol**

Est emprunté « *invictus* », que nous avons vu appliqué à Caracalla à plusieurs reprises, sur l'arc de Thamugadi (7), sur celui de Sufetula (11), dans un contexte voué totalement à la Victoire, et évidemment sur nombre de regravures occupant l'espace réservé autrefois à Géta.

➤ **LA PRESENCE DE CERTAINS DIEUX AUPRES DE L'EMPEREUR :**

La triade capitoline, essentiellement **Jupiter et Junon**, si proches qu'on assiste à une assimilation totale dans le cas du Capitole du Vicus Maracitanus ; les dieux entourent la famille impériale sur l'arc de Lepcis(8), et parmi eux, les dieux de la cité, **Hercule et Liber**, ce qui réunit dans un panthéon unique, et civique, l'Empereur et les divinités.

Mais dans la mesure où le charisme de l'Empereur est étroitement lié à la victoire, et à ses conséquences heureuses pour les peuples, le dieu le plus proche des Empereurs est évidemment **Mars**. Aussi n'est-il pas surprenant de le voir présent « physiquement », sous forme de statue, près des arcs honorifiques dédiés aux Sévères, à Thamugadi (7) et (16) . Cette association de Mars à l'Empereur est la plus ancienne dans l'élaboration de l'idéologie impériale, depuis le culte rendu au Mars Ultor de César par Auguste. En organisant le décor du Forum Augustum.. La symbolique de ce décor a été admirablement analysée par G. Sauron³⁹. Il montre comment joue une dialectique entre deux langages, celui du mythe et celui du discours rhétorique. Le langage épique réunit les héros légendaires et les *summi viri* de Rome sur les portiques qui constituent le téménos du temple de Mars Ultor pour faire de Rome la ville de Mars, appelée à l'empire universel. Auguste sur son char au milieu de la place fait face à Romulus sur le fronton du temple⁴⁰, et il est le nouveau fondateur de Rome. Le discours patriotique

³⁹ Voir Sauron G., « Aspects du néo-atticisme à la fin du I^{er} siècle av. J. C. ».

⁴⁰ Mars est ici avant tout, pour les besoins du discours, le frère de Romulus !

présente les *summi viri* comme autant d'*exempla* des vertus civiques et militaires que devront pratiquer les futurs princes, à son image.

Mars est présent dans le contexte triomphal sur un grand nombre d'arcs, à la clé des arcs de Trajan, à celle de l'arc des Sévères au Forum romain. A Cuicul, Mars, patron de la colonie, était ainsi tout près d'Antonin le Pieux sur l'arc de Crescens .

D'autres dieux accompagnent l'Empereur, ou ses Victoires, qui le représentent. Ainsi à Thugga (19), nombreux sont les dieux qui accompagnent les Victoires de l'Empereur : **Liber Pater, Apollon, Mercure, Neptune** sont ceux dont n a conservé le nom dans l'épigraphie, mais la disposition présumée de leurs statues laisse à penser qu'ils étaient beaucoup plus nombreux autour d'elles.

Plus subtilement, **Salus** est également présente auprès des Empereurs. Rappelons la jolie formule du sanctuaire des eaux à Thamugadi (16), qui liait directement la santé de l'Empereur à la santé de l'empire.

➤ **ELEMENTS CONSTITUTIFS DU CULTE IMPERIAL APPARENTS DANS LES FORMULAIRES DE DEDICACE DU CORPUS:**

1° **L'invocation « pro salute »**

Elle place l'Empereur directement sous la protection du dieu à qui est dédié le temple. Il est possible qu'au fil du temps cette invocation ait perdu une part de sa charge religieuse ; son contenu, qui impliquait protection et responsabilité du dieu, s'est peut-être en partie vidé de sa substance, mais il ne nous semble pas que ce soit encore le cas à l'époque de Caracalla. Dans les temples en tout cas, ce qui ne nous concerne qu'indirectement, mais aussi sur les portes d'entrée triomphales de sanctuaires, l'association du dieu et de l'Empereur est constante, tout le panthéon en témoigne. On voit dans cette démarche une romanisation du panthéon local, une manière d'intégrer l'Empereur régnant à tous les actes religieux de la cité. Ce rapport étroit qu'entretiennent les divinités avec lui se manifeste en premier lieu dans leur nom : pratiquement toutes sont qualifiées d'Augustes, ce qui les réunit dans le culte ; et toutes les dédicaces placent l'Empereur sous la protection des dieux. En un premier temps, cette formule est omniprésente, et les dédicaces africaines sont innombrables. Mais nous ne voulons nous en tenir qu'à celles du *Corpus*. Cette première étape suppose une relation complexe entre le citoyen et les dieux, par l'intermédiaire de l'Empereur. Elle présuppose que le salut (ou la sauvegarde, ou même la santé) du prince est associé (e) à l'éternité de l'Empire. Quand on pourra sauter un intermédiaire, l'Empereur sera directement sollicité. Mais par ailleurs on n'aura pas épuisé les liens privilégiés qui unissent l'Empereur à certains dieux, en particulier à **Mars** et à **Victoria**, devenue peu à peu divinité elle aussi. Cette dévotion à Victoria est en Afrique chose banale, et en même temps, elle est assez spécifique de la province. Notre *Corpus* en donne plusieurs illustrations très claires.

Cependant, on constate sur les dédicaces des arcs du *Corpus* une raréfaction progressive de la formule, et on constate que plus l'Empereur est assimilé aux dieux, plus la formule *pro salute* tend à disparaître. On devine une hésitation dans la formule utilisée à Tigisis (3), qui associe « *pro salute* » à l'invocation directe des victoires, *Victoriis* .La dernière en date de cette invocation est celle de **Vazi Sarra**(17), en 212. Entre temps, la victoire de l'Empereur est devenue une divinité à part entière, qui est directement invoquée; ou alors le texte s'adresse directement à l'Empereur, les intermédiaires s'estompent. En tout, nous avons seulement **sept occurrences** de la formule dans le *Corpus*.

2° Le *numen* de l'Empereur

C'est une notion difficile à définir, sur laquelle les auteurs ont du mal à s'entendre, davantage sans doute que pour le *genius*. Le point d'accord minimum le définit comme la qualité essentielle de la divinité, ce qui fait qu'elle appartient au monde des dieux. L'abstraction de ce concept fait qu'on peut lui intégrer plusieurs qualités. Mais si l'on parle du *numen* d'un Empereur il est évident qu'on voit en lui quelque chose de divin, ou du moins de supra terrestre.

Mis à part une dédicace très précoce de Lepcis Magna au *numen* d'Auguste, le culte n'a commencé à s'épanouir à Rome que sous Néron⁴¹. Que Lepcis connaisse une avance considérable dans ce domaine ne peut trop étonner, car la cité, dès les débuts du Principat, était très attentive à la propagande d'Auguste, qui avait accepté que Tibère procède à la dédicace de l'autel dédié à son *numen*, ce qui lui accordait un pouvoir pratiquement divin dès avant sa consécration. La cité était également très reconnaissante de l'intervention contre les Gétules, et reprenait dans la paix ses habitudes de commerce avec l'Afrique noire. Le culte du *numen Augusti* aboutit à la dédicace du temple de la famille impériale aux Di Augusti, ceux qui protègent la maison impériale. Bizarrement, après Auguste, le culte s'est essoufflé ; davantage orienté vers le « *numen des Divorum Augustorum* » on le rencontre à nouveau sous Hadrien ; puis il refait surface, pour peu de temps, sous les deux Sévères. Il est mentionné, selon la formule figée « *devoti numini eorum* » sur l'arc de Thamugadi (7), à Assuras (20), à Rusicade (22°) ; C'est dans ces trois cas la municipalité qui intervient : peut-être y a-t-il un formulaire plus strict dans ce cas ? Notre *Corpus* invoque encore le *numen* des Empereurs dans la dédicace de l'arc de Vaga (10), où il faut beaucoup insister sur le contexte religieux très fort qui entoure les cérémonies de la déduction. L'expression *auspiciis divinis eorum* renforce encore cette coloration religieuse, évocation puissante de la fondation coloniale dans la *pietas* des ancêtres.

La distinction parfois délicate à établir entre *numen* et *genius* trouve une bonne illustration dans le temple dédié au Génie de Caracalla à Thugga (Dougga), sur l'inscription *IL Afr. 527: Genii sanctissimi domini nostri*.

3° L'Empereur, fils d'un « *Divus* », appartient à une lignée :

L'association de l'Empereur vivant à son prédécesseur divinisé est évidemment une façon commode de s'attribuer à son tour des vertus divines, (d'où l'importance de diviniser les Empereurs défunts), et de tracer une filiation dynastique, qu'elle soit réelle ou usurpée. Cette démarche a pour corollaire fréquent le changement de nom de l'Empereur qui veut par ce biais asseoir sa légitimité. C'est ainsi que Septime Sévère a pris d'emblée le nom de **Pertinax**. De la même façon, lorsqu'il a voulu imposer la filiation des Sévères avec celle des Antonins, il s'est fait appeler « frère de Commode » (et par la même occasion il a annulé la *damnatio memoriae* dont ce dernier était chargé) et son fils Bassianus est devenu **Marc Aurèle Antonin** lors de l'association de Caracalla à l'empire en 196. Septime Sévère commémorait ainsi sa victoire et marquait un nouveau pas en direction de l'officialisation d'une succession dynastique qui ne serait plus contestée à sa famille. On pense inévitablement à la démarche antérieure de Nerva à l'égard de Trajan qui, en l'adoptant, l'avait immédiatement nommé co-Empereur, et associé à la puissance tribunicienne. L'importance de l'adoption et de ses

⁴¹ Voir Fischwick, Fishwick, « Le *numen* impérial en Afrique romaine », *Actes du V^e Colloque sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord*, Avignon, 1990, p. 84.

conséquences juridiques a été soulignée par Trajan lui-même, par le choix de son *dies imperii*, qui est celui de son adoption-association au pouvoir, le 27 octobre 97, non celui du jour où il devint effectivement Empereur, fin janvier 98. Il faut aussi évoquer Marc Aurèle, associant Commode à l'empire le jour où lui-même célébrait le triomphe commémorant ses victoires orientales à l'automne 176. Ces antécédents prestigieux ne sont pas à négliger lorsqu'on cherche à fonder une légitimité, comme c'était le cas des Sévères. Après que, sur décision du Sénat, Caracalla eut été nommé Auguste, toutes les dédicaces s'adressent aux deux Empereurs, comme nous avons pu le constater ; les antécédents de la famille des Antonins sont énumérés avec complaisance, pour chacun des deux Empereurs régnants. Et de surcroît, en Afrique, la chancellerie impériale est parfois précédée par l'adhésion générale, si bien que sur plusieurs documents épigraphiques, nous avons pu voir Caracalla déjà associé à Septime Sévère bien avant cette date, soit dès 196.

4° Promesse d'éternité : l'appartenance à une lignée de *divi* porte également la promesse de la *consecratio*.

Il n'y a en effet aucune distinction à établir entre la divinisation de l'Empereur défunt, et l'attribution des honneurs divins à l'Empereur de son vivant. En devenant un Auguste, il était déjà entré dans la sphère divinisante, et la cérémonie de consécration n'est qu'une confirmation.



Figure 5: Apothéose de Caracalla, camée de la bibliothèque Municipale de Nancy.

➤ **MONUMENTS DU CULTE IMPERIAL**

Des monuments variés sont élevés dans le cadre du culte impérial, indépendamment des arcs. Notre *Corpus* présente en particulier un nombre important de statues. De ces monuments, arcs, ou/et statues, il faut rapprocher les temples, soit dans une relation directe comme le temple des Victoires de Caracalla, soit indirectement, et ce sera la majorité des temples, en ce sens qu'ils comportent au moins une invocation pour le salut (et/ou la santé) et la préservation de la famille impériale. Enfin, dans une moindre mesure, on fera allusion aux théâtres, à celui de Lepcis plus précisément.

1 Les statues:

Elles représentent soit l'Empereur et certains membres de la famille impériale, soit des Vertus, soit des dieux.

- L'Empereur Septime Sévère a reçu une statue de son vivant, offerte par un particulier qui rappelle ce don sur la dédicace de l'arc de Vallis (13); une autre à Vazi Sarra(17). A trois reprises sur les inscriptions de Madaure(4), nous avons une référence à "un ac et une statue". Dans la mesure où la formule semble figée pour désigner un ensemble homogène, nous penchons pour interpréter la statue comme étant celle de l'Empereur. Mais l'insistance avec laquelle deux flamines de Timgad ont tenu à placer la statue de Mars au pied d'un arc nous incite à ne pas exclure non plus l'hypothèse d'une statue de Mars.

- La famille impériale est représentée dans des statues installées dans des niches à Thugga (9). Même processus à Théveste (18). Mais par ailleurs, sur le quadrifrons de Théveste, comme des statues de couronnement, les membres de la famille impériale reviennent, disposés dans des édicules.

- Les Vertus sont également statufiées. Concordia au pied de l'arc de Thamugadi (7); Concordia encore, avec l'Indulgentia et la Virtus, sont mentionnées à propos de l'arc de Cirta (15): on peut supposer qu'elles étaient disposées soit au pied de l'arc, soit sur le forum voisin.

- Les dieux enfin font partie de ces statues associées à l'Empereur. Et au premier chef, Mars, près de l'arc des sévères (7), et près de l'Arcus Pantheus (16). Mercure est associé à l'arc de Vazi Sarra (17), et il figure parmi d'autres divinités à l'intérieur de la cella du temple des Victoires de Caracalla à Thugga (19). Ses voisins sont Apollon, Liber Pater et Neptune.

C'est donc un panthéon assez large qui accompagne les Empereurs sur les dédicaces. Faute de certitude, nous omettrons de mentionner dans ce développement les dieux qui étaient honorés à l'intérieur du temple des eaux de Thamugadi.

Le n° 34 des *ILAlg. II* est une plaque de marbre provenant de **Rusicade** et conservée au Louvre (n° 2063), qui mentionne la dédicace de deux statues d'airain à l'occasion d'une promotion au décurionat et au pontificat de la république de Cirta. La première représente **Victoria Augusta**, la seconde, **Fortuna Redux**. La même année, le magistrat entreprend des travaux à l'amphithéâtre, et y installe une statue d'Hercule avec son tétrastyle.

La statue de Rusicade semble un cas assez isolé, car l'iconographie de la victoire soit déjà totalement figée, elle ne se rencontre pas sous forme de statue, et semble se réserver la sphère intermédiaire des arcs, elle-même intermédiaire entre les hommes et les dieux, en relief ornant un écoinçon, comme sur l'arc de Lepcis Magna.



Figure 6: Victoire de l'arc de Lepcis Magna

2 Les temples

- *Les temples aux dieux africains*

Il va sans dire que les arcs triomphaux ne sont pas les seuls monuments à participer de cette commémoration, et disons-le, de ce culte. Nous devons associer aux inscriptions triomphales les temples qui sont directement voués soit au culte de l'Empereur en particulier, ou de la dynastie, soit à la mystique de la victoire (temples de la ou des Victoires), et les capitoles.

Les temples aux dieux plus particulièrement ceux qui sont consacrés aux dieux "africains", entendons par là des dieux interprétés, proches de la sensibilité des citoyens, associent étroitement l'Empereur au culte, et pas uniquement par la formule rituelle du "pro salute". La manière élégante d'associer les deux nous semble être une caractéristique proprement **africaine**: c'est celle qui fait précéder le temple d'une entrée triomphale, qui est dédiée à l'Empereur. Le précédent notoire est celui de l'arc triomphal d'entrée au capitol de Sufetula, dédié à Antonin le Pieux. Plusieurs arcs du *Corpus* répondent à ce schéma: celui de Thubursicu Numidarum (5), de Vazi Sarra (17), d'Aggar (27). A **Mustis**, le temple de Mercure, consacré après l'assassinat de Caracalla, repose la question de l'attribution à Macrin de monuments qui ne lui étaient pas destinés. Par ce biais, Saturne, Mercure ou Caelestis (ou la triade capitoline pour Antonin), deviennent les compagnons proches de l'Empereur.

Il ne faut cependant pas négliger une cohabitation évidente sur tous les temples, et ils sont très nombreux, qui ont été dédiés pendant le règne des deux Empereurs, et qui toujours les évoquent à côté du dieu qu'ils honorent. On trouvera leur liste en annexe.

- *Du temple de Rome et Auguste aux capitoles et aux temples dynastiques:*

L'association dans un culte commun de **Rome et d'Auguste** remonte très loin comme on l'a vu. La symbiose est telle qu'on rencontre une autre forme d'expression du culte de l'Empereur dans la ferveur particulière pour la seule ville de Rome, en tant que symbole d'éternité de l'empire tout entier. Après l'exemple précoce de Lepcis Magna, où le culte de Rome et Auguste est pratiqué dès les années 10 ap. J.-C. , et se matérialise dans la construction du temple de Rome et Auguste, sur le forum Vetus, mentionnons le texte éloquent de l'inscription de Thubursicu Bure, n°1427 du *CIL* :

**VRBI ROMAE AETERNAE AVG
RESP MVNICIPI SEVERIANI ANTO
NINIANI LIBERI THIBVRSICENSIVM
BVRE**

- *Les capitoles*

De très nombreux temples capitolins voient le jour sous Caracalla, ou subissent des restaurations dans d'autres cas. Nul doute que cette floraison soit une manifestation d'attachement au culte de l'Empereur. D'autant plus que les dédicaces mentionnent l'Empereur de façon explicite. Cependant, le seul cas où un capitole est associé d'une certaine façon à un arc dans note *Corpus* est celui de Théveste (18). Dans les legs testamentaires d'Egrilianus figure une somme importante destinée à des vases précieux et des statues pour le Capitole; de là à penser qu'à l'époque où l'on construisait l'arc on a procédé à des travaux dans le Capitole, et de là à penser que le capitole occupait la place qu'on a attribuée au temple dit "de Minerve", le pas a été fréquemment sauté. De fait, l'hypothèse est cohérente et très tentante⁴². Cependant, l'analyse des éléments de l'architecture et du décor pourrait suggérer une attribution à Hercule, dieu protecteur de Caracalla. Nous en parlerons en Partie III.

On peut affirmer que dans les provinces, les capitoles jouent le rôle tenu à Rome par le temple d'Auguste et Rome, plutôt que par le Capitole lui-même. C'est ce qui explique que la plupart des colonies, en Afrique du moins, n'ont pas élevé ce temple lors de la création de la colonie, mais au II^e siècle essentiellement, lorsque s'est développé le culte impérial, et un sentiment plus vif d'appartenance à une communauté : nous pensons que les deux ont fonctionné parallèlement. Ce retard est sensible ailleurs qu'en Afrique, à Ostie par exemple, le capitole ne date que de l'époque d'Hadrien. Le phénomène est encore plus sensible pour les municipes qui consacrent leur capitole à l'occasion de leur promotion, comme Gightis sous Antonin le Pieux. Pour les cités qui deviennent des colonies, c'est-à-dire à l'époque où la cité était suffisamment romanisée pour prétendre avoir des institutions comparables à celles de Rome, l'érection d'un capitole semble devenir une nécessité. Ainsi de Thurburbo Maius, où la colonie et la *civitas* jusque là associées ne fusionnent que sous Commode; or, leur capitole ne date que de 168, quelques années à peine avant la promotion. A Mactar, on élève le capitole en 180, au moment où la cité devient colonie, Colonia Aelia Aurelia Augusta. Dans la brillante Thugga, le Capitole n'avait été dédié qu'en 166-167, et sa dédicace annonçait déjà la même intention de participer d'un culte impérial, ou en tout cas d'associer étroitement à la triade capitoline les Empereurs régnants, en l'occurrence, Marc Aurèle et Lucius Verus en illustrant cette union de façon spectaculaire, par le relief qui orne le tympan du temple et représente la *relatio inter divos* d'Antonin le Pieux, leur prédécesseur.

⁴² Proposition de Jouffroy, *Construction publique*, p. 417.

Les Capitoles de l'époque de Caracalla :

Avedda, 212-217, peut-être à la suite de l'accession au statut de municipes⁴³.

Henchir Douamis Es Slitnia, en 198-209⁴⁴.

Saia Maior, 196, CIL VIII 25500.

Tinfadi, élevé en 214⁴⁵.

Aggar (Sidi Amara), statue de Junon, 211, CIL VIII 712=12143.

Lambèse, époque de Sévère, et réfections en 246-247, CIL VIII 18226, 18227+2611.

Mopth..., 209-211⁴⁶.



Figure 7: Capitole de Volubilis, terminé en 217 ; à droite, portique de l'aire sacrée du temple; au fond, les monts du Zerhoun, in Panetier.

Le Capitole de Volubilis⁴⁷ (22) : La dédicace du Capitole de Volubilis en 217 est une fois encore la conséquence malheureuse de l'usurpation de Macrin, car ce temple vient couronner le réaménagement du forum entrepris par Septime Sévère et son fils. Il devait fatalement leur être dédié, ou plutôt, comme les travaux se sont poursuivis pendant le règne du seul Caracalla, c'est-à-dire après 211, c'est à lui que le temple aurait dû être dédié.

La série avait été initiée en 196 à **Sua** (Chaouach), où des portiques, un arc, des statues et le temple proprement dit avaient vu le jour⁴⁸.

Le temple du **Vicus Maracitanus**, exemplaire dans sa dédicace par l'assimilation du couple impérial au couple Jupiter-Junon, date de la même époque. Le site a été identifié comme étant le village moderne de Ksar Toual Zammel par L. Déroche⁴⁹.

Nous devons enfin mentionner, d'autres travaux au capitole de **Lambèse**, mais dont la date est plus floue puisqu'elle s'inscrit sans davantage de précision dans la durée du règne des Sévères.

⁴³ Inscription *CIL VIII* 14369.

⁴⁴ Inscription : *CIL VIII* 25484.

⁴⁵ Inscription : *CIL VIII* 2194.

⁴⁶ Voir Galland L., *MEFRA*, 61, 1949, pp. 49-58.

⁴⁷ Inscription *IAM* 2, 355.

⁴⁸ Voir *CIL VIII* 23500.

⁴⁹ Voir son article dans *M.E.F.R.*, LX, 1948, pp. 54-104.

Aux Capitoles, temples symboliques de la vie municipale et du statut politique de la cité, il convient d'associer les **arcs du Génie municipal**. C'est le cas par exemple à Uzappa⁵⁰, où cet arc coexiste avec celui dédié à Caracalla, comme un autre signe d'appartenance à la romanité.

On peut dire en tout cas en conclusion qu'il est souvent artificiel de séparer ces trois types de monuments, car leur inspiration politique et leur destination patriotique sont totalement liées dans l'esprit des citoyens comme dans celui de l'Empereur.

- **Les temples personnalisés ou dynastiques**

- Temple de la Victoire Parthique de Caracalla, construit à Thugga en 214⁵¹.

- Temple des Victoires à Henchir R'Mada⁵² en 197, dédié en premier lieu à Septime Sévère, encore seul à assumer l'empire.

- Temple des Victoires à Thaca en 212⁵³.

Enfin, pour compléter ce tour d'horizon de la mystique impériale, évoquons le culte de la *Fortuna Redux* de l'Empereur en 196, à Henchir Sidi Naoui⁵⁴ par exemple, mais aussi à Thugga⁵⁵.

Un culte de la *domus divina* est attesté à Lambèse à l'époque sévérienne.

- **Théâtres**

Le théâtre de Lepcis Magna est un véritable sanctuaire du culte impérial⁵⁶. Il est constitué par un temple entouré d'un portique, qui s'élevait derrière la scène. Ce n'est donc plus seulement le mur de scène qui participe de ce culte en présentant les statues de l'Empereur et de la dynastie, comme à Ostie à la même époque⁵⁷, c'est tout un complexe qui s'apparente beaucoup par son architecture, comme dans son esprit, à un **sanctuaire**. La période est riche en constructions destinées aux spectacles : le grand amphithéâtre d'El Djem est contemporain du théâtre de Sabratha, qui date de Septime Sévère. La démarche était encouragée par le pouvoir, elle correspondait en effet parfaitement aux objectifs qu'il s'était fixés, présenter une nouvelle facette du culte dynastique, grâce à la "présence visible" de la famille impériale parmi les citoyens, par statues interposées.

⁵⁰ Voir CIL VIII 11924.

⁵¹ Voir Poinssot C., *B.C.T.H.*, VIII, B., 1972, p.158 sq.

⁵² Voir le *B.C.T.H.*, 1904, p.231.

⁵³ Voir *CIL* VIII 11194

⁵⁴ Voir *CIL* VIII 23107.

⁵⁵ Voir C. Poinssot, *Les ruines de Dougga*, p. ???

⁵⁶ Voir Bianchi Bandinelli et autres, *Leptis Magna*, Vérone, 1964.

⁵⁷ Rappelons l'aménagement des abords du théâtre d'Ostie, où les deux Sévères avaient poussé les travaux entrepris par Commode en ajoutant un troisième niveau à la cavea ; Prenant la forme et l'esprit d'un propylée triomphal, l'arc double qui servait d'entrée depuis le decumanus était dédié en 216 à Caracalla.

➤ **LES CEREMONIES LIEES AU CULTE IMPERIAL: TRIOMPHERS ET JUBILES IMPERIAUX**

• **Les triomphes**

Nous évoquons cette cérémonie parce qu'elle est souvent couronnée par la construction d'un arc, comme celui du Forum Romain. On a aussi suggéré que la grande scène de triomphe figurant sur un des panneaux d'attique de Lepcis Magna (8) représentait une scène de triomphe. Mais nous verrons dans la troisième partie que la scène a une valeur beaucoup plus générale, et entre dans un discours apologétique sans rapport avec l'évènement historique immédiat.

• **Les decennalia⁵⁸ de Septime Sévère :**

Elles furent fêtées le 9 avril 202, en même temps que le mariage de Caracalla, et surtout en même temps que le **triomphe contre les Parthes**. C'était une occasion idéale de commémorer les évènements heureux, tout en annonçant une continuité dynastique avec l'espoir d'un nouveau prince à attendre dans la famille impériale. Il n'est du reste pas exclu que le mariage ait porté des fruits, et il s'est trouvé des auteurs pour prétendre, en se fondant sur quelques monnaies, que Plautille aurait donné naissance à un enfant. De ces évènements festifs exceptionnels, la numismatique a gardé le souvenir, en particulier grâce à l'*aureus* "à la galère", rappelant les fêtes données dans le Cirque Maxime. Le revers de cet *aureus* porte la légende: *LAETITIA TEMPORUM*, qui nous renvoie directement à la statue de Ciria (15). Les légendes, choisies en fonction de l'orientation donnée à la propagande à certains moments privilégiés du règne, figurent aussi bien sur les monnaies que sur les arcs triomphaux; et c'est dans cette perspective que nous évoquons les *decennalia*.



Figure 8: Septime Sévère: émission des decennalia; l'Empereur sacrifie, devant Caracalla qui tient les faisceaux; au second plan, Concordia, voilée.

• **Les fêtes décennales et vicennales de Caracalla:**

La première fut fêtée en 207, ce qui était nouveau, car c'était la première fois qu'un Auguste recevait des vota pour ses dix ans de gouvernement. Bien qu'absent de Rome (on sait que les Empereurs étaient censés être dans la Ville au moment de ces fêtes), depuis l'Orient, Caracalla décréta les *decennalia* en 217. Ce qui nous intéresse surtout, ce sont les monnaies frappées à cette occasion: elles portent en légende la Victoire (*VICT PARTH*), et montrent au revers la Victoire assise sur une cuirasse, et des

⁵⁸ Voir l'article de A. Chastagnol, « Les jubilés décennaux et vicennaux des Empereurs sous les Antonins et les Sévères », *Revue Numismatique*, 6^e série, 26(1984), pp. 104-124.

symboles guerriers essentiellement, voir figure 9. Nous avons déjà parlé du contexte politique des années 216-217, et dit combien Caracalla, à cette époque, était plongé dans une certaine mystique de “triomphe oriental”, après la campagne réussie de l’été 216. Il semble que les légendes, et la propagande en général, portent témoignage d’une orientation plus guerrière, dont nous avons un exemple avec la **Victoire parthique**, à nouveau à l’ordre du jour, mais beaucoup d’autres allusions à la Victoire sur nombre de monuments.



Figure 9: La victoire parthique au service des *vicennalia* de Caracalla, fêtées le 28 janvier 217: pièces émises en Orient; sur le premier type, la Victoire assise sur une cuirasse tient un bouclier; sur l’autre, la Victoire, précédée d’un trophée au pied duquel on peut voir deux captifs.

- **Conclusion : Sanctuaires en l’honneur des Sévères**

Les sanctuaires construits en l’honneur des Sévères⁵⁹, particulièrement nombreux pour notre période, sont le complément incontournable des arcs honorifiques lorsqu’on veut cerner toutes les facettes du culte impérial.

Certains sont consacrés à des **divinités protectrices** de l’Empereur, en particulier Lar Liber ou Saturne. D’autres, dont le nombre est peu significatif, saluent les **vertus** fondamentales de l’Empereur, qui consacrent le culte de Fortuna ou Concordia. A un degré supérieur, les **Capitales** si nombreux construits en Afrique en ce début du III^e siècle contribuent à l’exaltation du culte impérial, particulièrement lorsqu’ils assimilent le couple impérial au couple Jupiter-Junon, comme au Vicus Maracitanus.

L’identification de l’Empereur à un dieu gagne les esprits, au point qu’on peut parler des temples directement dédiés à l’Empereur ou à ses Victoires. Ce sont les temples des **Victoires** de l’Hr Kh’mada en 197⁶⁰, de Thaca en 212, le temple et l’arc de Thugga (19) en 214. Dans cette série, le monument le plus intéressant, parce que le plus mystérieux pour nous, reste l’*Arcus Pantheus* (16) de Timgad, qui associe l’Empereur à un sanctuaire prestigieux. Nous constatons ici l’exemplarité de la contamination d’un monument triomphal par une notion religieuse syncrétiste.

Les **Temples dynastiques** ne concernent pas directement le *Corpus*, et sont cités pour mémoire:

Temple septimien de Bulla Regia, dont il ne reste que des vestiges, comme le précise la publication consacrée au site⁶¹.

Temple de Lepcis Magna.

⁵⁹ Leur liste a été établie par H. Jouffroy dans ses *Monuments Publics...* p. 259-260.

⁶⁰ Consulter *BCTH 1904*, 231, n° 15.

⁶¹ Consulter Beschouch A., Hanoune R., Thébert Y., *Bulla Regia*, pp. 108 sq

Temple de Cuicul (bien qu'il soit légèrement postérieur à notre époque, puisqu'il a été consacré en 235 sous Sévère Alexandre), il est le plus spectaculaire de ces monuments.

➤ **ANNEXE 1 : TEMPLES DE L'ÉPOQUE DE SEPTIME SEVERE ET CARACALLA**

Ville	Date	Destinataire des vœux	Dieu	Dédicants
Ammaedera	198-208	Sévère, Caracalla, Géta, d.d.	Saturne	Particuliers
Avedda	212-217	Sévère, Caracalla, Julia	Capitole	Municipe
Bulla Regia	196-197	Sévère, Caracalla	Diane	Particulier
Cincari	199-208	Sévère, Caracalla, Julia, d.d.	Mercure	Sacerdotes
H ^r Douamis	198-209	Sévère	Capitole	Particulier
Mustis	202-205	Sévère, et...et...	Dii Mauri	Particulier
Thaca	212	Caracalla	Victoires	<i>Civitas</i>
Théveste	214	??	Capitole	??
Thisiduo	212-217	Caracalla	Liber Pater	Particulier
Thuburbo M.	211	Caracalla	Mercure	<i>Colonia</i>
Thurnica	212-217	Caracalla, Julia	Mercure	Flaminique
Thugga	214	Caracalla	Victoire Parthique	??
Tinfadi	214	Caracalla	Capitole	<i>Respublica</i>
Vaga	197	Sévère, Caracalla César	Cérères	<i>Sacerdotes, Cereales</i>
Chusira	208-212	Caracalla, Géta, Julia	T. indéterm.	<i>Civitas</i>
Kairouan	198-208	Sévère, Caracalla	T. indéterm.	Particuliers ?
Mactar	210	??	Saturne ?	??
Vicus Maracitanus	202-211	Sévère, Julia	Capitole	<i>Vicani</i>
Muzuc	199-208	Sévère, Caracalla	Mercure	Particulier
Sidi Amara	211	Caracalla, Géta	??	Particuliers
Sidi Amara	212-217	Caracalla	Mercure	Particulier
Thala	209-210	Sévère, Caracalla, Géta	Caelestis, Pluton, Saturne	Particuliers
Vazi Sarra	212	Caracalla	Mercure, Esculape	Particulier
Lambèse	202-205	Sévère, Caracalla, Julia	Caelestis	Particuliers
Lambèse	203	??	Neptune	??
Lambèse	208-210	Sévère, Caracalla, Julia	T. indéterm.	Particulier
Lambèse	203-210	Sévère, Caracalla, Géta, Julia	Esculape, Silvain	Particuliers
Lambèse	209	Sévère, Caracalla, Géta, Julia	Silvain	Legio III
Laveran	211	Sévère, Caracalla, Géta	Pluton	Particulier
Lambèse	211-217	Caracalla, Julia	Saturne et Ops	Particuliers

2.2. Les dédicants, citoyens et cités.

A la lecture des dédicaces, nous constatons que la moitié environ des dédicants est constituée par des particuliers, l'autre moitié par les cités. On peut s'étonner de voir qu'un citoyen construise un arc honorifique, qui est un monument public tellement lié au culte de l'empereur qu'on le verrait mieux faisant l'objet des sollicitudes d'une municipalité. Ils sont pourtant nombreux, neuf sont connus par les inscriptions. Parmi eux, des flamines perpétuels, des prêtres, des vétérans, un préfet de Légion, de (riches) anonymes, qui accomplissent des évergésies libres, par opposition à celles imposées par la loi. C'est donc un échantillonnage assez complet des classes dirigeantes des cités qui est ainsi mis à notre disposition.

2.2.1. Les Dedicants : les particuliers

2.2.1.1. *Le corps social*

➤ *Les décurions*

Nous avons un seul cas, dans l'épigraphie du *Corpus*, de citoyen qui a voulu fêter son accession à l'ordre des décurions de sa cité en lui donnant un arc, c'est celui de Tigisis (3). Le décurion de Madaure (4) a été élu flamine perpétuel par la suite, ce qui laisse supposer une carrière en partie municipale.

➤ *Cas des vétérans*

Faut-il les séparer de l'ensemble du corps social ? Certes, il y a chez eux une revendication de leur titre, qu'ils mettent en avant. La démarche n'est pas totalement anodine, elle est chargée de rappeler que les vétérans ne sont pas tenus d'assumer les charges municipales. On peut dire qu'ils constituent un groupe fermé malgré tout, et leur évergétisme n'est pas lié à une quelconque fonction, il est libre, sauf lorsqu'ils ambitionnent le titre de *flamen perpetuus* ; certains mentionnent d'ailleurs qu'ils ont été cooptés comme décurions gratuitement. Mais nous allons voir que contrairement à ce qu'on pourrait croire, les vétérans qui ont dédié des monuments sont assez peu nombreux¹, malgré leurs liens très étroits avec le pouvoir, et l'implication évidente de la légion dans le culte impérial.

La première raison, qui est sans doute même la raison essentielle, est que, s'ils ne bénéficient pas d'une fortune personnelle, ils n'ont pas les moyens d'offrir de telles évergésies.

Pour ce qui concerne notre *Corpus*, deux vétérans entrent en ligne de compte à Madaure (4), où ils se sont installés après leur démobilisation. L. Caelius Sabinus est un vétéran de la première cohorte urbaine, pour laquelle il a été curateur du fisc. C. Iulius?..., de nom incomplet, vétéran, ne donne aucune indication sur sa carrière, militaire ou municipale. Ils offrent (apparemment) des arcs. La **dédicace ILLAlg. 2130** est plus explicite, et développe un cursus complet. D'abord admis dans l'ordre des décurions gratuitement par l'ordo de la ville, ce vétéran est devenu flamine perpétuel, mais surtout duumvir, preuve qu'il a suivi tout le cursus municipal.

Les vétérans à Timgad (7): un seul vétéran est connu pour avoir offert un arc ou un autre monument pendant la période qui nous intéresse ; il n'y en a pas eu davantage

¹ Consulter à ce sujet l'article de X. Dupuis, « La participation des vétérans à la vie municipale aux II^e et III^e siècles », *L'armée et les affaires militaires, Colloque d'Hist. et d'Archéologie de l'Afrique du Nord*, Strasbourg, 1988, pp. 343-354.

dans la cité à d'autres époques d'ailleurs. La somme honoraire de 10000HS exigée à Timgad était un argument dissuasif puissant, et on sait aussi que les vétérans ne remplissaient pas toutes les charges municipales, et n'avaient pas à justifier de ce cursus pour être élus au poste de flamine. C'étaient donc davantage la place de leur famille au sein de la cité, et leur fortune, qui aboutissaient à cette nomination prestigieuse.

A Lambèse, quelques **vétérans évergètes** sont connus, en particulier celui qui a offert l'**arc de Commode** ; mais somme toute, ils sont assez peu nombreux.

➤ *Les autres magistrats*

Nous disposons, avec le cursus de Natalis, qui a fait élever l'arc de Cirta (15), du résumé d'une carrière à Cirta. Etalée avec complaisance sur cinq plaques commémorant le *cursus* et les actes d'évergétisme de Natalis, cette vie publique a suivi un cours classique. Le décurion a d'abord été nommé édile, puis préfet des trois colonies confédérées à Cirta, questeur, triumvir, et triumvir quinquennal, la plus haute charge de la cité.

➤ *Les particuliers qui n'accomplissent pas de carrière municipale : arcs construits à la suite de dispositions testamentaires*

Trois des arcs qui figurent dans le *Corpus* sont le fait de particuliers qui ont voulu laisser leur nom à un édifice, car dans les trois cas, la construction est le fait d'un legs testamentaire, et n'est donc pas liée à la somme honoraire.

Séressi (24) : Felix Armenianus, citoyen de Séressi a chargé ses héritiers de construire un arc pour une certaine somme. Comme c'était souvent le cas, les héritiers ont voulu se montrer généreux en ajoutant de l'argent à la somme prévue. Et dans un troisième temps, la municipalité a participé à la construction en offrant un quadriges à cet arc. Entre les lignes se devine la raison réelle de ce cadeau fait à la cité : si la dédicace insiste sur les titres portés par le dédicataire, c'est vraisemblablement parce que la dédicace était faite à l'occasion de **l'accession à l'ordre équestre**, le but poursuivi par tous les décurions.

Théveste (18) : Le quadrifrons de Théveste était prévu par le testament d'Egrilianus, ancien Préfet de Légion, qui avait apparemment prévu la construction dans le détail. Mais entre la prise de décision testamentaire et l'exécution de l'arc, deux ans ont passé, pendant lesquels Géta est mort, si bien que des modifications de détail et d'ajustement se sont imposées. Après avoir exécuté la construction, les héritiers ont pris leurs concitoyens à témoin de leur bonne foi. On a le sentiment d'un contrôle extrêmement serré qui est exercé sur les héritiers, sur la gestion de l'argent promis, et le sentiment que tout ceci est affaire d'un très petit nombre de citoyens qui dirigent l'ensemble des institutions. Il faut dire que la somme mise en jeu est très importante, 650000 sesterces au total.

Pour le temple et l'arc de Thugga (19), ils ont été construits avec l'argent laissé par testament par une figure certainement très connue de la ville, Gabinia Hermiona, qui appartenait à une très ancienne famille d'évergètes. Le fait remarquable est la construction d'un monument public sur un **espace privé**, en l'occurrence, la propre maison (ou plutôt une partie de la maison) de Gabinia Hermiona. Habituellement, les monuments publics sont construits sur un terrain donné par la municipalité.

2.2.1.2 *Sumen honoraria : les sommes engagées par les évergètes:*

La *summa honoraria* est de toutes façons destinée à la réalisation d'un ouvrage d'intérêt public ; on peut simplement espérer que l'impétrant avait le choix du monument ; mais était-ce le cas réellement ? Cette somme doit être payée au cours de

l'année d'exercice de la charge, ce qui explique qu'un évergète le précise sur la dédicace.

On a une assez bonne idée de la *summa honoraria* en ce qui concerne certaines charges. Pour le décurionat et l'édilité, 4000 sesterces ; pour le duumvirat, on n'est pas très sûr de la somme, alors qu'on peut affirmer qu'elle est de 10000 sesterces pour le flaminat.

Les sommes semblent être les mêmes pour Thubursicu, Théveste (*CIL 1842*), et Thamugadi. C'est pour Timgad qu'on a le plus de renseignements. Un article de Gsell², démontre par ailleurs qu'à Timgad, pour le *duumvirat*, la somme a doublé entre l'époque de la fondation de la colonie, en 100, et celle de Septime Sévère, passant de 2000 à 4000 sesterces. A Carthage, Cl. Lepelley³ pense qu'elle était de 30000 sesterces, se fondant sur *IL Afr.* 390, qui mentionne une *summa legitima ampliata* de 38000 sesterces, la somme ajoutée par l'évergète pouvant avec vraisemblance s'élever à 8000 sesterces. Les sommes engagées pour les temples sont tout aussi importantes proportionnellement que celles engagées pour les arcs triomphaux. Ainsi, lorsqu'en 169, deux frères de la famille des Publicii élèvent le temple du Génie de la Colonie de Timgad à l'occasion du flaminat perpétuel accordé au plus jeune des deux, ils dépensent la somme énorme de 64500 sesterces.

En résumé, On peut affirmer, à la suite de Le Glay⁴, qu'en Afrique, presque toutes les interventions individuelles, *ob honorem*, se font à l'occasion du flaminat perpétuel. Le tableau résumant les occasions de construction des arcs le confirme d'ailleurs.

2.2.1.3. Prêtres du culte impérial ou autres sacerdoces

➤ *Augustales*

Les *Seviri Augustales* ont à accomplir un « *honor* », qui à ce titre, s'accompagne d'une *summa honoraria*. Ce privilège est octroyé par les décurions, qui les nomment pour un an. Les sévirs sont pour une grande partie des affranchis, mais 10 à 15% sont des *ingenui*. Ils étaient chargés essentiellement de s'occuper des Jeux. Les Sévirs disparaissent dans la deuxième moitié du III^e siècle. Nous les mentionnons pour mémoire, car aucun n'intervient dans la construction d'arcs, bien qu'ils soient fréquemment associés aux flamines à **Timgad**, où ils étaient constitués en *ordo*, disposaient d'une caisse propre, et avaient eu assez de moyens financiers pour reconstruire le **temple de Cérès** proche du théâtre. Nous avons aussi vu des sévirs vouer un culte à Pantheus, en Espagne.

➤ *Les Flamines*

On a pu affirmer qu'environ 50% des constructions publiques liées à l'évergétisme était le fait des flamines, ce qui n'est pas très étonnant, lorsqu'on sait la place éminente occupée par ce sacerdoce dans les cités. Dans notre *Corpus* intervient effectivement un assez grand nombre de flamines⁵.

² Voir *Recueil de Constantine*, XXXIV, 1900, p. 283.

³ Voir son article, « *Ubique respublica* », dans *L'Afrique dans l'Occident Romain*, 1987, 407.

⁴ Le Glay, *Evergétisme et vie religieuse dans l'Afrique romaine*, *L'Afrique dans l'Occident romain*, 1990, 77-88.

⁵ Voir sur la question Bassignano M. S., *Il flaminato nelle provincie romane dell'Africa*, Rome, 1974.

Nous avons la chance de connaître **quatre flamines** de Timgad⁶ pour l'époque de **Caracalla** : deux flamines directement liés à la construction de statues disposées au pied d'un arc qui nous concerne, les arcs (7) et (16) ; un flamine, de la génération précédente sans doute, qui a construit **deux chapelles** dans le sanctuaire des eaux ; et un fils de flamine devenu chevalier, qui s'est illustré dans la construction immobilière et a laissé à la ville son marché aux alentours des années 200. Cette courte liste de quatre flamines est néanmoins très précieuse pour l'étude de la société de Timgad autour des années 200 à 215. Ces flamines sont :

P. Aelius Silvanus, *flam. perp.*, qui, à la fin du II^e siècle, élève les chapelles du sanctuaire des eaux dédiées l'une à Pluton et Cérès, l'autre à Neptune et au *Genius Loci*.

M. Pompeius Pudentianus, *fl.pp (et vétéran)*, élève les statues des membres de la famille impériale au théâtre, et celle de Mars près de l'Arcus Pantheus (16).

L. Licinius Optatianus, *fl. pp*, est responsable des statues de la Concorde de la famille impériale et de Mars *conservator dominorum*, disposées près de l'arc des Sévères à Thamugadi (7) **en 203**, pour la somme de 35000 sesterces⁷, au-delà des 20000 promises.

M. Plotius Faustus, *signo Sertius, fl. pp.*, et son épouse, la flaminique Cornelia Valentina Tucciana, *signo Sertia*, construit le marché proche de l'arc de 203 autour des années 203-205.

Tous portent le titre de *flamen perpetuus*, qui leur a été attribué comme tel **dès l'entrée en fonction**, ainsi que l'indique la dédicace de leurs constructions : *ob honorem fl. perp.* Ce caractère « perpétuel » du sacerdoce ne signifie pas qu'ils étaient en charge du sacerdoce chaque année, mais qu'ils restaient susceptibles d'être délégués à l'assemblée provinciale, une fois sortis de charge.

Qui sont ces flamines ? Assurément, ils appartiennent aux familles les plus riches de la ville, gros propriétaires des terres à blé. On sait qu'à Timgad, la somme honoraire pour le flaminat était de 10000 sesterces, somme à laquelle s'ajoutaient les dépenses liées aux repas, spectacles et distributions qui accompagnaient la prise de fonction. Il fallait donc une fortune solide pour assumer ces dépenses. Les fortunes, déjà concentrées au sein de quelques familles, croissent au fil des alliances matrimoniales : les Pompeii par exemple ont des liens de famille avec les Plotii. Le flaminat est donc monopolisé de fait par les grandes familles.

L'importance sociale de ces flamines devrait se lire dans les charges municipales qu'ils occupent (ou ont occupées). Or, paradoxalement, leur **cursus municipal** n'est que rarement évoqué sur les inscriptions, et même, il semble que la carrière civile et le flaminat soient assez souvent **indépendants** l'un de l'autre.

Par contre, on peut dire que le flaminat a été pour certains flamines connus de Timgad **un tremplin vers l'ordre équestre** ou le Sénat. Certes, la collation du rang équestre, si elle sanctionnait une fortune, n'ouvrait que rarement la possibilité d'une carrière, le flamine ayant alors souvent atteint un âge trop avancé. Mais cette promotion honorifique faisait la carrière de leurs enfants ! Ainsi C. Pompeius Pudentianus, qui n'était pas chevalier, comme nous l'avons vu, eut un fils flamine et chevalier romain. Sertius, fils d'un flamine, lui-même flamine, accéda à l'ordre équestre, où il exerça les trois milices.

Nous n'avons pas autant de renseignements pour les flamines dédicants des arcs de Madaure (4), ou pour Egrilius C., le vétéran et flamine perpétuel à l'origine de l'arc de Vallis (13). Nous ne connaissons que leur titre de vétérans, et leur attachement à la

⁶ Voir H. Pavis d'Escurac, « Flaminat et société dans la colonie de Timgad », *Antiquités Africaines*, 15, 1980, pp. 183-200.

⁷ Voir *CIL* 17829.

famille impériale se conçoit facilement, car les liens de l'armée et du pouvoir impérial sont bien connus.

Pour C. Octavius Rogatus, le flamme perpétuel qui a embelli le temple de Mercure à Vazi Sarra (17) en 211-212, nous avons quelques indications. Il était également prêtre du culte de Mercure, parallèlement à ses fonctions dans le culte impérial. Son fils était associé à lui sur la dédicace, preuve que l'avenir du jeune Rogatianus était en partie tracé. On remarque ici encore que Rogatus ne dit rien d'éventuelles fonctions municipales qu'il aurait occupées dans sa ville.

En conclusion, il ne fait aucun doute que les prêtres du culte impérial sont les notables de leur ville, qui disposent d'une fortune non négligeable, même dans les villes où la somme honoraire est plus modeste qu'à Timgad. Le fait de compter six flamines perpétuels (car pour Madaure, les renseignements de l'épigraphie sont succincts) parmi les donateurs des arcs nous amène à conclure que des constructions aussi onéreuses ne pouvaient être le fait des notables, ou des cités.

A Timgad, on compte 59 Flamines Perpétuels, dont deux seulement sont des **Vétérans**⁸, ce qui semble être une proportion assez faible, surtout si l'on songe à la colonisation initiale, qui certes n'a pas été constituée exclusivement par des vétérans, mais a dû bénéficier, comme à Lambèse, de vétérans auxquels on attribuait de la terre. La chose est toujours en discussion. Parmi ces deux vétérans connus, Pudentianus, le flamme perpétuel dont il a été question plus haut.

➤ *Les prêtres de Mercure et de Saturne :*

A Thubursicu Numidarum (5), un prêtre de Saturne, qui dit peu de choses de sa carrière sur la dédicace, a embelli le nouveau temple de Saturne par une entrée « triomphale », des escaliers et un portique.

A Vazi Sarra (17), le prêtre de Mercure a associé Caracalla au culte de son dieu. La dédicace est tout aussi peu loquace.

2.2.2. Les dédicants : les cités et leur statut, la promotion

L'omniprésence de la vie municipale est ce qui caractérise les cités, et celles d'Afrique tout particulièrement. Aussi leur changement de statut juridique se manifeste-t-il souvent par la dédicace d'un arc. Parfois aussi les municipalités honorent simplement une victoire des empereurs, dont l'éclat particulier rejait sur l'ensemble de l'empire. Mais la première remarque qui s'impose au vu des dédicaces du *Corpus*, c'est qu'une cité ne doit **pas nécessairement être importante** ou jouir d'un statut éminent pour élever un arc⁹. Le monument sera plus modeste, par exemple à Uzappa (14), mais il aura la même valeur symbolique que le superbe quadrifrons de Théveste (18). Examinons dans quelles circonstances les villes qui apparaissent dans le *Corpus* ont construit leurs arcs. Puis nous verrons que leur histoire particulière entre dans un processus qui se développe en deux temps, une adaptation aux modèles romains fondamentaux, puis une promotion municipale, ce qui est le signe même de leur romanisation.

2.2.2.1. Les circonstances à l'origine de la construction d'un arc

➤ *Les villes qui honorent une promotion :*

⁸ Voir Le Bohec, « Timgad, la Numidie et l'Armée Romaine », *Bull. Arch.* 15-16, 1984, p. 111.

⁹ Les cités construisent ou participent à la construction de douze arcs du *Corpus* ; la question reste entière pour Mactar et Rusicade.

Vaga :

La ville a été dotée d'un certain nombre de citoyens par une *deductio*, phénomène exceptionnel à l'époque des Sévères, qui s'explique peut-être par une perte brutale de population, liée à une épidémie ? Les déductions de colonies, en ce début du III^e siècle, n'avaient plus cours. Romanelli¹⁰ insiste sur le fait que depuis l'époque de Trajan, il n'y avait plus eu de *deductio*. Du reste, on peut se demander d'où venaient ces nouveaux colons. Romanelli pensait qu'il s'agissait de vétérans, ce qui est l'explication la plus vraisemblable, pour laquelle nous penchons, car il y avait suffisamment de vétérans à pourvoir, lorsqu'ils étaient libérés sur place à Lambèse¹¹, d'autant qu'à cette génération, ils étaient certainement déjà originaires d'Afrique. Le choix de la ville elle-même qui faisait l'objet de la promotion n'est pas anodin. Nous avons vu en partie I que c'était une ville à la fois ancienne, et riche. Or, la politique menée par les Sévères avait pour double objectif de favoriser l'armée (et les colons), et de valoriser l'agriculture dans la fertile région du bassin moyen du Bagradas, la région qu'Auguste avait déjà pourvue en priorité de colonies ou de *pagi*. Quel meilleur tremplin pour cette politique que la promotion municipale, qui était très stimulante ? Car le cas de Vaga n'est pas isolé dans l'est de la Numidie et les confins de la Proconsulaire. Au contraire, de nombreux centres furent promus à la même époque dans la pertica de Carthage¹², au moins au rang de municipes : Thugga, Thubursicu Bure, Sululos, Aulodes, Avedda, l'H^f Debbek. Pendant la période où il a régné seul, Caracalla a encore fondé les communes romaines de Muzuc¹³ et de Furnos Minus¹⁴.

Thugga:

Deux communautés ont longtemps cohabité à Thugga ; elles préservait une certaine différence, tout en menant parfois des actions communes. En 205, les deux communautés du *pagus* et de la *civitas* ont été réunies en un municipes, et aussitôt, la nouvelle municipalité a élevé l'arc (9) qui sanctionnait cette promotion pour honorer les deux *conditores municipii*. Les institutions de Thugga sont très bien connues¹⁵, et permettent de faire le point sur le passage d'un (long) statut « double », où *pagus* et *civitas* vivent parallèlement, s'unissant sporadiquement pour dédier un monument, avant d'être réunis dans une entité nouvelle, un véritable municipes, en 205. La construction de l'arc des Sévères avait sanctionné l'aboutissement du processus d'unification **l'année même de la promotion** ; c'est que l'avantage pour tous n'était pas mince : le statut de *municipium liberum* étendait à l'ensemble des citoyens l'*immunitas* dont avait joui jusqu'alors le *pagus* ; du reste, la lenteur du processus, alors que la ville était profondément romanisée, et que les premières démarches en ce sens étaient déjà engagées depuis le temps de Marc Aurèle, était certainement le fait des *pagani*, qui redoutaient de perdre ce précieux avantage. Dans cette lente évolution vers la fusion des deux communautés, une famille comme celle des *Gabinii* a joué un rôle

¹⁰ *Storia delle Provincie...*, p. 419-420.

¹¹ N'oublions pas que Lambèse n'accéda au rang de **colonie** qu'à la même époque que Vaga, à la fin du règne de Septime Sévère, cf De Ruggiero, *Diz. Epig., Lambaesis*.

¹² Le système de démantèlement de la pertica de Carthage mis en place alors par les Sévères permettra à son tour de procéder au démantèlement de la confédération cirtéenne une cinquantaine d'années plus tard.

¹³ Voir *CIL* 12060.

¹⁴ Voir *CIL* 25808.

¹⁵ Voir en dernier sur la question Aounallah, « Notes sur la société et les institutions de Thugga des origines jusqu'à la formation du municipes », *Itinéraire de Saintes à Dougga, Mélanges offerts à L. Maurin*, Ausonius, Bordeaux, 2003, pp. 247-257.

important, par le biais du patronat conjugué des deux communautés, surtout à l'époque d'Hadrien ; une autre famille, les *Marci*, joue un rôle identique à l'époque de Marc Aurèle, préparant la fusion en obtenant des privilèges identiques pour les deux groupes d'habitants. Ces deux familles sont d'origine pérégrine, mais ses membres sont également citoyens de Carthage ; aussi, la double appartenance de ces élites a-t-elle fait beaucoup pour le rapprochement des deux communautés, romaine et pérégrine. La longue action des *Gabinii* au II^e siècle trouve sa conclusion la plus parlante dans le temple et l'arc des Victoires de Caracalla un siècle plus tard : *Gabinia Hermiona* a donné le terrain sur lequel s'élève le temple, construit sur une partie de sa maison, et la ville a concédé l'espace public, la voie, pour y bâtir l'arc accolé au temple, symbole de la ferveur civique de tous les habitants du municipes. Le processus analysé pour Thugga vaut évidemment pour Thubursicu Bure(1), qui a été promue à la même époque, lorsque Septime Sévère a libéré ces cités de la tutelle de Carthage, modifiant une institution datant d'Auguste, et qui était devenue archaïque ; la cité a construit l'arc de 196-197 pour commémorer l'événement.

➤ ***Les villes reconnaissantes :***

Volubilis a élevé son arc (22) sur les fonds publics, en reconnaissance d'une insigne *indulgentia* de Caracalla, que nous avons développée dans le chapitre 1.

➤ ***Les villes qui manifestent leur loyalisme sans raison particulière :***

Une victoire :

Sufetula a visiblement voulu commémorer une victoire, et le vocabulaire y insiste. On peut avancer que l'arc de Sufetula (11) est certainement construit à l'occasion de la Victoire Parthique.

La visite des Empereurs :

Depuis la visite d'Hadrien, l'Afrique n'avait pas reçu l'Empereur ; aussi, l'arrivée de la famille impériale, arrivant d'Égypte, a constitué un temps fort pour la ville natale de Septime Sévère, **Lepcis Magna**. L'Empereur venait montrer le jeune couple appelé à lui succéder, vérifier l'avancement des travaux colossaux qu'il avait lancés dans sa ville ; et certainement également montrer la force des armes romaines aux tribus Gétules, en effervescence alors, ce qui perturbait le commerce, au moins dans l'approvisionnement. Une expédition de quelque deux ou trois mois calma les choses : la cité entreprit alors les travaux colossaux de l'arc quadrifrons (8).

A **Lambèse**, la présence de l'Empereur était indispensable, alors que la ville était devenue le siège du gouverneur de la province de Numidie récemment créée. La fièvre édilitaire que l'on y constate, directement lisible dans les nombreuses inscriptions, est à la mesure des enjeux, pour cette ville en plein essor. La fin des travaux de la via Septimiana et la construction d'un arc à trois baies traduit la loyauté de cette ville qui ne vit que par l'armée.

Thamugadi (7 et 16) est dans le même cas que Lambèse, bien que ce soit une ville plus riche, plus ancienne, avec une population d'origines diverses. C'est tout un programme d'urbanisme qui a trouvé sa consécration dans l'arc de 203, alors que le sanctuaire des eaux profitait également de la manne édilitaire.

Par loyalisme, souci de montrer une bonne santé financière, ou donner un signal d'autonomie municipale :

Nous pourrions ranger dans cette catégorie aussi bien une colonie prospère, ayant derrière elle déjà une vieille histoire, comme **Cuicul (21)**, ou plus ancienne encore, **Assuras (20)** ; qu'une ville plus modeste comme **Uzappa (14)**, une colonie de vétérans comme **Diana Veteranorum (23)** ; à **Séressi(24)**, la municipalité intervient auprès de particuliers : pour donner plus d'éclat à l'arc élevé par les héritiers et exécuteurs du

testament d'un brillant citoyen, elle ajoute un quadriges à la construction. Il ne faudra pas négliger ce soin apporté à paraître à la fois loyal à l'empereur, et capable d'assumer des dépenses de prestige.

2.2.2.2. *Respublica*

Quel que soit leur statut, beaucoup de ces cités ont en commun **le recours dans leur onomastique au terme de *respublica***. Parmi les cités qui ont offert des arcs, **cinq** ont choisi de s'appeler *respublica* sur la dédicace ; ce sont : Thamugadi, Cuicul, Diana Veteranorum, Volubilis, Thugga. On peut s'interroger sur le sens particulier qu'il faudrait accorder à ce terme, dont l'emploi est nettement plus fréquent en Afrique (plusieurs centaines), et dans une moindre mesure en Espagne, que dans le reste du monde romain¹⁶.

On constate d'emblée que le terme **ne peut désigner à lui seul un type particulier de statut municipal**, notamment en raison du fait que le mot accompagne souvent l'indication du statut.

Parfois, il est vrai, le mot est employé seul, comme substitut du nom de la cité ; c'est souvent le cas sur une dédicace individuelle, lors de l'exposé d'une carrière. Mais le plus souvent, le mot se complète du nom des habitants ou de l'indication du statut de la communauté. Le mot peut parfaitement désigner des communautés aussi diverses qu'une colonie ; une confédération de colonies ; un municipes ; une *civitas* ; un *pagus* ; un *vicus* ou une *gens* (*respublica Cuiculitanorum* ; *respublica Cirtensium* ; *respublica [g]en(tis) Suburbur(um)*¹⁷).

En effet, Cirta est une Confédération de cités, dirigée par un triumvirat choisi par les décurions des quatre colonies, avec des finances communes aux quatre (c'est pourquoi aucune des trois colonies « contribuées », comme elles n'ont ni trésor ni administration propre, ne peut s'intituler *res publica*) ; Diana est un municipes ; Vazi Sarra est une *civitas* ; Cuicul est une colonie, mais son titre de colonie n'apparaît pas nécessairement sur les inscriptions.

Il résulte de ces remarques que la communauté (quelle que soit sa taille) peut prétendre s'appeler une *respublica* **dès qu'elle possède des biens propres**, c'est-à-dire un trésor public, qui lui permet, sur l'ordre des décurions, de construire, de faire des dédicaces, de recevoir de l'argent. Dans un sens, on peut dire que c'est une manière élégante pour les communautés de prétendre à un statut romain ou romanisé, sans sortir des règles fixées, et sans qu'elles soient contraintes d'évoquer leur statut réel.

2.2.2.3. *Le statut municipal des cités*

➤ *L'adaptation au modèle romain*

Le système de base, pour toutes ces cités, c'est l'adoption du mode de fonctionnement des cités, toujours sur le modèle de Rome, et en référence à des modèles plus proches qui sont les colonies ou municipes voisins. Le cursus normal, à savoir, édilité, questure, duumvirat, est rarement respecté en Afrique romaine, où l'on voit surtout se succéder questure, édilité, duumvirat. On a pu expliquer cette entorse à la règle générale par le fait que la questure est une charge très délicate (trop ?) pour un jeune homme rentrant dans la carrière.

¹⁶ Voir Gascou J., « L'emploi du terme *respublica* dans l'épigraphie latine d'Afrique », *MEFRA* 1979, 1, pp. 383-398.

¹⁷ Voir *CIL VIII*, 12335.

Les cités dirigées par des duumvires

Une grande partie des villes est dans cette situation.

Stéphane Gsell avait aussi établi la liste des magistratures des municipes, dans son ouvrage consacré à Madaure¹⁸ ; c'étaient des édiles ; des duumvirs ; des quinquennales ; des questeurs. A ce propos, il insistait sur le fait que la questure n'est pas une magistrature, *honos*, mais une charge ou obligation municipale, un *personale munus*.

Enfin les Curies ont à leur tête un *magister*, un *quaestor*, un *flamen*. Ce qui laisse supposer que les *flamines annuum* que l'on rencontre sur certaines inscriptions sont certainement des flamines de curies désignés pour un an, et non des flamines du culte impérial.

Les villes à sufètes

Dans quelques cités de Numidie, à Mactar par exemple, on assiste à la survivance des modèles puniques, *sufètes et undecimprimi*. Comme l'indique le nom commode qu'on leur donne, ces cités d'origine punique ont conservé longtemps l'autorité des sufètes. Il s'agit essentiellement des villes situées dans la *pertica* de Carthage, ou de villes puniques tôt annexées par les Numides après les guerres puniques, qui se regroupent autour de **Mactar**. A Lepcis, le grand-père de Septime Sévère est passé du statut de sufète à celui de duumvir lorsque Trajan avait fondé la colonie. La charge était donc restée vivante.

Dans les cités sufétales, on rencontre en outre la mention de *mag(istratus)*, qui renvoie aux deux sufètes chargés de gérer les affaires dans les cités de droit carthaginois. On constate dans ces villes que l'évergétisme est essentiellement une affaire publique, qui relève par conséquent de la compétence de la cité, et on voit souvent apparaître sur les dédicaces les sufètes en tant que magistrats éponymes¹⁹.

Le cas particulier de Cirta

La capitale de la Confédération cirtéenne reste dirigée par des *triumvires* pendant toute la durée de son existence légale, ce qui est un cas unique, et ce qui n'a pas empêché une romanisation précoce et profonde. Elle reste un centre important, un peu en dehors des routes, un peu éclipsée par Lambèse, vivant sur le souvenir de son passé numide prestigieux, ville de fonctionnaires ; est-ce la raison pour laquelle Natalis y construit l'arc dont il nous manque la dédicace ? Peut-être a-t-il souhaité commémorer la victoire parthique ? Des travaux très importants ont été entrepris dans la ville en 198, et l'arc a pu s'intégrer dans un tel programme.

On peut dire en résumé que les cités sont gérées essentiellement par des *duumvirs*, qui deviennent en fin de carrière des *Quinquennales*, remplissant ainsi la dignité suprême de leur cité, chargés du recensement.

➤ *La promotion municipale*

Il semble donc qu'une des premières démarches dans la romanisation des cités est le recours au titre de *respublica*, nous l'avons dit, dans la mesure où il signifie à la fois une certaine autonomie, et l'appartenance à un système politique très hiérarchisé.

La romanisation des statuts s'accompagne d'une revendication très romaine et tatillonne des droits acquis. Elle passe par le nom qui intègre la qualité de *libera*, et par le culte du Génie de la cité.

Dans sa titulature, la ville peut se revendiquer comme *libera*, ce qui n'est absolument pas une référence au culte de Liber Pater, qui serait privilégié dans la cité, comme c'était le cas par exemple à Lepcis Magna, mais un rappel de son statut particulier de

¹⁸ Voir Gsell S., *Mdaourouch, Announa*, p. 23 de *Mdaourouch*.

¹⁹ Voir l'article d'Aounallah S., « une nouvelle inscription de Vina », *L'Africa Romana*, 9, 1991, p. 309.

commune « libre », c'est-à-dire habilitée à se gérer. Ici encore, point n'est besoin d'être un centre très important pour revendiquer le titre et les avantages divers qu'il recouvre, selon les cas. Nous en avons un bon exemple avec Aggar (27), qui porte le nom d'*Oppidum liberum*. Il en va de même à Thugga. La ville de Saldæ se revendique « *immunis* » sur les inscriptions.

La **romanisation du statut juridique** passe immédiatement dans la titulature de la cité sous une double forme :

Dans son titre, qui traduit aussitôt la promotion.

1° le terme de *municipium* vient remplacer celui de *civitas*, et il est remplacé à son tour par le titre glorieux de colonie ; ces titres figurent régulièrement sur les inscriptions.

La fusion d'un pagus et d'une *civitas* en une entité juridique nouvelle se traduit immédiatement dans la titulature valorisante de *municipe* : c'est le cas à Thugga, ou à Thubursicu Bure...

Dans le nom qu'elle se donne alors pour honorer l'empereur qui l'a promue :

Thubursicu Bure devient ainsi: *municipium Ulpium Traianum Augustum Thubursicu Numidarum* (tribu Papiria+ Quirina, celle de Madaure voisine). Thugga est la *res publica municipii Septimi Aureli Liberi Thugga.*, Vaga, *colonia septimia Vaga*.

Corollaire : Le culte de la différence, ou **le culte du Génie de la cité**

Partant de l'idée que chaque homme, chaque lieu, chaque communauté a son génie, les anciens ont mis en place un culte dédié au génie de leur ville ; ce culte du Génie de la cité est avant tout une revendication d'appartenance à une communauté, souvent en référence aux conditions de sa fondation. Le génie fait partie de ces abstractions divinisées qui permettent ainsi d'exalter la transcendance de valeurs qui sont reconnues de tous, et dans le cas particulier d'une cité, si petite soit-elle, le génie est lié à la fondation de cette cité, et à son histoire, il en représente le passé comme l'avenir. Dans certaines villes, il est sans doute davantage honoré que dans d'autres. L'arc d'Assuras, élevé certainement à l'époque de Marc Aurèle, au Génie de la Colonie, est un magnifique exemple de l'aura qui entoure les arcs : il s'agit pratiquement d'un « temple ».

A Thamugadi, nous avons vu se construire le temple du Génie de la Colonie, et retrouvé au moins cinq inscriptions qui lui sont dédiées, dont une dédicace sur le linteau de l'entrée du pronaos, une autre certainement²⁰ gravée sur le portique, et plusieurs bases, dont une qui le concernait, mais était placée à l'intérieur du temple de la *Dea Patria*, à l'Aqua Septimiana. C'est donc, à la fin du II^e siècle, un culte très vivant à Timgad, qu'il ne faut pas confondre avec le culte des divinités poliades, encore que cette confusion existe, même dans des colonies comme Cuicul ou Sitifis, ou Lepcis à l'époque où elle était un *municipe*. Mais dans l'ensemble, les citoyens séparaient nettement ces divinités dans leur panthéon : en somme, en honorant le **génie de la ville**, c'est à elle-même, à son passé et ses espoirs, à sa fierté, que la communauté rendait hommage.

2.2.2.4. Conclusion

En résumé, l'**évergétisme privé** qui choisit de s'exprimer dans un arc relève des devoirs liés aux charges municipales ou sacerdotales, et parfois du souci bien compris de la promotion sociale de la famille et de son intégration. L'**évergétisme public**, pour sa part, sanctionne un changement de statut juridique ou une faveur impériale, mais peut

²⁰ Voir Tournenc, « Dédicace du temple du Génie de la Colonie à Timgad », *Antiquités Africaines*.

aussi commémorer des Victoires, retrouvant ainsi la vocation première de l'arc, ou bien, sans raison particulière, marquer un geste de loyalisme à l'égard de l'empereur.

2.3. Romanisation

Le Père Mesnage²¹, il y a déjà un siècle, était très réticent sur le contenu du mot, et sur la romanisation réelle du pays, mettant en garde contre une vision trop simpliste de « l'intégration » à la romaine. Plus sensible dans les villes, chez les gens riches et avides de promotion, que dans le peuple, cette romanisation semble en effet n'avoir touché que les classes dominantes. Un hiatus est sensible dans l'onomastique, la langue que parlent les gens, les cultes, les cérémonies et modes de sépulture. Ce qui ne signifie pas que le peuple ait été insensible aux bienfaits de la *Pax romana*, qui s'accompagnait d'un enrichissement certain de l'ensemble de la population, accompagné d'une poussée démographique, d'un essor et d'une diversification des cultures en même temps que du développement du commerce et de la petite industrie.

En effet, nous n'éviterons pas de poser la question des limites de la romanisation, qu'elle concerne la langue, les institutions et leur solidité, et la durée de l'empreinte romaine. Nous pouvons envisager la romanisation de l'Afrique à partir de trois points de vue, qui se complètent évidemment : celle des individus, celle des cités, celle des cultes. **Celle des individus**, que nous avons vue à l'oeuvre sur les dédicaces, trouve sa première expression dans la romanisation du nom, et l'adoption des *tria nomina*. A l'époque qui nous intéresse, c'est chose faite, souvent depuis plusieurs générations, et l'étape suivante est atteinte lorsque le citoyen remplit les diverses fonctions municipales, le couronnement de sa carrière étant représenté par le flaminat perpétuel. Nous avons rencontré de nombreux exemples de ces citoyens d'origine africaine parmi ceux qui ont financé les arcs de Caracalla, dans le chapitre consacré à l'évergétisme.

2.3.1. La romanisation des statuts municipaux

Si elle s'est faite par étapes, comme toujours, elle s'est accélérée sous Septime Sévère et Caracalla, pour beaucoup d'entre elles. Parallèlement, les colonies créées sous Auguste (Assuras, Théveste et bientôt après Ammaedara, comme d'anciens camps de la légion) ou sous Trajan et Nerva (Timgad, Cuicul) ont diffusé directement leur modèle.

Une place à part doit être faite à **Cirta**, et aux villes qui constituaient la Confédération cirtéenne, de même qu'à ses *castella*, qui ont eux aussi vécu une romanisation précoce. Le système de la confédération cirtéenne est fondé sur une administration unique des quatre communautés, les communautés « attribuées » ne possédant pas de magistratures propres.

Le problème des quatre colonies de la confédération cirtéenne, les *III coloniae* :

La formule qui les désigne ainsi ne date que de l'époque de Trajan. Auparavant, Rusicade et Chullu sont placés au rang des *oppida* par Pline, qui ne mentionne pas Milev. J. Gascou a suggéré que ces trois cités sont devenues des « colonies », colonies honoraires d'ailleurs, car elles restaient régies par les *praefecti iure dicundo* de la *confédération*, lorsque le territoire de Cirta a été amputé de terres suffisantes pour fonder la colonie de Cuicul²². Elles reçoivent alors le titre, mais non le droit de colonies,

²¹ Voir sa *Romanisation de l'Afrique*, Paris, 1913.

²² Pour la date de création de cette colonie, on hésite toujours entre Nerva et Trajan ; mais la brièveté du règne du premier, et l'implication connue de Trajan dans des créations de colonies de « protection » des routes allant, par Sétif, également fondée à cette époque, vers Caesarea, tout porte à croire qu'il faut plutôt voir dans la création de Cuicul une intervention de Trajan.

ce que l'on constate dans leur titulature : elles ne portent pas le nom de Trajan, mais conservent leurs *cognomi* ses compagnons : Sarnia pour Milev, Veneria pour Rusicade, Minervia pour Chullu.

Elles constituent, pour plusieurs raisons, un ensemble particulièrement riche de villes, d'origine très ancienne, où ont fleuri les arcs honorifiques. C'est une zone de très vieille colonisation, et une grande région productrice de blé; son port, **Rusicade**, est assez proche et assez bien équipé pour permettre des échanges fructueux, notamment avec Pouzzoles, où il achemine régulièrement le blé annonaire, et sans doute l'huile de la région.

La déduction de la colonie de **Cuicul** sur un territoire autrefois cirtéen explique certainement les liens très étroits que l'on constate entre ces cités, qui ne s'étaient pas relâchés à l'époque sévérienne, où nous voyons de nombreux citoyens de l'une ou l'autre de ces villes exercer des fonctions municipales chez ses voisins proches. C'est la raison pour laquelle certains ont pensé que Cuicul était une colonie de Cirta.

Les *castella* de Cirta :

Les cités qui vivaient dans l'orbite de Cirta, chefs-lieux de cantons prospères, ou nœuds routiers, ou défenses avancées de Cirta, ont mené une vie suffisamment indépendante pour s'épanouir tout en imitant leur capitale. Souvent aussi anciennes que Cirta, et aussi bien défendues, nous pensons à Tiddis (**12**), et à Tigisis (**3**), ces villes ont pu construire les arcs qu'elles jugeaient de leur compétence.

Pour les autres communautés, le processus de romanisation a été identique, bien que plus ou moins rapides:

1 Passage, pour plusieurs d'entre elles, des structures municipales héritées de Carthage, en particulier du sufétat, à un système romain.

2 Association de la *civitas* indigène au *pagus* romain, et fusion des deux communautés dans un second temps : l'exemple de Thugga est le mieux documenté, et le plus intéressant, mais beaucoup d'autres cités de la *pertica* de Carthage ont fonctionné et évolué de la même manière.

3 Accession à un statut municipal plus gratifiant pour couronner cette longue évolution, comme à Thugga ; ou par la volonté du prince, dans une évidente intention d'assimilation bien comprise, à la manière de ce qui s'était passé pour les villes d'Italie. C'est le cas particulièrement des cités du nord de la Proconsulaire.

La romanisation est aussi le fait d'une décision du pouvoir, lorsqu'il crée de toutes pièces une colonie dans une région peu ou pas habitée, ainsi à Cuicul et à Thamugadi, ce qui ne signifie pas que la décision ait été mal venue.

- **Les colonies :**

Cuicul en effet n'a pas de support urbain ancien: créée à partir d'un petit village, et encore n'est-ce que présomption, perdue dans ses montagnes, elle était facilement défendue ; mais contre qui ? Ces montagnes qui la cernaient étaient pratiquement désertes. Par contre, dans un objectif d'expansion territoriale, elle constituait un bon jalon. On peut dire la même chose de Thamugadi, fondée au pied de l'Aurès, dans une région tout aussi peu habitée que celle de Cuicul. Du reste, aujourd'hui, pour expliquer la fondation de Timgad, on ne parle plus du danger qu'aurait représenté une population importante des Aurès, dont on n'a nulle trace. Par contre, le refoulement des tribus nomades était un objectif certainement envisagé par le pouvoir. Les colonies ont donc servi de jalons à une avance stratégique, appuyées par des vétérans qui ont constitué la première vague de peuplement, sur les sites que quittait la Légion, ou dans leur voisinage.

. La plus exemplaire demeure Thamugadi, mais Cuicul et Diana Veteranorum procèdent de la même démarche, comme Mons, et d'autres villes de la région de Sétif, qui n'ont pas laissé d'arc dédié à Caracalla.

Dans les villes de colonisation et d'urbanisation plus récente que les anciennes villes numides, la romanisation prend des aspects un peu différents. Nous avons déjà parlé de **Timgad**. **Cuicul** ne fait pas directement partie de ce territoire au sens le plus strict, mais elle est en relations commerciales et politiques très étroites avec Cirta, et partage souvent ses magistrats avec la capitale de la confédération cirtéenne : il n'est pas étonnant dès lors d'y retrouver le même type de monuments avec au même moment les mêmes dédicataires, et surtout, souvent, les mêmes familles qui fournissent des évergètes dans les deux villes. Toutes ces relations de proximité et d'échanges nous ont poussée à regrouper dans notre étude les arcs que ces cités voisines et unies économiquement ont élevés.

Ces villes créées souvent ex nihilo, ou en tout cas dans de petites bourgades, ont une population initiale faite de colons, donc de citoyens romains. Mais qui sont-ils ? Pour beaucoup, ce sont des **vétérans**, démobilisés, et à qui on a donné une terre. Or on sait que depuis le milieu du deuxième siècle au moins, les soldats de la *Legio III Augusta* sont recrutés sur place. Nous avons, avec ces vétérans, un très bon exemple de ce que pouvait être une « romanisation en profondeur » des modes de vie et surtout des mentalités. Mais il faut bien admettre que ces vétérans et leur famille, même si on examine le phénomène sur plusieurs générations, sont peu nombreux face à l'ensemble des Africains, qui n'ont pas adhéré à la romanité avec la même ardeur qu'eux. On doit à ces descendants de vétérans quelques arcs du *Corpus*.

Parmi les centres qui ont élevé un arc, on compte les colonies qui ont accédé au statut colonial pour avoir hébergé un temps **la légion**. Avec l'avancée des conquêtes, la maîtrise et la progression des routes entretenues ou créées par la troupe, elles ont vu s'installer près du camp légionnaire des colonies de vétérans florissantes. Toutes ces cités rendaient aux empereurs des hommages de fidélité qui s'expriment le plus volontiers dans des **arcs honorifiques**. Ainsi **Ammaedara** (Haidra), le premier siège de la légion, possède trois arcs, dont un dédié à Septime Sévère en 195. **Théveste** fut la deuxième étape dans cette progression; et elle possédait déjà une parure monumentale remarquable lorsque le quadrifrons de Caracalla y fut dédié. Ajoutons encore qu'elle était au centre d'une riche région oléicole, où les traces de pressoirs et d'huileries sont encore extrêmement nombreuses²³. Théveste (**18**) était également le centre administratif d'un *saltus* impérial, ce qui constituait une, raison supplémentaire de manifester son loyalisme par une construction appropriée. La ville de **Lambèse**, installée à quelques kilomètres du camp légionnaire, resta le siège du commandement jusqu'à la dissolution de la IIIème Légion Auguste, en 238. La ville était dans son plein épanouissement à l'époque de Septime Sévère : c'est alors que la Légion restaura le sanctuaire d'Esculape, construisit la route conduisant à Lambèse, et éleva sur cette même voie l'arc dit de Septime Sévère (**6**). Il est à remarquer à ce sujet que **c'est la troupe qui construit à Lambèse**, ce qui s'était déjà vérifié à l'époque de Commode, lorsque l'empereur avait fait élever l'arc à trois baies qui lui est dédié. Quelques années plus tard, la colonie de vétérans toute proche de **Diana Veteranorum (23)** honorait Caracalla à son tour par un arc à trois baies.

On peut supposer que la fondation de la colonie de Théveste, qui ne fut certes pas créée ab nihilo comme Cuicul et Thamugadi, mais à partir d'un centre de moyenne importance, avait été envisagée dans le même objectif. Encore faut-il nuancer, car ce

²³ Voir la carte établie par Camps Fabrer, *L'olivier et l'huile dans l'Afrique romaine*.

jalón routier jouait certainement pour les tribus musulames un rôle capital de lieu de rencontre et d'échange. Que la romanisation organisée par Trajan ait été « sélective et autoritaire », comme l'écrit J. Gasco, ne fait aucun doute. Qu'elle ait appelé des populations dans des zones ingrates ou isolées, et que la richesse ainsi générée ait accompagné un accroissement de la population locale ne fait pas davantage de doute. Mais cependant, la romanisation, ne dépasse guère les limites du territoire de la ville, ce **qui pose évidemment le délicat problème de l'extension de la romanité dans les campagnes, et face aux tribus.**

2.3.2. Romanisation de la religion

La romanisation a été également très sensible au niveau des cultes dans les villes entrant dans notre *Corpus*. Sans aborder en profondeur la question si riche des temples, de leur typologie ou de leur destination, nous devons faire quelques remarques à leur sujet, toujours en liaison avec ceux qui entrent dans le *Corpus* par « proximité ». Nous avons dit que tous étaient étroitement associés au culte des Empereurs, et nous avons pu constater qu'ils arrivaient, à la fin du III^e siècle à l'aboutissement d'un processus « d'acculturation », et d'enrichissement mutuel, et qu'on s'orientait vers un syncrétisme très sensible.

D'une part, dans un grand nombre de sanctuaires, les Africains n'hésitaient pas à **associer l'Empereur au dieu** qu'ils honoraient, par exemple en construisant une entrée triomphale réservée à l'Empereur et permettant d'accéder au sanctuaire de leur dieu. Cela a été le cas pour le sanctuaire de Saturne à Thubursicu Numidarum (5) ; pour le sanctuaire de Mercurius Sobrius à Vazi Sarra (17) ; pour le sanctuaire de Mercure à Aggar (27).

D'autre part, ils mettaient sur le même plan l'Empereur et les dieux en acceptant implicitement sa nature divine, soit en priant les *Dii Augusti* (et on sait que le terme employé seul désigne les dieux particulièrement chargés de veiller sur la famille impériale), soit en s'adressant **directement à son numen**, comme à Vaga (10) ou ; soit en s'adressant directement à ses Victoires, ou en dédiant des statues qui représentaient ses **Vertus** essentielles, comme à Cirta (15). Dans le culte civique et officiel donc, on assiste à une adhésion totale de la population.

Si une cohabitation entre les religions autochtone et romaine a pu être constatée dans certains cas, on a assisté le plus souvent à une évolution historique conduisant à l'effacement progressif de la première, qui s'est enrichie par contact avec les dieux romains. Ici encore, l'exemple de **Thugga**, si bien étudié par S. Saint-Amans, appuiera notre propos. Le centre politique de la ville a abrité essentiellement les cultes de Rome, les temples de la Fortune, le temple de Mercure, puis a vu la construction du Capitole surplombant le forum, alors que les cultes traditionnels s'épanouissaient sur les pentes extérieures de la ville. Partage géographique de l'espace qui correspondait du reste à une vision différente du sanctuaire, et à des pratiques religieuses qui imposaient des espaces ouverts et de vastes téménos aux cultes lybico-puniques.

Dans la typologie des temples, pour faire bref, on peut dire que la synthèse se fait à plusieurs niveaux. Le temple à trois *cellae*, comme le **temple des Victoires de Caracalla**, et avant lui le capitole de Thugga, dont on pourrait croire qu'il imite le temple capitolin romain, avec les *cellae* réservées à la triade, remonte en fait à une très ancienne tradition punique. Il cohabite avec une autre forme de sanctuaire à trois temples, dont le capitole de Sbeitla, et l'Aqua Septimiana sont des exemples. De la même façon, au culte extrêmement présent de l'empereur vient se joindre un renouveau

des cultes autochtones, qui explique le nombre important de **temples de Saturne** qui voient le jour à cette époque.

2.3.3. Conclusion

La répartition géographique des arcs décrits plus haut répond à deux exigences:

Urbanisation ancienne et richesse matérielle sont les conditions de la romanisation, dont la manifestation la plus « spectaculaire » demeure, à l'époque des deux Empereurs, la construction d'arcs honorifiques. Les régions où ces deux conditions sont réunies sont aussi celles où les arcs sont nombreux. **Et comme l'origine des fortunes demeure la production agricole, les cartes regroupant les terres à blé et les huileries se superposent à celles qui ont construit des arcs.**

Car répétons-le encore, les arcs sont les monuments les plus typiquement urbains de la romanité. Les temples au contraire s'accommodent de toutes les conditions, ils peuvent être limités à de simples grottes sacrées, comme on en connaît tant autour de Tiddis ou à Mactar, ou emprunter les modes de construction les plus élaborés, la plupart adoptant, parfois adaptant des modèles romains ; d'autres, très rares, s'inspirent de modèles grecs, dans un contexte plus cultivé, comme le temple d'Esculape à Lambèse, de style dorique, cas unique qui est un clin d'oeil à Asklépios; ou le temple des Victoires de Caracalla, de style toscan clin d'oeil au goût « vieux Romain ».

2.4. Les intermédiaires obligés

2.4.1. Le proconsul :

A Tigisis (3) et à Vaga (10), dans le contexte très exceptionnel de la déduction de la colonie, on fait appel au proconsul ; la déduction a certainement été suivie rapidement par la construction de l'arc, et le représentant de l'empereur a joué pleinement son rôle officiel.

2.4.2. Le Légat de la Légion III Augusta :

Pour la Numidie, le Gouverneur intervient fréquemment sous son titre de Légat Propréteur, à Lambèse et à Timgad en particulier²⁴. Curieusement, dans les deux villes, s'il intervient lors de la dédicace de temples, il n'apparaît pas pour les arcs.

2.4.3. Le procurateur :

A Volubilis, il intervient dans « l'échange » de générosités entre la ville et l'empereur, qui a abouti à l'édit de Banasa, pris très certainement à l'intention de toute la province. Il intervient également lors de la dédicace de l'arc de Volubilis (22).

²⁴ Voir l'article de M. Christol, « Les Gouverneurs de Numidie sous les Sévères », *L' Africa Romana*, IV^e Congrès, Sassari, 1987, pp. 493-507.

2.5. Conclusion

En guise de conclusion à l'analyse des inscriptions, faisons la synthèse des emplois du mot *arcus* à l'époque des deux premiers Sévères. Certaines cités n'ont pas mentionné l'arc en tant que monument sur leurs dédicaces ; mais les autres en ont donné un échantillonnage instructif. On y devine, sous les mots sobrement employés, certaines connotations idéologiques qui pouvaient accompagner la construction. Le cas le plus sensible reste, par son mystère, celui de l'*Arcus Pantheus*. Résumons l'emploi du mot, et son contexte lorsqu'on le devine :

- **Arcus** seul : Tigisis ; Séressi ; Volubilis.
- **Arcus triumphalis** : Cirta ; Cuicul.
- **Arcus cum statua** : Madaure (3 occurrences) ; cum statuis : Théveste.
- **Arcus pantheus** : Thamugadi.
- **Arcus cum valvis** : Tiddis.

Mais au-delà du sens, et de l'intention des évergètes, le mot recouvrait une réalité architecturale et urbanistique, que nous allons tenter de cerner en partie III.

TROISIÈME PARTIE

Les arcs de Caracalla,
typologie et urbanisme.

N.B. : Les arcs du corpus mentionnés dans le texte portent leur n° en gras et ().

1. Problématique.

Dans notre réflexion sur la typologie des arcs de Caracalla, nous sommes partie d'une constatation, celle que les arcs décrits dans le corpus constituent une forme d'aboutissement. C'est-à-dire qu'après cet « état de la question », **les formes ne se sont plus renouvelées**, pas plus que les types de décors utilisés, de multiples solutions essayées et exploitées auparavant trouvaient un aboutissement entre 198 et 217. On constate en effet, à l'appui de cette proposition de départ, une stagnation dans la construction d'arcs, -peu nombreux du reste-, construits après l'époque des Sévères. Si l'on considère par exemple l'arc de la Tétrarchie à Sufetula, on doit admettre qu'il n'apporte aucune nouvelle proposition architecturale, aucune solution inventive pour le décor, rien qui permettrait de dater l'arc de son époque effective si l'on faisait abstraction des renseignements donnés par l'épigraphie. En plus d'un siècle, rien n'a bougé.

La question se pose dans les mêmes termes à Rome. Prenons le cas significatif de **l'arc de Constantin**, le dernier grand monument honorifique de la Ville : il ne présente aucune solution novatrice par rapport aux arcs du siècle précédent (rappelons que l'arc de Gallien, qui date de 262, reprenait le schéma de l'arc de Septime Sévère et Caracalla au Forum Romain). En effet, le recours aux *tondi* reprend une option déjà caractéristique des tout débuts de l'art triomphal: on s'appliquait alors souvent à présenter les portraits des *virii triumphales* sous la forme des *imagines clipeatae* qui ornaient les premiers arcs triomphaux. Ceux qui figurent sur l'arc de Constantin proviennent de l'entrée monumentale de la Villa Hadriana. Mais déjà les généraux victorieux de Trajan figuraient sous une forme identique sur l'arc triomphal d'entrée du Forum de Trajan. La frise de l'arc de Constantin date précisément de l'époque de Trajan¹. Les grands panneaux figurés des piédroits ne sont pas plus inventifs dans leur forme, puisque le recours à un tel type de décor date pour la Narbonnaise de l'époque de Tibère, sur l'arc d'Arausio (Orange), et de l'époque de Trajan pour les arcs d'Italie. De plus, les panneaux de l'arc de Constantin ne sont que les réemplois de ceux qui avaient figuré sur un arc aujourd'hui disparu dédié à Marc Aurèle; des onze reliefs qui subsistent, les trois derniers ornent l'escalier monumental du Musée des Conservateurs. Quant au rôle urbanistique du monument, il constitue une reprise de tout ce qu'on connaissait depuis les origines de l'arc en matière d'aménagement des passages, d'intégration dans le tissu urbain de voies convergentes, enfin de régulation de la circulation à la périphérie des lieux de réunion et de concentration des foules.

Cet état d'aboutissement, à l'époque des Sévères, la diversité extrême des arcs dans le détail, les formules nouvelles d'une grande richesse qui sont mises en oeuvre, font que ces arcs méritent d'être ordonnés dans un classement. Mais selon quels critères procéder ? Quels éléments prendre en compte pour établir une typologie qui soit dynamique ? Faut-il s'attacher au nombre de baies que présente l'arc, à l'élévation, au décor architectural ou sculpté, à l'emplacement que le bâtisseur a retenu pour y faire figurer le champ épigraphique ? Faut-il plutôt s'en tenir au rôle urbanistique joué par le monument ? Y a-t-il un modèle de départ, ou plusieurs, qui auraient été choisis selon les préférences de chaque région, et qui servirait de point de référence à un classement ?

¹ Lire à ce propos le commentaire de R. Turcan dans *L'Art Romain*, Paris, 1995 et 2000.

Plusieurs axes ont déjà été exploités dans l'analyse des monuments. Sont-ils satisfaisants?

1.1. Une typologie formelle : étude des façades.

C'est autour de considérations portant sur les élévations et le nombre de baies qu'à la fin du XIX^e et au début du XX^e, les historiens archéologues, tels que **Graef**, et **Gsell** quelques années plus tard, avaient regroupé les arcs qu'ils présentaient, choisissant un « modèle » de chaque type, sans nécessairement accompagner la démarche de considérations d'ordre chronologique ou esthétique, ou géographique, pour voir en quoi tel ou tel arc s'en rapprochait. De plus, le choix initial qu'ils avaient fait de l'arc de référence pour chaque type étudié peut être discuté. Par exemple, une des références de Graef est l'**arc de Constantin**, réplique et amalgame de tout ce qui l'a précédé! On aboutit dans la logique de leur approche à un inventaire des arcs à une, deux, trois ou quatre baies, c'est la version Gsell², ou au catalogue des arcs construits sur le modèle de l'arc de Timgad, ou de l'arc de Constantin, c'est la version de Graef dans Baumeister³.

Cette classification s'épuise vite dans l'aspect formaliste du catalogue ainsi établi, qui rapproche des monuments qui n'ont parfois que superficiellement à voir les uns avec les autres. On voit donc là les limites d'une typologie qui serait fondée exclusivement sur une étude chronologique des éléments de décor architectural, ou sur la seule description des formes.

1.2. Une typologie formelle : approche historiciste :

Une autre approche, historiciste, de la typologie des arcs africains a consisté dans la vérification de l'adaptation ou non à un modèle qui serait celui qu'**Apollodore** a adopté pour l'**arc d'entrée du Forum de Trajan**. Ce monument étant donné comme point de référence, on verrait dans quelle mesure les arcs connus s'en rapprochent. Par la multiplicité des exemples qu'on peut en décrire, il semble bien en effet qu'il soit le « modèle » des arcs africains à partir des années 110-120, le premier étant l'arc de Trajan à Mactar, qui date de 116. On y voit apparaître en façade des colonnes projetées au premier plan, entièrement détachées des piédroits, et dont le couronnement poursuit la ligne générale de l'entablement. Un fronton triangulaire couronnant un ordre appliqué termine le décor de façade. En Afrique, on va peu à peu amplifier les décrochements pour les transformer en avant-corps puissants, qui favorisent les jeux d'ombre et de lumière, par le recours quasi systématique à des piédestaux importants, indépendants du piédroit, et qui supportent les colonnes totalement détachées, auxquelles répondent des pilastres sculptés plus ou moins intégrés au piédroit.

Mais tous les arcs que nous avons vus ne présentent pas ce schéma, loin s'en faut. Echappent d'abord à ce modèle les portes triomphales de sanctuaires, parce que leur fonction hybride impose la continuité avec le mur d'enceinte qu'elles ouvrent. De la même façon, les arcs honorifiques utilisés pour marquer des limites de ville ou de territoire, et surtout ceux qui doivent simplement matérialiser un passage sur une voie, ne présentent pas d'avant-corps à volume puissant. Et que dire des arcs antérieurs à cette date, les deux arcs disparus du forum de Thugga, ou les portes primitives de Timgad? Une typologie qui ne se fonderait que sur la présence ou non de tels avant-

² Gsell, *Monuments Antiques de l'Algérie*, I, p. 163.

³ Graef, in Baumeister.

corps, et sur l'évolution de ce schéma sur une période de 150 ans environ n'est pas satisfaisante à nos yeux.

1.3. Une typologie formelle : Comment apprivoiser la lumière ?

La question de la typologie peut encore être envisagée sous un autre angle d'attaque, toujours dans le cadre des formes. En effet, on est frappé par le fait que ces avant-corps très puissants, constitués par les trois éléments : piédestal, colonnes, retour d'entablement, se prêtent à l'**exploitation théâtrale de la lumière**. Sans aller peut-être jusqu'à supposer chez les architectes africains une recherche systématique du clair-obscur, nous ne pouvons minimiser cette recherche. Les façades, par le jeu de la lumière sur les deux niveaux de plans des avant-corps, acquièrent alors une épaisseur et une densité exceptionnelles. Lumière et ombre font chanter la pierre, l'oeil s'accroche aux moulures ou cherche ce qui est caché. Toutefois, les arcs les plus simples, qui n'ont pas d'avant-corps, échappent en partie à cette scénographie ; dans leur cas, seules les moulures assurent la fonction de mise en relief des surfaces, mais leur rôle est loin d'être négligeable dans le traitement de la lumière. Nous pourrions envisager de classer les arcs en fonction de leur réponse à la question du traitement de la lumière, et de voir comment chacun a réussi à l'apprivoiser. Mais aurons-nous réussi à intégrer de façon exhaustive tous les arcs dans ce cadre, les plus simples en particulier ?

1.4. Rôle des arcs dans le tissu urbain : une typologie des fonctions

Il nous semble impossible de faire l'économie d'une typologie formelle, moyen commode de classification, et cadre utile. Mais les formes doivent être classées si possible en fonction du rôle urbanistique que joue le monument, et non étudiées pour elles-mêmes. Nous privilégierons les deux axes de recherche qui nous semblent capitaux, à savoir : étudier comment la lumière a été apprivoisée sur les façades, et comment s'intègre dans le tissu bâti un monument destiné à être vu et lu, que l'on doit donc si possible isoler, que ce soit par des moyens visuels ou d'artifice, ou par le recours à une violente rupture dans les axes ou les continuités des rues. L'étude des élévations et du décor, et celui des moulures, permettra de voir comment la lumière est utilisée pour mettre le monument en valeur (il ne faudra pas négliger l'orientation du monument, lorsque l'on avait encore le choix, comme à Cuicul, où l'espace était très vaste, et à peu près vierge de toute construction), lui permettant ainsi de mieux délivrer son message politique. Les plans au sol montreront, du moins dans le cas des arcs un peu complexes, comment a été négocié l'espace urbain, ou comment les changements directionnels dans les voies ont été intégrés pour assurer une continuité monumentale. La situation isolée du monument indiquera comment est résolue la question des limites, limites de ville, de territoire, ou ouverture vers de nouveaux quartiers.

1.5. L'arc comme support iconographique

Bien que le décor sculpté soit assez rare en Afrique sur les arcs honorifiques, celui de Lepcis Magna excepté, nous devons aussi étudier ce type de monument dans sa fonction didactique, et voir en quoi les quelques éléments de son décor interviennent pour expliciter et mettre en évidence certains points forts du discours officiel, en particulier l'apologie de la victoire impériale, la supériorité des armes romaines, la richesse liée à la *pax romana*. Tous les éléments du décor figuré sur les arcs, des aigles aux panneaux

d'armes, aux Victoires, aux Fleuves ou aux Saisons doivent être réinterprétés dans cette optique.

Ces considérations nous ont amenée à consacrer un chapitre à la typologie formelle, qu'il faut impérativement traiter, et qui donne un cadre commode au développement. L'indéniable fonction didactique de l'arc, comme support d'images destinées à transmettre un message à la fois triomphal et dynastique fera l'objet du chapitre deux. Enfin, le rôle urbanistique des arcs, tantôt figé dans un schéma conservateur, tantôt ouvrant la voie de la modernité, sera traité dans le chapitre trois.

2. Typologie formelle, fondée sur le parti architectural: nombre de baies, élévation, champ épigraphique et décor d'architecture.

La variété extrême des schémas architecturaux mis en oeuvre pour construire un monument honorifique, que nous avons développée en première partie, montre qu'il est délicat de fixer un type de référence unique. Ainsi, pour St. Gsell, un grand nombre d'arcs africains se conformerait au type qu'il définit ainsi :

« Les pilastres qui décorent les piédroits y sont précédés de colonnes, entièrement dégagées. Pilastre et colonne reposent sur un piédestal élevé, muni d'une base et d'un couronnement moulurés. Ils portent un entablement; celui-ci se décroche de l'entablement qui passe au-dessus de la baie et qui fait le tour de l'édifice⁴. »

Dès lors, sa classification vérifie plutôt l'adéquation d'un arc à ce modèle idéal. Pour ce qui concerne les arcs de notre *Corpus*, la moitié d'entre eux à peine peut entrer dans ce schéma. Il a donc fallu étendre le cadre, et trouver des référents qui recouvrent tous les cas de figures, et dégagent une typologie facile à utiliser. Nous avons eu recours pour ce classement aux éléments architecturaux fondamentaux, ordre, nombre de baies, niches ou avant-corps. La prise en compte des couronnements est plus délicate, parce qu'ils ont presque toujours disparu, et que même leur trace dans l'épigraphie, lorsqu'elle existe, est rare ou trop succincte.

2.1. Les baies

Le nombre des baies est l'incontournable critère de classement. Mais nous l'associons à l'étude des élévations, en insistant sur le rôle qu'y joue l'ordre, présent ou non en décor de façade, engagé ou libre. Ces deux éléments nous semblent en effet indissociables dans l'étude typologique. Cette classification est suffisamment souple pour nous permettre de couvrir également les *quadrifrons*, comme les arcs à trois baies.

Nous partons également de la constatation que les **deux façades des arcs sont semblables**. Cette règle souffre sans doute quelque exception : dans le domaine de l'architecture, on peut constater sur un petit nombre d'arcs que deux colonnes sont projetées sur une façade, l'autre restant lisse : à Madauros (4), mais aussi à Lambèse, où, sur **l'arc d'entrée du sanctuaire de la ville haute**, proche du capitole, on constate la même simplification (la façade interne, tournée vers le téménos, est dépourvue de colonnes de décor). Dans un cas aussi, la différence d'aspect entre les deux façades se remarque dans le champ épigraphique : à l'arc de Cuicul (21), seule la façade orientale porte une dédicace.

⁴ St. Gsell, *Monuments Antiques*, I, pp. 163-164.

2.1.1. Arcs à une baie :

Les arcs à une baie représentent, en Afrique comme dans l'ensemble du monde romain, la grande majorité des arcs. En Numidie et en Proconsulaire, toutes périodes de l'occupation romaine confondues, Fortuner a pu en recenser 103. Parmi ceux qui furent dédiés à Caracalla, qu'il ait été associé à son père, à son frère, ou seul, nous en avons dénombré 17, nombre qui reste dans les mêmes proportions que la moyenne africaine. Nous n'avons pas tenu compte des arcs de Vallis (13) et de Rusicade (27), sur l'architecture desquels nous n'avons pas de renseignements.

2.1.1.1. Absence d'ordre

Ce sont les arcs les plus simples, qui se caractérisent par une faible épaisseur du piédroit, parfois constitué seulement de deux assises d'*opus quadratum*. C'est le cas à Uzappa (14). A Thubursicu Numidarum (2), la plinthe sans décrochements porte à croire à une simplicité de la façade à peu près identique. Les piédroits mesurent 0,99m. pour le premier, et 1,57m. pour le second.

Dans ce cadre, on peut aussi intégrer la porte d'entrée monumentale de la ville de Tiddis (12), bien que son épaisseur soit beaucoup plus considérable (3,80m). Il y avait un arc clavé sur chaque façade de ce massif épais, couvert sans doute d'une voûte en croisée; seul l'arc donnant sur la campagne a été restauré. Les deux piédroits sont de largeur inégale, à cause de l'implantation de cette porte, en appui sur un rocher du côté occidental. Pour compenser une trop grande différence qui serait apparue par le jeu des perspectives, on a construit un piédroit plus large que l'autre, attribuant à l'un 2,70m, contre 3m au massif de l'Est. La simplicité apparente n'efface pas le soin apporté à l'imposte, qui entoure le piédroit, et à l'appareillage des claveaux extradossés.

En général, l'implantation au sol de ces arcs est réduite, liée à leur emplacement urbanistique. L'arc est situé soit à l'entrée de la ville, devant un pont, comme celui d'Uzappa (14), soit sur une voie, comme celui de Thubursicu Numidarum (2). Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, rares sont les portes d'entrée triomphales de Sanctuaires qui présentent un parti architectural aussi **simplifié**.

2.1.1.2. Un ordre engagé en décor de façade

2.1.1.2.1. Pilastre engagé

- **La base du pilastre est intégrée dans le piédestal**

Cette formule se rencontre à Séressi, pour les arcs du Nord (25), et du Sud. Pour le premier, les fûts sont cannelés et rudentés, alors qu'au Sud, ils sont lisses ; pour le reste, les deux arcs sont pratiquement semblables.

Ces arcs se caractérisent par le fait que la partie inférieure du piédroit affecte un profil de piédestal, si bien que la base des pilastres est portée par le stylobate, alors que les chapiteaux soutiennent l'entablement. Le couronnement de ces deux arcs étant perdu, on ne sait pas si l'entablement formait des retours au droit des pilastres.

C'est le cas unique que nous connaissons en Afrique, mais il existe quelques antécédents dans l'aire occidentale, et à Rome : Aoste en Italie, Saintes en France, Bara en Espagne, utilisent ce schéma, bien qu'à Bara les façades latérales présentent des pilastres également, contrairement à Séressi, où ils s'interrompent au-dessus du pseudo piédestal. Le cas de l'arc des **Argentiers** à Rome nous intéresse au premier chef par son recours aux pilastres ; élevé en 204, il a pu servir de référence aux arcs de Séressi, mais nous croyons plutôt à une école régionale.

- **L'imposte détermine un découpage de la façade en deux étages**

A Thubursicu Bure (1), on peut voir des pilastres cannelés orner la façade, alors que l'imposte dessine un étage supérieur dépourvu de décor, et un étage inférieur qu'il nous est hélas impossible de décrire depuis la plinthe, mais peut-être animé d'une niche. On a vu dans la première partie que l'arc est enterré jusqu'à la moitié de la hauteur des pilastres. Mais l'hypothèse de la niche est soutenue par la comparaison avec l'arc voisin, qui en est pourvu, et présente plusieurs autres éléments identiques à celui-ci, en particulier les cannelures rudementées.

2.1.1.2.2. Colonne engagée

Dans ce schéma, la colonne supporte le retour d'entablement, et peut être exhaussée ou non sur un piédestal. La formule semble avoir plu aux citoyens de Cuicul, qui y ont eu recours pour les arcs d'Antonin le Pieux et du Cardo, daté d'après 150.

Dans notre *Corpus*, le seul qui entre éventuellement dans la catégorie est celui de Madaure (4), que l'on ne peut dater sérieusement, mais a pu supporter une des dédicaces à Sévère et Caracalla que nous possédons.

2.1.1.3. Un ordre dégagé en décor de façade

2.1.1.3.1. Une colonne dégagée au centre du piédroit

L'arc de Vazi Sarra (17) nous fournit l'exemple d'une colonne au centre du piédroit, exhaussée sur un piédestal, et qui soutient le retour d'entablement. Les claveaux sont extradossés, et l'imposte se poursuit sur le piédroit, derrière la colonne cannelée. Il faut relever ce choix raffiné des cannelures pour la colonne, que l'on rencontre davantage sur les arcs très importants, comme Thamugadi (7) ou Théveste(18).

La formule de la colonne seule n'a pas eu beaucoup de succès, seul l'arc de Mustis, dédié à Gordien, la reprend.

2.1.1.3.2. Une colonne dégagée répond à un pilastre engagé dans le piédroit

- **La colonne est au milieu du piédroit :**

C'est la solution que nous retrouvons sur plusieurs arcs du *Corpus* : Sufetula (11), Cirta (15), Assuras (21), arc des Victoires de Caracalla à Thugga (19). De fait, la présence de pilastres de rappel semble caractériser nombre d'arcs africains.

Dans ce schéma, les claveaux sont extradossés, et ils présentent une archivolte, sauf à Thugga (19), et l'imposte fait le tour du piédroit. La seule différence structurelle entre ces arcs est qu'à Sufetula, on ne rencontre pas de piédestal pour exhausser l'ordre. Le schéma est cependant modulé à Thugga, où la voie relativement étroite, et la jonction avec le temple ont imposé des piédroits plus élevés que la norme, si bien que la solution d'une petite corniche qui vient rythmer le milieu du piédroit a été retenue. Cette solution permet aussi de rattraper la trop grande hauteur qu'aurait le piédestal de la colonne (fig. 11 de Thugga) (19).

Une variante unique de cette formule est celle de l'arc dit « de Septime Sévère » à Thubursicu Numidarum⁵, où l'on voit une colonne dégagée exhaussée par un décrochement de la plinthe. Un pilastre répond à la colonne. Mais entre la quatrième et la cinquième assise, une corniche, qui n'a aucune fonction architectonique, vient rythmer le piédroit, et établir ainsi un décor à deux niveaux. La restitution de Joly (fig. 1) montre une imposte, quatre assises au-dessus de cette corniche, qui a la structure d'un entablement, alors que des colonnettes situées au droit des colonnes du niveau inférieur soutiennent les retours de l'entablement. Joly restitue aussi des consoles sous

⁵ Voir en annexe de l'arc de Thubursicu Numidarum (2), première partie, p. 57 ; n° 113 de Fortuner.

l'imposte sur les façades latérales. Disons immédiatement que ce schéma, lourd et compliqué, est unique dans son genre.

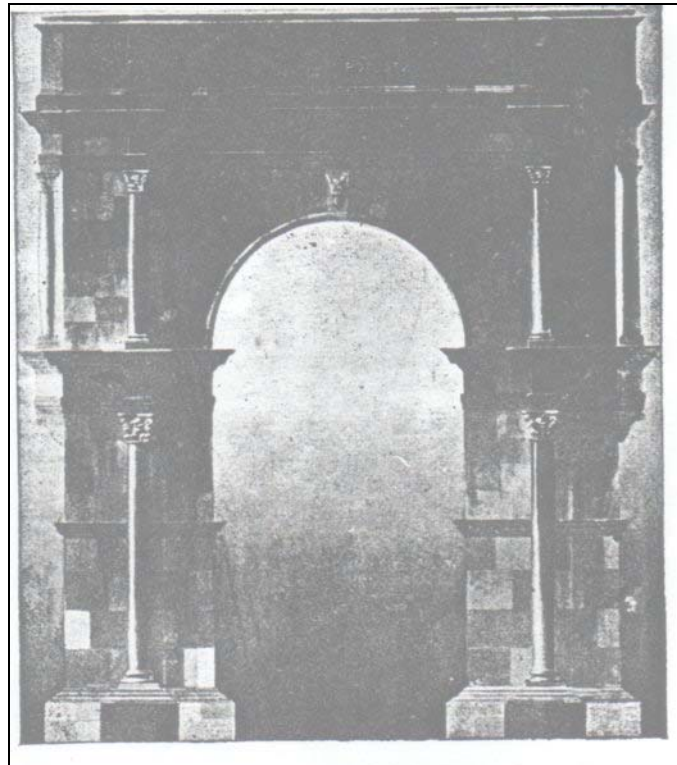


Figure 1: L'arc dit « de Septime Sévère » à Thubursicu Numidarum, restitution de Joly.

- **La colonne est décalée vers l'intérieur de la baie:**

C'était le cas sur un arc totalement détruit de Madaure (51 de Fortuner), et nous n'avons que le plan au sol pour nous renseigner sur ce décor. On peut envisager que le décor était semblable à celui de l'arc de Marc Aurèle et L. Verus à Diana Veteranorum.

- **Deux colonnes dégagées répondent à deux pilastres**

Ce schéma est extrêmement riche en exemples en Afrique, comme nous le disions en introduction, depuis l'époque d'Hadrien jusqu'à la Tétrarchie (avec l'arc de Sufetula). C'est l'époque des Sévères, après celle de Marc Aurèle, qui voit triompher ce système de décor de façade : Ammaedara en 195 ; l'arc non daté de Thubursicu Bure dit « de l'Est », très proche de celui de 197 (1), Cuicul (22), Thugga (9), construit en 205, ainsi que l'arc de Thugga datant d'A. Sévère, Uchi Maius, mais également Mactar (26).

On construit ainsi des monuments puissants, où la lumière joue sur les deux niveaux qui animent la façade. Souvent installés à l'entrée des villes, ou sur un forum, ces arcs voient de nombreuses variantes intervenir dans le détail, avec toutefois quelques constantes, comme les claveaux extradossés et les impostes qui entourent le piédroit.

- **Détail des plans :**

La diversité intervient dans le détail des piédestaux, tantôt indépendants, tantôt communs aux deux colonnes; les piédestaux intègrent alors la base du piédroit.

1° Chaque colonne s'élève sur un piédestal indépendant :

C'est le cas de Théveste (18), où les quatre faces du quadrifrons sont ornées de ce parti architectural. Nous avons vu l'intérêt esthétique d'un tel choix, particulièrement favorable aux jeux d'ombre et de lumière.

2° le piédestal englobe la base du piédroit dans sa structure :

A Thugga (9), nous avons rencontré ce schéma sur l'arc des Sévères de 205, et sur l'arc d'Alexandre Sévère, qui date de 230.

2.1.2. Arcs à trois baies

Les arcs à trois baies, assez peu nombreux en Afrique, se concentrent surtout dans la région du piémont de l'Aurès, à Lambèse (6), Thamugadi (7), Diana Veteranorum (23). Celui de Vaga (10) est unique dans la région de la Medjerda. Toutefois, on connaît aussi à Mustis⁶ un arc à trois baies.

A Rome, on ne compte que les deux arcs à trois baies d'Auguste (Arc d'Actium) et de Septime Sévère et Caracalla. La formule a donc eu peu de succès dans l'Urbs.

En Orient, par contre, la formule est bien représentée ; C. Arnould⁷, qui a étudié l'arc à trois baies de Jérusalem, datant de l'époque d'Hadrien, en a recensé vingt-et-un sur le territoire de Syrie, Palestine, Arabie. Elle explique cette prédilection pour les arcs à trois baies comme une référence aux propylées hellénistiques, mais constate une préférence pour les arcs à une baie lorsqu'ils servent de porte (comme en Afrique d'ailleurs). A cause de sa date très précoce, et de son emplacement privilégié à l'entrée de la zone des temples, il est bon de signaler celui de Petra. Le *cardo maximus* de Pétra, la grande allée dallée, se termine par un arc triomphal à trois baies, construit à la limite de la zone sacrée. On peut se demander d'ailleurs s'il ne tenait pas lieu de porte d'entrée monumentale à toute la zone des temples, plutôt que d'arc honorifique au sens strict. Mais la forme qui a été retenue est bien romaine, et relève exclusivement de l'art officiel. Elle serait plutôt en avance sur l'art de la capitale : Stierlin le date en effet de l'époque du Kasr el Bint, temple dont il est voisin, c'est-à-dire du règne d'Arétas IV, contemporain d'Auguste.⁸ A cette époque, le seul arc à trois baies existant à Rome était celui d'Auguste au Forum Romain, installé dans un espace restreint, en réalité un arc à une baie, maladroitement complétée par deux portes latérales à linteau plat.

2.1.2.1. Formule sans ordre architectural :

Pour mémoire, nous pouvons évoquer l'arc à trois baies de Thubursicu Numidarum (Annexe de Thubursicu Numidarum (2), p.56), qui matérialisait l'entrée du *Forum Novum*, et présentait trois baies approximativement de la même hauteur, selon le schéma de la Porte de Mars à Reims, exemple exceptionnel en Afrique, qui venait d'Orient. Du côté du forum, des bases s'élevaient devant les piédroits, soit pour présenter des statues, comme devant la façade extérieure du forum de Thibilis; soit en tant que supports de colonnes qui auraient reçu les retours de l'entablement, comme à Antalya.

Utilisée pour la première fois sur l'arc d'Hadrien, cette formule, mise au point à Antalya, s'est diffusée avec quelque succès en Grèce (à Delphes, l'arc de Marc Aurèle), et en Asie Mineure, à Hierapolis (Pamukkale), l'arc de Domitien; à Patara, sur un arc non daté. On retrouve cette solution à l'époque de Julien sur un arc de Numidie, peut-être importée par une équipe itinérante.

⁶ Signalé par Fortuner, qui le décrit sous le n° 56.

⁷ Voir C. Arnould, *Les arcs romains de Jerusalem : Architecture, décor, urbanisme*, Fribourg, 1997, 319p.

⁸ Voir Stierlin, *Cités du Désert*, p. 66.

2.1.2.2. Formule avec un ordre engagé :

L'ordre engagé se rencontre à Sufetula pour orner la **porte triomphale du Forum**, dédiée à Antonin le Pieux. Quatre colonnes engagées exhaussées sur des piédestaux, et disposées au milieu des piédroits, reçoivent l'entablement, qui forme un retour continu entre les colonnes intérieures, et des retours indépendants au droit des colonnes extérieures. Ce parti, rarement utilisé, reprend en le simplifiant grandement le système de l'arc d'Hadrien à Gerasa⁹. Nous évoquons ici rapidement son architecture pour mémoire, parce que dans notre deuxième chapitre, cette porte triomphale sert de référence à celles qui figurent dans le *Corpus*, dédiées à Caracalla.

2.1.2.3. Formule avec un ordre dégagé :

Ce parti présente en ornement de façade, de part et d'autre de chaque baie, et au milieu du piédroit, une colonne répondant à un pilastre, l'ordre étant exhaussé sur un piédestal.

Les quatre arcs de notre *Corpus* présentent tous des baies de taille inégale, favorisant le **passage central** de façon très nette : ils sont en parfaite conformité avec ceux de Rome et de l'ensemble du monde occidental, ce qui confirme le côté exceptionnel de la formule évoquée plus haut. Ce sont les arcs de Lambèse (6)¹⁰, Thamugadi (7), Diana Veteranorum (24), Vaga (10). Les trois premiers ont été construits dans un périmètre géographique assez restreint, mais cette proximité n'apporte pas pour autant une identité des traitements de détail. Certes, le système de **couverture** choisi dans les trois cas est le même, avec des plafonds plats reposant sur les deux arcades de chaque baie. Les claveaux sont ornés d'une **archivolte** dans les trois cas. Par contre, des variantes se manifestent dans le traitement des faces latérales : sans décor architectural à Lambèse et Diana ; avec un décor de faux pilastres (bases et chapiteaux seuls sont matérialisés) à Thamugadi.

Le traitement des façades principales :

- A Diana, la base du pilastre qui borde la baie centrale est installée au même niveau que l'imposte des baies latérales.

- A Lambèse et à Thamugadi, le sommet de la base du pilastre atteint le niveau de la partie inférieure de l'imposte.

- Enfin l'arc de Thamugadi présente en décor de façade un ordre colossal enfermant un second ordre, avec décor de niches encadrées de colonnettes sur corbeaux, et couronnement curviligne. Nous développerons **le système des niches** plus loin, indépendamment du classement des arcs selon le nombre de baies qu'ils présentent, car cet ornement affecte aussi bien les arcs à une baie que ceux à trois baies (et même les quadrifrons pour certains).

Nous ne dirons rien de l'architecture de l'arc à trois baies de **Vaga**, qui a totalement disparu.

2.1.3. Quadrifrons

Comparativement au reste du monde romain, les arcs à quatre baies sont relativement nombreux en Afrique. La série commence à Lepcis, avec les arcs de Trajan et de Marc

⁹ Voir figure 22, p. 113.

¹⁰ Notons que l'arc à trois baies du Bas Empire à Lambèse, situé sur la route joignant la ville haute à Verecunda, reprend très exactement le même parti.

Aurèle, et à Oea (Tripoli). On comparera utilement leurs plans sur la planche qu'avait établie Aurigemma (figure 2).

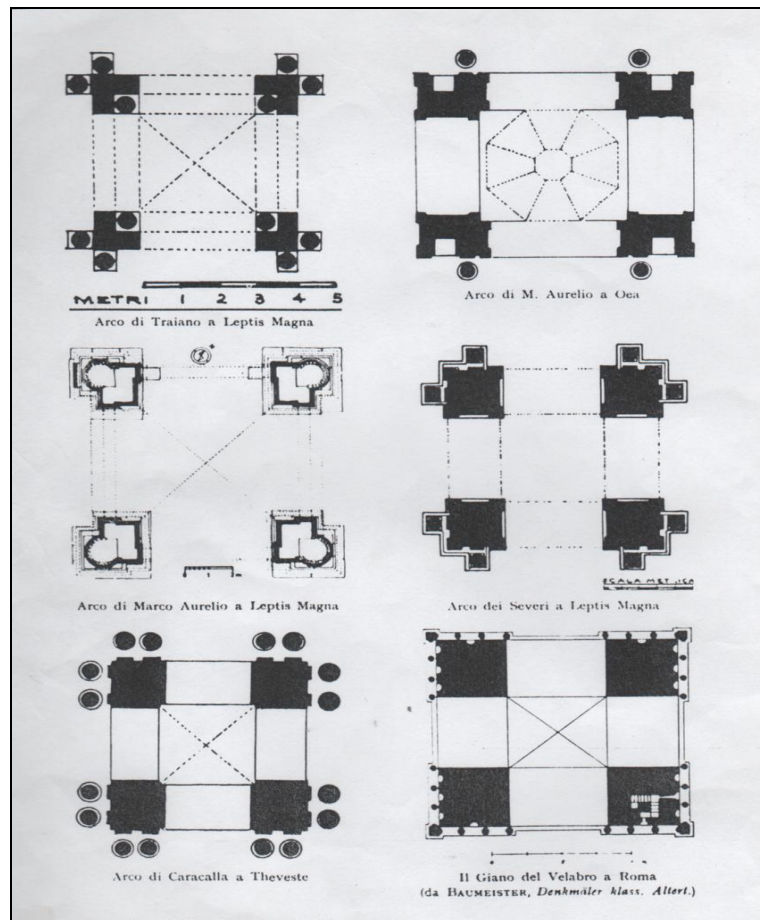


Figure 2: Plans comparés des quadrifrons encore visibles de nos jours, in Aurigemma¹¹

En Proconsulaire et en Numidie, il faudrait ajouter aux deux qui figurent dans notre *Corpus* trois quadrifrons disparus : ceux d'Henchir abd es Semed et de Mraïssa, dont des restes de voûte subsistent, tous les deux situés en Zeugitane. Ils sont mentionnés par Fortuner, mais nous ne les connaissons pas et ne pouvons en parler. A Cirta, le quadrifrons a laissé sa trace: mentionné et relevé par Delamare et Ravoisié, puis remonté au cours du XIX^e siècle, et disparu aujourd'hui, il date de 362.

Nous avons vu plus haut que les schémas adoptés pour les arcs à une baie pouvaient évidemment s'appliquer aux quadrifrons, pour Lepcis (8) comme pour Théveste (18). On trouvera cependant bien peu de points communs entre ces deux monuments, le souci de l'architecture dominant totalement la construction à Théveste, bien que son décor iconographique soit très soigneusement choisi en fonction du message qu'il doit transmettre ; la présence lancinante du décor étant omniprésente à Lepcis. Mais la différence essentielle qu'on peut établir entre eux, alors que leur construction est pratiquement contemporaine (dix ans les séparent), tient à leur destination urbanistique, que nous développerons dans le chapitre trois.

¹¹ Voir S. Aurigemma, *L'arco di Marco Aurelio e di Lucio Vero in Tripoli*, Rome, 1938.

2.2. Le Décor architectural des arcs

Si l'étude du nombre de baies et de l'ordre architectural associés permet une classification commode, telle que nous l'avons développée plus haut, certains éléments importants lui échappent, ou trouvent difficilement place dans ce cadre. Nous essaierons donc d'ordonner tout ce qui touche au décor qui appartient à l'architecture, comme les pilastres ou les niches.

2.2.1. L'ordre comme décor de façade

- -Un décor constitué de pilastres seuls, cannelés et rudentés, s'observe à Séressi (24) et Thubursicu Bure (1).
- -Les pilastres peuvent se présenter en décor des faces latérales d'un arc, celui de Commode à Lambèse, mais qui reste un cas unique.
- -Les pilastres sont également fonctionnels dans le découpage de la face interne de la baie, et servent alors de supports à la couverture de la voûte : à Diana (23) et à Thamugadi(7).
- -Les pilastres en combinaison avec des retours d'entablement : C'est le cas en particulier de l'arc de Cillium (Kasserine), dont on a pu dater une première construction du début du III^e siècle. Nous avons peut-être affaire à un goût local, plutôt qu'à un choix bien limité dans le temps : des pilastres cannelés ornent également le deuxième niveau du mausolée de Kasserine, très voisin géographiquement de l'arc, mais pas contemporain. Il présente des pilastres sur ses quatre faces, mais c'est un monument que l'on date de l'époque des Antonins. A l'époque de Caracalla, on voit fleurir des pilastres à Thugga (9) et Téboursouk (1).
- Nota : à Thugga, la « mode » s'en fera sentir jusqu'à l'époque de Sévère Alexandre. Peut-être peut-on dire que l'usage systématique des décors de pilastres cannelés est propre à cette région de la Proconsulaire ? Mais alors que penser des pilastres ornant l'arc de Lambèse, qui sont antérieurs ? Donc, nous resterons prudente dans l'explication qui recourt à une mode locale.

2.2.2. L'ordre comme partie intégrale d'une architecture mineure

A l'intérieur de la structure générale constituée par le grand ordre, à Thamugadi (7), un ordre mineur se développe au second niveau de l'élévation. Constitué de colonnettes reposant sur des consoles, il délimite, en relief sur la façade, un avant-corps léger, et qui par sa structure complexe, mêlant lignes courbes et lignes droites favorise le jeu subtil de la lumière.

A Lepcis Magna (8), l'architecture mineure est mise en place pour constituer un propylée illusionniste qui encadre la baie, alors que l'ordre majeur soutient l'attique.

2.2.3. Les niches

L'animation des élévations : Elle passe, sur plusieurs des arcs du *Corpus*, par la présence de niches à l'intérieur du piédroit, que ce soit au premier ou au second niveau, avec un couronnement carré ou arrondi. On assiste parfois, à partir de ces niches, à la constitution d'édicules au second niveau de l'élévation. Leur base peut présenter une véritable structure de corniche, comme à Thugga (9).

Toutes ces niches n'étaient pas destinées à abriter des statues, loin s'en faut. On doit d'abord éliminer celles qui se développent au niveau de l'attique, trop petites pour accueillir une statue. C'est le cas de Cillium. Éliminées aussi celles dont la profondeur est insuffisante, ou la hauteur trop faible.

2.2.3.1. Historique

Chronologiquement, c'est sur la Porte d'Hadrien à Gerasa qu'on voit apparaître pour la première fois comme ornement de façade des niches destinées à abriter des statues. C'est donc un modèle venu d'Orient, certainement par l'intermédiaire des architectes de la Légion, qui s'est répandu avec autant de succès en Afrique.

En Afrique même, Pheradi Maius¹²(Sidi Khelifa) nous présente sans doute le premier exemple de niches utilisées pour orner un piédroit. Il s'agit de la porte d'entrée monumentale du forum de cette ville, située entre Thuburbo Maius et Puppūt (Hammamet), assez peu connue par les textes littéraires, si l'on excepte le fait que son nom évoque la *Parada* détruite par les soldats de Scipion qui cherchaient à s'y réfugier après Thapsus¹³. La ville est effectivement située sur la route de Thapsus à Utique, destination finale des Pompéiens en fuite. On date de la seconde moitié du II^e siècle la construction du forum et de ses principales annexes. La ville devint municipale sous Marc Aurèle, puis colonie à une date inconnue, et resta habitée jusqu'au XI^e siècle. Cette porte monumentale, exagérément élevée pour sa largeur, est pleine de charme dans sa maladresse. Les niches, uniquement situées sur la façade extérieure au centre monumental, sont ornées d'un cul-de-four creusé dans le linteau et décoré d'une coquille mal intégrée ; la niche de droite est couronnée de façon simplette de motifs végétaux (tiges de millet, lierre, couronne sommée de cinq pointes) qui sont certainement les emblèmes de la sodalité qui a assuré la construction de la porte. Bizarrement, au-dessus des niches sont disposées des consoles sans aucune destination architecturale, sur lesquelles nous nous interrogeons encore. Cette maladresse dans la construction est encore plus sensible sur la façade donnant sur le forum : une colonne engagée orne chaque piédroit, mais elles ne sont pas disposées de façon symétrique, et ici non plus, n'ont pas la moindre utilité architectonique.

L'arc de Pheradi Maius constitue un jalon vraiment intéressant de l'évolution des façades des arcs, qui en est encore à plaquer brutalement des éléments, sans leur donner de finalité architecturale.

¹² Voir *Atlas Arch. Tunisie*, feuille Thuburbo Maius.

¹³ Voir dans l'Anonyme de la guerre d'Afrique.



Figure 3 : La porte monumentale de Pheradi Maius vue du forum.



Figure 4: à gauche la porte monumentale vue depuis l'entrée du site (et pratiquement, de la ville antique) ; à droite, détail du cul-de-four d'une niche. Noter les consoles prises dans la partie supérieure du linteau, amorce d'un édicule ?

2.2.3.2. Niveau des niches

- -Niveau inférieur: Mactar et Volubilis:
- -A l'exemple de Pheradi Maius, ou de l'arc d'entrée de la ville de Zaghuan, des niches sont installées au niveau inférieur des arcs de Mactar (25)

et de Cuicul (21), supportées par de puissants piédestaux, occultés à Mactar par la restauration. Les niches inférieures de l'arc de Volubils (22) mettaient en scène des fontaines dans une scénographie très innovante.

- **-Niveau supérieur:Thugga, Cuicul, Uchi Maius pour mémoire.**

Le premier et le plus spectaculaire des exemples d'arc comportant des niches au niveau supérieur est en Afrique l'arc d'Antonin à Sbeitla, et en Orient la porte de Gérasa. Les deux monuments sont à rapprocher d'autant plus nécessairement qu'il s'agit dans les deux cas de portes honorifiques, plutôt que d'arcs à proprement parler. Plusieurs des arcs qui nous occupent viennent se ranger dans cette catégorie: ceux de Thubursicu Numidarum (2), Timgad (7), de Dougga (9), de Cuicul (21). Celles de l'étage supérieur, à Cuicul, sont nettement moins profondes que celles du bas, mais elles sont le point de départ d'édicules très originaux.

2.2.3.3. Destination des niches

Toutes ces niches n'étaient pas destinées à abriter des statues, loin s'en faut. On doit d'abord éliminer celles qui se développent au niveau de l'attique, trop petites pour accueillir une statue. C'est le cas de Cillium. Éliminées aussi celles dont la profondeur est insuffisante, ou la hauteur trop faible.

2.2.3.4. Les niches encadrées d'un ordre mineur

Des consoles supportant des colonnettes servent à délimiter les niches dans les architectures plus élaborées ; c'est le cas sur l'arc de Thamugadi (7).

- **Les consoles en Afrique :**

Si l'arc de Timgad constitue une relative exception dans la mise en œuvre des consoles en Afrique, ce type de support était couramment employé en Orient. Encore faut-il analyser séparément l'emploi des consoles dans les **élévations** de monuments pour lesquels la façade joue un rôle primordial, comme à Petra, et le recours aux consoles dans les **voies à portiques**, c'est-à-dire dans l'aménagement de l'espace urbain dans les villes hellénistiques.

L'arc de Cillium¹⁴ comporte des petites niches qui seraient sans grand intérêt, n'était l'originalité des consoles (qui sont en fait des modillons), supportant chacune un pilastre carré pour constituer, avec le retour d'entablement, les petites niches. La question se pose par contre de savoir si ce décor de l'attique figurait sur l'arc du début du III^e siècle, ou s'il faut l'attribuer à la réfection de l'arc vers l'an 300: c'est la raison pour laquelle l'arc n'a pas été retenu dans le *Corpus*.

L'arc « de Sévère » à Thubursicu Numidarum a recours également à des consoles. Mais on hésite à affirmer qu'elles sont autre chose qu'un décor, et la restauration proposée par Joly est difficilement lisible.

Voyons rapidement comment les consoles ont été utilisées en Orient, le mot étant pris dans son sens le plus général.

- **Les Consoles en Orient, bref rappel:**

À Petra déjà, des consoles supportent l'avancée du linteau des portes latérales du Khazné, que les archéologues datent du règne d'Arétas IV, à la charnière du I^{er} siècle avant et du I^{er} après J.Ch. Il ne fait guère de doute que les architectes sollicités pour Lambèse ou Timgad étaient familiers de ces lieux et de l'usage de tels supports architectoniques. Car, si les influences alexandrines, sous la forme d'un corinthien

¹⁴ Voir Saladin, p. 159.

flamboyant et baroque, avaient touché très tôt le monde nabatéen, la Nabatène à son tour, annexée par Trajan, deviendra une source d'inspiration et procurera des modèles aux architectes et ingénieurs militaires. Ainsi, les niches plates, que l'on connaît dans l'art monumental romain depuis l'époque de l'arc d'Hadrien à Gerasa, étaient couramment utilisées dans l'art rupestre nabatéen, comme au « Mausolée du Soldat romain », dès la fin du I^{er} siècle avant J.C. De la même façon, l'alternance des frontons triangulaires et curvilignes, caractéristique du Temple de Diane à Nîmes par exemple, et plus tard du mur de fond du théâtre de Sabratha, décoraient déjà la façade du Tombeau à trois étages de Pétra, daté probablement du milieu du I^{er} siècle avant J.C.

Dans l'urbanisation des villes d'Orient, on assiste à un recours systématique aux **consoles**. Mais elles présentent des dimensions bien supérieures à celles que nous avons vues sur les arcs du *Corpus*, car elles sont les éléments porteurs des portiques; ainsi, on trouve des consoles à Palmyre, le long de la grande voie à portiques. Utilisées pour servir de support à des statues¹⁵ de donateurs ou d'édiles, leur présence régulière et répétitive donne à la rue une grande majesté, et anime les portiques dont la platitude serait d'un mortel ennui. Cette voie date de la fin du II^e siècle.

A Gerasa, dans la grande avenue à portiques, les consoles jouent un rôle architectural essentiel et deviennent le support de linteaux corrigeant les changements de niveau des colonnades du portique¹⁶.

Toujours en Orient, en Asie, nous avons un exemple d'arc comportant des consoles, mais leur traitement est totalement différent de celui des arcs africains, puisque, comme à Palmyre, elles supportent des statues¹⁷. C'est en somme le rôle que Gsell leur assignait sur l'arc « de Sévère » à Thubursicu. Il n'est pas inutile de s'arrêter rapidement sur cet arc de **Patara** en Lycie. C'est un arc à trois baies, avec une baie centrale plus importante que les deux baies latérales, dont les deux faces sont semblables (ce qui écarte pensons-nous l'hypothèse d'une porte dans le rempart¹⁸, ceci joint au fait que la profondeur de l'arc est de 2,40m). Cet arc, élevé aux alentours de l'an 100 par le gouverneur de l'époque, est une synthèse originale, qui utilise le système oriental des consoles en support, mais pour élaborer un monument typiquement romain, et pourtant ambigu, puisque les personnages représentés étaient des membres de la famille du donateur, suivant la tradition des *summi viri*, qui renvoie à la période républicaine. L'architecture de l'arc elle-même présente des incohérences. Ainsi, l'entablement dorique couronne le monument directement, sans pilastre ou colonne engagée de support; les consoles doubles des piédroits centraux sont accolées aux archivoltes des baies latérales, et installées à une distance aléatoire au-dessus de l'imposte; enfin les niches du second niveau, celles qui répondaient aux deux paires de consoles centrales, viennent interrompre les triglyphes de l'entablement. Arc hybride, donc, mais dont les dimensions par contre restent dans la moyenne des arcs à trois baies plus tardifs d'Afrique, avec environ 19 mètres de hauteur.

Le seul arc africain qui présente un décor complexe de niches encadrées d'un ordre est celui de Timgad élevé en 203 (7). Le recours à des consoles servant de support à des colonnettes n'apparaît pas en Afrique avant le début du III^e siècle. Son usage semble plus fréquent à Timgad, où l'on peut observer ces supports en deux endroits, du reste très voisins: sur l'arc de 203 et au marché de Sertius, construit

¹⁵ Voir dans Stierlin H., *Cités du Désert*, pp. 132-33.

¹⁶ Voir *Cités du Désert*, p. 98.

¹⁷ On a aussi proposé des bustes, mais Curtis retient la solution des statues.

¹⁸ C'est l'interprétation d'Akurgal, *Ancient civilization and Ruins of Turkey*, Istanbul, 1983, p. 261.

exactement à la même date que l'arc. Les consoles permettent une grande variété de motifs décoratifs, avec leurs trois faces libres, et de fait, les consoles du marché que nous avons conservées présentent dans leur décor tout un catalogue de motifs végétaux très exubérants et mêmes baroques. Celles de l'arc sont décorées avec une liberté identique.

Mais la présence de consoles ne se limite pas à la seule cité de Timgad. Il faut nécessairement mentionner leur présence sur un arc géographiquement très voisin, et antérieur d'une vingtaine d'années seulement, l'arc de **Commode** à Lambèse. Situé sur la route conduisant à Verecunda, cet arc montre deux consoles disposées devant les pilastres les plus proches de la baie, selon un schéma assez original.

Un peu antérieur à celui-ci, l'arc honorifique d'entrée au **sanctuaire de Liber Pater** à Uzappa utilise les **consoles** d'une manière très originale, sinon unique. En effet, ces consoles sont installées au-dessus des chapiteaux des colonnes d'angle de l'arc, qui théoriquement supportent l'entablement; elles constituent de fait un second chapiteau, superposé au premier, et comme elles sont ornées avec exubérance, elles attirent le regard et transforment un support architectural en un point focal du décor. Leurs faces sont ornées d'aigles en relief, et les côtés extérieurs de figures masculines barbues et chevelues, le front surmonté de cornes. Dans la première description connue de l'arc, Poinssot¹⁹ attribuait à ces figures « un air barbare ». Ne peut-on pas plutôt les rapprocher des figures des vents, si fréquentes sur les mosaïques, et sur les soffites de l'arc de Théveste (18) ?

2.2.3.5. Evolution : vers les édicules

On peut observer un décor architectural d'édicules assez original sur l'arc de Cuicul (21). Plusieurs auteurs ont affirmé que les petits édicules du second niveau devaient abriter des statues. Mais outre le fait qu'ils sont disposés à une hauteur qui rend la vision difficile, leur taille assez réduite ne se prête guère à cette hypothèse. De plus, si l'espace intérieur devait être occupé par des statues, pourquoi avoir orné les soffites aussi soigneusement ? La question reste ouverte...

2.3. Champ épigraphique

La place de la dédicace sur l'arc joue un rôle dans les choix architecturaux, la frise perdant parfois ses proportions canoniques pour accueillir l'inscription.

- Lorsque la dédicace est disposée **sur la frise**, c'est que le texte est très long, et adapte le support au discours, comme dans le cas limite de Théveste (18), où la frise est artificiellement agrandie à 1,30m pour accueillir la longue inscription. La frise de l'arc de Volubilis (22), telle qu'on doit la restaurer, avait aussi été exagérément étendue, ce qui permettait d'ailleurs d'encadrer le texte d'éléments guerriers, sous forme de trophées, qui accentuaient le discours.

L'architrave-frise supporte le texte à Thugga (9), et à Tiddis (12).

- Mais l'emplacement choisi le plus couramment pour les dédicaces demeure **l'attique**, de très loin.

Parfois, nous constatons qu'il n'y avait qu'une seule dédicace, mais c'est un cas très rare, à Cuicul (22).

La question des doubles dédicaces est à envisager, car elle suppose un partage de l'espace plan dont le résultat n'est pas toujours heureux, nous l'avons vu.

¹⁹ *Bulletin Trimestriel des Antiquités Africaines*, t. 3, 1984, p. 229.

2.4. Y a-t-il eu une évolution dans la typologie ?

On peut répondre par l'affirmative, au moins dans le domaine de l'architecture, car d'une manière générale, on constate en Afrique depuis la fin du I^{er} siècle, et plus précisément du règne de Trajan, le passage d'un ordre engagé à un ordre dégagé, qui sera particulièrement apprécié sous les Sévères, et à la mise en place à partir du II^e siècle de formules diverses avec niches ou édicules.

Le système qui recourt pour orner les piédroits et donner de la profondeur au monument, à un ordre dégagé, aussi bien pour les arcs à une baie, à trois baies, que pour les quadrifrons, remonte à l'époque flavienne. Pourtant, avant de connaître en Afrique le succès que l'on sait, ce parti a connu une période de désintérêt. Reconnu sur l'*arcus ad Isis*, dont nous avons une trace figurée sur la *Forma Urbis*, ce parti architectural, qui date des recherches entreprises dans ce domaine sous Domitien, se retrouve utilisé au *Forum Transitorium* quelques années plus tard. Peu après, il est utilisé sur l'arc quadrifrons de Trajan²⁰ à Lepcis, construit en 109-110, puis sur l'arc d'Asseria²¹. Les architectes ont donc vu très vite le parti que l'on pouvait tirer de cette formule, qu'ils ont immédiatement appliquée dans l'art triomphal. Et cependant, la formule est restée en sommeil jusqu'à l'époque d'Hadrien, où elle réapparaît sur l'arc d'Aïn Goléa.

En résumé, nous sommes frappés par la richesse des recherches dans l'élaboration du décor architectural des arcs, et par la grande variété des applications : jamais de répétition exacte à l'intérieur d'un parti choisi, on peut dire que chacun des arcs est unique. Toutefois, des « écoles », ou des goûts régionaux peuvent se dessiner. La zone de Thugga, Thubursicu Bure, Uchi Maius, constitue un groupe cohérent dans son goût prononcé pour les pilastres cannelés et rudentés. La région de l'Aurès se distingue plutôt par son goût pour les arcs à trois baies. N'est-ce pas sous l'influence des vétérans, ou des architectes qu'ils ont choisi, dans la mesure où l'on rencontre davantage les arcs à trois baies en Syrie et Palestine. Dans une moindre mesure, le Haut Tell, dans son utilisation particulière des moulures, particulièrement soignées; et Séressi, dans son recours récurrent à des pilastres sur tous les arcs de la ville, représentent également des « entités régionales » à prendre en compte.

3. La rhétorique de l'image

Le décor des arcs n'est pas disposé au hasard, car le monument intervient dans le domaine public comme un support iconographique, et l'intention didactique n'est jamais totalement absente de la conception du programme.

Certains arcs sont très simples, mais dans notre *Corpus*, seul celui d'Uzappa (14) ne comporte pas le moindre décor. Pour tous les autres, nous pouvons trouver des éléments de décor, qu'ils soient réduits au jeu des moulures, ou qu'ils s'épanouissent dans la débauche iconographique de Lepcis. Ce décor est parfois l'objet de l'esprit indépendant des artistes qui sont intervenus, et les corniches se prêtent assez à ces fantaisies. Nous avons relevé le décor de celle d'Assuras (20) ; nous pourrions citer la cocasse grenouille sculptée sur la corniche de l'arc de Mustis.

²⁰ Voir Romanelli, « Gli archi di Tiberio e di Traiano in Leptis Magna », *Africa Italiana*, 1946, p. 99.

²¹ Arc construit en 113, sous Trajan, que Frothingham donne pour le premier de la série dans son ouvrage, *The roman cities in northern Italy and Dalmatia*, Londres, 1910, pp. 303-304.

Mais dans l'ensemble, le décor obéit à un certain ordre, et respecte une **hiérarchie**, que nous avons tenté de définir. Il se développe à partir du niveau inférieur, celui des ennemis, du mal qu'il faut combattre, et qui est traditionnellement réservé aux captifs, du moins sur les arcs assez complexes pour représenter tous ces niveaux. Au-dessus, c'est la *Felicitas temporum*, le registre réservé aux manifestations de la richesse dans la paix, de la fécondité. Interviennent alors les intermédiaires entre les hommes et les dieux, les dieux tropaeophores, la Victoire, la Tyché de la ville. Le registre supérieur est le registre triomphal, que dominant l'Empereur et les dieux souvent associés. Cette dialectique ascendante est aussi, dans un sens, image d'apothéose future pour l'Empereur régnant et ses descendants.

3.1. Les captifs.

Les Barbares : Les prisonniers Daces figuraient au registre inférieur de l'arc triomphal d'entrée du forum de Trajan. Des captifs parthes défilent sur les dés de l'arc de Septime Sévère et Caracalla au forum romain. Nous les verrons sur l'arc de Lepcis (8).

3.2. Le monde des hommes, rendu prospère par la Victoire, *felicitas*

3.2.1. Saisons, fleuves, fontaines

3.2.1.1. Les saisons comme symboles de la *felicitas*.

On a vu se développer, sur l'arc des Sévères au forum Romain, un thème iconographique flatteur, facilement compréhensible par le spectateur, celui des **Saisons**, chargées de rappeler, par leur retour régulier, moins la marche du temps que l'exubérance de la vie, renaissant régulièrement dans son cycle. Le thème a été largement utilisé dans la mosaïque, particulièrement en Afrique²², ce qui a donné lieu à de nombreuses recherches. Elles portent en général sur les types des personnages représentés, des femmes dans la plupart des cas, seules à symboliser leur saison, ou accompagnées de Génies portant des symboles végétaux représentatifs, blé, pampre, roseaux, ou les animaux de la saison, comme le canard pour l'hiver. Parfois cependant c'est un homme qui représente les Saisons²³, et toujours ses vêtements (en particulier le capuchon sur la tête pour l'hiver) s'accompagnent d'autres symboles empruntés au monde animal, mais surtout végétal.

Lorsque ce sont des figures masculines, les modèles se font plus rares. Un des plus intéressants est celui d'un sarcophage trouvé à Carthage, réemployé dans une sépulture chrétienne, et conservé au Bardo. Il a été décrit au début du XX^e par Merlin²⁴. Nous constatons que le type canonique, utilisé à Volubilis, y est déjà en place, à savoir :

- l'Hiver est chaudement emmitoufflé dans un manteau à capuchon, le bras gauche tient un hoyau, et il porte de la main droite un canard sauvage.
- l'Été porte une faucille et des épis.

²² Voir Parrish D., *Seasons*, Columbia University, 1976, et son article consacré à l'Aïon d'Haïdra (Ammaedara), *Miscellanea*, II, 1978.

²³ Mosaïque du Calendrier de César à Hadrumète.

²⁴ Merlin, *BACTH*, 1914, p. CLXX, description d'un sarcophage des Saisons.

Merlin, *BACTH*, 1916, p. CCXIII, Rapport sur le sarcophage.

- L'Automne tient en laisse la panthère de Bacchus. Ce motif, fréquent sur les mosaïques, est beaucoup plus rare en sculpture.

Dans la plupart des cas, sur les reliefs ou dans la statuaire, les Saisons sont représentées par des figures de *putti*, que ce soit sur l'arc de Trajan à Bénévent, sur l'arc de Septime Sévère et ses fils au Forum Romain, ou sur l'arc de Leptis. Les Saisons²⁵ de l'arc de Volubilis gagneront à être rapprochées plutôt des nombreuses mosaïques de la ville que du modèle romain des *putti* sur l'arc sévérien.

Mais nous verrons que les attributs des unes et des autres sont très voisins, que la symbolique est la même. Dans tous les cas en effet, elles doivent rappeler l'opulence de la terre nourricière, lorsqu'elle est bénie des dieux. Nous examinerons successivement les figures de Saisons de l'arc du Forum Romain, puis celles de l'arc de Volubilis, ce qui nous permettra de dégager quelques caractéristiques provinciales de l'art triomphal.

3.2.1.2. Les saisons sur L'arc du Forum Romain

Ces figures de Saisons apparaissent comme de jeunes adolescents, debout sur un rocher, vus à peu près de face, et occupant le coin inférieur de chaque écoinçon de l'arc central, juste au-dessous des figures de Victoires ailées. Chacune est sculptée sur deux blocs jointifs. L'Hiver et le Printemps sont présentés sur la façade de l'arc donnant sur le Forum, alors que l'Été et l'Automne ornent la façade tournée vers le Tabularium.

- **L'Hiver**

La figure de l'Hiver occupe l'écoinçon Sud-Est. Il apparaît comme un jeune homme drapé dans une chlamyde recouverte de l'hymation, la tête entourée d'une capuche, et chaussé de bottes. Les dégradations subies par la pierre ne permettent pas de lire d'autres détails. On remarque que la tête et les ailes allongées sont légèrement tournées vers le centre du monument. Le jeune homme a dans sa main gauche quelque chose d'indéterminé, peut-être un animal. C'est ce que suggérerait en tout cas la comparaison avec l'arc de Constantin, sur lequel l'Hiver porte un agneau. Dans sa main droite, une forme ovale peut suggérer un oiseau aquatique, si l'on se réfère au canard qu'on voit dans une situation identique sur l'arc de Bénévent.

- **Le Printemps**

Occupant l'écoinçon Nord-Est, la statue est en position frontale, le regard légèrement tourné vers la gauche. La tête est entourée d'une couronne de cheveux bouclés, mais les détails sont illisibles. Le manteau très lâche autour du corps semble prêt à tomber. Les ailes orientées vers la droite semblent s'éloigner du centre de l'arc. Les coups de trépan sont particulièrement visibles autour de la bouche, des yeux, et dans le rendu de la chevelure. Dans la main gauche, le jeune homme porte un petit panier contenant un bouquet de fleurs. La main droite tient un objet aujourd'hui détruit, peut-être une guirlande, comme le *Printemps* de l'arc de Constantin (sur l'arc de Bénévent, la main droite du *Printemps* est détruite).

- **L'Été**

Le jeune garçon occupe l'écoinçon Nord-ouest, et il est très semblable au Printemps. La tête, ornée d'une lourde couronne posée sur des cheveux ondulés, est orientée de trois-quarts vers le centre de l'arc, les ailes s'allongeant dans la même direction. De la main gauche, l'Été serre contre sa poitrine une corbeille de fruits ou d'épis, alors que la droite porte une faucille. Son manteau est attaché à la manière des moissonneurs.

- **L'Automne**

²⁵ Voir Cl. Domergue, « La représentation des Saisons sur l'arc de Caracalla à Volubilis », *Mélanges A. Piganiol*, pp. 463-472.

C'est la figure la plus magnifiquement conservée de l'arc. Le jeune homme ailé, presque nu, est vu de face, mais le regard de trois-quart est orienté vers le centre de l'arc, les ailes vers la droite. Son manteau jeté sur les épaules est retenu par une fibule ronde. La main droite présente une grappe de raisins, la main gauche relevée serre un vase contenant des fruits. Sur les cheveux en bouclettes, une lourde couronne de fruits et de noix complète la panoplie traditionnelle de l'automne.

• **Étude stylistique des Saisons**

Le schéma de composition est identique pour les quatre personnages, seuls les distinguent les attributs permettant de les identifier. Les éléments les plus significatifs sont: une posture frontale aisée, un corps ailé juvénile, un visage rond préadolescent, et des cheveux aux boucles plus ou moins serrées. Les vêtements lourds, aux plis soulignés fortement au trépan, sont destinés davantage à montrer qu'à masquer le corps enfantin.

Chaque figure est légèrement orientée vers le centre du monument, grâce au déhanchement et à une légère inclinaison de la tête, ceci pour maintenir la cohérence visuelle de la façade, parallèlement à la position des Victoires. Mais le mouvement centripète de chaque façade est contrebalancé par la direction des ailes de toutes les Saisons, qui pointent vers la droite, et suggèrent une continuité circulaire du champ figuré sur l'arc, dans une lecture de la gauche vers la droite, et d'une façade à l'autre. Ceci nous amène à souligner combien chaque figure est soumise à l'ensemble du monument, dont la cohérence est préservée à tous les niveaux. Dans sa remarquable étude sur l'arc du Forum Romain, Brilliant suggère même que chacun des personnages sert en quelque sorte de guide pour une meilleure lecture des scènes figurées.²⁶ C'est à notre sens ce qui explique le choix du maître d'oeuvre, de retenir un personnage unique pour figurer les Saisons, et de le reprendre de façon insistante aux quatre écoinçons.

Le style de l'atelier, au naturalisme classicisant, renvoie à la fin de l'époque antonine, par le traitement du corps en courbes souples et gracieuses, la position détendue des personnages, le mouvement des draperies. Malgré les dégradations subies par la pierre, on sent dans cet atelier le souci de modulations subtiles des surfaces, le soin apporté à opposer les visages joufflus des *putti* à des corps minces et souples, suggérant l'anatomie d'un jeune adolescent. Il y a là une grande maîtrise, et la marque d'une maturité que l'on ne retrouve que dans les grands monuments de Rome, où l'atelier de l'arc a certainement été appelé à travailler. Nous pensons en particulier à l'arc des Changeurs, et plus spécialement à l'Hercule sculpté, qui traduit une grande maîtrise, identique à celle-ci, et annonce l'art achevé des chapiteaux figurés des Thermes de Caracalla, dont on connaît bien l'Hercule en particulier²⁷.

Pourtant cette sculpture, si proche de la manière classicisante antérieure, bascule déjà vers le baroque. Elle privilégie en effet une simplification excessive des formes, en même temps qu'elle joue sur les contrastes de surfaces. En somme, si jusqu'à l'époque de Marc Aurèle les sculpteurs cherchaient à rendre la solidité organique des corps, nous voyons ici l'affaiblissement de cette tendance, au profit d'une plus grande schématisation, où sont par contre privilégiés les visages et les attributs permettant d'identifier les personnages. L'usage systématique du trépan n'est pas étranger à cette simplification, il permet d'insister sur les visages ronds aux yeux grands ouverts, aux lèvres entrouvertes bien dessinées, et de traiter les chevelures en boucles serrées. De même, il accentue le dessin des paniers, des guirlandes et des autres attributs. Par

26 Brilliant, *L'arc de Septime Sévère sur le Forum Romain*

27 Certains de ces chapiteaux ont été réemployés dans l'église de Santa Maria in Trastevere, fondée par Calliste entre 221 et 227, et reconstruite au XII^e siècle. D'autres chapiteaux sont au Dôme de Pise.

opposition aux trous de trépan soulignant les lignes, les corps apparaissent en grandes formes douces un peu alanguies au dessin peu appuyé. C'est dans ces contrastes visuels que réside précisément l'essence du baroque.

Toutes les caractéristiques de la sculpture des Saisons se retrouvent du reste dans le personnage de **Mars**, ornant les deux clés des archivoltes centrales.

3.2.1.3. Les saisons sur L'arc de Volubilis

Si l'on a, avec les arcs de Bénévent et du Forum Romain, une illustration des Saisons sous la forme de jeunes adolescents en pieds, l'arc de Volubilis rompt complètement avec cette tradition, en recourant à des personnages féminins, représentés en buste dans des *tondi*. Leur étude stylistique débouchera sur un rapprochement original avec les figurations propres à la mosaïque consacrée au thème, (dont nous avons trois versions à Volubilis même), mais aussi avec certaines mosaïques d'Ostie.

Il s'agit de médaillons circulaires, sculptés sur un bloc de calcaire provenant du Zerhoun voisin, donc aux couleurs qui varient du doré au gris, et qui mesurent 1,10m sur 1,10 m²⁸. La composition et la technique sont identiques: les *tondi* présentent un fond neutre sur lequel est sculpté en bas relief un buste entouré d'une couronne végétale, alors que les écoinçons sont ornés de motifs en relief plat difficilement identifiables pour certains d'entre eux. L'état de conservation est en effet assez médiocre, et un des quatre panneaux a disparu, car les deux fragments présentés sur deux médaillons séparés sur la façade ouest appartiennent en fait au même médaillon, ainsi que l'a démontré C. Domergue²⁹.

• L'Hiver :

C'est précisément la Saison que l'on peut reconnaître à partir des deux fragments figurant actuellement sur les piédroits, au-dessus des niches de la face ouest. Le premier fragment montre l'épaule droite d'un buste enveloppé dans les plis d'un vêtement. La couronne enveloppant la figure subsiste au-dessus de l'épaule, présentant une tige qui porte de fines feuilles recourbées. Dans ce qui correspond à l'écoinçon supérieur gauche, on voit une fleur de lis aux pétales profondément incisés d'un sillon central. Sur le second fragment, on voit une tête enveloppée d'un vêtement, vraisemblablement un capuchon, mais le buste a disparu. La tête est surmontée d'un morceau de la couronne, qui présente au sommet un macaron orné d'une feuille de lierre, et de part et d'autre, deux fuseaux. Le décor de fond comporte, comme à l'écoinçon, une fleur de lis largement incisée. On reconnaît une tête féminine, mais le nez est brisé, et le visage sans expression. Si l'on réunit **les deux fragments**, arbitrairement séparés lors de la restauration de 1931-1932, la couronne, dès lors presque entière, devient très lisible, et permet de reconnaître une couronne de roseaux, attribut traditionnel de l'Hiver. Le lierre ornant le macaron central est un indice concordant, puisqu'il évoque la permanence de la vie végétale pendant l'hiver. Quant au personnage emmitouflé dans son capuchon, nous le retrouvons comme représentant de l'Hiver sur toutes les mosaïques des Saisons. Les trois mosaïques de Volubilis réunissent en particulier le personnage au capuchon et quelques branches de roseau aux feuilles cassées. Ce sont celles de la *Maison des Travaux d'Hercule*, de la *Maison du Cortège de Vénus*, et de la *Maison de Dionysos et les Quatre Saisons*. Il est bon de souligner que sur cette dernière mosaïque, les Saisons (personnages féminins) sont accompagnées de Génies assez

²⁸ Nous renvoyons à la partie I, les Saisons figurent fig.23 et 24, p.305.

²⁹ Voir l'article des *Mélanges A. Piganiol*, « La représentation des Saisons sur l'arc de Caracalla à Volubilis », pp. 462-472.

proches par leur morphologie des jeunes adolescents figurant les Saisons sur les deux arcs de Bénévent et du Forum Romain.

Une mosaïque du Musée de Sousse présente une variation intéressante du thème : l'Hiver est accompagné d'un homme qui cueille les olives, et l'on sait que la cueillette se fait après le 15 novembre.

- **Le Printemps a disparu**

- **L'Été**

Le médaillon a beaucoup souffert, on ne distingue rien du visage, mais le buste est en place, habillé d'une tunique agrafée sur l'épaule gauche, comme l'indique le mouvement des plis. La couronne permet de distinguer des tiges se rejoignant au-dessus de la tête et qui portent des stries régulières et parallèles évoquant des épis. La traditionnelle couronne d'épis est donc remplacée par un bouquet d'épis.

- **L'Automne**

La tête du personnage figuré nous manque, mais la couronne qui l'entoure est une couronne de pampres chargée de grappes et de feuilles, ce qui ne laisse subsister aucun doute sur l'attribution à l'automne. Le décor plat du fond du tableau et des écoinçons présente des enroulements d'où partent des rameaux qui forment de petites branches ou de fines volutes, constituant un décor assez dynamique, complet de surcroît, plus léger que celui de l'hiver.

- **Etude stylistique**

Le thème iconographique des Saisons est particulièrement fréquent en Afrique, où il a de surcroît une très longue durée de vie, puisqu'on le retrouve encore par exemple sur un sarcophage chrétien de Sbeitla datant du VI^e siècle³⁰.

On évoquera avec intérêt la mosaïque du Musée de Sousse représentant le Calendrier Julien, avec les quatre Saisons et les Mois qui leur correspondent : les Saisons sont des personnages masculins, chose très rare dans la mosaïque africaine, dont le modèle de référence demeure en tout état de cause celui de la Mosaïque de « Dionysos et les quatre Saisons » de Volubilis.



Figure 5: Mosaïque de Dionysos et les quatre Saisons, *in situ*, Volubilis. Des Génies accompagnent les figures des Saisons.

³⁰ Consulter le *Dictionnaire d'Antiquités chrétiennes et de Liturgie*, T. 15, 1, p.970.



Figure 6: A gauche, les Saisons, représentées par un personnage masculin ; à droite, les Mois. Mosaïque du « Calendrier de César », Musée de Sousse. La mosaïque du Génie de l'Année, à Sufetula, illustre le même thème.



Figure 7 : Mosaïque des Saisons, villa de Zliten (Libye).

3.2.1.1. Fleuves et fontaines : autres symboles d'opulence

Le registre de la *Felicitas* est aussi réservé à la richesse bienfaitrice des eaux. Sur les arcs italiens, c'est sous la forme de dieux fleuves, tels qu'on peut les voir sur l'arc du Forum Romain, que ce thème est traité. A Volubilis, plus modestement, des fontaines remplissaient cette fonction sur l'arc. L'impression devait être forte sur les esprits cependant, moins par l'allusion à la présence constante de l'eau elle-même, que par la façon dont elle était disciplinée pour jaillir au pied de l'arc.

3.3. Les Victoires

Les victoires ailées sont depuis l'époque d'Auguste, le signe distinctif des arcs honorifiques. On les a vues apparaître sur les arcs d'Auguste, dans les écoinçons de la baie axiale, dès l'arc « parthique ». Le thème de la victoire en vol, sans doute dès cette époque porteuse d'une **palme** et d'une **couronne**, va devenir canonique dans le décor sculpté des arcs. Cependant, la palme, qui était aussi un symbole de fécondité, apparaît fréquemment sur les stèles dédiées à Saturne, ce qui ne devait pas troubler les esprits, habitués à un syncrétisme omniprésent.

On pourrait s'attendre également à voir sur les arcs africains, du moins lorsqu'ils ont conservé leur destination triomphale d'origine, des statues des grands dieux tropaeophores, Jupiter et Mars. Nous allons voir que leur présence est relativement discrète.

3.3.1. Victoires et dieux intercesseurs

Mars et la Victoire, ou les victoires, lorsqu'elles s'envolent aux écoinçons des arcs sur lesquels le décor est suffisamment développé pour accueillir de tels reliefs, comme à Lepcis, servent d'intermédiaires visuels entre le bonheur des hommes, et les dieux dispensateurs de *felicitas*.

Sur les arcs au décor plus sobre, pour lesquels on disposait également de moyens financiers moins généreux, et qui constituent l'essentiel du *Corpus*, les Victoires sont peu nombreuses. Cependant, à Volubilis (22), au niveau intermédiaire qui est le leur dans le discours des arcs honorifiques, on voyait des Victoires armées sur deux panneaux, de part et d'autre de la baie. Quant aux **panneaux d'armes**, lorsqu'ils existent, comme à Volubilis encore, symétriques des Victoires, ils appartiennent au registre triomphal et leur simplicité iconographique a la même valeur symbolique que les statues ou chars de couronnement sur les arcs plus prestigieux.

L'aigle occupe également cette place d'intermédiaire obligé. A Thamugadi(7), il ornait les chapiteaux du grand ordre ; à Lepcis, il soutenait la voûte de couverture de l'arc ; il occupait aussi le même registre sur l'arc du sanctuaire de Liber Pater à Uzappa, quelques années avant ceux que nous étudions. C'est donc une rhétorique bien rodée qui se développe sur les façades, qui montre la présence et la protection des dieux au plus près de la famille impériale.

Le dieu Mars, abandonnant sa position élevée à la clé, où on le rencontre souvent, en particulier sur les arcs de Bénévent ou celui des Sévères au Forum Romain, prend en Afrique la forme d'une statue placée au pied de l'arc. C'est le cas à Thamugadi, auprès des deux arcs (7 et 16). Il en va de même pour **Virtus**, représentée à Cuicul et à Théveste.

En fait, le seul arc connu au-dessus duquel on voyait apparaître une statue de Mars en pieds est celui d'Antonin le Pieux à Cuicul, où il occupe vraiment une position dominante.

Autre dieu intercesseur, **Neptune**, figurait discrètement sur le soffite des avant-corps de l'arc de Théveste (18).



Figure 8: Arc de Liber Pater à Uzappa : l'aigle soutient une console.

3.3.2. Les clés ornées

Dans quelques cas très rares en Afrique, nous voyons des armes figurer à la clé de l'arc. Ainsi de l'arc de Commode à Lambèse orné à la clé et sur l'intrados, et de l'arc de Tiddis (12). Ces arcs sont relativement simples, à peu près sans ornement, mais le symbole, s'il est modeste, reste parfaitement compréhensible.

Sur un arc beaucoup plus élaboré, celui de Théveste, les clés sont ornées de figures protectrices : la **Tyché sur un aigle** aux ailes déployées, **Minerve**, **Hercule**, figurent dans des *tondi*. A Cuicul (21), une figure féminine qui occupe l'angle de l'imposte sur la façade Est de l'arc doit être interprétée également comme la Tyché de la cité.

A **Théveste** (18), curieusement, ce n'est pas sur l'arc, mais sur le temple voisin, dit « de Minerve », que figurent **les trophées**. Car **Hercule et Liber Pater**, par l'intermédiaire du décor figuratif de la frise du temple, qui accumule les symboles qui leur sont habituellement attribués, font nécessairement l'objet du culte. Les deux divinités protectrices de Lepcis et des deux Empereurs sont réunies à l'arc triomphal de façon si évidente qu'on ne peut séparer les deux monuments dans leur interprétation ; ils

participent tous deux du culte impérial, avec une connotation religieuse légèrement différente. Ce sera un argument de poids pour affirmer que ces deux monuments ont été pensés dans un programme totalement cohérent, bien qu'on ignore s'ils ont été construits exactement à la même époque.

3.4. Le registre triomphal

3.4.1. Statues des niches du niveau supérieur sur certains arcs, comme à Thugga (9)

On a vu figurer les statues des membres de la famille impériale dans les niches de l'arc de Thugga (9). Un programme iconographique précis avait été mis en place en vue d'un hommage appuyé, à la hauteur du bienfait reçu par la cité.

3.4.2. Statues de couronnement de l'attique

Ces statues ou groupes statuaire ont tous disparu, ce qui dénature déjà en partie le monument, en lui enlevant de la légèreté dans son élévation, et également une part de son luxe, les statues étant en marbre, ou en bronze doré. Pour les restituer, il faut avoir recours à l'épigraphie, ou à la numismatique, mais nous avons vu dans les notices des arcs que dans la plupart des cas il nous était impossible de restituer ces couronnements.

A Cuicul(22), le programme réunissait les trois membres de la famille sur le couronnement de l'attique, chaque statue étant disposée sur un des socles encore en place aujourd'hui, ce qui pour une fois apporte quelque certitude.

Les statues de l'empereur et de Julia ornaient également le couronnement de l'arc de Sufetula(11), à l'image de l'arc de Mustis.

Il serait très intéressant de savoir ce que recouvrait l'expression que nous avons rencontrée à plusieurs reprises à Madaure (4) de « l'arc avec statue ». Nous pencherions pour une statue de couronnement qui représentait l'Empereur.

Enfin, le programme prévu à Théveste (18) par les dispositions d'Egrilianus mettait l'accent non seulement sur les statues, mais aussi sur l'édicule destiné à les recevoir. Nous avons vu en première partie comment la statue de la Virtus de Caracalla avait pu venir occuper la place initialement prévue pour la statue de Géta.

A Cirta (15), nous ne pouvons fixer avec certitude l'emplacement que Natalis avait réservé à la statue de la Virtus de l'empereur, mais comme l'arc est venu chronologiquement après la statue, on peut simplement supposer que celle-ci se trouvait non loin du futur emplacement réservé à l'arc, et donc vraisemblablement sur le forum proche.

Avec le projet ambitieux des Volubilitains, nous observons l'imitation de la capitale poussée à l'extrême. Le quadrigé était l'équipage habituel du triomphe; pourquoi ont-ils voulu représenter le char de l'arc du Forum Romain? On peut se demander également quels étaient les personnages représentés par les statues qui le complétaient nécessairement. Caracalla seul, ou avec sa mère? A ce stade de sa vie, où il a acquis autorité et goût du triomphe, nous le verrions plutôt seul, avec une Victoire tenant la couronne au-dessus de sa tête. Mais aucun témoignage ne parle en faveur de telle ou telle extrapolation.

Une question va rester non résolue, c'est celle de l'ornement statuaire de l'arc des Victoires de Caracalla à Thugga (19). Tel qu'il a été restitué dans son couronnement, l'arc ne pouvait guère prêter de place à des statues ailleurs qu'en couronnement; encore auraient-elles été mal venues, sur un arc déjà exagérément rétréci. Nous pencherions

plutôt pour les statues des Victoires réservées au temple, où elles partageaient la compagnie des dieux énumérés dans l'épigraphie.

3.4.3. Panneaux sculptés de l'attique à Lepcis

A Lepcis Magna, sur les panneaux en relief de l'attique, nous pouvons mesurer le pouvoir de l'image. Tout l'art des constructeurs de l'arc a consisté dans une manipulation magnifique : à partir d'un noyau en vulgaire calcaire local, l'arc est tout entier recouvert de marbre sculpté. Il suffit alors de regarder les images pour dérouler le discours bien connu de propagande. Le mode de construction des arcs de Lepcis se déploie toujours de la même manière³¹, à partir d'un noyau architectural en calcaire local, sur lequel les artistes appliquent une couverture de marbre pour tous les décors, y compris les impostes ou les corniches. Sur l'arc des Sévères, nous avons vu que les claveaux eux-mêmes étaient en calcaire, et appartenaient à l'arc nu de base ; ils ont été habillés en un deuxième temps. On peut donc observer cette technique sur les arcs les plus élaborés comme les plus simples, par exemple les petits quadrifrons qui ornaient les abords du marché et la place du marché elle-même. Sur l'arc des Sévères, les sculpteurs ont fabriqué un décor d'une extrême complexité, illustrant un message d'une simplicité biblique.

La mise en images du culte impérial sur l'arc de Lepcis:

Elle s'effectue grâce à la superposition savante des niveaux, dans une mise en abîme des vaincus et le mouvement ascendant du regard vers l'attique.

Au niveau le plus bas: le mince espace qui subsiste sur la surface des piédroits, et qui est ressenti en fait comme un espace « en creux », récupéré entre les pilastres répondant aux colonnes et les pilastres d'angle, est réservé aux prisonniers, **attachés au pied d'un trophée.**

Au niveau un : les **Victoires** des écoinçons.

Au niveau deux : la richesse et la profusion, symbolisés dans les rinceaux animés des pilastres.

Au niveau trois : les grandes scènes de **l'attique.**

Les contrepoints internes : les aigles soutenant la coupole, les scènes mineures des faces intérieures du quadrifrons. Scènes de batailles ou de sacrifice, elles se doivent d'être très simples, immédiatement lisibles pour le passant, mais ne sont qu'une lecture rapprochée des grands panneaux, parfaitement redondante.

La nouvelle restitution de l'arc permet de mieux « voir » les scènes proposées sur l'attique. Le décor met en évidence un discours plastique articulé autour des thèmes de **la Virtus, de la Pietas, et de Concordia.**

Sur les panneaux inférieurs et intérieurs, les scènes de batailles, le couronnement de Caracalla et Géta, des groupes de divinités se répondent.

Sur l'attique³², les scènes de triomphe, de Concorde, avec la *dextrarum junctio*, d'adoubement du jeune Géta. Dans ces grands tableaux, l'empereur et sa famille voisinent avec les dieux. Le schéma rencontré à Théveste, sur lequel une façade est dévolue à chacun des membres de la famille impériale, est en partie déjà ébauché à Lepcis : la façade Ouest, en direction d'Oea, est consacrée à Sévère, avec le relief du triomphe ; à l'opposé, la façade Est présente le triomphe de Caracalla (c'est l'axe privilégié du quadrifrons) ; la façade Sud présentait Géta comme Prince de la Jeunesse,

³¹ Voir l'état actuel des arcs d'Antonin le Pieux et de Marc Aurèle, fig. 22 et 23 p. 138.

³² Il faut consulter à ce sujet V.M. Stroeka, « Beobachtungen an der Attika reliefs des severischen quadrifrons von Lepcis Magna », *Antiquités Africaines*, 6, 1972, pp. 147-172.

alors que celle du Nord, tournée vers la ville, était consacrée à la *Pietas* de Julia dans la scène de sacrifice. Mais l'interprétation des scènes représentées fait encore l'objet de discussions. Ce qui fait l'unanimité, c'est l'idée qu'il ne faut pas voir dans les scènes ainsi figurées des événements historiques précis ; **elles sont intemporelles** et visent au symbole.



Figure 9: Défilé du triomphe, avec les offrandes sur le ferculum, et l'enfant captif.



Figure 10: Pietas de la famille impériale, sacrifice à Jupiter



Figure 11: La scène du char triomphal ; on a voulu voir dans le jeune homme qui tient le cheval le Génie de la Troisième Légion, interprétation actuellement rejetée.

3.4.4. Evolution du relief sculpté à partir de Leptis :

On constate enfin à partir des arcs des Argentiers et de Leptis une modification dans le vocabulaire utilisé. Ce changement d'importance concerne la façon dont l'Empereur se présente au spectateur: son positionnement est désormais fixé, il regarde le spectateur de face, plus jamais il ne se présentera de profil. Le hiératisme de la figure impériale pouvait déjà être constaté sur le relief Sacchetti, datant du début du règne, sur lequel Septime Sévère présentait ses fils au Sénat, et dont la *dextrarum junctio* représentée sur l'arc de Leptis est une copie à l'identique.



Figure 12: Relief du Palais Sacchetti, Sévère présentant ses fils aux membres du Sénat.

3.4.5. Char triomphal

Paradoxalement, alors que les arcs sont si nombreux, et le culte impérial si prégnant, il est très rare de rencontrer des scènes de triomphe sur les arcs triomphaux africains. D'abord parce que, nous l'avons vu, les Africains n'ont pas privilégié le décor figuré, d'autant moins que des raisons économiques ont dû prévaloir. Et lorsque les moyens financiers étaient suffisants, on préférait orner l'attique de l'arc de statues (Cuicul, Sufetula) ou de quadriges (Seressi), ou d'un char à six chevaux (Volubilis), en bronze, et certainement importés, plutôt que de reliefs pour lesquels au demeurant on manquait probablement de sculpteurs.

En fait, la seule scène figurée représentant l'empereur sur le char triomphal qui soit connue en Afrique, nous semble-t-il, concerne un grand panneau sculpté en demi-relief conservé au Musée de Sousse. Ce panneau décorait vraisemblablement **l'arc de Trajan**, situé sur le forum d'Hadrumète, à l'emplacement occupé aujourd'hui par la Grande Mosquée. Ce panneau présente l'empereur debout sur un char orné d'une sirène. À côté de lui, un chef rebelle agenouillé, dans la même attitude que ceux de la Colonne Trajane. Belle permanence du sujet, le dernier avatar de ces Barbares étant constitué par les Phrygiens marchant les mains enchaînées devant les soldats romains sur les dés des colonnes de l'arc de Sévère et Caracalla au Forum Romain. La seconde apparition du thème du char triomphal occupé par l'empereur en personne se rencontre sur le panneau conservé au Musée des Conservateurs, attribué à l'arc de Marc Aurèle aujourd'hui disparu, une sorte de portrait figé. Le *ferculum*, orné de dépouilles, et servant à transporter les trophées à travers la ville avant que le triomphateur n'aille les déposer au temple de Jupiter Capitolin, a pu être représenté également, mais seul, et hors contexte (voir le panneau du Musée des Conservateurs à Rome), il ne donne aucunement l'impression de participer à un défilé de triomphe. Ce sont donc de rares apparitions du char de triomphe, et elles disparaissent complètement sous Septime Sévère et Caracalla. Alors que la déesse Afrique³³ apparaît de façon récurrente dans l'iconographie africaine la tête ornée de la dépouille d'éléphant, la *proboscis* venue d'Orient, depuis le monnayage des rois numides³⁴, et l'émission de César en 47/46, nous n'avons pas trouvé trace d'un décor de couronnement d'arc constitué par un attelage d'éléphants, sinon précisément sur une monnaie.

³³ Il ne faut pas négliger l'autre représentation iconographique de l'Africa, sous forme soit de déesse léontocéphale, soit de la déesse accompagnée du lion, mais elle sort du cadre de notre étude.

³⁴ Voir l'article de M. Coltelloni-Trannoy, « Les représentations de l'Africa dans les monnayages africains et romains à l'époque républicaine », *Coll. Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord*, Nice, 1992.



Figure 13: Le quadrigé d'éléphants sur une monnaie de Domitien

En conclusion sur les groupes statuaire de l'Empereur sur son char, disons que seul le cas de Volubilis est sans équivoque, puisque la dédicace permet d'affirmer qu'il était orné d'un char à six chevaux comme l'arc de Sévère et Caracalla au Forum Romain, qui avait lui-même emprunté l'iconographie de l'arc d'entrée du Forum de Trajan.

4. Typologie des fonctions, les arcs dans la ville

L'organisation de l'espace urbain est avant tout une élaboration idéologique, destinée à maîtriser l'espace symbolique du centre monumental. On privilégie alors certains axes de circulation, ou, lorsque ces schémas étaient déjà établis avant l'intervention d'urbanisme, on tente de modifier les axes de circulation pour déplacer l'intérêt. L'essentiel est toujours de maintenir la vie politique dans un cadre bien défini.

Nous avons une image de la ville telle qu'elle était idéalement perçue à la fin de l'époque républicaine dans un passage de Cicéron, qui la définit¹ essentiellement par opposition à son territoire, ou même à la campagne environnante ; elle doit nécessairement comporter « un forum, des temples, des portiques, etc... ». En somme, elle est définie par ses monuments publics et ses voies de circulation. Au début du III^e siècle, on a toujours la même appréhension de l'espace urbain, et de ce qui constitue véritablement l'*urbanitas*. Remarquons que Cicéron ne citait pas les arcs honorifiques parmi les incontournables éléments constitutifs de la ville ! A l'époque où il écrivait, l'arc était encore très lié à une victoire particulière et à la glorification de l'homme qui l'avait remportée. L'endroit où l'arc était élevé devait nécessairement se trouver au cœur du centre politique, et les considérations d'urbanisme n'intervenaient pas dans le choix du lieu, pourvu qu'il se trouvât près du Forum, ou en un « *celeberrimo loco* ». La connotation religieuse qui accompagnait le triomphe et la construction de l'arc commémoratif étaient encore très sensibles.

Si le choix d'un lieu privilégié, presque sacré, n'est pas absent des préoccupations lorsque se construisent les arcs dédiés à Auguste, on connaît son respect pour la religion officielle, nous voyons aussi se mettre en place un glissement vers un culte personnel, où seul l'Empereur (ou éventuellement son fils s'il en a un) est désormais susceptible de recevoir l'hommage de monuments triomphaux ; c'est l'amorce du culte impérial. Deux siècles plus tard, l'association de l'empereur régnant à Jupiter O. M. est totale, au point que les triomphes « à l'ancienne », avec leur pompe et l'hommage à Jupiter sur le Capitole se font rares : un des derniers sera celui de Caracalla en 202. L'arc honorifique en tant que monument est peu à peu considéré comme un monument de culte ; mais en même temps, et sans qu'on tienne compte nécessairement de sa symbolique, on utilise davantage sa structure caractéristique à des fins urbanistiques. C'est une sorte de révolution dans son usage.

Nous avons vu que tous les arcs de Caracalla étudiés ici étaient intégrés dans le centre urbain à un degré ou un autre, ce qui a exclu de nos remarques les arcs « de frontière », signalant l'entrée du territoire. Quoiqu'on ait pu hésiter sur leur emplacement dans certains cas, comme à Séressi, où la présence de quatre arcs ne manque pas d'évoquer des portes ; ou comme à Assuras et à Thubursicu Numidarum, où l'arc était proche de l'enceinte, mais sans toutefois y être directement intégré, tous ont contribué à l'aménagement de la cité. A ce titre, ils ont proposé des solutions urbanistiques aux problèmes majeurs de la ville, à savoir la question de l'extension de la ville, de la circulation dans l'espace public, de l'articulation harmonieuse des voies, et de l'équilibre entre les masses horizontales et les verticales dans un espace donné. A ces problèmes techniques, notamment celui de la régulation des circulations, se joignaient des demandes de solutions innovantes pour réorganiser les centres monumentaux, le plus souvent en juxtaposant à la cité primitive un second centre destiné à l'exercice de la vie politique et des loisirs. Lors de ces glissements des centres politiques vers les

¹ Cicéron, *De Officiis*, I, 17, 53 sq.

zones suburbaines encore, l'arc permettait des passages commodes et élégants entre l'ancienne cité, dont on achevait de détruire les dernières traces d'enceintes, et une ville nouvelle, aux contours plus flous, plus fantaisistes, qui étaient souvent le résultat d'une appropriation de l'espace public, et de la spéculation immobilière, comme nous en avons un bon exemple à Timgad.

Nous n'avons pas l'ambition d'inventorier toutes les questions d'urbanisme posées aux édiles à l'époque de Caracalla, alors que l'accroissement des richesses et la poussée démographique imposaient de nouvelles extensions pour les villes. Nous limitant aux centres dans lesquels un arc triomphal a pu jouer un rôle incontestable, qu'il fût traditionnel ou novateur, nous avons fait porter notre étude sur quelques points forts, qui paraissent significatifs. Ces remarques se regroupent autour de deux thèmes, le poids de la tradition, qui traite des portes de ville et des arcs de passage, ainsi que des entrées triomphales de sanctuaires ; la modernité, qui voit les arcs articuler l'espace urbain vers de nouveaux forums, ou de nouveaux quartiers.

4.1. Arcs dont la vocation est essentiellement de matérialiser et solenniser un passage

4.1.1. La fonction fondamentale de l'arc : un lieu de passage, assorti d'une vocation religieuse

Si l'on se réfère aux rites primitifs associés à l'arc, il faut mentionner tous les rites de désacralisation du vainqueur par le passage symbolique sous la porte, passage qui le dépouillait de sa sacralité, et refaisait de lui un citoyen ordinaire. Le souvenir de ces pratiques s'est perdu en grande partie depuis l'époque républicaine, purification et offrandes à IOM se sont effacées au profit de la seule glorification de l'Empereur, éternel vainqueur. Les cérémonies du triomphe elles-mêmes sont devenues rares, en même temps qu'augmentait le rythme de construction des arcs honorifiques. Il est incontestable cependant que l'arc honorifique a gardé quelque chose de la solennité passée, au point qu'il sera mis en oeuvre lorsque les urbanistes voudront donner un cachet politique et solennel à un quartier jusque là dépourvu de prestige.

Passage et limite, à rejoindre ou à transgresser, les deux aspects de l'arc sont complémentaires, et sont indépendants de l'emplacement que l'on choisit pour le construire.

Le passage, par définition, permet de se rendre de l'extérieur de la ville vers l'intérieur de l'espace urbain, ou d'effectuer la démarche inverse. Par conséquent, **les portes de ville** qui empruntent la forme de l'arc honorifique réunissent la fonction de passage, évoquée plus haut, et celle de limite, avec des nuances, car il existe également des transgressions, lorsque la ville éclate hors de ses murs, qui deviennent inutiles et même gênants. Parfois alors les portes disparaissent, comme les portes primitives de Thamugadi, mais la chose est assez rare, sans doute à cause du souvenir de sa sacralité qui reste attaché au monument. Le plus souvent, la notion, sinon l'usage de la porte est maintenu, et nous arrivons alors à des solutions peu satisfaisantes à l'oeil, illogiques surtout, comme celles qui ont été choisies à Thubursicu Bure et à Assuras, où les arcs sont littéralement collés à une porte précédemment construite ou contemporaine !

Bien qu'en principe les deux façades des arcs soient semblables, une certaine souplesse règne toutefois dans le décor de l'arc, selon que l'on a voulu **privilégier l'un ou l'autre des parcours** pour solliciter l'attention du citoyen ou du visiteur. A l'intention du visiteur, le choix de l'emplacement de l'arc, en position dominante lorsque c'était possible, ou le soin apporté à la dédicace. Les dédicaces sont presque

toujours doubles, mais lorsqu'il n'y en a qu'une, comme à Cuicul, on s'attend à la voir orientée face aux étrangers qui abordent la ville ; et paradoxalement, c'est la façade intérieure à la ville qui en bénéficie. L'exemple est suffisamment exceptionnel pour qu'on s'y arrête : le texte est donc destiné à la seule délectation des citoyens de la ville. Les portes primitives des villes, celles de Timgad en particulier, affichaient leur inscription sur la façade extérieure à la ville, à l'intention des populations plus ou moins hostiles ou simplement des voyageurs étrangers.

Les **inscriptions à l'intérieur des piédroits** : Elles procèdent de la même démarche. Certaines semblent être destinées exclusivement à un usage interne, aux citoyens. Prenons le cas de Séressi, où l'on ne peut lire le texte explicatif détaillant les conditions dans lesquelles le monument a été construit que lorsqu'on se trouve dans la ville, le texte s'inscrivant à la droite de celui qui sort vers la campagne. Il en va de même pour l'arc de Théveste, si ce n'est que l'inscription figure à gauche du passant : ici encore, on ne peut lire l'ensemble des dispositions testamentaires qu'en passant sous le quadrifrons ; du reste, seul un habitant de la ville peut s'y intéresser ! A Cirta, de la même façon, nous avons vu qu'il existait cinq inscriptions pour évoquer les évergésies de Natalis, certainement réparties sur des monuments très voisins de l'arc, situés eux-mêmes sur le forum, et donc encore exclusivement réservées aux habitants de la ville, sur des lieux de passage. Ce qui laisse entendre aussi que le passage était plus ou moins imposé. On pense au décor le plus riche de l'arc de Titus, concentré sur les faces internes des piédroits.

4.1.2. Portes de ville

4.1.2.1. Portes fortifiées : Castellum Tidditanorum



Figure 1: Tiddis, la porte du Nord ouvrant sur le cardo de la ville



Figure 2: Le decumanus du Castellum Tidditanorum

Tiddis est la seule porte du *Corpus* conçue dès l'origine avec des battants.

4.1.2.2. Les arcs jouant le rôle de porte de la ville :

La limite est parfois difficile à cerner, par exemple, à Thugga (9), où l'arc est élevé sur une voie qui est encore intérieure à la ville, mais qui atteint presque sa limite vers l'Est, la pente se faisant plus raide (ce qui a nécessité des bornes pare-roues). Ce quartier s'est installé tardivement, peut-être à la fin du II^e siècle, au-dessus d'une ancienne nécropole, investissant les limites primitives et la nécropole. L'arc sert ainsi plusieurs objectifs, dont la valorisation de ce nouveau quartier de riches habitations n'est pas le moindre. Rappelons que lors de ces mêmes travaux d'embellissement du quartier, l'enceinte du temple de Pluton, voisin de l'arc, a été remaniée, dans la même intention.

- **Sufetula**

C'est un cas-limite en ce sens que la voie dallée cesse brutalement après l'arc, et que, comme à Cuicul pour l'arc de Crescens, on s'achemine à partir de là vers une « sortie » de la ville, qui est aussi, en même temps, ouverture en direction d'un quartier certainement très vivant : une voie se dirige vers le théâtre, à Cuicul, l'autre conduit à l'amphithéâtre, à Sufetula.

Questions d'urbanisme :

Le dallage de la voie est limité actuellement à la hauteur de l'extrémité nord du piédroit de l'arc par un bandeau en saillie. On peut envisager l'hypothèse selon laquelle le dallage de la voie n'aurait pas été poursuivi au-delà de l'arc lors de la construction de ce monument, le transformant en quelque sorte en une « porte » ? La chose paraît toutefois étonnante, à cause de la fréquentation intense qui devait être celle de la voie,

puisqu'elle aboutissait à des monuments aussi importants que l'amphithéâtre et le pont-aqueduc, situés à environ 400m au nord, et on voit assez mal une rue non dallée en cet endroit. Par ailleurs, le monument « hors les murs », si on accepte cette hypothèse, qui est situé juste au nord de l'arc, à gauche de la voie, et porte le n° 1 sur le plan de N. Duval, serait une maison (que Merlin, en 1913, appelle « l'église B² »). On peut donc supposer que le bâti ne s'arrêtait pas à l'arc ; mais il faut évidemment s'assurer de la datation de cette *domus*. De plus, à l'époque sévérienne, rien ne menaçait, et les enceintes des villes avaient disparu depuis le milieu du siècle précédent. Le quartier Nord n'étant pas fouillé, la réponse à la question du dallage de la voie reste de pure spéculation.

Problèmes de voirie :

Comme à Sufetula, on remarque à Cuicul que le dallage de la voie s'interrompt au-delà de l'arc d'Antonin. Était-ce pour matérialiser une limite de la ville, explication qui avait été avancée à Sufetula, où, on se le rappelle, la voie dépourvue de dallage continuait vers l'amphithéâtre, et des quartiers qui semblaient habités lors de la construction de l'arc ?

Il s'agit peut-être plutôt, à Cuicul comme à Sufetula, de délimiter simplement un nouveau quartier ? Car le théâtre est situé environ 100m en contrebas de l'arc. Certes, le théâtre n'est pas daté, mais on peut raisonnablement le situer dans la deuxième moitié du II^e siècle, ce qui implique que se constituait là, sinon tout un quartier, au moins un centre d'intérêt très fort.

Mais l'accès à un autre quartier ne s'accompagne pas forcément d'une modification de la voirie. On peut établir un rapprochement avec Volubilis, où Chatelain avait remarqué à plusieurs reprises une modification identique du revêtement de la voie, dès les portes franchies. A Lambèse, le changement de qualité du revêtement intervient même intra muros, beaucoup plus soigné et bordé de trottoirs dès l'arc franchi en direction de la ville haute, ce qui laisse à penser que la qualité du dallage, au-delà des considérations économiques, avait une signification symbolique évidente pour les contemporains.

Dans son article sur « L'Urbanisme de Sufetula³ », N. Duval présente tout le quartier construit au-delà du carroyage primitif comme « le faubourg Nord-Ouest », ce qui rend peut-être l'absence de voie dallée au-delà de l'arc plus acceptable à ses yeux. Mais nous avons d'autres exemples d'urbanisation désordonnée, à Timgad et Uthina par exemple, où l'on constate que le système des voies ne débouche pas ainsi brutalement sur un chemin non dallé en plein milieu d'une zone bâtie. Car le plan de la ville aux III^e et IV^e siècles, proposé par N. Duval, montre une zone bâtie qui dépasse de très loin la limite de l'arc. Il faudra beaucoup s'intéresser aux changements de niveau des rues, intervenu à l'époque byzantine, pour expliquer ces incohérences.

² Merlin, cf supra, p. CLXXXIII.

³ Duval N., « L'Urbanisme de Sufetula », *ANRW*, ...



Figure 3: Vestiges de l'arc de Sufetula. Le boudin fermant la voie et l'excavation destinée à bloquer la gâche de fermeture de la porte. A la limite du dallage, fragment de fût de colonne et socle de statue de couronnement ?

Il ne fait aucun doute par contre que l'intention était de marquer l'entrée dans la ville proprement dite de façon solennelle, par un monument important, qui annonçait le Capitole, dont on voit nettement le mur de fond depuis l'arc, mais vers lequel la voie de l'arc ne conduit pas directement, mais par un changement de direction assez brutal.» En tout cas, grâce au sondage que J. Vérité a fait effectuer en 1982, on sait que le niveau de la voie, en direction de la ville, donc vers le sud, a été surélevé de 50cm environ. De chaque côté de la voie, jusqu'à l'arc, un boudin de pierre d'une trentaine de centimètres matérialise la limite des maisons qui la bordaient. Par conséquent, lors de la réfection de la voie et de la transformation de l'arc, on a pris soin de remettre en place cette limite entre les domaines public et privé. En même temps apparaît le boudin qui ferme la voie entre les piédroits, destiné à bloquer les deux vantaux. Si cette transformation de la voie a respecté les limites des zones bâties de part et d'autre, elle a par contre occulté le socle de l'arc, totalement invisible aujourd'hui. Son absence avait déjà alerté les chercheurs qui avaient précédé J. Vérité, qui s'est penché sur la question lorsqu'il a voulu restituer l'arc. Il a pu conclure après le sondage que cette surélévation correspond non pas à l'époque sévérienne, celle de la dédicace de l'arc, mais à la date où on a voulu transformer l'arc en une véritable porte à vocation défensive. Il est possible que ce soit à l'époque byzantine, où l'on voit l'emprise protégée de la ville se réduire considérablement, où les maisons du centre en viennent à se fortifier, où même les huileries finissent par s'installer en plein cœur du réseau viaire de Sbeitla. Tout ceci laisse supposer que les fermes des environs étaient menacées, et que la population de la ville avait baissé, libérant des espaces aussitôt aménagés pour les activités agricoles.

- **Mactar**

L'arc de Bab el Ain était situé, comme nous avons vu en 1^e partie, à côté du tophet, sur le bord de la falaise qui domine les trois sources. Le tophet était un sanctuaire à ciel ouvert, une aire sur laquelle s'accumulaient les ex-voto de sacrifices, ossements calcinés contenus dans un vase, au-dessus duquel on dressait une stèle. Celui de Mactar était installé sur les pentes du ravin, si bien que l'aire a été bouleversée par l'érosion, et que les stèles qui en proviennent (dont 85 sont conservées au musée du Bardo, les autres au musée de Mactar) se retrouvèrent au fond de la vallée. Ils côtoyaient des funéraires divers, ce qui laisse à penser que le tophet était proche d'une nécropole. Cet espace sacré était consacré à Baal Hamon, mais un sanctuaire dédié à Vénus se trouvait tout proche. On s'étonnera en effet de voir ici le rôle très secondaire de Tanit-Caelestis auprès de Baal, remplacée par Ashtart-Vénus.

Comme l'arc était destiné à symboliser l'entrée de la ville, une voie dallée en partait, en direction de la ville. Plusieurs voyageurs anciens ont insisté sur la qualité de ce dallage parfaitement appareillé : Guérin parlait « d'une belle voie romaine formée avec de magnifiques dalles emboîtées en quelque sorte les unes dans les autres ». Plusieurs d'entre eux ont aussi voulu suivre cette voie de l'autre côté du ravin, dans la campagne, mais ils n'ont pas retrouvé la trace de la route, pas plus Playfair que Davis qui l'avait précédé sur le site. Cette question est préoccupante ; nous l'avons rencontrée à Zanfur, où s'est posée la même question restée sans réponse de l'emplacement réel de l'arc par rapport aux limites de la ville. A Mactar, il est presque certain qu'aucune enceinte réellement construite n'a existé, les défenses naturelles jouant ce rôle comme dans beaucoup de villes numides, Thugga et Thubursicu Bure en particulier, et la capitale Cirta .

A Zanfur et à Assuras, on a vu que l'emplacement choisi pour l'arc était ambigu, dans l'état actuel des connaissances du moins. Les deux sont tout près d'une véritable porte (dans l'enceinte), et leur intégration dans le tissu urbain paraît médiocre.

4.1.2.3. Les arcs sur le *decumanus* (ou le *cardo*)

Ils représentent ce que l'usage courant appelle des « arcs de passage ». Dans ce cas, la fonction est purement virtuelle, l'arc est une simple étape dans le cours de la progression ; au mieux, il peut parfois adoucir des angles fâcheux lorsque la voie change d'orientation (et nous ne pourrions manquer d'évoquer l'exemple de Palmyre). Nous dirions qu'il intègre les lignes horizontales du paysage. En général, l'épaisseur de ces arcs est assez limitée, afin de ne pas trop fermer la vue et d'éviter un trop fort empiètement sur la largeur de la voie. Nous avons vu à Thugga (19) les artifices de construction de l'arc des Victoires de Caracalla auxquels avait recouru l'architecte pour avoir un arc dont la baie, donc le passage destiné aux piétons, serait la plus large possible, d'autant plus qu'à cause de la forte pente, il s'avérait indispensable d'ajouter une borne de protection qui empiétait sur la voie.

L'Urbanisme de Lambèse (6):

Pratiquement tous les arcs que nous connaissons à Lambèse sont des arcs « de passage », depuis l'arc de Commode, qui assure la transition entre le Grand Camp et l'agglomération civile, jusqu'aux arcs qui marquent les étapes de l'extension de la ville en direction de Verecunda, et jusqu'à « l'arc de Sévère ».

Pour bien comprendre la disposition des arcs, il faut d'abord revenir sur l'urbanisme de Lambèse. L'agglomération est constituée de trois camps et de trois noyaux urbains.

Les trois camps correspondent à trois étapes de l'installation de la Légion sur le site. **Le camp de l'est**, appelé aussi « camp de Titus », ou « camp de 81 », n'a été découvert

qu'en 1954, par C. Godet⁴. On a reconnu le tracé de l'enceinte et l'emplacement des quatre portes, ainsi que les bâtiments du prétoire. C'est le premier camp installé à Lambèse, une inscription figurant sans doute au-dessus de la porte Est du camp le date de 81, ce qui explique le nom qu'on lui a parfois donné. Il avait une véritable fonction défensive, bordé qu'il était d'une courtine épaisse de 2,60m, quoique construite sans trop de soin avec des blocs mal équarris, installé sur une croupe dominant l'oued Tazzoult, dont le lit est très encaissé en cet endroit, et qui lui servait de défense à l'Ouest. Vers l'Est, une pente douce s'étend jusqu'à l'oued bou Khabouzène et représentait le point faible de l'installation ; au Nord du site, une barre rocheuse qui domine la plaine sert de défense naturelle ; au Sud, une légère dépression où est venu se construire le sanctuaire d'Esculape, puis les pentes du Djebel, en direction de l'Aïn Drinn. C'est autour de ce camp que s'est peu à peu développée la ville haute. Pendant toute l'occupation du site, le camp de l'Est a gardé sa vocation militaire, on n'y a pas trouvé la moindre trace d'habitations parasites ; cependant, l'angle sud-est de son mur d'enceinte a été investi par trois des petits temples qui bordent l'esplanade du sanctuaire d'Esculape.

Le grand Camp, pour sa part, s'est installé dans la plaine⁵. Ses dimensions sont à la hauteur de la progression de l'occupation romaine. Si le camp de l'Est, relativement modeste, mesurait 120m sur 148m, celui-ci s'étend de 500m en longueur à 400m. en largeur, dominé par l'impressionnant bâtiment du « Prétoire », publié par H.G. Kolbe. On peut supposer qu'à cette époque, de nouveaux effectifs sont arrivés. F. Rakob a montré⁶ que le camp actuel était un second état ; le premier camp aurait été construit aux alentours de 120 : le plus ancien témoignage épigraphique connu est une base datée de 129 (*CIL* 2534). Elle appartient à une série de bases installées dans la basilique, et il est vraisemblable que la basilique n'a pas été le premier bâtiment construit dans le camp. Une date plus précise ne peut donc être avancée, d'autant que le texte du discours aux troupes prononcé par Hadrien en juillet 128 parle de déplacements du camp principal (*mutare castra*), et, pour chaque étape, d'un nouveau camp construit pour venir doubler ou remplacer le premier (*bis facere castra nova*) : c'est ce qui s'est passé à l'étape de Lambèse (le parallèle ne peut être établi avec Théveste, car on n'a pas trace de l'emplacement des camps). Le Grand Camp est entièrement dégagé depuis fort longtemps, seul son angle sud-est reste recouvert par les bâtiments du pénitencier.

Le camp de l'ouest, situé à environ deux km à l'Ouest du Grand Camp, dans la plaine, s'est révélé, après la démonstration de M. Janon, être le camp de manoeuvres que la Légion a construit sous les yeux (admiratifs !) d'Hadrien. Longtemps on avait pensé qu'il avait servi de camp provisoire pendant la construction du grand camp. Mais outre le fait que c'est un camp sommaire, dans lequel on n'a jamais trouvé trace de casernements, qu'il souffre d'un cruel manque d'eau, et qu'il est mal « défendu », ouvert sur la plaine dans toutes les directions, on voit mal pourquoi les troupes auraient quitté le camp de l'est pour celui-ci. Par contre, construire un camp de manoeuvres à titre d'exercice dans un vaste espace, totalement libre, ouvert à la vue afin qu'on puisse facilement suivre les manoeuvres et les étapes de la construction, était certainement une riche idée, et Hadrien, dans son *adlocutio*, ne tarit pas d'éloges sur l'organisation du « spectacle » et les talents de son légat. Le monument qui commémorait tous ces événements trouvait alors sa digne place au centre de ce camp en 128-129.

⁴ Les fouilles de C. Godet n'ayant pas été publiées, M. Janon en donne une « pré publication » fort utile dans « Recherches à Lambèse », pp. 202-205.

⁵ Publié par Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, 2^e éd., 1913, pp. 431-521.

⁶ Article du *Bulletin d'Archéologie Algérienne*, 1972-75.

Si nous revenons à l'implantation urbaine, outre la ville haute installée contre et autour du camp de l'Est, dont nous avons fait mention plus haut, nous voyons une seconde agglomération qui s'est développée autour du Grand Camp. Disons encore, pour confirmer l'hypothèse du camp de manoeuvres développée plus haut, qu'aucune agglomération ne s'est retrouvée près du camp de l'Ouest. La ville basse, qui a grandi à l'ombre du grand Camp, n'a pas livré de monuments, sinon l'amphithéâtre (où on a la trace épigraphique de réfections sous Septime Sévère en 195), et l'arc dédié à Commode, construit sur la route qui, du Grand Camp, conduisait, par un large détour traversant l'agglomération, vers Verecunda (Marcouna).

Réglons rapidement le sort de Verecunda, ville étroitement liée à Lambèse, mais qui n'intéresse pas le *Corpus* directement. Elle constitue la troisième véritable agglomération urbaine du site, distante seulement de trois km de Lambèse. Elle est restée pendant un certain temps un « faubourg » de la ville, puis on l'a recensée comme un *pagus*, ou une *civitas*, et elle a pris son indépendance face à la grande cité ; l'indépendance était un fait acquis lorsqu'elle éleva deux arcs à Marc Aurèle, l'un en direction de Timgad, l'autre dans celle de Lambèse, visiblement pour matérialiser de façon monumentale son nouveau statut (qui n'apparaît pas clairement sur la dédicace, où il est question de la « *respublica Verecundensium* », (CIL 18510 et 18511).

A voir le plan, et à parcourir le site de Lambèse, on est frappé par l'incohérence et les lacunes de l'urbanisation. Il est de fait qu'il n'y a jamais eu de véritable implantation urbaine dans la partie plus ou moins marécageuse de la plaine qui sépare la ville haute du Grand Camp. Aujourd'hui occupée par des jardins, elle l'était peut-être déjà autrefois. D'autre part, on a trouvé à la fois des tombeaux et des thermes, preuve que l'habitat ne rejoignait pas cette zone. En fait, le seul lien d'urbanisme fort entre les deux zones bâties reste la *via septimiana*, et à notre connaissance, seul Guyon⁷ a insisté sur l'emplacement privilégié de l'arc « de Septime Sévère », en montrant qu'il servait de lien « visuel » entre les deux quartiers, le monument étant utilisé dans l'esprit que nous connaissons aujourd'hui pour l'arc de triomphe de l'Etoile : « de là, la vue embrasse toute la ville basse, en même temps qu'elle s'étend sur toute la ville haute, qui, à partir de l'arc de triomphe, s'élève rapidement en amphithéâtre »⁸. Nous voyons l'arc matérialiser également une modification brutale de la pente.

A partir de l'arc, en direction de la ville haute, on peut dire que la *via septimiana* devient une *via sacra*, tant sont nombreux les temples qui s'inscrivent de part et d'autre de cette rue, qui a certainement été le *cardo maximus*, et qui, à partir de son entrée dans l'agglomération prend un cours sinueux. A son croisement avec la voie menant à Verecunda, elle s'élargit pour constituer un forum, ou du moins une place, sur laquelle donne le Capitole. Elle a été dégagée entre 1950 et 1953⁹, on a mis en évidence son beau dallage, en même temps que le temple d'Isis et le temple de l'Afrique, dont la façade ouvrait sur la rue. A la même époque, on a consolidé les sous-sols et le chevet du Capitole, et découvert un temple anonyme et le sanctuaire de Mithra, deux des temples de l'esplanade de l'Asclépieium. Peu à peu se sont révélés en effet les très nombreux temples ou sanctuaires qui font de Lambèse « un centre religieux de la plus haute importance ».

- **Travaux entrepris à Lambaesis en 202-203 lors du voyage des Empereurs :**
Création de jardins, CIL 2655

⁷ Guyon, voir note suivante.

⁸ Docteur Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban en 1847*, pp. 124-125.

⁹ Voir L. Leschi, *Etudes d'épigraphie*, « Les fouilles antiques en Algérie de 1950 à 1953 », p. 15.

Reconstruction d'un bain sans doute destiné à la famille impériale, *CIL* 2706, en 211.

Statue de S. Sévère, *CIL* 2703

Réfection de la route reliant la ville au camp d'Hadrien, qui reçoit le nom de *Via Septimiana*, *CIL* 2705

Achèvement du sanctuaire de Dea Caelestis.

Interventions de la Legio III dans des travaux « civils » :

CIL 2705=une rue (200-211)

Urbanisme de la ville de Thugga et les arcs sur des voies secondaires :

Lorsqu'on découvre la ville, on constate immédiatement que son urbanisme n'a rien de grec ni de romain. Il est fait de juxtapositions ou de superpositions, sans souci de perspectives, sauf pour les temples de Caelestis et de Saturne, le théâtre, et l'arc de Septime Sévère et Caracalla. Le mausolée punique était évidemment hors les murs.

Le choix de maintenir un habitat sur le site est celui de la continuité dans un lieu occupé depuis le néolithique, facile à défendre à cause de son implantation sur un plateau défendu naturellement sur deux côtés, et pourvu de pentes assez raides par ailleurs. Ce site est tel que presque toutes les rues sont piétonnes, constituées d'escaliers pour la plupart. On comprend que le souci essentiel a toujours été de maintenir un habitat dans un endroit bien exposé et riche en eau, sans qu'on se préoccupe de régularité orthogonale des axes. De fait, l'articulation des monuments entre eux est particulièrement maladroite, notamment dans le centre monumental, qui aurait dû être le plus soigné, entre forum, marché et Capitole. La confirmation du fait que l'habitat a consisté en une superposition-juxtaposition de monuments vient précisément du Capitole. Il n'a jamais été prévu dans un plan d'urbanisme d'ensemble, et sa construction très tardive en 166-167, sous Marc Aurèle seulement, a imposé des empiètements sur les places immédiatement voisines. De toutes façons, les places et les espaces ouverts sont presque totalement absents du paysage de Thugga. Le forum, à demi en contrebas de la Place de la Rose des Vents, occupe un espace très réduit, dans un creux de vallon. La solution trouvée pour la Place de la Rose des Vents par contre est plus heureuse, mais elle est tardive dans l'histoire de la ville, puisqu'elle date de Commode, réalisée entre 180 et 192. L'accès aux Thermes de Caracalla est également très malcommode, alors que leur construction date des années 215, mais les contraintes du bâti plus ancien et de la topographie rendaient impossible le recours à des entrées monumentales.

• **Les arcs de Thugga :**

Les deux premiers en date sont l'Arc de Tibère, au sud du forum¹⁰, et l'Arc de Caligula/Claude, également sur le forum¹¹.

Arc de Septime Sévère et Caracalla, sur la voie conduisant de la ville à la route Carthage-Théveste, qui court dans la plaine du Khalled.

Arc des Victoires de Caracalla

Arc de Sévère Alexandre

Arc des Tétrarques, à l'Est de la ville. Cl. Lepelley¹² le situe au Nord-Est de la ville, alors que Saladin le confondait avec celui de Sévère et Caracalla. En fait, il se serait

¹⁰ Edité par Poinssot, *IL Afr.* 558 ; commentaire in Khanoussi et Maurin, *Dougga, Fragments d'Histoire*, pp. 59-62.

¹¹ Idem, pp. 62-64.

¹² In *Les cités de l'Afrique romaine au Bas Empire. II : Notices d'histoire municipale*, Paris.

élevé à l'intersection de la voie rejoignant la plaine (celle qui est déjà enjambée par l'arc de Septime Sévère et Caracalla), et de la route Carthage-Théveste.

L'enceinte dite « numide » date en fait de l'antiquité tardive¹³.

- **L'arc des Sévères :**

Il est situé à l'entrée est/ sud-est de la ville, dont il indiquait peut-être la limite, encore que cette partie de la ville soit très imparfaitement fouillée et qu'on ne puisse être trop affirmatif. Nous sommes là dans une zone ayant abrité une nécropole, certainement à une période haute, mais il semble bien que la partie bâtie de la ville ait largement occupé l'espace jusqu'à l'arc, dès avant sa construction. Nous allons voir que cette zone de l'arc a subi des réaménagements lors de la construction du monument, qui se sont matérialisés notamment dans la reprise du péribole du sanctuaire voisin, dit « de Pluton », et dans la modification de la rue qui le bordait et rejoignait la petite place sur laquelle l'arc est édifié. S'il y a eu des améliorations urbanistiques dans le secteur, c'est qu'il méritait d'être valorisé, en raison du prestige nouveau qu'il pouvait acquérir grâce au nouveau monument, et il est peu probable que ces travaux aient été exécutés dans un quartier périphérique, et qu'aucune zone bâtie n'ait entouré l'arc. Il faut rappeler que la maison appelée « maison du Canard et des Saisons » est toute proche du temple « de Pluton », à environ 150 mètres au Nord de l'arc ; c'est une maison luxueuse, qui n'était certainement pas la seule du quartier.

4.1.2.4. Les entrées de forum et les carrefours

1° Entrées de forum :

A part l'arc de Madaure, situé tout près du forum, comme celui de Cirta, et celui de Diana, le *Corpus* ne possède pas d'arc de ce type. Pour ces trois arcs, les remaniements dont ils ont fait l'objet à l'époque byzantine empêchent une bonne compréhension de l'articulation entre l'espace du forum et son « entrée ». On peut imaginer qu'ils étaient encore unis par un portique comme dans les centres que nous connaissons, le forum de Thugga ou le forum vetus de Cuicul.

2° . Le croisement symbolique des deux voies cardinales à Tiddis

Comme la ville de Tiddis s'élevait sur une colline extrêmement abrupte, les voies cardinales suivaient un parcours erratique, quand elles n'étaient pas réduites à plusieurs volées de marches, directement creusées dans le rocher. Néanmoins, le besoin s'est fait sentir de matérialiser, au plus près du forum, la rencontre symbolique de ces voies. Une solution totalement inventive a été trouvée, sur le trajet récurrent qu'effectue le *cardo* en cet endroit : mettre en place deux arcs perpendiculaires. Nous regrettons vivement que ces arcs ne soient pas datés.

¹³ Voir Hiesel et Strocka, in Khanoussi et Strocka, 2002, pp.81-86.



Figure 4: Les arcs perpendiculaires de Tiddis, in Bertier.

3° Quadrifrons

- **Historique des quadrifrons : Bien qu'ils soient peu nombreux, nous pouvons citer :**

A Rome :

- un quadrifrons pour Domitien¹⁴
- un quadrifrons supposé pour Marc Aurèle et Commode
- un quadrifrons situé sur la place entourée de portiques, près du Panthéon, qui donnait accès au temple d'Isis. Pas plus que les arcs mis en scène à Lepcis, cet arc ne servait de passage, et il n'avait pas davantage de valeur commémorative. On aborde avec ces exemples un rôle purement scénographique dévolu à l'arc.

En Italie et dans les provinces :

On citera le quadrifrons datant de l'époque de Claude sur le *decumanus* d'Erculanum, et l'arc des Sergii à Pola ; et en Orient, le Quadrifrons d'Apamée, d'époque sévérienne.

Le « tétrapyle » de **Cavaillon** est un montage, qui a réuni en 1880 deux arcs jumeaux originellement disposés de part et d'autre d'un temple. Il n'entre donc pas dans cette liste.

- **Le quadrifrons de Lepcis.**
- **Situé au croisement canonique des voies cardinales, légèrement à l'avant de la ville, cet arc constitue néanmoins une sorte d'absurdité pour la circulation ; comme il est situé au-dessus d'un socle élevé de trois marches, toute circulation autre que piétonne est interdite :le symbole a pris le pas sur le rationnel...**
-
- **Le quadrifrons de Théveste**

¹⁴ Voir de Maria, *Archi di Roma*, n° 75.

- On ne connaît pas l'emplacement exact du forum de Théveste; il devait être tout proche de l'arc qui traduisait le croisement des voies cardinales ; on a toutes les raisons de penser que le temple dit « de Minerve » donnait sur ce forum.

-

- **4.1.2.5. Les entrées triomphales de Sanctuaires**

Certains arcs honorifiques de notre *corpus* ont joué un rôle essentiel dans l'instrumentalisation de l'espace urbain : ils peuvent matérialiser le passage de l'espace profane à l'espace sacré, en introduisant le citoyen à l'intérieur d'un téménos.

- **Des antécédents**

Les deux modèles qui précèdent les arcs de Caracalla de quelques dizaines d'années, ceux de Sbeitla et d'Uzappa, sont passionnants par leur architecture et leur décor. La porte d'entrée monumentale du Capitole de Sbeitla est bien connue. Elle porte une dédicace à Antonin le Pieux, qui la date de 139. La porte d'entrée triomphale du sanctuaire de Liber Pater à Uzappa (*CIL VIII 11924*) présente une modeste dédicace au Génie de la *Civitas*, mais son décor est somptueux. Le monument date du règne de Marc Aurèle, il a été construit en 165.

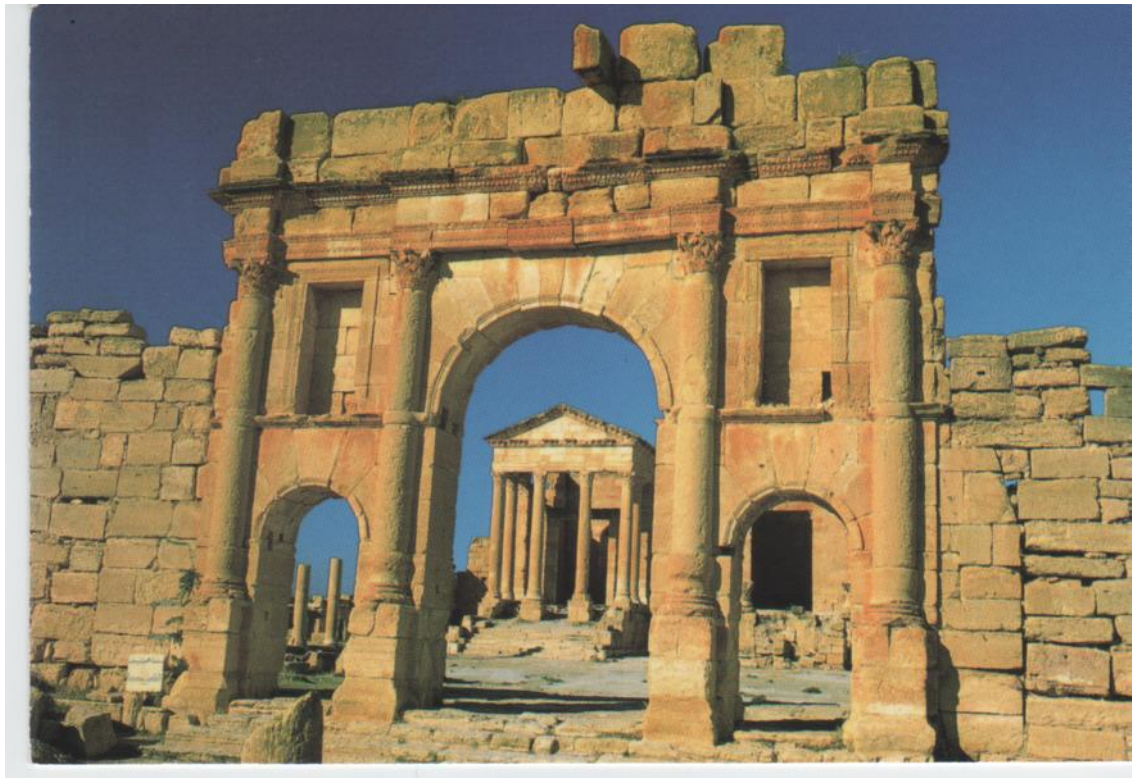


Figure 5: Arc d'entrée triomphal du capitole de Sufetula

La porte triomphale de Sufetula s'ouvre dans le mur d'enceinte du sanctuaire, qui est entièrement clos. La caractéristique de ce téménos est qu'il est gigantesque. C'est une place qui mesure 70m de long sur plus de 60m de large. Les dimensions étaient si imposantes que la place ainsi délimitée faisait office de forum, et que le Capitole de type traditionnel, à trois *cellae*, dont le meilleur exemple africain est le Capitole de Thugga, est ici remplacé par trois temples juxtaposés, qui constituent néanmoins un ensemble cohérent, car le temple central, beaucoup plus important en taille que ses voisins, est inaccessible depuis la cour, les deux autres communiquant avec lui par une plateforme, donnant sur la cour par une volée de marches; le temple de Jupiter est ainsi

à la fois isolé et dominant. Tout est conçu habilement pour mettre en valeur l'édifice axial, grâce à l'importance plastique qui lui est accordée. Des trois pseudopériptères tétrastyles sur podium qui constituent le temple, seule la cella du temple central est rythmée à l'extérieur par des colonnes engagées, les deux autres présentent des pilastres en faible relief. Ce rôle prééminent du temple central est accentué par le fait que les chapiteaux sont d'ordre composite, alors que sur les deux autres, ils présentent un ordre corinthien ; ici, rien n'est laissé au hasard, et la sémantique des ordres, telle qu'elle est en vigueur au milieu du II^e siècle, est illustrée parfaitement : dans la hiérarchie monumentale, c'est le composite qui est l'élément triomphal par excellence.

Saladin¹⁵ dit qu'on a supposé pendant un temps que cette entrée était surmontée d'un quadrigé et de deux statues. L'épaisseur du monument est insuffisante pour un tel couronnement, la façade postérieure est lisse, et aucune trace d'arrachement ne permet de restituer une voûte qui aurait supporté un attique susceptible de supporter un tel groupe. Donc, l'hypothèse d'un arc véritable est à exclure; du reste, la seule observation du monument est assez convaincante! Par contre, la solution d'un portique paraît évidente, et conforme à toutes les pratiques: sur la façade intérieure de l'arc, des colonnes encore en place, et des trous de scellements creusés au droit de l'architrave qui couronnait ces colonnes permettent de restituer un plafond à cette hauteur, constituant la couverture d'un portique.

- **L'arc d'entrée du Sanctuaire de Liber Pater à Uzappa.**

Une brève dédicace ornait la frise de l'arc, publiée par Poinssot¹⁶ :

geniO. CIVITATIS.VZAPPAE
aVG SAC DD PP



Figure 6: Arc d'entrée du sanctuaire de liber à Uzappa

¹⁵ Saladin, p. 82.

¹⁶ Poinssot, *Bulletin Epigraphique de la Gaule*, III, 1883, p.150.

- **Les entrées de sanctuaires dédiées à Caracalla :**

En complément à ce chapitre consacré aux portes d'entrée triomphales de sanctuaires, nous pourrions mentionner deux ou trois exemples les plus intéressants, parce qu'on peut les dater de **l'époque sévérienne**, même s'il est difficile d'être plus précis, sauf pour Saia Maior. Ce sont :

L'arc de Thubursicu Numidarum au Sanctuaire de Saturne (5)

L'arc de Vazi Sarra, S. de Mercurius Sobrius (17)

L'arc d'Aggar (Sidi Amara) (27)

L'arc de Diana Veteranorum, sanctuaire de Diane

L'entrée monumentale du temple de Diane se présentait comme un arc à une baie dont les piédroits n'ont pas de décor architectural. Les claveaux extradossés sont ornés d'une archivolte dont les moulures sont semblables à celles des deux autres arcs de Diane. Cette porte est peut-être postérieure à l'arc de 217, il est impossible de la dater malgré l'inscription qui figurait dans un cadre sur la frise, et s'étendait sur quatre lignes.

L'arc de Thuburbo Maius

L'entrée du sanctuaire de Caelestis se présentait comme un arc monumental à trois baies. Il était totalement renversé au sol au début des fouilles en 1900. La restauration s'est limitée malheureusement à la seule baie centrale, et il n'est pas daté.

L'arcus Pantheus de Thamugadi (16)

L'arc du sanctuaire de Caelestis à Théveste

L'inscription *I.L.Alg.* 2997, trouvée à Henchir Robhane, à 500 mètres du centre monumental de Théveste. Elle mentionne l'agrandissement du temple de Caelestis, avec l'adjonction d'ornements. En même temps, le donateur a fait édifier les antes du temple avec un arc, ce qui sous-entend une réfection de la façade pour la rendre plus monumentale, par la valorisation de sa porte d'entrée. Ce qui semble plus mystérieux, c'est l'adjonction d'antes au temple déjà existant. Selon G. Gsell, la graphie de l'inscription permet de situer l'arc d'entrée du sanctuaire à l'époque sévérienne.

L'arc du Capitole de Saia Maior¹⁷

Elle mérite d'être mentionnée, bien qu'elle déborde légèrement de notre cadre chronologique. Sa dédicace indique en effet la date de 196, ce qui exclut l'arc de notre Corpus. Elle constitue en tout cas une nouvelle illustration d'une remarque faite à plusieurs reprises au cours de notre travail, sur la construction particulièrement tardive des Capitoles dans nombre de cités.

Comment ne pas associer à ces portes triomphales leur « modèle » oriental, le propylée monumental d'entrée au sanctuaire d'Artémis à Gérasa ? Construit dans les années 180, il solennise l'accès à l'escalier du péribole du temple. Lieu de passage, certes, mais mur-écran, largement ouvert par ses trois portes sur un monument invisible de la rue, mais déjà accessible, caché-révélé... Aménagé sous la forme d'une porte à trois baies, ce propylée est très habilement construit en position dominante par rapport au *cardo*, la grande voie à portiques qui constitue l'axe principal de la ville. Il s'élève en effet en retrait par rapport à la voie, pour mieux la dominer de sa masse, sur la quatrième marche de la première volée d'escaliers, mais reste totalement intégré au système d'accès au temple, qui coupe le *cardo* de sa succession élégante d'escaliers et « d'iwan » conduisant de la rive du fleuve au temple, comme si la voie qu'il traverse était mise entre parenthèses.

¹⁷ Fortuner, n° 24, CIL 25500.

4.1.3. Mise en valeur du centre monumental : arc et forum vetus

Il est indéniable que les *fora* ont joué un rôle très important dans la vision de la ville idéale selon Auguste, dans son intention de façonner des villes modèles, c'est-à-dire d'inscrire d'emblée dans le sol des nouvelles colonies un schéma qu'on pourrait appeler « vieux romain », reprenant l'urbanisation classique du centre politique, marqué par le forum, bordé du Capitole, de la Curie et d'une basilique¹⁸. Auguste a imposé ce modèle lors de la refondation de **Carthage**, bien qu'il ne reste que peu de choses de l'urbanisation datant de l'époque augustéenne, et qu'il soit difficile de vérifier une partie des éléments¹⁹. Toutefois, ce schéma idéal est resté inscrit dans les mentalités pour longtemps, nous le retrouvons par exemple dans le forum de la colonie primitive de Cuicul. D'une manière ou d'une autre, les premiers forums impériaux restent tributaires de cette vision : le forum d'Auguste met en scène (et nous employons le terme à dessein) les deux arcs de Drusus et de Germanicus, de part et d'autre du temple de Mars Ultor, et le forum de Trajan pour sa part, s'ouvre sur un arc honorifique.

A **Thugga**, au contraire de Carthage, l'urbanisation « coloniale » du *pagus* a laissé des traces très vivantes, et il est encore facile de voir comment s'est élaboré le centre civique. Certes, le capitole n'avait pas encore été prévu lorsque les citoyens du *pagus* ont mis en place dans un premier temps les monuments essentiels de la vie municipale, forum et Curie. Mais c'est l'endroit qu'ils ont choisi pour planter l'arc de Tibère, qui servait d'entrée honorifique à cet ensemble public. Le centre politique ainsi constitué continua à servir de cadre aux manifestations du culte impérial par l'élévation de l'arc de Caligula (ou Claude), qui ouvrait pourtant le portique du forum dans une autre direction cardinale importante.

Il nous semble, à la lumière des deux exemples empruntés à Thugga, (mais l'arc d'entrée du Forum de Trajan serait aussi probant), qu'au premier siècle, les arcs qui sont en liaison avec un forum jouent un rôle assez statique, ils constituent certes une ouverture dans le portique, mais plutôt à destination **de l'intérieur de la place**, vers un endroit fermé et limité, avec un sens de circulation dominant. Cet aspect statique est lié en partie nous semble-t-il, au fait qu'ils sont précisément intégrés au portique, et par là même, contraints par une intégration qui les limite. Ce schéma idéal d'un forum clos plane sur les restaurations de Ravoisié par exemple, qui, comme Ballu, imaginait le Forum Novum de Cuicul sous la forme fermée représentée fig.22 p. 283.

Ce rôle un peu figé va être pour longtemps attribué aux arcs, et certains parmi ceux qui figurent au *Corpus* peuvent entrer dans cette catégorie, mais nous avons dit que le manque de données archéologique interdit toute restitution.

A Cirta **(15)**, à Madaure **(4)**, à Thubursicu Numidarum **(2)**, on peut hésiter sur l'implantation exacte de l'arc de Sévère et Caracalla, et le situer soit sur la voie essentielle de la ville, près du Forum Novum, soit à l'entrée exacte du même forum, et l'arc à trois baies égales construit plus tard lui aurait fait écho de l'autre côté de la place. En tout cas, un lien très fort existait entre l'arc et le forum.

A Diana Veteranorum **(23)**, l'arc ouvrait sur le forum, mais les manipulations de l'époque byzantine ont bouleversé la vision qu'on pourrait en avoir.

Deux des villes qui nous intéressent présentent, à l'appui de nos remarques, deux arcs, dont l'un donnant sur le forum et datant de la fondation de la colonie : Cuicul et Thamugadi. Les caractères que nous avons relevés plus haut s'appliquent à chacun des arcs du début du deuxième siècle, dont la fonction se limite à la valorisation de l'entrée

¹⁸ Voir S. Saint-Amans, ..., pp. 78-79.

¹⁹ Voir à ce sujet l'article de P. Gros sur « L'urbanisation de Carthage à l'époque augustéenne », ...

du forum. Par contre, ceux qui ont été construits pour Septime Sévère et Caracalla, ou Caracalla seul, sont beaucoup plus dynamiques, parce qu'ils assurent le passage vers un espace ouvert, encore en devenir, et contenant toutes sortes de virtualités, et de surcroît, ils ne sont plus rattachés à aucun autre élément d'architecture, surtout pas à un portique. C'est le cas des arcs de **Timgad (7)**, de **Cuicul (21)** et de **Volubilis (22)**.

4.2. Les arcs inaugurant un nouveau quartier : La modernité

On peut dire que la transition entre conservatisme et modernité s'est effectuée de façon exemplaire à Thamugadi. Nous voyons apparaître des recherches dans l'esthétique urbaine avec la mise en place très habile d'une continuité dans les portiques, continuité visuelle qui efface le léger changement de direction de la voie, et gomme les différences structurelles entre les deux types de portiques que nous avons analysés. Remarquons que le temple (encore une association temple-arc ?), voisin de l'arc, a été construit sur un espace libre, à l'extérieur de l'enceinte, mais proche de la porte primitive. Lors de la construction de l'arc en 203, l'architecte a empiété sur l'espace religieux afin d'assurer une perspective, et un passage suffisant vers l'extension ouest de la ville. Programme cohérent donc, et soucieux d'une continuité visuelle dans la pérégrination.

4.2.1. L'urbanisme exemplaire de Thamugadi

4.2.1.1. La première urbanisation de Thamugadi

La colonie primitive présentait deux rues axiales à colonnes, qui délimitaient des *insulae* de 20 m. de côté. Chaque insula était bordée sur la rue par un portique qui comprend 2 piliers à l'angle de chaque transversale, reliés par 5 colonnes, ce qui constitue 7 supports pour chaque distance de 20 m., et 6 intervalles de 3,30 m. chacun environ, d'axe en axe. Les colonnes mesurent 3m. 70 de hauteur, la largeur de la chaussée est de 5 m, celle des portiques de 3,60m. Il faut remarquer que les colonnes sont implantées devant chaque insula, et donc qu'elles ne constituent une « rue à colonnades » continue que par la juxtaposition des portiques le long du decumanus, non par un lien organique.

La colonie de Thamugadi, fondée en 100 par Trajan, disposait d'un espace vierge pour s'installer, et a pu par conséquent répondre à peu près complètement aux règles en cours dans le cas d'une fondation *ab nihilo*. Conformément à la règle, la ville était entourée d'un rempart ouvert dans les directions cardinales par quatre portes. On a conservé pour les portes Nord et Ouest les dédicaces commémorant la fondation de la colonie, qui sont à peu près identiques, ainsi que nous l'avions vu en deuxième partie. Et on peut supposer que les deux autres portes, qui ne sont plus visibles sur le site, présentaient des dédicaces proches des deux premières.

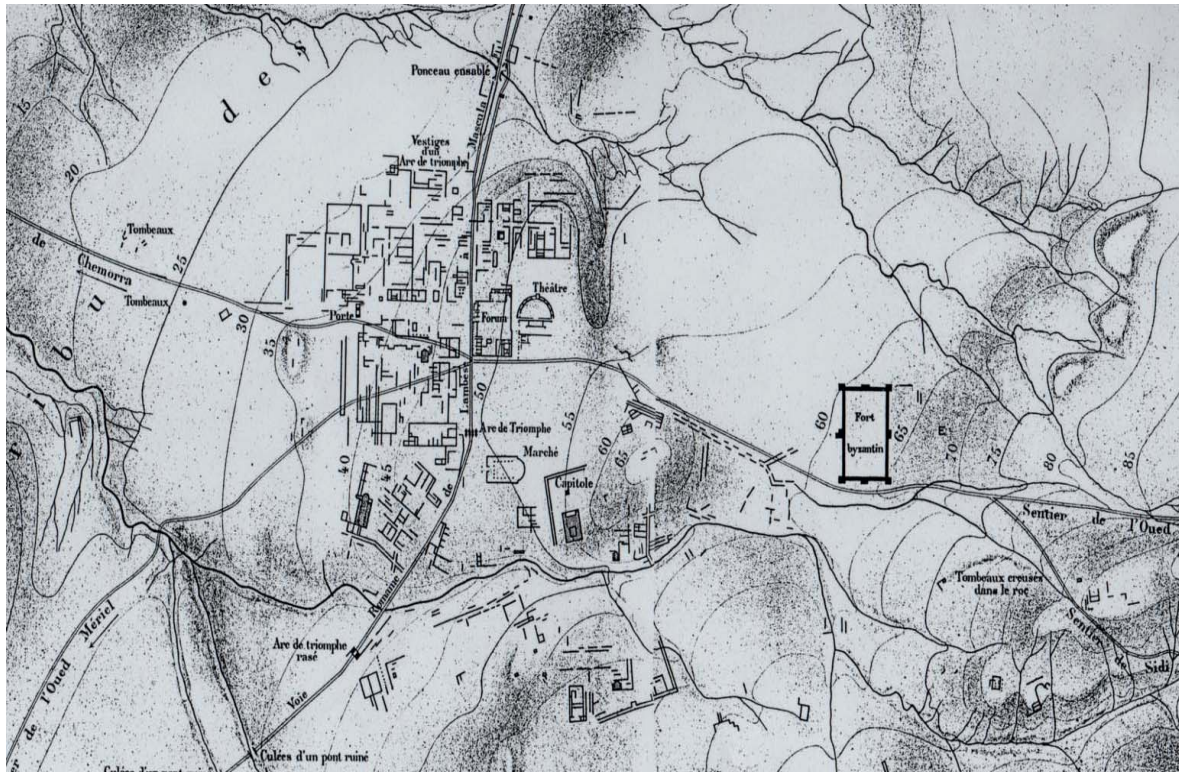


Figure 7: Plan relevé en 1900, in C. B. et B.

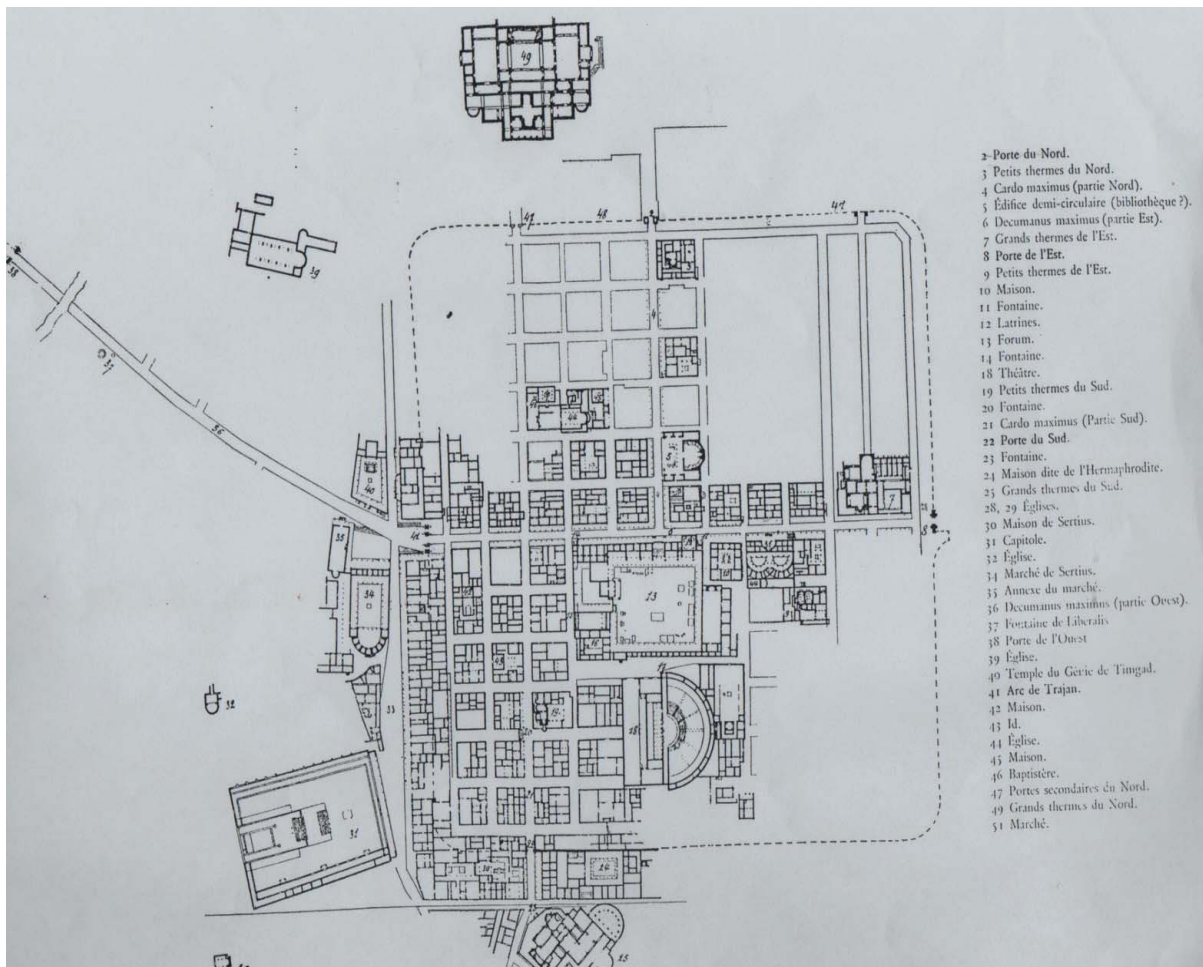


Figure 8: Plan de 1905

Conclusion sur ce premier urbanisme de Timgad : trois éléments le caractérisent :

Des espaces publics ont été réservés avant le début de la construction, destinés au Forum et au théâtre (le Capitole n'est pas prévu).

Les *insulae* sont bordées de portiques extérieurs à leur structure, « appliqués » en quelque sorte.

Les portes symboliques d'une colonie idéale sont bien présentes, mais elles n'ont pas de lien structurel avec l'enceinte.

4.2.1.2. Première expansion

La direction Ouest, celle de la route de Lambèse, qui aboutissait à la porte Ouest primitive, semble avoir été celle vers laquelle la ville tendait à s'étendre dès le milieu du deuxième siècle, sans doute parce que la pente générale était plus douce au fur et à mesure que la plaine s'étalait vers le Nord. De fait, depuis la porte Ouest primitive, la route descendait en pente douce vers la campagne, et à part le temple du Génie de la Colonie, implanté hors les murs le long de cette voie, mais assez près de la porte primitive, aucun monument public n'encombrait l'espace. Un nouveau quartier va pouvoir se développer. Il présente un plan qui n'est plus du tout orthogonal, mais qui suit la direction générale de l'Ouest, en se pliant aux exigences du terrain, par exemple, la rue prend la direction du Nord en deux endroits, et plus du tout la direction de l'Ouest théorique matérialisé par le *decumanus* primitif. Cette appropriation de la route de Lambèse concerne environ 350m, ce qui équivaut à la longueur du *decumanus* primitif. La construction d'une porte monumentale pour matérialiser la nouvelle entrée de la ville, et lui donner une nouvelle majesté, vient fermer la voie urbaine ainsi prolongée ; elle est dédiée en 167.

Il y a continuité dans la disposition du pavage entre le portique et l'espace couvert par la baie latérale sud. Cette disposition avait déjà été constatée par Curtis, mais il en avait tiré une conclusion erronée, qui l'incitait à dater l'arc de Marc Aurèle. Il se fondait évidemment aussi sur les nombreux points de ressemblance existant entre l'arc actuel et la Porte de Lambèse, dont la dédicace date de 169. Cette datation avait également pour elle de rapprocher l'arc de son « *exemplum* », en l'occurrence, de l'arc de Gerasa. Mansuelli a insisté à son tour sur la relation organique de l'arc avec la voie à portiques de la cité primitive. Mais il en a tiré des conclusions que nous ne pouvons suivre, même si Picard les a reprises à son tour. Il écrit en effet:

« La relation étroite qui l'unit au decumanus maximus prouve qu'il était bien compris dans le plan d'ensemble de la cité. Cette artère est en effet bordée de portiques à la manière des grandes avenues des cités orientales. Or les trois baies de l'arc donnent passage respectivement à la chaussée et aux trottoirs abrités par ces galeries. En outre, la composition même du monument ne s'explique qu'en fonction de la rue. Pour mieux établir la liaison, l'architecte a encadré chacune des portes mineures dans un édicule qui se détache en avant-corps sur la masse du pylône. ²⁰ »

L'examen des dalles de la voie montre qu'on ne peut accepter cette interprétation. De surcroît, il y a un décalage de quelques degrés entre les portiques et le *decumanus* d'une part, et la façade de l'arc d'autre part. On ne peut donc invoquer de liaison organique

²⁰ G. Picard, *Empire Romain*, Architecture Universelle, Fribourg, 1965, p. 174.

entre les deux éléments. Nous trouvons dans l'article de Lézine²¹ des arguments qui nous confortent dans cette idée. Mais par ailleurs, l'auteur, qui a mesuré l'écart de 6°5, s'engage dans une polémique avec Picard sur l'arc de triomphe considéré comme mur de fond de la perspective du *decumanus*, et loin de régler le problème de la datation, propose à son tour l'époque de Marc Aurèle, par analogie avec la porte Nord dont la seconde dédicace se rapporte à cet empereur.

L'aménagement de l'**avenue de Lambèse** se situe à la fin du II^e siècle, la reconstruction de la porte Ouest précédente est le pivot urbanistique de l'opération. Nous pouvons nous appuyer sur les données de la chronologie relative des constructions datées, et des modifications du plan primitif de la ville au Nord et à l'Ouest, consécutives au lotissement systématique²² de tout le terrain autrefois occupé par le rempart et son espace réservé. Il ressort de ces constatations que l'aménagement de la limite Ouest de la ville primitive à la fin du II^e siècle se fait en plusieurs phases :

On reporte la limite de la ville 300m à l'ouest, opération qui est matérialisée par la construction de la Porte de Lambèse. Déjà, le temple du Génie de la Colonie a franchi ce qui restait du rempart.

On aménage la voie qui relie cette porte à l'ancienne limite de la ville, matérialisée par la Porte Ouest, en construisant une voie à portiques.

Pendant ces travaux, le lotissement des terrains publics constitués par le rempart et ses espaces réservés, se poursuit. Bordant le côté Ouest de la parcelle en direction du Sud est bâtie la Voie (à portiques) du Capitole.

L'arc à trois baies des Sévères vient fermer la perspective pour ceux qui viennent de Lambèse.

La voie au pied de l'arc :

Certes, les remaniements liés à la reconstruction ont modifié une partie du dallage situé au-dessous de l'arc. Pourtant, Cagnat avait fait remarquer que les supports de statues hexagonaux situés contre les piédroits de la baie centrale, « en remplacèrent sans doute d'autres qui existaient avant eux ». C'étaient de grandes bases rectangulaires de 1,30m de profondeur sur 2m de largeur, et selon l'auteur, « tout à fait analogues à celles de la porte Nord. » On remarquera aussi sur la photo le changement d'orientation de ces bases. Il faut donc en tirer la conclusion que l'arc à trois baies est construit pratiquement au-dessus de la porte précédente (ce que confirmeraient certainement des sondages). La figure 10 ci-dessous montre clairement la reprise à minima de la voie du côté du centre de la ville, et sa cohérence du côté de l'Avenue de Lambèse, avec une orientation différente des dalles.

La présence, près de la face Ouest de l'arc, de plusieurs milliaires (fig. 24 page 115), n'a rien de surprenant et n'est pas un argument de datation: on peut citer le cas analogue de Cuicul²³, où elles ont été déplacées jusqu'au pied de l'arc depuis la porte ancienne. Si les colonies ont compté les distances depuis leurs portes, et c'était le cas à Timgad, comme à Cuicul, aux temps de la création de la colonie, elles les ont ensuite comptées à Cuicul depuis l'arc honorifique qui matérialisait **le recul des limites** de la ville. A

²¹ A. Lézine « Note sur l'arc dit de Trajan à Timgad », *Bulletin d'Archéologie Algérienne*, II, 1966-67, Paris, 1967, p.123-127.

²² Voir l'article de M. Lassus, « Une opération immobilière à Timgad », *Mél. Piganiol*, III, 1966, pp. 1221-1231.

²³ A Cuicul, dans la première période de la ville, les milliaires étaient installés au pied de la porte du *cardo*, ouvrant dans le rempart au Sud-Ouest. On les transporta au pied de l'arc de Caracalla lorsque celui-ci fut construit ; il devenait ainsi la nouvelle limite de la ville. Ce déplacement est assez symbolique, car la porte et l'arc sont distants au maximum de 150mètres.

Timgad au contraire, il ne semble pas qu'on les ait déplacées jusqu'à la Porte de Lambèse, à l'Ouest de la ville.



Figure 9 : La ville primitive au second plan (avec le forum et le théâtre), agrandie vers l'Ouest de la bande de terrain loti, de part et d'autre de l'arc. La ville nouvelle au premier plan : à gauche, sur la voie à portiques, le temple du Génie de la Colonie et le marché ; à droite, le Capitole. In Lassus

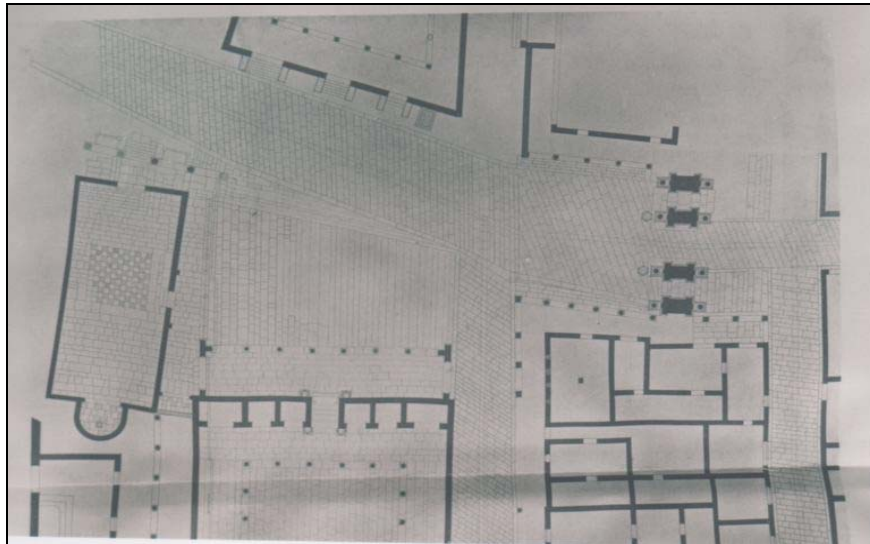


Figure 10: Plan du quartier de l'arc des Sévères à Thamugadi, in Ballu.

Il n'est pas inutile de revenir sur le problème de l'adéquation de l'arc à la voie sur laquelle il est installé. Car à Timgad, comme à Lambèse, l'arc à trois baies, loin d'être destiné à servir exclusivement de mur de fond à une quelconque scénographie à l'usage interne, assure au contraire le passage vers un nouveau quartier de la ville. Les baies secondaires camouflent les légères différences d'orientation (les 6°5 relevés par Lézine) entre l'ancien et le nouveau tronçon du *decumanus*. La solution de Timgad, à supposer

même qu'elle soit le fruit d'un heureux hasard, est totalement nouvelle. Elle trouvera son accomplissement dans l'arc des Sévères à **Palmyre**. Elevé dans une région où l'urbanisme est essentiellement fondé sur l'articulation de l'espace autour des voies à portiques, cet arc atténue considérablement les changements d'orientation de la voie. Ici également nous constatons un angle de plusieurs degrés entre les axes de la voie et du monument. Cependant, comme celle-ci prend brutalement la direction de l'est, l'architecte a absorbé le coude disgracieux non seulement par le recours aux baies latérales, mais par le doublement de l'arc latéral, qui permet de maintenir sur l'autre face sensiblement le même écart avec la voie. En somme, pour atténuer l'infléchissement de la voie, dans un premier temps, on coupe la perspective, et par un artifice très habile, les baies latérales absorbent le changement de direction, tandis que la baie centrale reste parfaitement dans l'axe pour qui la regarde d'un côté ou de l'autre de la voie.

Ce qui est le plus intéressant, et le plus nouveau dans l'aménagement urbanistique réalisé à cette époque, c'est l'apparition d'une véritable rue à portiques, construite *ab nihilo*, dans la tradition hellénistique, c'est à dire dans une intention d'aménagement de l'espace urbain théâtralisé, mis en scène par l'arrivée dans le centre ancien par le passage sous un arc monumental. Cet aménagement a été pensé de façon systématique, ce que confirme l'empiètement de la voie sur le péribole du Temple du Génie de la Colonie, dédié en 169²⁴, construction qui a également contribué à la disparition de l'enceinte primitive. L'amputation de l'espace sacré de ce temple rappelle celle qu'a subi le péribole du Temple de Nébo lorsqu'on construisit à Palmyre le deuxième tronçon de la voie à portiques.

Lorsque l'urbanisme peut procéder ainsi sans trop de contraintes, il peut donner ampleur et majesté à une voie nouvelle ; et c'est ainsi que l'emprise de la chaussée va passer à 7m 20 de largeur, les trottoirs mesureront 7m 25 au lieu de 3m 60, et surtout, l'emplacement des colonnes change, elles ne sont plus implantées en bordure du trottoir, mais à 3m en moyenne à l'intérieur, en fonction des façades, à peu près au milieu de l'espace dégagé. En conclusion, l'emprise totale de la percée est de 22m50, au lieu de 11m pour le *decumanus* primitif. A titre de comparaison, la rue à colonnes d'Apamée mesure 22m de large, les portiques, 6,50m, mais la différence tient essentiellement au fait que les colonnes ont 9m de hauteur, sans compter l'architrave, si bien que l'avenue prend une tout autre majesté. A Thamugadi par contre, sur le nouveau tronçon de rue, les colonnes conservent la même hauteur que celles implantées à l'époque de Trajan le long du *decumanus* primitif, soit 3,70m, dans un souci vraisemblable d'unité, mais avec des proportions un peu mesquines par rapport à la largeur de la nouvelle rue.

Cette époque est pour la ville un temps **de grande activité édilitaire**, le théâtre, prévu dans le plan primitif, donc intra muros, voit le jour en 169, et on élève, bien tardivement il est vrai, le gigantesque Capitole, hors les murs cette fois, en direction du Sud Ouest, couvrant un espace aussi vaste que le Forum.

4.2.1.3. Chronologie relative des constructions dans les environs de la porte Ouest et du rempart Sud:

- Porte de Lambèse : 167.
- Temple du Génie de la Colonie : 167-169.
- Construction des Grands Thermes du Sud sous les Antonins, avec des travaux de restauration en 198.

²⁴ Tourenç S., « Dédicace du Temple du Génie de la Colonie à Timgad », *Antiquités Africaines*.

- Lotissement des terrains libérés par la destruction du rempart Nord-Ouest, Ouest, Sud-Ouest, construction de la maison de Sertius: entre 180 et 200.
- Mise en place de la voie à portiques au-dessus de la route de Lambèse
- Construction de l'arc à trois baies
- Construction du Marché (et de ses annexes)
- Reconstruction du temple de Saturne au nord de la ville.

4.2.1.4. Aménagements à l'époque des premiers Sévères

Une trentaine d'années à peine après ces premiers grands travaux, tout le quartier de la Porte Ouest primitive est remanié, afin de créer non pas un nouveau forum, l'espace est trop réduit, mais un centre monumental digne d'un forum. Le programme monumental supposait la disparition complète du rempart. Elle fut effective lorsqu'on décida de lotir tout l'espace occupé par le rempart, et les espaces libres obligatoirement réservés de part et d'autre. Nous pensons qu'on peut dater cette opération des années 180. Par ailleurs, des portiques furent installés parallèlement à l'ancien rempart, tout le long du nouveau lotissement, voir fig. 21 p. 112.

Il y a lieu de faire deux remarques à propos de ce lotissement :

- il ne prolonge absolument pas le découpage orthogonal qui avait présidé à l'urbanisation de la ville primitive ;

- de ce fait, aucune des voies existantes ne se prolongent dans ce nouvel espace bâti. Comme le dit joliment Lassus, la barrière du rempart est remplacée par celle du lotissement, et depuis l'intérieur de la ville, on est toujours contraint, pour sortir, d'emprunter la porte Ouest, devenue arc honorifique.

L'explication de cet agencement si peu canonique, Lassus la voit dans le fait que ce lotissement s'est effectué comme une opération immobilière. L'espace si précieux, on n'a pas voulu le gaspiller dans des rues ; un mur (implanté juste au-dessus de l'ancien rempart) sert de colonne vertébrale à l'ensemble du lotissement, et les maisons se répartissent de part et d'autre de cette structure de base. L'aménagement monumental du quartier peut alors être engagé.

Nous assistons donc à la reconstruction de la porte, qui devient un arc à trois baies de proportions monumentales, et à l'installation du grand marché de Celsius et de ses dépendances, doté également d'une esplanade assez vaste pour qu'on puisse y organiser des marchés (aux bestiaux en particulier). Dès lors, on peut considérer que le centre commercial de la ville s'est définitivement déplacé vers l'Ouest, d'autant plus qu'on voit apparaître une *basilica vestiara* à proximité du nouveau marché, la grande voie prolongée servant de lien commode entre forum et marché de l'Est d'une part, et ce nouveau noyau commercial de l'autre. D'autant plus que l'espace resté vide de constructions, situé au sud-ouest de l'enceinte primitive, semble avoir été réservé comme un grand marché²⁵, aux bestiaux essentiellement, comme ils existent encore dans toutes les villes traditionnelles du Maghreb et du Moyen Orient, pas tout à fait à l'intérieur, pas trop éloignés non plus...Or, le nouveau programme d'urbanisation respecte ces dispositions, et semble même les institutionnaliser. (Voir le plan du quartier fig. 10 supra).

Il manquait une occasion pour mettre en scène tous ces aménagements urbanistiques si magnifiques. Elle se présenta lorsque fut annoncé le voyage des empereurs en Afrique. Nous n'irons pas jusqu'à dire que la reconstruction de l'arc s'est faite en six mois, un projet était certainement en cours d'exécution, sans doute même réalisé, mais la

²⁵ L'emplacement du marché était absolument identique à Palmyre.

visite prévue de la famille impériale a peut-être précipité légèrement les choses. Elle a en tous cas donné lieu à la dédicace du monument.

C'était une solution très heureuse que d'établir un lien visuel entre l'arc et la voie, qui se prolonge tout naturellement au-delà de ce faux écran, rendu plus transparent par l'adjonction des deux baies latérales. D'une part on efface en partie le changement d'axe que prend le *decumanus* au-delà de l'arc en direction du faubourg ouest et de Lambèse ; d'autre part, on maintient le lien en direction du forum et du cœur de la ville, par le biais des baies latérales encore, qui semblent être l'aboutissement naturel des portiques longeant le *decumanus* sur tout son parcours intérieur à la cité. Plusieurs auteurs du reste ont cru que l'arc à trois baies était né avec le *decumanus*, et qu'il en était l'aboutissement primitif. C'est ainsi que nous retrouvons la même disposition de voirie qu'à Palmyre, mais la comparaison des plans au sol montre que la solution de Timgad est plus maladroite. Encore faut-il ajouter qu'elle est antérieure d'une quinzaine d'années.

Dans un article consacré aux rues à portiques, J. Lassus²⁶ a résumé quelques règles de base qui régissent l'élaboration de telles percées, et qui nous semblent convenir parfaitement au cas de Timgad. La première règle implique que l'on travaille sur un sol vierge ou une percée rectiligne préexistante. Il faut ensuite que se présentent des conditions particulières, que nous appellerions volontiers « extrêmes » : incendie (c'est dans ces conditions que Néron aurait pu reconstruire plusieurs quartiers de Rome) ou, en Afrique et en Orient, tremblements de terre.

Il faut également que se présente un roi ou un empereur qui puisse s'autoriser les expropriations nécessaires, pour qui les questions d'argent et de temps ne se posent pas, et qui de surcroît aime les beaux matériaux et soit sensible à la majesté des grandes voies, et des perspectives grandioses. Ainsi à Antioche, où les interventions éditaires d'Antiochos puis de Trajan après le tremblement de terre de 115 se traduisent par la grande colonnade que l'on connaît. Le cas d'Apamée est identique. Pour Timgad, si le projet n'est évidemment pas aussi spectaculaire, la colonnade mise en place dans le dernier quart du II^e siècle n'en est pas moins de même nature : il ne s'agit pas d'un décor posé devant des maisons préexistantes, la colonnade est un tout refermé sur lui-même, élaboré de manière globale.

Nous pouvons conclure sur une véritable **politique d'urbanisme** menée à Timgad, fondée sur des projets qui s'étalent dans le court et le moyen terme, qui tient évidemment compte de l'accroissement de la population, mais l'accompagne d'un accroissement proportionné des voies de circulation, des espaces religieux (le Capitole) et des marchés. Les conditions générales étaient favorables, l'espace était pratiquement vierge, on n'avait pas à exproprier ! Qui a payé ces travaux ? A l'époque où on les entreprend, la municipalité de Timgad était riche, et a fort bien pu supporter l'ensemble de ces frais. On en a la preuve avec les dédicaces du Capitole et de l'arc des Sévères, alors que le temple du Génie de la Colonie est lié à l'évergétisme privé.

Comment les portiques du *decumanus* prolongé par l'avenue de Lambèse étaient-ils perçus par l'oeil du visiteur arrivant dans la ville, par rapport à l'élévation de l'arc ? Nous avons dit qu'ils avaient conservé du côté de la campagne la même hauteur que sur le tronçon primitif, ce qui créait certes une unité, mais ne manquait certainement pas de paraître un peu mesquin par rapport à la largeur de la voie.

²⁶ Lassus J., « considérations sur les rues à portiques », *Actes du 8^e Congrès d'Archéologie classique*, Paris, 1973.

4.2.2. Les nouveaux forums :

Lorsqu'au cours du II^e siècle les villes se sont considérablement développées, l'extension s'est faite à la fois par la destruction et l'occupation des remparts, et la création de centres urbains nouveaux, plus vastes que les anciens, moins rigoureusement codifiés, mais qui possédaient déjà un monument important, ancien ou tout récent, autour duquel le nouveau lieu de vie politique et sociale pouvait s'épanouir. Cuicul nous fournit le meilleur exemple d'élaboration d'un nouveau forum autour d'un arc honorifique, et de deux temples préexistants, alors que le Forum Novum de Thubursicu Numidarum s'est élaboré essentiellement autour d'un sanctuaire, et accessoirement, de deux arcs.

4.2.2.1. Le nouveau forum de Cuicul

Il semble en effet indispensable que le nouveau centre urbain prenne comme point de départ un monument de prestige. Pour valoriser la nouvelle place au coeur de la ville en évolution, un lien fort a été établi entre **l'arc de Caracalla et un temple préexistant**. L'arc ajoute à son inévitable fonction de passage une exploitation théâtrale de l'espace : le nouveau centre urbain y acquiert monumentalité et prestige. De plus, le temple de Saturne avait déjà amorcé le glissement de la ville vers le Sud, hors des remparts; son plan impressionnant laisse supposer la splendeur du temple.



Figure 11: L'arc de Caracalla à Cuicul juxtaposé au temple des Cérères (?), vu de l'Ouest, d'après GEO

A Rome, dès la construction des premiers arcs dédiés à Auguste, on constate un phénomène qui se généralise à cette époque, c'est l'implantation de l'arc accosté à un édifice religieux, au coeur de la ville.

Les arcs de Germanicus et Drusus Minor furent élevés de part et d'autre du temple de Mars Ultor.

L'arc de Drusus Maior, frère de Tibère, mort en 9 avt J.C., fut construit près du temple de Mars sur la Via Appia.

L'arc de Tibère et Germanicus, de 16 après J. C., s'élève à proximité du Temple de Saturne, au débouché de la Via Sacra près des Rostres, parallèlement à l'arc « parthique » qui commémorait la récupération des enseignes perdues par Varus, qui, lui, est proche du Temple du Divin César.

L'arc posthume de Germanicus, qui date de 19 ap. J.C., s'élevait si l'on se réfère au plan de marbre sévérien, entre le théâtre de Marcellus et le portique d'Octavie, créant ainsi avec ces deux monuments une sorte d'« héroon » dans ce secteur particulièrement symbolique (la voie triomphale partait approximativement de cet endroit.) Du reste, dès la construction de l'arc d'Actium, ces arcs deviennent de véritables « héroa », surmontés qu'ils sont de groupes statuaires, ainsi que l'attestent les monnaies (voir les deniers de L.Vinicius). L'arc est ainsi à la fois honorifique et héroïsant.

L'arc quadrifrons de Domitien²⁷ était tout proche du temple de la *Fortuna Redux*, selon la tradition. La difficulté majeure est qu'on ne sait où le situer ! Les hypothèses sont nombreuses.

L'Italie n'est pas en reste dans cette mise en valeur réciproque de deux monuments à caractère plus ou moins religieux

A Spoleto, l'arc de Drusus jouxte le temple à l'entrée du forum.

A Pompéi, c'est le même processus qui est mis en oeuvre.

A Thasos, l'arc a été implanté à proximité du temple d'Héraklès. Quelle conclusion faut-il tirer de cette contiguïté, vraisemblablement voulue ?

En Afrique, l'arc dédié à Marc Aurèle et L. Verus²⁸ à Sua (Chaouach) propose encore un exemple de cette association de monuments de prestige, mais l'arc de Sua est installé près d'un nymphée (comme un des arcs sur le *decumanus* de Tipasa).

• **L'arc et le temple de Cuicul :**

Disons en premier lieu que la topographie particulière des lieux a imposé à la Cuicul primitive un rythme ternaire, avec trois portes, un *cardo* jouant le rôle d'axe principal, et des *decumani* réduits très largement par rapport aux voies nord-sud. On a proposé d'expliquer ce choix par une référence à des habitudes d'urbanisme étrusques; il semble plus simple de constater que l'architecte s'est adapté au terrain dont il disposait !

Le forum des Sévères s'est développé au-dessus de la dépression qui séparait le plateau de la colline. Cette dépression était occupée de façon temporaire par les eaux de ruissellement, mais plus certainement ces eaux s'étaient transformées en un petit oued qui empruntait la pente naturelle du terrain, d'Ouest en Est, pour aller gonfler à l'est l'oued Bétame. Y. Allais a fait très justement remarquer que le rempart primitif de Cuicul ne suivait pas un axe rigoureusement perpendiculaire au *cardo*, mais qu'il s'infléchissait légèrement du sud-ouest au nord-est : c'était évidemment pour éviter ce petit oued, fût-il temporaire, (voir fig.22 p. 283).

²⁷ De Maria, p. 290.

²⁸ *CIL* 1310.

La route de Sétif, nous l'avons vu, arrivait à Cuicul par un dos d'âne assez prononcé, qui évitait cette dépression et obliquait immédiatement au Nord. L'arc de Caracalla avait été construit sur la partie la plus haute du dos d'âne, et semble avoir été de ce fait mis à l'abri des eaux de ruissellement. Mais à partir des premières observations de Ravoisié, les architectes se sont heurtés à l'obligation de conforter le piédroit Nord. Que s'était-il passé ? En observant le tracé des égouts de la ville, établi par Y. Allais, on constate qu'un grand collecteur suivait grossièrement une ligne parallèle à celle de l'ancien rempart, mais plus au Sud. Il empruntait donc, en gros, le cours du petit oued évoqué plus haut. Lors des fouilles du grand égout, on n'a pas pu avancer jusqu'au-dessous de l'arc, loin s'en faut, parce que les voûtes s'étaient effondrées. Ces obstructions ont-elles suffi à empêcher l'écoulement normal des eaux ? Les ruissellements ont-ils alimenté l'ancien oued au point de lui faire reprendre son lit en souterrain ? Les deux éléments semblent s'être conjugués, car lorsque Ballu évoque les consolidations de l'arc, à chaque intervention, il mentionne le cours souterrain d'un oued. De fait, l'anastomose définitive n'aura lieu qu'après « le détournement du ruisseau souterrain ²⁹ ».

Comment s'est opérée l'élaboration du forum des Sévères ? A l'Ouest, par la construction de l'arc de Caracalla ; au Sud-Est, quelques années plus tard, par la construction du temple dynastique.

Comme toujours, les choses ne se sont pas passées brutalement, les premiers débordements hors du rempart dataient du II^e siècle.

Au sud-est, dominant le ravin de l'oued Bétame, un **temple** (peut-être celui de Liber et Libera ?) avait été construit sur la colline, hors des remparts donc, mais on ne peut dire à quelle date. Son **orientation** Est/Ouest permet de dire que c'était encore au II^e siècle.

Au sud, le **temple de Saturne**, respectant en cela la loi d'extériorité, datait certainement du courant du II^e siècle, plutôt de la seconde moitié du siècle.

Les fouilles entreprises entre 1938 et 1940 en bordure du Forum, sur sa face Sud, juste à côté du temple des Sévères, ont mis au jour les ruines d'une basilique civile à une nef, terminée par une abside surélevée, que son inscription commémorative, encore en place, date d'entre 364 et 367. Le seuil de la basilique était fait d'une architrave retaillée, qui portait une dédicace à *Frugifer sanctus*. Une deuxième inscription trouvée sur place, une dédicace à *Frugifer Augustus*, mentionnait deux Cuiculitains connus pour avoir vécu à Cuicul à la fin du II^e siècle et au début du III^e. On avait aussi déjà exhumé dans le même périmètre une stèle votive dédiée à Saturne. Aussi, les nouvelles recherches entreprises en 1943 allaient-elles rapidement confirmer l'existence, au-dessous de la basilique, du **temple de Saturne** : une colonnade fut mise au jour, qui constituait un élément de l'*area* du temple, le côté Est du portique. L'entrée monumentale du temple, offerte au début du III^e siècle, a donné au temple une allure plus élégante, et une monumentalité qui seyait bien à la nouvelle place en train de s'élaborer. Orienté nord-sud, alors que les temples les plus anciens de la ville sont orientés est-ouest³⁰, ce temple a sans doute imposé son orientation au temple des Sévères, dont la construction n'était en rien gênée par la présence toute proche d'un temple plus ancien, mais prestigieux, d'environ 37m sur 22m.

²⁹ Ballu, *Rapport de 1926* pour l'exercice 1925.

³⁰ Ainsi le temple probablement dédié à Mars, n° XIX du plan de Ballu (Forum Sud et environs), le petit temple accolé à l'arc, le petit temple anonyme au sud-est du temple de la famille des Sévères, la « Maison de Bacchus », un vaste ensemble dédié au culte de Liber, situé au sud des Grands Thermes.

Au Sud-Ouest, les **Grands Thermes** furent inaugurés en 180, avec une dédicace à Commode ; on ne sait pas la chronologie comparée de cet ensemble thermal et de la « Maison de Liber », située juste de l'autre côté de la voie qui est le prolongement du *cardo maximus* ; mais tout porte à croire, à la vue de l'extension logique de la ville à l'assaut de la colline sud, que les thermes sont antérieurs.

Le *cardo maximus* de la ville primitive avait été prolongé vers le sud selon une direction assez orthogonale, pour constituer ce qu'on appelle sur les plans la « grand rue prolongée ». Un **arc** matérialisait le passage de la place vers la colline à l'endroit où s'amorçait la montée. Habilement, cet arc négociait le léger changement de direction, comme l'arc sur le *cardo* le faisait au Nord de la ville. Il ne reste plus qu'une trace au sol de cet **arc au coeur de la ville**. La succession des trois arcs que l'on rencontrait au cours de la déambulation tout au long du *cardo* devait avoir fière allure, et nous nous demandons si sa destruction n'est pas à reporter à l'époque de la construction de la basilique de 364-367, car lors de l'élaboration du Forum Novum, il intervenait dans les perspectives de façon très positive. (**Voir le plan de Ballu de 1927, fig. 22 p. 283**).

Si à Rome, les distances n'étaient pas comptées depuis les portes, mais depuis le Milliaire d'or, à Cuicul, on a retrouvé plusieurs milliaires tombés dans le ravin à l'Ouest de l'arc de Caracalla, dans la direction de Sétif, ce qui indique que les distances –vers **Sétif** en tous cas- étaient comptées depuis l'arc. Et cependant, il n'a jamais rempli la fonction de porte de la cité, tout au plus celle d'un passage vers les quartiers proches de l'oued à l'Ouest. Sa fonction essentielle se concentrait sur le forum, dans le message politique qu'il délivrait, en association avec le temple qui lui était accolé. On peut voir une confirmation de cette interprétation dans le fait qu'une seule inscription ornait l'arc, sur **sa façade Est** tournée vers le forum.

Le petit temple accolé à l'arc existait avant l'arc, si l'on considère le plan au sol de ce dernier monument, tronqué au Sud, de sa plinthe, et même d'une partie du piédroit : nous sommes dans le même cas de figure qu'à Thugga (19), mais nous ignorons à qui le temple était destiné. Plusieurs auteurs, dont M. Le Glay, ont pensé aux Cérères, à cause de la division en deux de la cella du temple. Ballu ne s'est intéressé qu'à la « double destination » du monument : il pensait que devant le temple, qui mesure 4,80m sur 8,66m, une tribune aux harangues aurait été installée. L'idée est séduisante, et la qualité des moulures du podium du temple, comme le soin donné à l'insertion des deux monuments peut faire penser à une adjonction de cette tribune peut-être concomitante à l'érection de l'arc, sur le modèle de la capitale, et comme on le constate dans les réfections sévériennes du vieux forum de Volubilis. Large de 9,66m sur 13,43m de profondeur, l'ensemble présente sur la place un avant-corps accessible par deux escaliers latéraux de 7 marches. Profonde de 2,85m, et dominant l'*area* proprement dite du temple de trois assises, la « tribune » était séparée du temple par un petit vestibule mesurant 3,90m de long. Le temple tétrastyle projetait ses quatre colonnes sur un mur de 0,80m d'épaisseur ; seules les deux colonnes centrales ont été remontées. La cella enfin était accessible par une porte de 2,40m de largeur. L'argument de Ballu d'une tribune aux harangues accolée au temple trouve également une confirmation dans l'exemple de celle de Timgad, qui présente les mêmes dispositions.

Lorsqu'on observe la manière dont se rejoignent les deux monuments, il ne fait pas de doute qu'ils sont organiquement liés. Deux éléments font penser que le temple a précédé l'arc :

L'orientation du temple, grossièrement Est-Ouest, est celle des temples construits au début de l'occupation du site et à travers tout le II^e siècle à Cuicul. Ce qui est étonnant cependant, c'est qu'il s'élevait hors les murs, tout comme le temple de Saturne, qui, lui, présentait une orientation nord-sud. On peut justement invoquer le fait qu'il s'agit plutôt

de cultes indigènes pour justifier leur implantation périurbaine. Y avait-il des règles impératives pour l'orientation de ces temples indigènes, nous ne saurions répondre.

Le plan de l'arc montre simplement que le monument a dû s'adapter à un élément antérieur, puisque le piédroit sud est amputé d'une partie de son socle et de la plinthe pour mieux s'adapter au podium du temple.

On a également proposé pour l'arc de Cuicul une liaison entre lui et un autre bâtiment, élevé au Nord ; c'était l'avis de Ravoisié, qui se fondait sur l'amorce d'un claveau visible sur la face latérale nord de l'arc. Il voyait du reste un forum « fermé », si l'on en juge par son relevé, sans doute également un peu « interprété ». Rien ne confirme cette proposition, qui de plus remet en partie en cause son utilité comme axe de passage vers les quartiers ouest. Il semble que les architectes du XIX^e tenaient davantage à intégrer un arc dans un complexe monumental, plutôt que de l'imaginer isolé des constructions environnantes. De toutes façons, cet « isolement » était tout relatif. Le nymphée qui est venu orner la place aux côtés de l'arc a coupé un angle mort en direction de l'ancien rempart. Si l'on regarde par exemple l'arc de Volubilis, il nous apparaît assez isolé, parce qu'il est le seul à avoir retrouvé son élévation, mais les maisons que l'on doit restituer dans son entourage immédiat nous obligent à atténuer l'idée de son orgueilleux isolement, même s'il est vrai que du côté de la plaine, et à cause de la conformation du terrain en cet endroit du promontoire, il devait apparaître dans toute sa gloire.

Pour en revenir à ce souci d'intégrer l'arc à un ensemble, on en a un autre exemple avec la solution proposée par Ballu, qui voyait dans les désordres de la construction du côté ouest une trace d'arrachement, signe selon lui de l'existence d'un mur lié organiquement à l'arc. La même proposition avait été faite, on se le rappelle, pour l'arc de Timgad : ces architectes du XIX^e aimaient assez intégrer les arcs dans des ensembles qui les noyaient !

Au Nord du temple, nous avons vu qu'un projet avait dû voir le jour pour joindre l'arc à une autre construction, et qu'il n'a pas abouti. On a avancé cependant la possibilité qu'un autre temple ait jouté l'arc au Nord: rien ne le confirme, mais lorsqu'on a construit **le nymphée**³¹ près de l'arc (était-ce avant, ou en même temps que sa construction ?), on a trouvé les restes d'une construction plus ancienne, ce qui a imposé quelques modifications du plan, relevées par Y. Allais en son temps. On peut même se demander si la disposition topographique du nymphée, pas très heureuse, de biais par rapport à l'arc, n'a pas été rendue nécessaire par cette construction antérieure.

On voit donc que la colline a été investie peu à peu, de façon d'ailleurs assez incohérente, preuve d'un délai assez long entre les différentes constructions, et signe qu'il n'existait pas de programme. L'aménagement de la place elle-même s'est effectué par à coups, rajouts successifs qui tentaient à la fois de conserver l'image d'une place (en reconstituant par exemple un « mur » de monuments accolés à l'arc), et en même temps d'ouvrir des perspectives. Il ne fait aucun doute que les deux premières étapes ont été le nivellement de la place et **son dallage**, puis l'aménagement du rempart, au Nord, transformé en un portique orné en son centre **d'une fontaine** installée au fond d'une exèdre. L'arc de Caracalla est venu parachever à l'Ouest l'élaboration du nouveau forum, l'aménagement du côté Sud s'effectuant plus lentement, avec des ouvertures sur la colline, alors que l'Est était « fermé » par un portique.

On conclura pour Cuicul sur un déplacement des centres d'intérêt urbains, analogue à celui de Timgad: le cœur commercial sinon politique de la ville se déplace, à la fois vers

³¹ Découvert en 1911, lors du dégagement intégral du piédroit nord de l'arc par Ballu, le nymphée a été étudié par Y. Allais,

des espaces beaucoup plus vastes et ouverts, moins directement politiques et religieux, et d'où partent des voies de circulation importantes. Chacune de ces villes garde pourtant sa spécificité. A Cuicul, le nouveau forum se complète de monuments de loisir, *basilica vestiaria* et nymphée près de l'arc, érection un peu plus tardive de la basilique à l'emplacement du Temple de Saturne. Cette brutale substitution représentait du reste un changement de mentalité, à l'opposé de ce que l'on a vu à Thugga ; ici, c'est l'espace religieux qui est investi par le profane, encore qu'il s'agisse toujours d'un édifice public. Y a-t-il eu alors désaffectation pour le culte de Saturne, ou transfert du sanctuaire ?

4.2.2.2. L'arc et le temple des Victoires de Caracalla à Thugga

Cet arc pose de façon aiguë le problème de la répartition entre espace privé et espace public à l'intérieur de la cité³². On avait constaté à Rome les difficultés rencontrées par César déjà, mais ses successeurs n'y ont pas échappé, pour s'approprier les terrains proches du centre politique, afin d'y édifier les temples ou les *fora* qu'ils projetaient. Ces expropriations n'ont pas été sans ennuis. A Thugga, la solution a été trouvée directement par une citoyenne, qui a apparemment donné sa propre maison, magnifiquement située pour cela, afin d'y élever le sanctuaire. La question dépasse de loin le cas de ce sanctuaire. En contrepartie des expropriations, la question de l'accaparement de l'espace public a été soulevée, par exemple à Thamugadi, où certaines demeures ont occupé, surtout au sud, qui devenait le quartier privilégié dès la fin du II^e siècle, la voie et même l'emplacement de la muraille.

L'intégration de l'arc :

1° Les difficultés liées à la rue (étroitesse, pente, d'où les chasse-roues) :

La voie a été dallée en partant de son côté Ouest, et les différences d'orientation des dalles que l'on constate devant le piédroit Est sont liées à une réfection plus tardive. Une canalisation importante, certainement liée au nymphée, a été révélée par les sondages; elle circule au milieu de la voie (Voir fig. 12 infra).

2° la perspective :

La rue est rectiligne sur environ 100m, mais occultée par la relative étroitesse de la baie, et on ne l'appréhende que lorsqu'on a dépassé l'arc : la voie est alors dominée par le Capitole.

³² Consulter Zaccaria-Ruggiu A., «Spazio privato e spazio pubblico nella città romana », *EFR 210*, Rome, 1995.

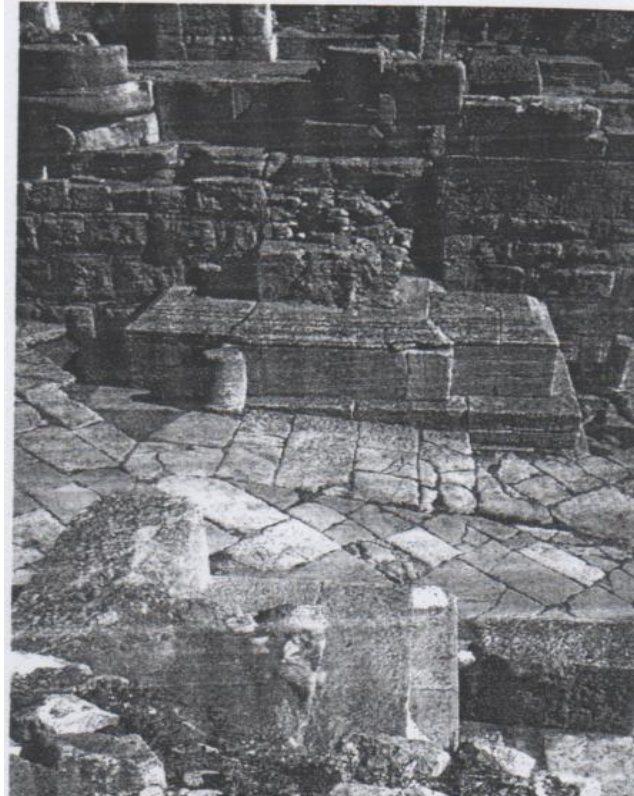


Figure 12 : La voie sous l'arc, vue prise de l'ouest. Remarquer la réfection du côté est de la voie. In Golvin et Khanoussi

La porte d'accès à la salle installée sous le pronaos du temple trouve son unique accès au sud de l'arc, pratiquement à son pied. La porte gêne le flux normal de la circulation de la rue, et demeure d'un effet peu heureux pour l'esthétique. (voir fig.13)



Figure 13: La porte d'accès à la salle sous le pronaos, au sud de l'arc. In Golvin et Khanoussi

Une fois encore, on constate qu'entre un endroit prestigieux mais encombré, et un espace libre, mais plus éloigné du centre stratégique, c'est-à-dire politique et religieux, les Africains choisissaient la première solution, comme les Romains, tous les exemples d'implantation des arcs de Rome le confirment.

On peut établir avec profit une comparaison avec l'**arc d'Announa**, implanté sur la voie, face à un portique conduisant au forum à droite, et juxtaposé à un petit temple à gauche de l'arc. L'urbanisation d'Announa est contemporaine de celle du nouveau forum de Cuicul, et l'arc n'a été écarté du *Corpus* qu'en raison de l'absence de dédicace, car tout plaide pour l'époque des deux Sévères.

- **L'arc et le temple de Théveste**

L'espace supposé du forum de Théveste a été considérablement bouleversé par les byzantins lorsqu'ils ont construit l'enceinte, en prenant appui, pour le transformer en porte, sur l'arc de Caracalla. Le lien très sensible qui l'unissait au temple dit « de Minerve » est plus difficilement perceptible aujourd'hui, et il est nécessaire de se fonder sur le décor figuré des deux monuments pour restituer le « complexe » qu'ils constituaient à l'origine, tout entier dévolu au culte impérial.

4.2.2.3. Urbanisme de Thubursicu Numidarum : le Forum Novum construit depuis les thermes (ou le sanctuaire des eaux)

Le « nymphée » proche du Forum Novum, dégagé au cours des fouilles de Joly, était plus précisément un sanctuaire des eaux, bâti directement au-dessus de la source, qui est la tête principale de la Medjerda. C'est de ce sanctuaire que provient la magnifique statue de Neptune, qui y était évidemment honoré, aujourd'hui conservée au Musée de Guelma. Une statue de Diane a également été exhumée en 1911.

La situation du sanctuaire, et son importance, est tout à fait comparable à celle du sanctuaire de l'Aqua Septimiana Felix de Timgad. Reste à établir la chronologie relative du Forum Novum et du « Nymphée » de Khamissa ! Les textes trouvés, remontant à Marc Aurèle, nous font dire que le sanctuaire existait avant l'installation du nouveau forum, et que c'est peut-être son existence qui a généré l'installation de tout un nouveau complexe urbain.

Ici nous pouvons étudier le rôle régulateur des arcs dans la ville : son architecture même en fait un élément haut pour structurer l'espace en hauteur et en perspective ; à Thubursicu Numidarum, nous connaissons de façon certaine uniquement l'arc à trois baies pour monumentaliser le forum. Sur la voie elle-même, les six marches conduisant à un perron qui longe totalement le forum de ce côté : unité affirmée. Ce qui est incompressible, c'est l'espace irrégulier dévolu à la nouvelle place. Ceci est lié au fait que la ville s'élève sur plusieurs collines, et qu'on a voulu un espace plus ou moins plat pour dégager une esplanade pas trop exiguë. Les deux arcs sévériens, construits sur la voie d'accès à la ville, monumentalisaient les abords de la nouvelle place; Ballu avait déjà pressenti leur rôle régulateur.

Joly³³ dit de cette place qu'elle n'a rien d'exceptionnel en matière de constructions prestigieuses, et l'assimile à un marché, ce que nous acceptons volontiers.

Dans toutes les villes qui ont tenu à « doubler » l'ancien forum par un nouveau, comme Cuicul, Thubursicu ou Volubilis, on devine une recherche dans deux directions, celle d'un espace plus grand, plus plat, ouvert sur de nouveaux quartiers ; et néanmoins la volonté de retrouver une cohérence architecturale, assurée dans presque tous les cas par les points forts que constituent les arcs honorifiques, tant par leur élévation que par le message qu'ils délivrent. Car le souci qui semble alors dominer est celui des accès

³³ « Elle (la place neuve) semble plutôt un marché qu'un lieu de réunions publiques », *R.S.Constantine*, XXXIX, p. 170.

facilités, d'une circulation ouverte, où les entrées les plus commodes sont valorisés par un monument de passage.

A l'opposé, on a l'exemple de Thamugadi, qui se développe vers l'Ouest et le Sud sans que se manifeste le besoin d'un nouvel espace public³⁴. Les arcs honorifiques jouent toutefois leur rôle régulateur à Timgad, mais d'une autre manière : l'arc de 203 assure un passage fort vers le nouveau quartier de l'ouest, qui n'est pas un forum traditionnel, mais s'y apparente.

En bref, comment se caractérise un « nouveau forum », dans son environnement immédiat ? Des thermes, un nymphée, moins souvent une basilique ou un temple. On peut en conclure que ce sont moins les réunions publiques et la vie politique, que l'on a voulu privilégier que la vie quotidienne et le confort des citoyens. Ces nouvelles valeurs, venues d'Orient, semblent nettement s'imposer alors en Afrique.

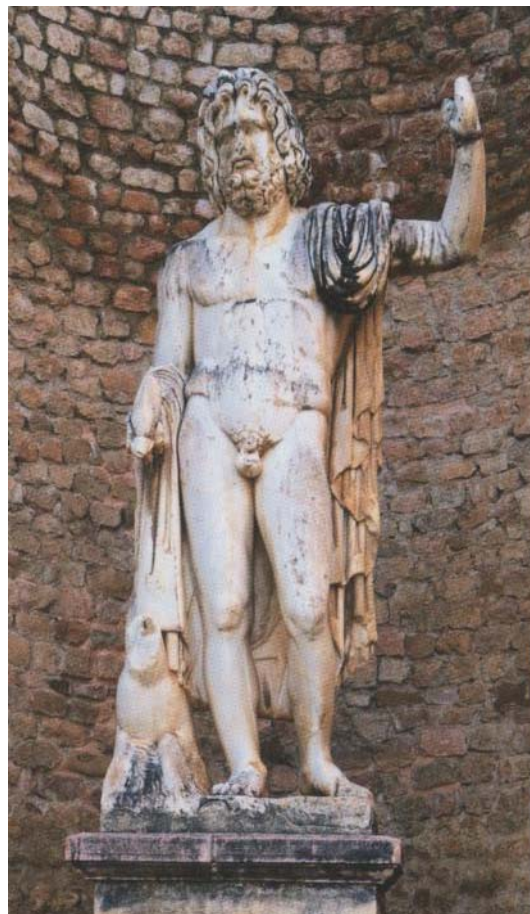


Figure 14 : Le Neptune du sanctuaire des eaux de Khamissa, proche du Forum Novum, Musée de Guelma.

En quoi le forum novum de Cuicul est-il exemplaire d'une phase avancée de l'évolution des villes ?

Avec les inévitables variantes liées à la topographie, comme à Thubursicu Numidarum, ou aux moyens financiers plus importants dont disposait la ville, comme à Timgad, les mêmes règles générales s'appliquent. Les places publiques multiples, dont nous avons maint exemple, à Thubursicu Numidarum, à Thugga, à Mactar, à Cuicul, à Volubilis, traduisent certaines constantes :

³⁴ Encore qu'à bien des égards le grand marché de Cosinius, et l'espace libre destiné aux foires, dégagé au sud-ouest de la ville, en tiennent lieu, sur le modèle de Gerasa.

Glissement depuis un espace clos, comme le *forum vetus* de Thugga, vers un espace plus ouvert, (la Place de la Rose des Vents), mais qui conserve son caractère civique et religieux, où l'on constate qu'un temple est presque toujours associé à la place.

Evolution vers une place qui devient un espace dynamique, qui concentre puis disperse les voies de communication importantes, et dirige plus ou moins les habitants dans certaines directions ;

Ces places publiques sont dans un sens le reflet du statut municipal³⁵, elles concentrent en elles une charge symbolique importante.

Pour revenir un instant à Thamugadi, faut-il mettre sur le même plan qu'à Cuicul la proximité effective de l'arc de Thamugadi avec le temple du Génie de la Colonie, également dédié à la triade capitoline et à Silvain ? Ce qui est comparable, c'est le fait que l'arc empiète plus ou moins sur l'espace religieux, qui l'a précédé. A Thugga (19), il y a plutôt une fusion qu'une juxtaposition. Mais la nuance est parfois subtile.

4.2.3. L'urbanisation de Volubilis et l'ouverture vers de nouveaux quartiers:

L'histoire de la ville remonte à l'occupation phénicienne, et les inscriptions puniques permettent précisément de remonter au III^e siècle av. J.-C. Nous conservons la trace d'une ville punique, dont subsistent l'emplacement de deux temples, et le **tumul** proche de la fontaine de l'aqueduc, que les extensions ou aménagements successifs de la ville ont toujours soigneusement préservé. La ville est devenue, un siècle après l'installation des Phéniciens, résidence royale de Bocchus I^{er}, chez qui se réfugia Eudoxe de Cyzique contraint à abandonner ses bateaux sur la côte atlantique lors de son périple, si l'on en croit Strabon³⁶. Comme les contacts des royaumes maurétaniens avec le monde grec ou romain existaient depuis le II^e siècle av. J.-C., ainsi que l'atteste la céramique, les structures urbaines inspirées de la Grèce s'y étaient développées depuis lors. Si bien que tout naturellement, le roi Juba, tout pétri de culture gréco-latine, lorsqu'il voulut développer la ville de Volubilis, s'inspira d'un plan orthogonal, et fixa une enceinte qui englobait environ 20 hectares. De même, les édifices publics, et surtout les temples qu'il fit élever ont laissé des traces incontestables sur le forum de l'époque. La cité devenue romaine par l'annexion de 40 ap. J. C., devint un centre important dès la fin du 1er siècle, et son forum fut reconstruit. La ville s'étendait alors surtout dans la partie sud de l'agglomération visible aujourd'hui, ainsi qu'on le voit sur le plan, qui met en évidence une partie des murs de l'époque claudienne. L'extension de la cité au cours du II^e siècle se fait essentiellement vers le Nord-Est, de part et d'autre du *decumanus maximus*, et de deux *decumani* secondaires, comme l'a mis en évidence R. Etienne³⁷. Le rempart élevé en 168-169 engloba évidemment ce quartier résidentiel, ainsi que le Temple de Saturne, qui à l'origine était situé hors les murs, selon la tradition africaine.

La dernière étape dans l'essor urbain de Volubilis date de Caracalla, comme à Cuicul ou Thamugadi. C'est une entreprise très ambitieuse, qui s'oriente autour de deux axes principaux. On assiste d'abord à la réfection totale du **forum**, et de tout le centre politique et religieux, matérialisée par la grande basilique, en même temps qu'on élabore un projet de développement de la ville vers l'Ouest, où, comme nous le montrerons, une extension vers l'Ouest du *decumanus maximus* était fixée à partir de

³⁵ Voir G.Ch. Picard, « Les places publiques et le statut municipal de Mactar », *CRAI*, pp.80-82.

³⁶ Voir à ce propos l'article de J. Desanges, *R. D.*, 1972, p. 363, n.71.

³⁷ R. Etienne, *Le quartier nord-est de Volubilis*, Paris, 1960.

l'arc honorifique³⁸, appelé à jouer un rôle essentiel dans l'articulation du nouveau quartier et l'organisation des voies de circulation. Ainsi qu'on peut le constater sur le plan, la fouille de ce quartier n'a pratiquement pas été entreprise, si bien qu'on ne peut savoir exactement ce qui a été mené à bien du projet initié par Caracalla. Seule la somptueuse villa proche de l'arc, appelée *Maison de l'Ephèbe*, laisse deviner ce qu'aurait dû être le quartier ouest: un quartier résidentiel aussi prestigieux que celui élevé au nord-est de la ville un siècle plus tôt. La réfection du centre politique et religieux a concerné le forum et les bâtiments qui l'entouraient, ainsi que le capitole situé au sud-est. Actuellement, on attribue également à cette période le temple de Vénus³⁹. Il faut rappeler que le site occupe une colline dont la pente est assez douce et régulière d'est en ouest, mais plus raide dans la partie la plus ancienne de la ville au sud. Aussi le forum, situé grossièrement à la cote la plus élevée, est-il tributaire des contraintes du terrain. Nous retrouvons pratiquement la même situation qu'à Dougga, où le forum est comme réparti en trois « centres »: le marché, le forum à proprement parler en contrebas du capitole, et la *Place des Vents*, qui est le véritable lieu de réunions publiques.

A Volubilis, le marché reste en relation avec le forum, mais on lui attribue une autre entrée au sud-est (si bien que les fouilleurs parlent souvent pour le marché d'une « seconde area du forum », ou du « forum du marché »). Par contre, le nouveau forum voulu par Caracalla ne manque pas d'élégance. Il est doté d'une large volée de marches d'accès merveilleusement ergonomiques et d'une fontaine au sud, et surtout d'une basilique occupant tout son flanc est, accessible par trois larges portes. Mais il est également encombré par les habituelles bases et statues, et par un édicule de culte consacré à la famille des Sévères, lui-même flanqué de la tribune aux harangues. Une inscription actuellement visible in situ permet de localiser le petit temple.

Quant au Capitole, bien qu'il soit probable qu'ait existé à sa place un premier temple dédié à la triade capitoline⁴⁰, sa construction (ou sa réfection) date de Caracalla. Il va occuper l'emplacement du forum aménagé au II^e siècle, car l'emplacement d'un capitole se doit d'être prestigieux, quelle que soit l'époque de la construction de ce temple censé être fondateur, et pourtant si souvent négligé dans les premières constructions édilitaires⁴¹. Les travaux du Capitole ne furent toutefois achevés qu'après ceux de l'arc, comme il semble logique qu'on ait procédé (n'oublions pas que l'arc est élevé par les habitants en signe de gratitude à l'égard de l'empereur, qui, de son côté, a sans doute financé les grands travaux édilitaires du forum et du capitole). C'est pourquoi, triste ironie, la dédicace du Capitole, légèrement postérieure à avril 217, s'adresse non à Caracalla, mais à Macrin!⁴²

³⁸ C'est ce qui explique l'orientation particulière de l'arc, qui n'est pas parfaitement perpendiculaire à l'axe du *decumanus*, mais par contre bien dégagé par rapport au *cardo* et à la grande fontaine sur laquelle débouche l'aqueduc. Il devient alors le point de départ d'une orientation différente du système des voies, ainsi que le montre l'orientation encore bien visible du système d'égout et d'alimentation en eau du futur nouveau quartier.

³⁹ Brouquier-Reddé et Saint Amans,

⁴⁰ La construction d'un capitole dans de nombreuses colonies ne semble pas avoir constitué une priorité absolue, si l'on se réfère à des exemples empruntés à des villes aussi dissemblables qu'Ostie, Timgad, Lambèse etc.

⁴¹ C'est ainsi qu'à Timgad le Capitole a été construit un siècle après la fondation de la ville.

⁴² Nous avons constaté cette anomalie pour l'arc de Diana Veteranorum, où la mort de Caracalla intervient également entre la décision de construire l'arc et son achèvement, ce qui débouche fatalement sur la démarche politique inévitable de sa dédicace à l'empereur régnant.

4.3. Arcs honorifiques et Histoire

En conclusion à ce développement, on peut se demander si la construction d'un arc honorifique est en relation directe avec « l'événement », l'histoire au jour le jour, les victoires ou les moments les plus prestigieux du règne. On sera surpris de constater que la concomitance est extrêmement rare, sauf lorsqu'il s'agit de commémorer une promotion individuelle (Séressi et tous les cas d'élection à la fonction de flamine), ou municipale, comme à Thugga ou Vaga, lors de la promotion au statut de municipes pour l'une, lors de la déduction de nouveaux colons pour l'autre. Mais ce n'est somme toute que de l'histoire locale. La seule exception à cette règle est constituée par l'arc des Victoires de Caracalla, que nous avons pu relier de façon assez étroite aux grandes victoires du règne. Reste l'arc de Volubilis, construit à l'occasion, que nous croyons ponctuelle, de l'*indulgentia* du Prince. C'est un exemple tout à fait exceptionnel de cohérence directe entre l'arc et l'évènement qui est à l'origine de sa construction.

En fait, en règle générale, on ne construit pas un arc en Afrique, au début du III^e siècle, pour commémorer un événement précis, ou une victoire particulière.

Sous Caracalla, leur usage semble dévolu à l'exclusive exaltation des Vertus de l'Empereur et de la famille impériale, et des Victoires, adorées dans leur abstraction.

Parallèlement, les arcs ont pris sur le plan de l'urbanisme une importance considérable à l'époque de Caracalla : ils articulent désormais les axes de circulation, ouvrent des perspectives sur de nouveaux quartiers, ou donnent à un forum récemment créé ses lettres de noblesse. Enfin, les arcs honorifiques, par le message qu'ils délivrent, donnent aux citoyens un sentiment d'appartenance à un monde romain qui se définit par leurs modes de fonctionnement dans la cité, et par la reconnaissance et l'adhésion à des valeurs communes, dont la moindre n'est pas la vénération de l'Empereur.

Le dernier point sur lequel il paraît utile de s'arrêter, c'est le fait que les cités élèvent un arc comme un symbole de l'autonomie locale, de leur « *libertas* », et l'arc prend alors la même valeur symbolique que la louve, ou la statue de Marsyas, pour traduire une différence et un souci de reconnaissance de la communauté.

Les arcs de Caracalla,
une nouvelle image de la cité.

En réunissant un corpus de 23 arcs indiscutablement dédiés à Caracalla, soit à l'époque du règne avec Septime Sévère, soit au cours des années 212-217, pendant lesquelles il règne seul, et de 4 arcs que nous pouvons lui attribuer avec beaucoup de vraisemblance, nous avons montré à l'évidence que ce type de construction honorifique caractérisait à lui seul son époque. Encore fallait-il tenter d'expliquer l'accumulation des arcs dédiés à Caracalla en Afrique, par opposition au reste du monde romain. Nous pensons avoir mis en évidence plusieurs éléments qui se conjuguent pour aboutir à cette magnifique floraison.

Leur **répartition géographique**, limitée en grande partie à la Proconsulaire et à la Numidie, montre que les arcs sont construits essentiellement dans des régions où se sont perpétuées des traditions de civilisation urbaine qui remontent souvent jusqu'à l'époque punique. C'est ainsi que toutes les villes de la pertica de Carthage, ou les grandes cités des royaumes numides avaient préparé un contexte urbain propice à l'épanouissement de monuments de prestige : Thugga ; Thubursicu, Vaga ; Cirta avec les colonies associées à la Confédération, telle Rusicade, et ses *castella*, comme le Castellum Tidditanorum. Evidemment, il convenait de réserver une place particulière à toutes les colonies de fondation, regroupées à la limite de la Maurétanie Césarienne, comme Sétif et Cuicul, et aux villes de l'Aurès, Lambèse, Timgad, Diana.

Face aux régions de l'Est fortement urbanisées, les deux Maurétanies sont très effacées, seules les capitales, Caesarea et Volubilis, sortent du lot, et seule la seconde construit un arc triomphal. En Tripolitaine enfin, Lepcis Magna réunit les traditions héritées de Carthage et un statut de colonie remontant à Trajan, conditions doublement propices à l'épanouissement d'un urbanisme typiquement romain, où les arcs honorifiques ont été mis en oeuvre dès la construction de l'arc de Trajan pour proposer plusieurs solutions nouvelles aux problèmes que pose l'accroissement rapide d'une ville.

L'essor urbain sans précédent que l'on constate à l'époque des Sévères, matérialisé dans les arcs honorifiques, suppose un développement des campagnes tout aussi vigoureux. Les conditions économiques alors très favorables ont nécessairement joué un rôle capital dans les constructions édilitaires importantes comme celles des temples ou des arcs, très onéreuses ; or, l'évergétisme privé n'a jamais été aussi généreux, et les constructions décidées par les cités aussi nombreuses qu'à l'époque de Caracalla. C'est que l'Afrique n'a jamais connu plus grande prospérité. Nous savons combien la richesse de l'Afrique s'est accrue au cours du II^e siècle, et elle atteint son apogée à l'époque de Septime Sévère et Caracalla. Après la promulgation sous Vespasien de la *lex Manciana*, qui améliorerait sensiblement les revenus des agriculteurs en leur accordant de conserver les deux tiers de leur récolte, et d'occuper les terres vierges dans les mêmes conditions, la polyculture s'était répandue en Afrique. Dès l'époque de Trajan se dessine un changement, mais il devient vraiment sensible sous Hadrien, qui par la promulgation de la *lex Hadriana* donne un nouvel essor à l'oléiculture, et à la vigne, jusque là réservées à l'Italie. L'Afrique n'est plus seulement le fournisseur de l'annone, comme ce fut longtemps le cas, et sous les Antonins, la culture des oliviers s'étend de Cuicul à Cirta, de Théveste à Thugga, autour de Sufetula, où l'on compte par exemple une vingtaine de

pressoirs, du Cap Bon au Sahel, et continue d'occuper évidemment le berceau de cette culture, le littoral de Tripolitaine.

La culture de la vigne, qui remontait aux Carthaginois, puis aux rois numides, a pris un nouvel essor avec la *lex Manciana*, accompagnée par le développement du culte de Liber Pater. Mais des régions septentrionales où elle semblait cantonnée aux époques anciennes, les trous de plantation retrouvés au Kef l'attestent, elle gagne les zones pré-désertiques, jusqu'à Lambèse, bien qu'elle n'ait jamais donné lieu à de très grosses exportations vers Rome.

Le système d'irrigation peu à peu maîtrisé permet d'étendre les cultures sur le piémont de l'Aurès. Parallèlement, la Dorsale Tunisienne, qui, dès l'époque numide, avait connu un accroissement sensible de la culture des céréales et des vergers dans ses vallées enclavées (mais moins qu'aujourd'hui), grâce à la canalisation des oueds, se couvre de champs et de villages. Le cantonnement des tribus nomades, avec l'attribution de terrains de parcours (on a vu certaines terres retirées au domaine public de Cirta et attribuées aux Nasamons et aux Suburbures), et le contrôle des Musulames exercé par des cités qui servent également de lieux d'échanges, comme Madaure et Théveste, contribuent à la sécurité des biens et à l'épanouissement de la confiance. Enfin le réseau routier est considérablement agrandi ou renouvelé au début du III^e siècle, permettant un meilleur accès aux ports, comme Rusicade, qui exporte le blé de Cirta et l'huile de Timgad-Lambèse, ou Hippo Regius, qui exporte les grains des *Campi Magni* et le marbre de Chemtou. Ces routes assurent le contrôle du sud : la voie Lambèse-Vescera par El Kantara est construite en 214-215; la très ancienne voie de Carthage à Théveste est également refaite à la même époque. C'étaient donc bien toutes les régions de la province qui étaient concernées par l'accroissement de la richesse, par l'extension de l'agriculture et de l'élevage au détriment des forêts et des marécages, et l'essor démographique : en somme, les « vingt glorieuses » de l'histoire de l'Afrique !

Nous avons également voulu vérifier si la construction des arcs était liée à des événements historiques précis. L'arc honorifique semblait devoir conserver une part de sa vocation commémorative, et mettre en évidence telle ou telle victoire, ou simplement l'accroissement de l'Empire par de nouvelles conquêtes. Il se trouve pourtant que ce genre de commémoration est relativement peu présent dans les arcs du *Corpus* : l'arc des Victoires de Caracalla à Thugga, qui évoquait les trois grands peuples vaincus en Parthie, Germanie et Bretagne, est une synthèse des grands moments du règne plutôt qu'une évocation ponctuelle d'une victoire précise ; à Thugga 9 , l'arc de 205, et à Vaga, celui de 209 élevé lors de la *deductio* et de la promotion au rang de colonie commémorent un événement purement civil, rappelant le passage de la cité d'un statut municipal à un autre plus prestigieux. On peut dire que le seul exemple de « commémoration directe » concerne Volubilis, qui tenait à remercier Caracalla de son *Indulgentia*, mais nous croyons avoir montré que la construction de l'arc honorifique participait aussi d'un programme urbanistique complexe qui s'étendait au forum et à l'aménagement du quartier ouest de la ville. Ces arcs de Caracalla sont-ils davantage à mettre en relation avec « l'Edit de 212 » ? Absolument pas, aucun des arcs ne mentionne cette loi : on ne doit pas s'en étonner, car les citoyens concernés par

l'attribution de la cité romaine n'étaient pas ceux qui élevaient des arcs dans leur cité ; ceux-là étaient assimilés de longue date.

L'arc honorifique n'est pas uniquement un symbole de la *Romanitas*. La dernière caractéristique de ce monument, la plus riche de virtualités, se situe dans son utilisation comme élément moteur de l'urbanisation. Qu'ils monumentalisent dans un premier temps l'entrée de la ville, du forum ou d'un sanctuaire, ou qu'ils permettent la mise en relation de deux quartiers, ou surtout qu'ils soient à l'origine de nouveaux centres urbains, ces arcs ont suivi une évolution sensible, perdant une part de leur signification symbolique au profit d'un rôle essentiel dans l'exploitation des axes de circulation et des perspectives urbaines, en ce sens qu'ils constituent un passage obligé et directif, à Thamugadi, à Cuicul, à Volubilis particulièrement. En même temps, à cette époque, l'arc honorifique n'est pas (pas encore !) un monument momifié dans une architecture répétitive, les arcs de Caracalla que nous venons de décrire ont montré une extrême variété dans les partis architecturaux, mis en oeuvre avec inventivité et un sens très aigu du clair obscur.

Arcs à une baie, à trois baies, quadrifrons, tous les systèmes de construction sont présents dans le Corpus ; des arcs les plus simples comme à Uzappa à des solutions nouvelles, où l'ordre ornant la façade présente selon les cas, des colonnes engagées, mais essentiellement dégagées, ou des pilastres ornementaux, des avant-corps sous des formes variées, des édicules sur l'attique, tout a été tenté.

A plusieurs reprises nous avons mis l'accent sur la richesse des moulures qui ornaient ces arcs, dans une perspective parfaitement aboutie de jeux d'ombre et de lumière, et montré parallèlement le peu de place accordé à la décoration sculptée sous forme de panneaux, si l'on met à part l'arc de Lepcis. Le char triomphal de Volubilis (malheureusement disparu), à l'instar de celui du forum romain, était une heureuse exception à la relative austérité de ces arcs en matière de sculpture. Pourtant, les statues qui les ornaient étaient nombreuses, occupant les niches ou les édicules (Cuijul, Théveste), ou élevées au pied des arcs (Thamugadi), dédiées soit aux membres de la famille impériale (Thugga), soit aux dieux protecteurs de la cité ou de l'Empereur lui-même.

En conclusion de ce bilan, plaçons une dernière fois en regard la multiplicité des arcs et le « bonheur des temps », dont les contemporains avaient bien conscience. Cette concordance parfaite entre l'épanouissement des arcs honorifiques et la *felicitas* dont jouit alors la province d'Afrique, trouve son expression la plus heureuse dans la rhétorique de Tertullien⁴³, qui analyse en ces termes « l'état de la nation » : « Tout est accessible, tout est connu, tout est travaillé ; des domaines ruraux très agréables ont fait reculer des déserts célèbres, les sillons ont dompté les forêts, les troupeaux ont mis en fuite les bêtes sauvages, les étendues de sable sontensemencées, on ouvre les rochers, on assèche les marécages, il existe plus de villes qu'il n'y avait jadis de maisons. Ni les îles, ni les récifs n'inspirent plus l'effroi. Partout des habitations, partout des peuples, partout des cités, partout la vie ! »

⁴³ *De anima*, 30, 3, version CCL, II, cité par Cl. Lepelley, voir *supra* p. .

Que sont tous ces arcs devenus ? Quelle est leur postérité ? Certains ont survécu par la restauration : Lepcis Magna, Mactar, Thugga, Tiddis.

D'autres ont connu une seconde vie en se voyant transformés en fortins, ou intégrés à une enceinte byzantine : Madaure, Théveste, Diana Veteranorum, Haïdra, Tébourouk.

Certains enfin ont disparu, partiellement, comme l'arc de Sufetula, l'arc des victoires à Thugga, Tigisis, ou totalement comme les arcs de Vallis, de Vaga, ou l'Arcus Pantheus.

Nous devons maintenant vérifier en quoi cette thèse répond à nos intentions initiales. Dès l'établissement du *Corpus*, les difficultés ont surgi : quelle « liste » d'arcs choisir, selon quels critères ? Les recoupements des travaux de Curtis, Graef, Kähler, D. Fortuner, H. Jouffroy, ont abouti à une première liste, fondée sur la présence d'une dédicace sur le monument. Pour ceux qui en sont dépourvus, Mactar, Séressi, Aggar, c'est une réflexion portant sur les éléments de l'architecture ou sur le décor qui nous ont incitée à les intégrer au *Corpus*. Quant à l'arc de Rusicade, le formulaire de l'inscription et la taille du champ épigraphique ont emporté notre conviction.

Nous avons pensé analyser l'architecture et le décor des arcs le plus précisément possible, en tenant compte du fait que nous ne sommes pas une archéologue de terrain ! Le nombre des arcs mis en oeuvre, et leur dispersion dans tout le Maghreb et la Libye ne rendaient pas les conditions aisées. Par exemple, nous n'avons pas effectué de mesures personnelles, mais utilisé en les recoupant les données des architectes du passé, Ravoisié, Saladin, Ballu. Nous avons également recouru, pour les arcs situés en Algérie, à la synthèse de S.Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, qui date de 1902 ?? Il n'existe pas de somme plus récente dans le domaine de l'histoire de l'art; par contre, plusieurs sites ont été étudiés, selon des approches plus historiques, comme Lambèse par A. Gros Lambert, Diana Veteranorum par M. Fillah, ou dans une démarche d'archéologue, comme celle d'A. Berthier pour Tiddis. Nous avons donc bien conscience des limites de notre manière de procéder dans la présentation des arcs, les mesures que nous donnons étant de seconde main. En même temps, on sait très bien qu'un travail d'archéologie se fait désormais en équipe, et qu'un architecte intervient pour les relevés et les restitutions virtuelles, à côté des épigraphistes et des historiens d'art. Dès lors, lorsqu'on n'appartient pas à une équipe, il est dérisoire d'envisager le travail dans les conditions qui seraient les siennes, et il faut trouver une autre approche des monuments. Par la consultation de toutes ces publications anciennes, nous avons tenté d'être exhaustive dans l'établissement de la liste de départ.

Par contre, nous sommes allée sur le terrain chaque fois que la chose a été possible, le contact direct avec les monuments, et la possibilité de les photographier nous donnaient au moins l'occasion de vérifier leur état présent, de les voir en situation, mais aussi de les « comprendre », afin de les intégrer dans leur environnement urbain. Nous avons pu constater par exemple l'état de conservation déplorable de l'arc d'Assuras, ou la restauration musclée de la porte de Mactar. Cette approche du terrain nous a aussi permis de découvrir, grâce à un architecte tunisien, Khaled , l'Arc des Victoires de Caracalla, qui n'était pas mentionné dans la monographie que Cl. Poinsot avait donnée du site, ni dégagé lorsque nous avons effectué un voyage antérieur. Bienfaits du temps

qui avait passé, et de l'échange amical!..Parfois au contraire l'accès au terrain est difficile, les sites sont peu ou pas indiqués (est-ce intentionnellement ?), les « gardiens » de certains sites interdisant de photographier, sous le prétexte que les sites sont « réservés » à telle ou telle équipe...

Alors, si nous n'avons pas de véritable compétence en archéologie, en quoi ce travail peut-il apporter un enrichissement à la recherche ? Nous pensons avoir sélectionné les sites du corpus avec rigueur, et dit nos hésitations chaque fois qu'un cas semblait litigieux, pour Madaure, pour le Castellum Tidditanorum, pour l'Arcus Pantheus de Thamugadi. Celui-ci se sera montré le plus mystérieux et le plus intéressant de nos monuments. En proposant de le confondre avec la porte d'entrée triomphale du Sanctuaire de la source, l'Aqua Septimiana, agrandi et embelli en 213 par Caracalla, nous espérons avoir convaincu nos lecteurs : l'emplacement est digne de l'environnement statuaire mentionné par l'inscription, et conforme à ce que l'on savait du luxe des installations. Nous souhaitons que ce *Corpus*, que l'on peut contester, et auquel on peut reprocher certaines entorses, comme la récupération de l'arc de Diana au profit de Caracalla, ou l'interprétation de l'Arcus Pantheus, soit le point de départ de corrections ou d'autres recherches, notamment dans les enquêtes consacrées à l'urbanisme des cités africaines.

Dans le domaine plus spécifique de l'Histoire de l'art, nous avons tenu à insister sur deux points qui nous semblent essentiels : l'état d'aboutissement atteint par l'arc honorifique à l'époque de Caracalla, tant dans les formes architecturales que dans son utilisation comme régulateur de l'urbanisme ; et leur magistrale exploitation de la lumière.

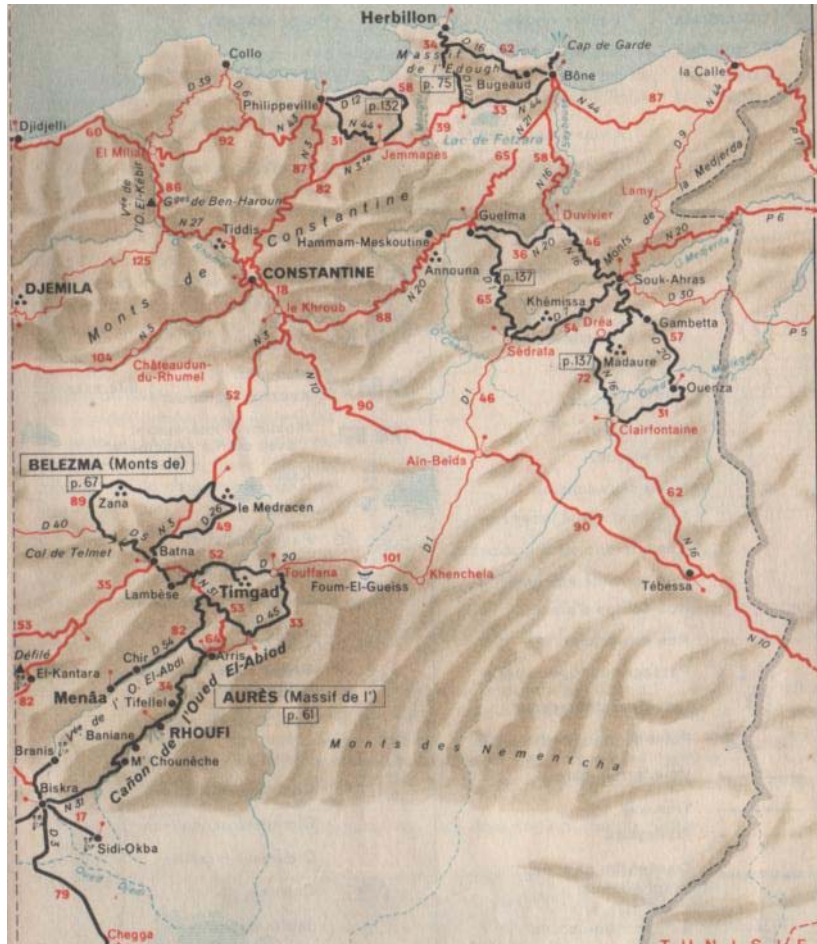
Pour présenter ces monuments de façon synthétique et dynamique, nous avons tenté d'élaborer une typologie totalisante, qui tienne compte à la fois de l'architecture et de ses ornements ; de la rhétorique propre à l'arc honorifique dans l'expression du culte impérial, mais aussi du désir d'intégration, tant individuel que collectif ; enfin une typologie qui mette en évidence l'importance de ces arcs dans l'urbanisation des cités.



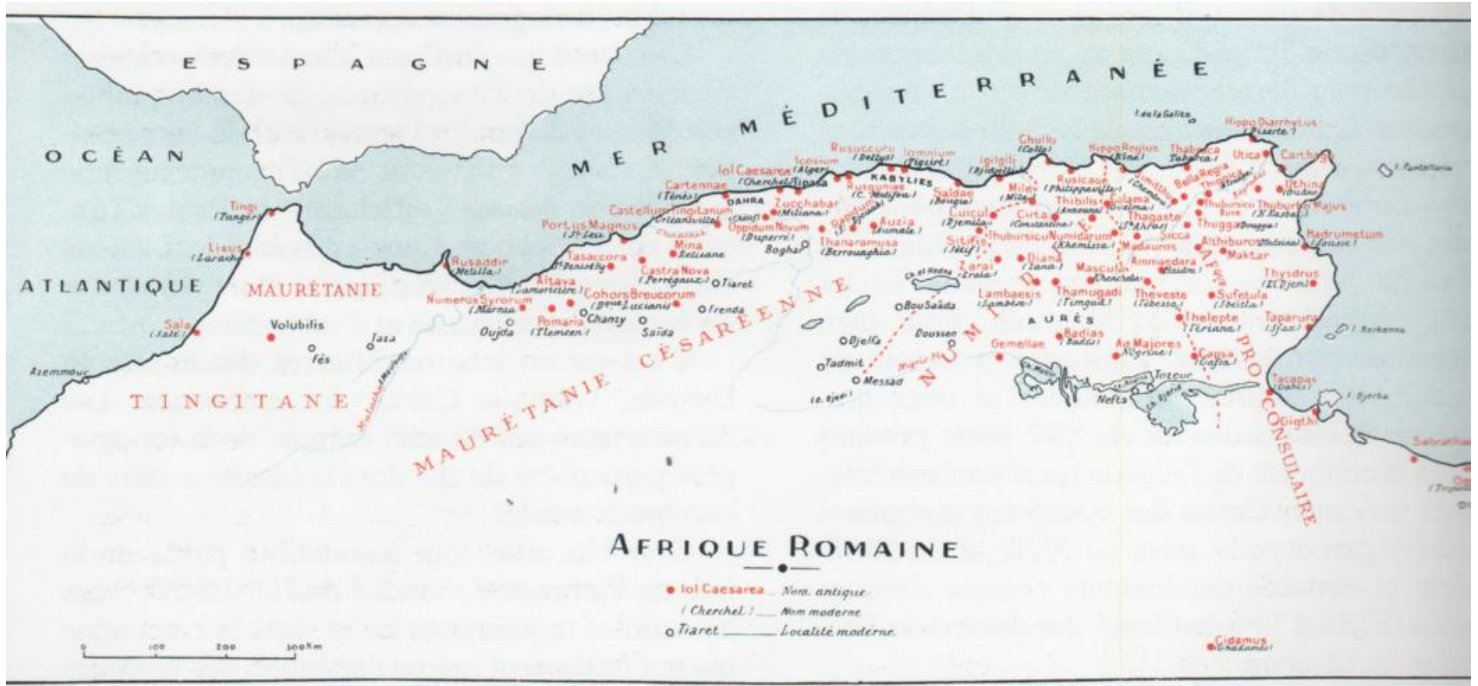
Carte de la Tunisie moderne.
Guide du Routard



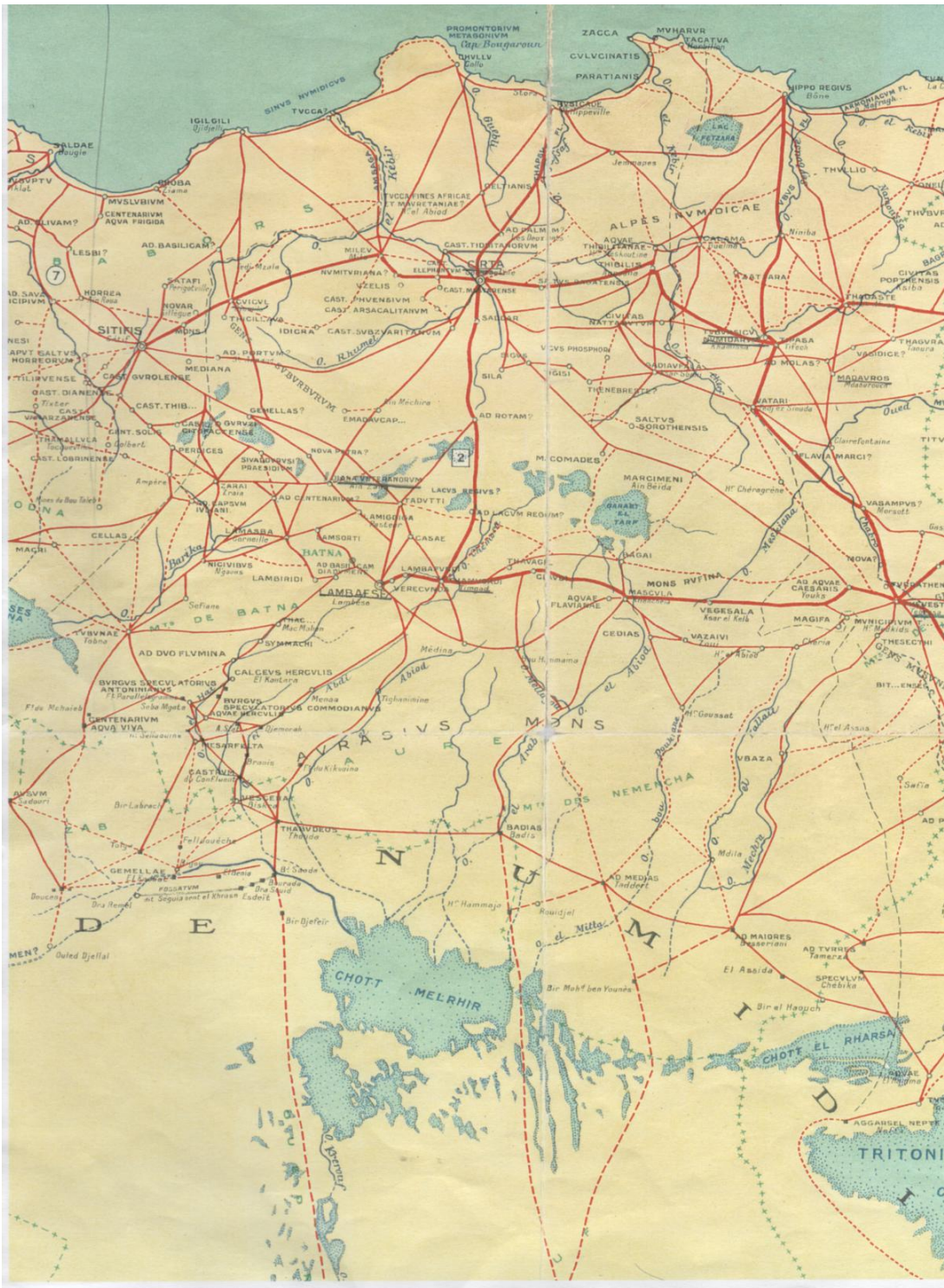
Carte du Maroc moderne.
Guide du Routard



Carte de la Numidie Centrale,
au cœur de l'Algérie.
Guide Michelin



Carte éditée par le
Gouvernement Général de
l'Algérie. 1946



Extrait 1 de la carte des Voies Romaines de l'Afrique, établie par P. Salama, 1951.



Extrait 2 de la carte des Voies Romaines de l'Afrique, établie par P. Salama, 1951.

Toponymes et localisation des arcs

N° de Corps	Nom latin	Autre dénomination	Nom actuel	Localisation ancienne	Localisation actuelle
1	Thubursicu Bure	Téboursouk		Afrique Proconsulaire	Tunisie
2	Thubursicu Numidarum	Khamissa	Khamissa	Numidie	Algérie
3	Tigisis	Aïn el Bordj	Aïn el Bordj	Numidie	Algérie
4	Madauros	Madaure	Mdaourouch	Numidie	Algérie
5	Thubursicu Numidarum	Khamissa	Khamissa	Numidie	Algérie
6	Lambaesis	Lambèse	Tazoult	Numidie	Algérie
7	Thamugadi	Timgad		Numidie	Algérie
8	Lepcis Magna	Leptis Magna	Lebda	Tripolitaine	Libye
9	Thugga	Dougga	Dougga	Afrique Proconsulaire	Tunisie
10	Vaga		Béja	Afrique Proconsulaire	Tunisie
11	Sufetula		Sbeitla	Afrique Proconsulaire	Tunisie
12	Castellum Tidditanorum		Tiddis	Numidie	Algérie
13	Vallis		Vallis	Afrique Proconsulaire	Tunisie
14	Uzappa		Ksour abd el Melek	Afrique Proconsulaire	Tunisie
15	Cirta	Constantine		Numidie	Algérie
16	Thamugadi	Timgad		Numidie	Algérie
17	Vazi Sarra		Henchir Bez	Afrique Proconsulaire	Tunisie
18	Théveste	Tébessa		Numidie	Algérie
19	Thugga	Dougga		Afrique Proconsulaire	Tunisie
20	Assuras	Zanfur		Afrique Proconsulaire	Tunisie
21	Cuicul	Djemila	Djemila	Numidie	Algérie
22	Volubilis	Oualili	Ksar Faraoun	Maurétanie Tingitane	Maroc
23	Diana Veteranorum	Zana	Aïn Zana	Numidie	Algérie
24	Seressi	Séressi	Oum el Abouab	Afrique Proconsulaire	Tunisie
25	Mactar		Maktar	Afrique Proconsulaire	Tunisie
26	Rusicade	Philippeville	Skikda	Numidie	Algérie
27	Aggar		Sidi Amara Ou Foum el Afrit	Afrique Proconsulaire	Tunisie

Bibliographie

Plan de la Bibliographie

1. LES SOURCES

1.1. SOURCES LITTÉRAIRES ET JURIDIQUES

- 1.1.1. SOURCES ANTIQUES
- 1.1.2. LES VOYAGEURS ARABES
- 1.1.3. LES VOYAGEURS OCCIDENTAUX

1.2. EPIGRAPHIE

1.3. NUMISMATIQUE

2. OUVRAGES GENERAUX

2.1. GRANDES COLLECTIONS, BIBLIOGRAPHIES, OUVRAGES COLLECTIFS

2.2. ATLAS ET DICTIONNAIRES :

2.2.1. DICTIONNAIRES :

2.2.2. ATLAS ARCHÉOLOGIQUES

2.3. ARCHÉOLOGIE, ARCHITECTURE ET URBANISME

2.3.1. URBANISME.

2.3.2. ARCHITECTURE ET DÉCOR ARCHITECTONIQUE.

2.3.3. ARCS TRIOMPHAUX

2.3.3.1 Arcs de Rome et d'Italie

2.3.3.1.1 Arcs de Rome

2.3.3.1.2 Arcs d'Ostie

3. LES EMPEREURS, LES CULTES, LES INSTITUTIONS

3.1. LES EMPEREURS

3.1.1. ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES.

3.1.1.1.Ouvrages généraux

3.1.1.2. Septime Sévère

3.1.1.2. Caracalla et Géta

3.1.2. VOYAGES DES EMPEREURS

3.1.3. ROUTES ET GRANDS TRAVAUX.

3.2. LES INSTITUTIONS.

3.3. LES CULTES

3.3.1. CULTES NATIONAUX PLUS OU MOINS LIÉS AUX EMPEREURS

3.3.2. CULTE DYNASTIQUE ET CULTE IMPÉRIAL, DECENNALIA ET JEUX SÉCULAIRES.

4. L'AFRIQUE

4.1. GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE

4.2. HISTOIRE.

4.2.1. BIBLIOGRAPHIE DE LA QUESTION

4.2.2. OUVRAGES GÉNÉRAUX

4.2.2.1. Missions archéologiques :

4.2.2.2.Histoire romaine d'Afrique

4.2.3. ASPECTS PARTICULIERS

4.3. PEUPLEMENT ET ROMANISATION

- 4.3.1. L'ARMÉE, LA III^E LÉGION AUGUSTE.
- 4.3.2. LES TRIBUS.
- 4.3.3. PROCESSUS DE LA ROMANISATION.
- 4.3.4. ECONOMIE.
- 4.3.4.1. Villes et Campagnes.
- 4.3.4.2. Echanges commerciaux.
- 4.3.5. URBANISME, ARCHITECTURE ET DÉCOR
- 4.3.5.1. Urbanisme.
- 4.3.5.2. Architecture et construction publique
- 4.3.5.3. Le décor architectural et les modénatures.

5. ARCS D'AFRIQUE

5.1. LISTES D'ARCS.

5.2. BIBLIOGRAPHIE ARC PAR ARC

- 5.2.1. ARC 1 : THUBURSICU BURE
- 5.2.2. ARC 2 : THUBURSICU NUMIDARUM
- 5.2.3. ARC 3 : TIGISIS.
- 5.2.4. ARC 4 : MADAURE.
- 5.2.5. ARC 6 : LAMBAESIS, LAMBÈSE.
- 5.2.6. ARC 7 : THAMUGADI, TIMGAD.
- 5.2.7. ARC 8 : LEPTIS MAGNA
- 5.2.8. ARC 9 : THUGGA, DOUGGA.
- 5.2.9. ARC 10 : VAGA.
- 5.2.10. ARC 11 : SUFETULA.
- 5.2.11. ARC 12: TIDDIS.
- 5.2.12. ARC 14 : UZAPPA (MUNICIPIUM).
- 5.2.13. ARC 15 : CIRTA.
- 5.2.14. ARC 16 : ARCUS PANTHEUS
- 5.2.15. ARC 17 : VAZI SARRA.
- 5.2.16. ARC 18 : THÉVESTE.
- 5.2.17. ARC 19 : VICTOIRES DE CARACALLA.
- 5.2.18. ARC 20 : ASSURAS (COL. IULIA).
- 5.2.19. ARC 21. CUICUL.
- 5.2.19.1. Fouilles et restaurations
- 5.2.19.2. Guides
- 5.2.20. ARC 22. VOLUBILIS.
- 5.2.20.1. Généralités :
- 5.2.20.2. Urbanisme:
- 5.2.20.3. Statut Municipal:
- 5.2.20.4. L'Arc.
- 5.2.20.5. L'Inscription:
- 5.2.20.6. Aspects particuliers
- 5.2.21. ARC 23 : DIANA VETERANORUM.

1. LES SOURCES

1.1. Sources littéraires et juridiques

1.1.1. Sources antiques

CASSIUS DION *Histoire Romaine*, coll. Loeb, 10 vol., Londres, 1968-70

ECRIVAINS DE L'HISTOIRE AUGUSTE, *Histoire Auguste*, éd. Chastagnol, Bouquins, Paris, 1994.

HERODIEN, *Histoire des Empereurs Romains de Marc Aurèle à Gordien III*, rééd. Paris, 1990.

PASSIO SS. PERPETUAE ET FELICITATIS, éd. Van Beek.

TERTULLIEN, *Apologétique*, Paris, Belles-Lettres, 1961.

1.1.2. Les Voyageurs arabes

AL ABDERY, Traduction de Charbonneau, *Journal Asiatique*, I, 1905.

AL BEKRI OBEÏD, *Description de l'Afrique Septentrionale*, traduction de M. G. De Slane, 2^o éd., Alger, 1913.

AL EDRISSI, *Géographie*, traduction de A. Jaubert, Paris, 1836-1840.

AL JAKUBI, *Descriptio Al Magribi*, éd. de Goege, Leyde, 1860.

AL MARRAKCHI, *Revue Africaine*, XXXVII, 1893.

IBN HAUCAL, *Description de l'Afrique*, traduction de M. G. De Slane, *Journal Asiatique*, III, XIII, pp. 153-194 et 209-258.

1.1.3. Les voyageurs occidentaux

BARTH H., *Wanderungen durch die Künstenländer des Mittelmeers ausgeführt in 1845-1847*, Berlin, 1848.

BARTH H., *Reisen und Entdeckungen in Nord- und Central-Afrika in 1849-1855*, Gotha, 1857-1858.

BRUCE, *Voyage aux sources du Nil, en Nubie et en Abyssinie pendant les années 1768-1772*, traduction Castera, 5 volumes, Paris, 1790-1791.

CAPITAINE ROZET, *Voyage dans la Régence d'Alger*, Paris, 1833.

DU C D'ORLEANS, *Récits de Campagnes publiés par ses fils, le Comte de Paris et le Duc de Chartres*, Paris, 1891.

DUREAU DE LA MALLE A., *Voyages dans la Régence de Tunis et d'Alger par Peyssonnel et Desfontaines*, réédition Paris, 1838, et sous le titre *Afrique Ancienne*, 2 vol., reproduction en fac-simile, Tunis, 1981.

GUERIN V., *Voyage Archéologique dans la Régence de Tunis*, 2 volumes, Paris, 1862

GUYON (DOCTEUR), *Voyage D'Alger aux Ziban, L'ancienne Zabe, (Bistera) en 1847*, Alger, 1852. (Médecin Chef de L'armée d'Afrique)

PLAYFAIR L., *Travels in the footsteps of Bruce in Algéria and Tunis*, Londres, 1887.

POIRET J. L. M. (ABBE), *Voyage en Barbarie, ou lettres écrites de l'ancienne Numidie*, Paris, 1789.

SALADIN C., « Rapport sur la mission faite en Tunisie de novembre 1882 à avril 1883 », 1 vol., *Archives des missions scientifiques*, Paris, 1885.

TEMPLE SIR G., *Excursions in the Mediterranean: Algiers and Tunis*, 2 vol., Londres, 1835.

TISSOT C., *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, Paris, L.N., 3 vol., 1884-1888.

VIGNERAL (DE) CHARLES, *Ruines romaines de l'Algérie*, Cercle de Guelma, Paris, 1867.

1.2. Epigraphie

BENZINA BEN ABDALLAH Z., *Catalogue des inscriptions latines païennes du musée du Bardo*, EFR 92, Rome 1986.

CHATELAIN L., CAGNAT R., MERLIN A., *Inscriptions Latines d'Afrique*, (Tripolitaine, Tunisie, Maroc), Paris, 1923.

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, Section VIII consacrée à l'Afrique Romaine, G. Willmans, 1887, Suppl. R. Cagnat, 1905.
DESSAU H., *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin, 1892-1916.
GSELL S., *Inscriptions Latines de l'Algérie*, I, 1922 ; II 1 1957 et II 2, 1976 par **PFLAUM H.G.** ; Vol. III, 2003.
EUZENAT J., MARION et GASCOU J., *Inscriptions antiques du Maroc, inscriptions latines*, éd. CNRS, 1982.
MAGIONCALDA A., *Lo sviluppo della titolatura imperiale da Augusto a Giustiniano*, Turin, 1991.
MERLIN A., *Inscriptions Latines de Tunisie*, Paris, 1944.
RENIER L., *Recueil des Inscriptions de l'Algérie*, Paris, 1851.
REYNOLDS J.M. ET WARD-PERKINS J.B., *Inscriptions of Roman Tripolitania*, Rome, Londres, 1952.
REBUFFAT R., « Compléments au recueil des Inscriptions Antiques du Maroc », *L'Africa Romana*, 9, 1, 459-498.

1.3. Numismatique

CHARRIER L., *Description des Monnaies de la Numidie et de la Maurétanie*, Paris, 1912.
MARION J., « Les trésors monétaires de Volubilis et de Banasa », *Antiquités Africaines*, 12, 1978, pp. 179-217.
MATTINGLY H., Sydenham E. A. et Sutherland C. H., *The Roman Imperial Coinage*, Londres, 1938 à 1949, 4 vol.
MAZARD J., *Corpus Nummorum Numidiae Mauritaniaeque*, Paris, 1955.

2. OUVRAGES GENERAUX

2.1. Grandes collections, Bibliographies, Ouvrages collectifs

ACTES DES CONGRES INTERNATIONAUX CONSACRES A L'AFRIQUE ROMAINE :
L'Afrique du Nord Antique et Médiévale, plusieurs volumes, dont Avignon 1990, Pau 1993.
A N R W: *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt. Geschichte und Kultur Roms im Spiegel der neueren Forschung*.
BHAC : *Bonner Historiae Augustae Colloquium*, Bonn, 1963 à 1989.
L'AFRICA ROMANA, Publication de l'Université de Cagliari, 15 volumes jusqu'en 2005.
NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES DE L'ANNEE PHILOLOGIQUE, jusqu'en 1999.
PAULY A. F. ET WISSOVA G., *Paulys Realencyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, (1893-1978).

2.2. Atlas et Dictionnaires :

2.2.1. Dictionnaires :

CALLEBAT L. ET FLEURY PH., *Dictionnaire des termes techniques du « De Architectura » de Vitruve*, Hildesheim, 1995.
DAREMBERG C. ET SAGLIO E., *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Paris, 1873-1919.
DEGRASSI A., *I Fasti consolari dell'Impero romano*, Rome, 1952
DE RUGGIERO E., *Dizionario Epigrafico di antichità romane*, 2 vol., Rome (1895- en cours).
ENCYCLOPEDIE BERBERE, Edisud, Aix- en- Provence, (1984- en cours)
LIMC., *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, 1981-1999.
NASH E., *Bildlexikon zur Topographie des antiken Rom*, Tübingen, 1961
PRINCETON ENCYCLOPEDIA of Classical Sites, Princeton, 1976.
ROSCHER W.H., *Ausführliches Lexikon der griechischen und romanischen Mythologie*, 1990-1993.

2.2.2. Atlas Archéologiques

- BABELON E., CAGNAT R., REINACH S.**, *Atlas Archéologique de la Tunisie*, Description de l'Afrique du Nord, première série, Paris, 1892-1913.
CAGNAT R. ET MERLIN A., *Atlas Archéologique de la Tunisie*, seconde série, Paris, 1914-1926.
GSELL S., *Atlas Archéologique de l'Algérie*, Paris, 1902-1911.
ROMANELLI P., *Topografia e archeologia dell'Africa romana. Enciclopedia classica*, Turin, 1970.

2.3. Archéologie, Architecture et Urbanisme

2.3.1. Urbanisme.

- COLLOQUE INTERNATIONAL**, *Architecture et Société*, Rome, 1980.
FEVRIER P.A., « Urbanisation et urbanisme de L'Afrique romaine », *ANRW, II, 10,2*, Berlin-New York, 1982, pp. 321-396.
GRIMAL P., *Les villes Romaines*, Paris, 1954.
HOMO L., *La Rome Impériale et l'urbanisme dans l'antiquité*, Paris, 1952
LAVEDAN P. ET HUGUENEY J., *Histoire de l'urbanisme, Antiquité*, Paris, 1966.
LENOIR M., « Le camp romain et l'urbanisme hellénistique et romain », dans Leriche P. et Trézini H., *La fortification dans l'histoire du monde grec*, Paris 1986.
LEVI M. A., *La città antica. Morfologia e biografia della aggregazione urbana nell'antichità*, Rome, 1989.
MANSUELLI G. A., *Architettura e città*, Rome, 1970.
OWENS E. J., *The city in the greek and roman world*, Londres, New York, 1991.
TORELLI J. ET GROS P., *Storia dell'Urbanistica, II, Il mondo romano*, Rome, 1988.
VON HESBERG H., *Die Römische Stadt im zweiten Jahrhundert n. Chr.*, Cologne, 1992.

2.3.2. Architecture et décor architectonique.

- ADAM J.-P.**, *La construction Romaine*, Paris, 1984.
CHOISY A., *L'art de bâtir chez les Romains*, Paris, 1873.
CREMA L., *Enciclopedia Classica, III, XII, t. 1, Architettura Romana*, Turin, 1959.
GINOUVES R., *Dictionnaire Méthodique de l'Architecture Grecque et Romaine*, 3 vol., Paris, 1988 à 1998.
GROS P., *Architecture Romaine, I. Les monuments publics*, Paris, Picard, 1996
KOUMAS A. et NAFA C. *L'Algérie et son patrimoine, Dessins français du XIXème siècle*, édition du Patrimoine, Paris, 2003, 205 p.
LARONDE A. et GALVIN J.C., *L'Afrique Antique, Histoire et Monuments*, Tallandier, Paris, 2001, 224p.
LITTELTON M., *Baroque Architecture in classical antiquity*, Londres, 1974.
MARINUCCI G., *Tecnica Costruttiva Romane*, Gruppo Archeologico Romano, Rome, 1988.
PICARD G.C., *Architecture Universelle, Empire Romain*, Office du Livre, Fribourg, 1965.
SAINT AUBIN J. P., *Le relevé et la représentation de l'architecture*, Paris, 1992
STRONG D.E., *Roman Impérial sculpture*, Londres, 1961.
TABLE RONDE DE L'ECOLE FRANÇAISE DE ROME, *L'Art décoratif à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, 1979 (1981).
TORELLI, *Typology and Structure of Roman Historical Reliefs*, P. Arbor, 1982.
VITRUVÉ, *Les dix Livres d'Architecture*, Traduction et Commentaires de P. Gros, Paris, Belles Lettres, 1990.
WARD- PERKINS J.B., *Architecture romaine*, Gallimard, Paris, 1994.

2.3.3. Arcs Triomphaux

Etudes d'ensemble

- AUTEURS DIVERS**, *Studi sull'arco onorario romano*, Rome, 1974-1977.
KÄHLER H., « *Triumphbogen* », *Realencyclopädie*.
LÖWY E., *Die Anfänge des Triumphbogens*, 1928
MANSUELLI G.A., « El arco honorífico en el desarrollo de la Architectura Romana », *Archivo Española de Arqueología Antigua*, 27, 1954, pp. 93-178.
PALLOTTINO, « *Arco onorario e trionfale* », *Enciclopedia dell'arte Antica*.

PHOTOGRAPHIES EN ALGERIE au XIX^e siècle. Catalogue d'exposition, Musée Galerie de la Seita, Paris 1999, 142 p.

2.3.3.1 Arcs de Rome et d'Italie

2.3.3.1.1 Arcs de Rome

- BRILLIANT R.**, *The arch of Septimius Severus on the Roman Forum*, Rome, 1967.
CASTAGNOLI F., « Gli Jani del foro romano », *Bolletino Comunale*, 92, 1987-88, pp. 9-16.
COARELLI F., *Guida Archeologica di Roma*, Vérone, 1974, éd. fr. revue, Paris, 1994.
COARELLI F., « La porta trionfale e la via dei Trionfi », *Dialoghi di Architettura*, II, 1968 n° 1, pp. 55-103.
DE MARIA, *Gli archi onorari di Roma e dell'Italia romana*, Rome, 1988.
FRANCHI L., *Ricerche sull'arte di età severiana a Roma*, L'Erma, Rome, 1960-1961
GIULIANO A., *L'arco di Costantino*, Milan, 1956.
PALLOTTINO M., *L'arco degli Argentari*, Roma, Danesi, 1946.
PFANNER M., *Der Titusbogen*, Mayence, 1983.
PICARD G. C., « Les reliefs de l'arc de Septime Sévère au Forum Romain », *C R A I*, 1962.
ZANKER P., *Il foro Romano, La sistemazione da Augusto alla tarda antichità*, Rome, 1972.

2.3.3.1.2 Arcs d'Ostie

- COARELLI F.** *Guida Archeologica di Ostia*, 1983.
CORDELLO, *Guida agli Scavi di Ostia*, Rome, 2^e éd., 1994.
MEIGGS R., *Roman Ostia*, 1973, 2^e éd.
SCAVI DI OSTIA, 7 vol., Libreria dello stato, Rome, 1953-2004.
ZEVI F., PENSABENE P., « Un arco in onore di Caracalla ad Ostia », *Rendiconti della Cl. Di Scavi*, XXVI, 1971, pp.481-525.

3. LES EMPEREURS, LES CULTES, LES INSTITUTIONS

3.1. Les Empereurs

3.1.1. Eléments biographiques.

3.1.1.1. Ouvrages généraux

- BERTRANDY, DEMARCHELLE, REMY**, *L'empire Romain de 192 à 337*, Paris, Ellipses, 1998.
KIENAST D., *Römische Kaisertabelle*, Darmstadt, 2004.

3.1.1.2. Septime Sévère

- BALTY J.**, « Le premier portrait de Septime Sévère », *Latomus*, 23, 1964.
BIRLEY A.R., *Septimius Severus, the african Emperor*, Londres, 1971.
BIRLEY A., «Some notes on Historia Augusta, Severus», *BHAC*, 1968-69 (1970) pp. 59 et 77.
HASEBROEK J., *Untersuchungen zur Geschichte des Kaisers Septimius Severus*, Heidelberg, 1921.
MURPHY G. J., *The Reign of the Emperor L. Septimius Severus from the Evidence of the Inscriptions*, Philadelphie, 1945.
GUEY J., « L'inscription du grand-père de Septime Sévère à Leptis », *BSNAF*, 1952, n° 82, pp. 161-226.
GUEY J., « La date de la naissance de l'empereur Septime Sévère d'après son horoscope », *BSAF*, 1956, pp.33-35.
DI VITA-EVRARD G., « Nouvelles précisions sur la famille de Septime Sévère », *Résumé de Mél. d'Archéologie et d'Histoire*, fasc.2, Rome, 1963
DI VITA-EVRARD G., « Un nouveau Proconsul d'Afrique parent de Septime Sévère », *MEFRA*, 75, 1963, pp. 389-414.
GELLENS-WILFORD E., *La famille et le « cursus honorum » de l'Empereur Septime Sévère*, Conférence Ecole des Hautes Etudes.
LETTA C., « La familia di Settimio Severo », *L' Africa Romana* 4, 1986, pp. 531-545.

MUNDLE I., *Untersuchungen zur Religionspolitik des Septimius Severus*, diss. Freiburg 1958.

3.1.1.2. Caracalla et Géta

HALFMANN H., article sur la mort de Géta, *Chiron*, 12, 1982, pp. 229-234.

HAUTECOEUR LOUIS, « C. Fulvius Plautianus et la Préfecture du Prétoire sous Septime Sévère », *Mélanges Cagnat*, Paris, 1912.

MARICK, « La chronologie des dernières années de Caracalla », *Syria*, 34, 1957.

MASTINO A., *Le titolature di Caracalla e Geta attraverso le iscrizioni*, Bologne, 1981.

MASTINO A., « L'erasione del nome di Geta dalle iscrizioni », *Annali dell'Università di Cagliari*, XXXIX, 1978-79, pp.47-81.

3.1.2. Voyages des Empereurs

HALFMANN H., *Itinera Principum*, Stuttgart, 1986

MAGIE D., *Roman rule in Asia Minor*, 1975

MILLER K., *Itineraria Romana*, Stuttgart, 1962.

3.1.3. Routes et grands travaux.

BIREBENT J., *Aquae Romanae*, Alger, 1964.

BENORIO H. W., « Rom of the Severi », *Latomus*, 17, 1958, pp; 710-722.

CHEVALLIER R., *Les voies romaines*, Paris, 1972.

DE LAINE J., « The « cella solearis » of the baths of Caracalla: a reappraisal », *PBSR*, 55, 1987, pp. 147-156.

MASSACCESI V., « I. Restauri di Settimio Severo e Caracalla agli edifici palatini », *Bolletino Comunale*, 67, 1939.

STACCIOLI R. A. ET TOGNELLI J., *Le Terme e il Teatro di Caracalla*, Rome, 1965.

3.2. Les Institutions.

CHASTAGNOL A., *Le Sénat romain à l'époque impériale. Recherches sur la composition de l'Assemblée et le statut de ses membres*, Paris, 1992.

CHRISTOL M., « Les classes dirigeantes et le pouvoir dans l'Etat, de Septime Sévère à Constantin », *Pallas*, H. S., 1997, pp.57-77.

CIZEK E., *Mentalités et Institutions politiques romaines*, Paris, 1990.

CLAVEL M. ET LEVEQUE P., *Villes et structures urbaines dans l'Occident romain*, Paris, 1971.

COLLOQUE INTERNATIONAL, *Epigraphie et Vie Municipale*, Hammamet, 1985.

CORIAT J. C., « Les Hommes Nouveaux à l'époque des Sévères », *Revue Historique de Droit Français et étranger*, 1978, pp. 5-27.

JACQUES F., *Les Cités de l'Occident romain*, Paris, 1990.

LE ROUX P., « Les cités de l'empire romain de la mort de Commode au Concile de Nicée », *Pallas*, H. S., 1997, pp.31-55.

MILLAR F., *The Emperor in the Roman World*, Londres, 1977.

SESTON W., « Le droit au service de l'impérialisme romain », *CRAI*, 1976, pp.637-647

SHERWIN-WHITE A.N., « The Tabula of Banasa and the *Constitutio Antoniniana* », *J R S*, 63, 1973, pp. 86-98.

3.3. Les Cultes

3.3.1. Cultes nationaux plus ou moins liés aux empereurs

BAYET J., « Les statues d'Hercule des Grands Thermes de Lambèse », *BSAC*, 48, 1914.

BAYET J., *Les origines de l'Hercule romain*, Paris, 1926.

BRÜHL A., *Liber Pater*, Paris, 1953.

JACKYNOWSKA M., « Le culte de l'Hercule Romain, » *ANRW*, II, 17, 2, Berlin, 1981, pp.631-661.

JALLOUL A., « Le culte de Liber Pater en Afrique à la lumière de l'épigraphie », *L'Africa Romana*, 9, 2, pp. 1051-1065.

LE GLAY M., *Saturne africain*, Paris 1966.

- LE GLAY M.**, « Les religions de l'Afrique romaine au II^e siècle, d'après Apulée et les inscriptions », *l'Africa romana, I*, Sassari, 1983, 1984.
- PICARD G.-C.**, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954.
- PICARD G. C.**, *La civilisation de l'Afrique romaine*, 2^{ème} réédition, Paris 1990.

3.3.2. Culte dynastique et culte impérial, Decennalia et jeux séculaires.

- BABELON J.**, « A propos d'un aureus de Septime Sévère au type de la galère », *Revue de Numismatique*, 1945, pp. 149-152.
- CHASTAGNOL A.**, « Les jubilés décennaux et vicennaux des Empereurs sous les Antonins et les Sévères », *Revue de Numismatique*, 26, 1984, pp. 104-123.
- CHASTAGNOL A.**, « Les Fêtes Décennales de Septime Sévère », *B S A F*, 1984, pp.91-107.
- CHASTAGNOL A.**, « Aspects concrets et cadre topographique des Fêtes Décennales des empereurs à Rome », *L'Urbs. Espace urbain et histoire*, Rome, 1998, pp.491-507.
- CORBIER M.**, « Le discours du Prince d'après une inscription de Banasa », *Ktéma*, 2, 1977, pp. 211-232.
- CORIAT J.P.**, *Le Prince législateur*, EFR n° 294, Rome, 1997.
- FISHWICK D.**, « Le Numen impérial en Afrique romaine », *Actes du Ve Colloque sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord*, Avignon, 1990, p. 84.
- GAGE J.**, « La Victoire d'Auguste », *MEFR*, 49, 1932, pp.61-92
- GAGE J.**, « Les Jeux Séculaires de 204 et la dynastie des Sévères », *MEFR*, 51, 1934.
- GAGE J.**, « La Mystique impériale », *A N R W*, II, 17, 2, pp. 662-683.
- HANFMANN G.M.A.**, *The Season Sarcophagus in Dumbarton Oaks*, Cambridge, Mass., 1951.
- HARTKE W.**, *Römische Kinderkaiser*, Berlin, 1951.
- PALLOTINO M.**, « Il trionfo romano, il Campidoglio, gli archi nella storia della civiltà », *Actes du Cinquième congrès National d'Etudes romaines*, 1940.
- PIGANIOL**, « Jeux Séculaires », *Revue des Etudes Anciennes*, 38, 1946, pp.219-224.
- PIGHI J. B.**, *De Ludibus Saecularibus Populi Romani Quiritium*, Milan, 1941. 2^{éd.} Amsterdam, 1965.
- ROMANELLI P.**, « Nuovi frammenti degli Atti dei Ludi Saeculari di Settimio Severo », *N S A*, 1931, pp. 314-341.
- TURCAN R.**, « Le culte impérial au III^e siècle », *ANRW*, II, I, pp.996-1083.

4. L'AFRIQUE

4.1. Géographie de l'Afrique

- DESPOIS J.**, « La bordure saharienne de l'Algérie orientale », *Revue Africaine*, 1942.
- DESPOIS J. ET RAYNAL R.**, *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest*, Paris, Payot, 1975.
- D'URBAN F.**, *Recueil des Itinéraires anciens comprenant l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un choix de périple grecs*, 1845.
- ISNARD H.**, *Le Maghreb*, Paris, 1971.
- LEPELLEY C., DUPUIS.**, Frontières et limites géographiques de l'Afrique du Nord antique, *Hommage à P. SALAMA*, Paris, 1999.
- MONCHICOURT C.**, *La région du Haut Tell en Tunisie*, Paris, 1913.
- PEUTINGER C.**, *Die Peutinger Tafel*, publiée par Miller, Stuttgart, 1962.
- VIDAL DE LA BLACHE P., GALLOIS L.**, *Géographie Universelle*, Tome XI, *Afrique Septentrionale et Occidentale*, 1^o Généralités, Afrique du Nord, Paris, 1937. (planche 2)

4.2. Histoire.

4.2.1. Bibliographie de la question

- BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE DE L'AFRIQUE ANTIQUE** établie par les soins de DESSANGES J. ET LANCEL S, à partir de 1962, puis, actuellement, par LE BOHEC Y. et DEBERGH J.

4.2.2. Ouvrages généraux

4.2.2.1. Missions archéologiques :

DELAMARE A., *Exploration Scientifique de l'Algérie, de 1840 à 1845*, Paris, Imprimerie Nationale, 1850.

DELAMARE A., *Manuscrits Inédits*, conservés à la Bibliothèque de la Sorbonne. Concernent exclusivement l'épigraphie, à part un dessin de l'arc de Khamissa.

GSELL S., *Les Monuments Antiques de l'Algérie*, 2 vol. Paris, 1901.

RAVOISIE A., *Exploration Scientifique de l'Algérie*, Paris, 1856.

SALADIN H., *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, Paris, Imprimerie Nationale, 1886.

4.2.2.2 Histoire romaine d'Afrique

BERTRANDY F., COLTELLONI-TRANNOY M., *L'Afrique romaine : de l'Atlantique à la Tripolitaine*, Paris, Colin 2005.

GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, 1928.

JULIEN C. A., *Histoire de l'Afrique du Nord des origines à la conquête arabe*, Paris, 1931.

LE BOHEC Y., *Histoire de l'Afrique Romaine*, Picard, Paris 2005.

ROMANELLI P., *Storia delle province dell'Africa*, Rome, 1959

ROMANELLI P., « Topografia e archeologia dell'Africa Romana », *Enciclopedia classica*, Turin, 1970.

OUVRAGES COLLECTIFS PUBLIES PAR L'UNIVERSITE DE SASSARI, *L'Africa Romana*, 1, 1970, 10, 1980.

4.2.3. Aspects particuliers

BARADEZ J., *Fossatum Africae*, Alger, 1949.

BENABOU M., *La résistance africaine à la colonisation*, Paris, 1976.

COURTOIS C., *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955.

GROS P., « Le premier urbanisme de la Colonia Iulia Carthago », *L'Afrique dans l'Occident Romain*, pp.547-573, 1990.

GROSLAMBERT A., « Statut et institution de Lambèse de l'époque de Septime-Sévère à celle de Constantin », in *L'empire romain de la mort de Commode au concile de Nicée*, éd. Le Bohec, Paris 1997.

HIERNARD J., « Une source de l'histoire romaine: la monnaie impériale de Septime Sévère à Constantin », *Pallas*, H. S., 1997, pp.79-125

JAHN J., « Karthago und westliches Nordafrika », *Chiron*, VII, 1977, pp.411-485.

RACHET G., *Rome et les Berbères*, Paris, 1970.

SALAMA P., « L'oeuvre des Sévères dans la Maurétanie Césarienne », *Libyca*, I, 1953.

SALAMA P., « L'insécurité à l'époque des Sévères », *Libyca*, III, 1955.

SESTON W., « Remarques sur les institutions politiques et sociales de Carthage d'après une inscription latine de Thugga », *CRAI*, 1967, pp. 218-223.

SESTON W., « Des « Portes » de Thugga à la « Constitution » de Carthage », *Revue Historique*, T. 237, pp. 277-294.

SZNICER M., « L'assemblée du Peuple dans les cités puniques d'après les témoignages épigraphiques », *Semitica*, XXV, 1975, pp. 47-68.

TLATLI S. E., *La Carthage Punique*, Paris, 1978

4.3. Peuplement et Romanisation

4.3.1. L'Armée, la III^e Légion Auguste.

CAGNAT R., *Armée Romaine*, 1892 et 1913.

CAMPBELL, *The Emperor and the Roman Army*, Oxford, 1984.

FEVRIER P.A., « L'Armée romaine et la construction des aqueducs », *Dossiers de l'Archéologie*, 38, 1979

FIEGEL M., *Historia Legionis III Augustae*, Diss. Berlin, 1882.

FORNI G., « Estrazione etnica e sociale dei soldati delle legioni », *A N R W*, II, 1, 1974, pp. 339-391.

KHANOUSSE M., « Présence et Rôle de l'armée romaine dans les grandes Plaines. Le cas de Simitthu (Chemtou), *L'Africa Romana*, 9, 1, pp.319-328.
LE BOHEC Y., *La Troisième Légion Auguste*, Paris, 1989.
MAC MULLEN R., *Soldier and Civilian*, Londres, 1967
RITTERLING E., « Legio III Augusta », *R E*, XII, 2, 1925, col.1493-1505.

Les Vétérans

D' ESCURAC DOISY H., « Lambèse et les vétérans de la Legio III Augusta », *Hommages à P. Grenier, Latomus* LVIII, 3 vol. Bruxelles, 1962, pp.571-583.
J. M. LASSERE, *Ubique Populus*, donne une liste de vétérans et une carte pp.285-289. (voir infra in « **Les cités et leur territoire** »)

4.3.2. Les tribus.

DESANGES J., *Catalogue des Tribus Africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar, 1962.
DESANGES J., « Permanence d'une structure indigène en marge de l'administration traditionnelle », *Antiquités Africaines*, 15, 1980, pp.77-89.
FREZOULS E., « Les Baquates et la province romaine de Tingitane », *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, II, 1957, pp. 65-116.
ROMANELLI P., « Le iscrizioni volubilitane dei Baquati e i rapporti di Roma con le tribù indigene dell'Africa », *Hommage à Albert Grenier*, III, pp. 1347-1366.

4.3.3. Processus de la Romanisation.

BROUGHTON T.R.S., *The Romanization of Africa Proconsularis*, Baltimore, 1929, 285p
DESANGES J., Le statut des Cités Africaines chez les géographes, *Latomus* XLIX, 1990.
GASCOU J., « L'emploi du terme « republica » dans l'épigraphie latine d'Afrique », *M E F R*, XCI, 1979, pp. 383-398.
GASCOU J., « La Politique municipale de Rome en Afrique du Nord. I. De la mort d'Auguste au début du III^e siècle. II. Après la mort de Septime Sévère », *A N R W*, II, 10, 2, pp.136-229 et 230-320.
KOTULA T., *Les Curies municipales en Afrique Romaine*, Wroclaw, 1968.
LE GLAY M., « Les Flaviens et l'Afrique », *M E F R*, LXXX, 1968, pp.201-246.
LE GLAY M., « Sénateurs de Numidie et de Maurétanie », *Tituli*, 5, 1982.
LE GLAY M., « Evergétisme et vie religieuse dans l'Afrique Romaine »,
LENGRAND D., « L'Inscription d'Henchir Snobbeur, témoin de la Romanisation d'une cité pérégrine d'Afrique Proconsulaire au II^e siècle », *Antiquités Africaines*, 29, 1993, pp.127-135.
LESCHI L., « Une Assignation de terres en Afrique sous Septime Sévère », *Libyca*, IV, 1956.
MESNAGE J. (LE PERE), *Romanisation de l'Afrique*, Paris, 1913.
PFLAUM H. G., « Date de création de la province romaine de Numidie », *BSAF* 1958, pp.61-75.
PFLAUM H. G., « La romanisation de l'ancien territoire de la Carthage Punique », *L'Afrique Romaine*, Paris, 1978, pp. 300-344.
PICARD G.-C., *La Civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, 1959.
ROMAN J., *Notes sur l'organisation municipale dans l'Afrique Romaine*, 1985.

Les élites municipales

BASSIGNANO, *Il flaminato nelle province romane dell'Africa*, Rome, 1974.
CORBIER M., « Les familles clarissimes d'Afrique Proconsulaire (I-III^esiècle) », *Tituli*, 5, 1982, pp. 685-754.
JACQUES F., « La questure municipale dans l'Afrique du Nord romaine », *BCTH*, 17B, 1984, pp. 211-224
MAHBOUBI M., « Les élites municipales de la Numidie », *A.N.R.W.*, II, X, 2, pp.673-681.
PELLETIER A., « Les Sénateurs d'Afrique Proconsulaire d'Auguste à Gallien », *Latomus*, XXIII, 1964, pp. 511-531.
PFLAUM H.G., *Les Procurateurs Equestres sous le Haut Empire*,
THOMASSON B.E., *Die Statthalter der Römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diocletianus*, 2 vol., Lund, 1960.

4.3.4. Economie.

4.3.4.1. Villes et Campagnes.

Les Campagnes et les domaines impériaux.

BEAUDOUIN E., *Les grands domaines dans l'Empire Romain*, Paris, 1899.

DOMINGO V., *Aspects agricoles de l'occupation romaine en Afrique Proconsulaire et en Numidie*, thèse Paris, 1971.

FLACH D., « Kolonen und Kaiserliche Güter in Nordafrika », *AN R W*, II, 10, 2, pp. 427-473.

FRANK T., « The inscriptions of the imperial Domains of Africa », *American Journal of Philology*, XLVII, 1926, pp.55-73.

JACQUES F., Propriétés impériales et cités en Numidie méridionale, *Cahiers du Centre G. Glotz*, 3, 1992, pp. 123-137.

KOLENDO J., *Le Colonat en Afrique sous le Haut-Empire*, Paris, 1991

LEPELLEY C., *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I et II, Paris, 1979 et 1981.

LEVEAU P., *L'organisation de l'espace agricole en Afrique romaine*.

LEWICKI T., **KOTULA T.**, « Le témoignage d'Al Bakri et le problème de la *ratio privata* sévérienne en Tripolitaine », *Antiquités Africaines*, 22, 1986, pp. 255-271.

MARCILLET-JAUBERT J., « Bornes milliaires de Numidie », *Antiquités Africaines*, 16, 1980, pp.161-184.

MELANGES SAUMAGNE, *Cahiers de Tunisie*, X, 1962, p. 257 et suiv.

PICARD G. C., « Observations sur la condition des populations rurales dans l'Empire Romain, en Gaule et en Afrique », *AN R W*, III, 3, pp. 103-111.

SALAMA P., *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger, 1951.

SALAMA P., « La Via Hadrumetina en Byzacène », Alger, 1963.

Les cités et leur territoire

FEVRIER P.-A., « Enceinte et Colonie », *Revue d'Etudes Ligures*, XXXV, 1969.

DUNCAN-JONES P. R., « City population in Roman Africa », *J. R. S.*, 53, 1963, pp. 86 sq.

LASSERE J. M., *Ubique populus, Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C.-235 p. C.)*, Paris, 1977.

LEPELLEY C. *Ubique Respublica. Tertullien, témoin méconnu de l'essor des cités africaines à l'époque sévérienne, L'Afrique romaine dans l'Occident romain*, Rome, 1990.

LEZINE A., « Sur la population des villes africaines », *Antiquités Africaines*, III, 1969, pp. 69-82.

REBUFFAT R., « Enceintes urbaines et insécurité en Maurétanie Tingitane », *MEFR*, LXXXVI, 1974, pp.501-522.

TOUTAIN J., *Les cités romaines de la Tunisie- Essai sur l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord*, BEFAR 72, Paris, 1896.

4.3.4.2. Echanges commerciaux.

CAMPS-FABRER, *L'olivier et l'huile dans l'Afrique Romaine*, Alger, 1953.

PONSICH M., **TARRADELL M.**, *Garum et industries antiques de salaisons dans la Méditerranée Occidentale*, Paris, 1965

ROMANELLI P., « Di alcune testimonianze epigrafiche sui rapporti tra l'Africa e Roma », *Cahiers de Tunisie*, VIII, 1960; pp. 64-72.

ROSTOVSEV M., *Histoire économique et sociale de l'Empire Romain*, Robert Laffon, Bouquins, 1988.

4.3.5. Urbanisme, architecture et décor

4.3.5.1. Urbanisme.

BESCHAOUCH, « La découverte d'Abbir Maius, municipes de Caracalla en Afrique Proconsulaire », *B S A F* 1974, pp. 118-123.

FEVRIER P. A., « Note sur le développement urbain en Afrique du Nord, les exemples comparés de Djémila et de Sétif », *Cahiers d'Archéologie*, XIV, Paris, 1964.

FILAH M., *Recherches sur les agglomérations antiques, le réseau urbain et le paysage rural en Numidie*, Thèse de III^e cycle, Aix, 1986.

KOLENDO T., « Quelques problèmes du développement des villes en Afrique », *Klio*, LIX, 1977, pp. 175-184.

LASSUS J., «Adaptation à l'Afrique de l'Urbanisme romain », *Le rayonnement des civilisations grecque et romaine sur les cultures périphériques*, 8^e Congrès International d'Archéologie Classique, Paris, 1963, 245-256.

LAVEDAN P, HUGUENEY J., *Histoire de l'urbanisme, Antiquité*, Paris, 1966.

POINSSOT L., « Villes Romaines de Tunisie », *Tunisie, Atlas Historique, Géographique, Economique et Touristique*, Paris, 1936.

TORELLI M. et GROS P., *Storia dell'Urbanistica. Il mondo romano*, Rome, Bari, 1988 (3^e éd.1994).

TOUTAIN J., « Les progrès de la vie urbaine dans l'Afrique du Nord sous la domination romaine », *Mélanges Cagnat*, Paris, 1912.

VON HESBERG H., SCHALLES H. J., ZANKER P., *Die Römische Stadt im zweiten Jahrhundert n. Chr.*, Cologne, 1992.

4.3.5.2. Architecture et construction publique

Construction publique

JOUFFROY H., *La construction publique en Italie et dans l'Afrique Romaine*, Strasbourg, 1986.

BIREBENT J., *Aquae Romanae*, Alger, 1964.

Sites échappant directement au sujet

ARCE J., « Arcos romanos en Hispania: una revision », *Arch. Esp. A.*, 60, 1987, pp. 73-88.

ARNOULD C., *Les arcs romains de Jérusalem : architecture, décor, urbanisme*, Fribourg, 1997, 319 p.

BROWNING I., Palmyra, Londres, 1979-C.

CANTE M., « Rodi, l'Arco Quadrifronte sul Decumano Massimo », *A. S. Atene*, 64-65, 1991, pp.175-266.

GROS P., « Pour une chronologie des arcs de triomphe de Gaule Narbonnaise », *Gallia*, 37, 1979.

KRAELING, *Gerasa, City of the Decapolis*, New Haven, 1958.

MARC J.Y., *L'arc de Caracalla à Thasos*, Mémoire présenté à l'Ecole Française d'Athènes, 1994, 235 p.

WALTER H., *La Porte Noire de Besançon. Contribution à l'étude de l'art triomphal des Gaules*, Paris, 1984.

Architecture d'Afrique.

PENSABENE P., "Architettura e decorazione architettonica nell'Africa Romana, osservazione", *L'Africa Romana*, 4, 1987.

PICARD G.C., « Le symbolisme de l'architecture romaine », in *Architecture Universelle*, Office du Livre, Fribourg, 1965.

PICARD G.C., « Du classicisme au baroque », in *Architecture universelle*, Office du Livre, Fribourg, 1965.

4.3.5.3. Le décor architectonique et les modénatures.

GROS P., « Entablements modillonaires d'Afrique au II^e siècle ap. J. C. », *R. M.* 85, 1978, pp. 459-476.

PICARD G. C., « Influences étrangères et originalité dans l'art de l'Afrique Romaine sous les Antonins et les Sévères », *Antike Kunst*, 1, 1962.

STROCKA W.M., « Beobachtungen an der Attikareliefs des severischen Quadrifrons von Leptis Magna », *Antiquités Africaines*, 6, 1972, pp. 147-172.

VON HESBERG H., „Lo sviluppo dell'ordine corinzio in età tardo-repubblicana“, *L'art décoratif à Rome*, Rome, E.F.R., 1981, pp.19-60.

WARD PERKINS J., « Severian Art and Architecture at Leptis Magna », *Journal of Roman Studies*, 1948.

5. ARCS D'AFRIQUE

5.1. Listes d'arcs.

CURTIS C. D., « Roman Monumental Arches », *Supplementary Papers of the American School of Classical Studies in Rome*, 2, 1908

DE MARIA S., « Arco onorario », *Encyclopédie dell'Arte antica e orientale*, 2^e supplément, 1971-1994, Rome, pp. 354-377 pour les arcs provinciaux.

FORTUNER (AL AZZAWI) D., *Les Arcs de triomphe et les Portes triomphales en Proconsulaire et en Numidie*, Thèse III^e cycle, Paris IV, 1975.

FROTINGHAM A. L., "A revised List of Roman Memorial and Triumphal Arches", *American Journal of Archeology*, 8, 1904, pp. 1-34.

GRAEF P., "Triumph-und Ehrebögen", **BAUMEISTER**, *Denkmäler der klassischen Altertumswissenschaft*, 1887.

KÄHLER H., « *Triumphbögen* », in Pauly et Wissowa.

5.2. Bibliographie arc par arc

5.2.1. ARC 1 : Thubursicu Bure

CARTON Dr., *Découvertes Archéologiques*, 1895, p. 115.

GAUCKLER P., « Découvertes récentes en Tunisie », *B A C*, 1899, 169-173.

POINSSOT J., « Voyage archéologique en Tunisie », *BAA*, 1885, 22.

SALADIN C., « Rapport », *NAM*, XVI, 1892, 445-446, fig. 63.

5.2.2. ARC 2 : Thubursicu Numidarum

ATLAS ARCHEOLOGIQUE DE L'ALGERIE, feuille 18, n° 297.

BALLU A., « Rapport pour 1915 », *B A C*, 1916, p. 198.

DELAMARE, *Revue Archéologique*, XII, 1855-1856, pp. 637-651 et pl. 275,276 : publie les notes du chef d'escadron Mitrecé et les inscriptions relevées par le commandant Boissonnet.

JOLY C. A., « Thubursicu Numidarum », *Recueil De Constantine*, XXXIX, 1905.

5.2.3. ARC 3 : Tigisis.

ANNEE EPIGRAPHIQUE 1957, n° 186.

ATLAS ARCHEOLOGIQUE DE L'ALGERIE, feuille 17, n° 340.

GASCOU J., « Pagus et Castellum dans la Confédération Cirtéenne », *Antiquités africaines*, 19, 1983, pp. 175-207.

LANCEL S., « Suburbures et Nicibes », *Libyca*, 3, 1955, pp. 289-298.

LANCEL S. ET PONTHER P., « Tigisis », *Libyca*, IV, 1956, pp. 133-137.

LANCEL S. ET PONTHER P., « Première campagne de fouilles à Tigisis », *MEFR* 69, 1957, pp. 247-253.

LE BOHEC Y., « Urbanisation dans la Numidie Cirtéenne Méridionale », *L'Afrique dans l'Occident Romain*, EFR 134, pp. 291-313 et 303-309 pour Tigisis.

LE BOHEC Y., « De Sila à Gadiaufala : urbanisation et municipalisation dans la Numidie cirtéenne méridionale », *L'Afrique dans l'Occident Romain*, Collection de l'EFR, 134, 1990.

5.2.4. ARC 4 : Madaure.

BALLU, « Rapport sur les Travaux de fouille et de consolidation effectués en 1925 », p. 19.

CAGNAT, « Madaure », *B A. C.*, 1921, p. LXVI.

5.2.5. ARC 6 : Lambaesis, Lambèse.

BALLU A., Rapports publiés au Journal Officiel de 1896 à 1916, rassemblés par A. Gros Lambert.

BALLU A., Rapport sur les travaux de fouille et de consolidation exécutés de 1919 à 1926, *Service des Monuments Historiques de l'Algérie*, Alger.

CAGNAT R., Guide de Lambèse, Paris, 1898.

- CHRISTOFLE M.**, Rapports de fouilles, in *BACTH*, de 1927 à 1938.
- DELAMARE ET RENIER**, « Recherches sur la ville de Lambèse », *BSAF*, XXI, 185.
- D'ESCURAC-DOISY H.** « Lambèse et les Vétérans de la III^e Légion Auguste », *antiquités Africaines*, 1965.
- DUVAL Y.**, « Lambèse chrétienne », *Etudes Augustiniennes*, 1995.
- FEVRIER P.**, L'Archéologie Algérienne, de 1955 à 1966. Pour 1967, publication dans les *CRAI*.
- GROSLAMBERT A.**, *Lambèse : Naissance et développement d'une ville romaine*, Thèse, Lyon, 1990.
- JANON M.**, *L'Asclepieium de Lambèse*, Alger, CNRS, 1958.
- JANON M.**, « Recherches à Lambèse », *Antiquités Africaines*, 7, 1973, pp. 193-254.
- JANON M.** « Lambèse, ein Überblick », *Antike Welt*, 2, 1977.
- JANON M.**, « Essai sur le temple d'Esculape », *Antiquités Africaines*, 1985, pl. 1, plan général de la ville haute de Lambèse, et carte h. t.
- JANON M.**, *Lambèse, capitale militaire de l'Afrique Romaine*, 2005, cité sous Janon 2005.
- KURENT T.**, « La composition modulaire de la ville de Lambaesis », *Ziva Antika*, XXIV, 1974, pp.237-242.
- LECLERCQ H.**, « Lambèse », *Dictionnaire d'Arch. Chrétienne et de Liturgie*, t. 8, Paris, 1928.
- LESCHI L. ET BALANT L.**, *L'archéologie Algérienne en 1952*, Alger, 1953.
- LESCHI L.**, « Dédicaces de Lambèse », *Libyca*, II, 1954.
- Id.**, *L'Archéologie Algérienne en 1953*, Alger, 1954.
- Id.**, *L'Archéologie Algérienne en 1954*, Alger, 1955.
- MARCILLET JAUBERT J.**, « Lambaesis », *Princeton Encyclopaedia of classical sites*, Princeton, 1976.

5.2.6. ARC 7 : Thamugadi, Timgad.

- BALLU A.**, *Les Ruines de Timgad*, I, 1897 ; II, 1903.
- BALLU A.**, *Les Nouvelles Découvertes de Timgad (Thamugadi)*, I et II, Paris, 1903.
- BOESWILLWALD E., CAGNAT R. et BALLU A.**, *Timgad*, Paris, 1905.
- COURTOIS C.**, *Timgad, antique Thamugadi*, Alger, 1950, pp. 48-50.
- DOISY H.**, *Inscriptions Latines de Timgad*, M.E.F.R, LXV, 1953, pp.125 sqq, et *Année Epigraphique* 1954, n° 153.
- GROS P.**, *Aurea Tempia*, Rome, 1976, à propos des édicules à fronton triangulaire ou curviligne dans le temple d'Apollon *in circo*, p.183.
- GSELL S. ET GRAILLOT**, « Ruines romaines au Nord des monts de Batna », *Mélanges de l'Ecole de Rome*, 1894, p. 537 et suiv. et pl. XIV.
- LASSUS J.**, « Adaptation à l'Afrique de l'urbanisme romain », *Le rayonnement des Civilisations grecque et romaine*, actes du 8^{ème} Congrès International d'Archéologie Classique, pp. 248 -259, Paris, 1965.
- LASSUS J.**, « Une opération immobilière à Timgad », *Mélanges Piganiol*, III, 1966, pp. 1221-1231.
- LE BOHEC Y.**, « Timgad, la Numidie et l'Armée Romaine, à propos du livre d'E. Fentress », *BACTH, Nouvelle Série, fasc. B*, Paris, 1984, pp.105-120.
- LEZINE A.**, « Note sur l'arc dit de Trajan à Timgad », *Bull. Arch. Alg.*, II, 1966-1967, pp. 122-127.
- MANSUELLI G.**, « El arco honorifico en el desarrollo de la arquitectura romana », *Arch. Esp.*, A, 27, 1954,93-178, pp.135-137.
- RENIER L.**, « Rapport à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes », *Archives des Missions*, 1851, p.185 et sqq.
- RENIER L.**, *Recueil des Inscriptions de l'Algérie*,
- ROMANELLI P.**, « Topografia e Archeologia dell'Africa romana », *Enciclopedia Classica*, III, X, VII, Torino, 1970.
- ROMANELLI P.**, « L'arco di Trajano a Timgad : una ipotesi », *Mélanges d'Histoire Ancienne et d'Archéologie offerts à P. Collart*, Lausanne, 1976, pp. 317-321. **SAUMAGNE C.**, « Plan de la Colonie Trajane de Timgad », *Cahiers de Tunisie*, p. 505.
- SAUMAGNE C.**, « Note sur la cadastration de la Colonia Trajana Thamugadi », *Revue Tunisienne*, 1931, pp. 97-104 ;
- SAUMAGNE C.**, « Le plan de Timgad », *Revue Tunisienne*, 1933, p. 35-56.

5.2.7. ARC 8 : Leptis Magna

- BACCHIELLI**, « L'arco severiano di Lepcis Magna, il restauro », *L'Africa Romana*, IX, 1991, pp. 763-770.
- BIANCHI BANDINELLI R., CAFFARELLI E. V. ET CAPUTO G.**, *Leptis Magna*, Rome, Milan, 1964. (Photo des reliefs de l'arc des Sévères encore alignés sur le site.)
- DI VITA A.**, « La ricostruzione dell'arco dei Severi », *QAL*, 7, 1975, pp. 3-26.
- DI VITA A., DI VITA-EVRARD G., BACCHIELLI L.**, *La Libye Antique. Cités perdues de l'Empire Romain*, Paris, 1998 et 2005.
- LEMAIRE C.**, *Mémoire des observations que le sieur Claude Lemaire a fait...le long de la côte de Derne et du Golfe de la Sidre*, Paris, 1690 env.(Il est consul à Tripoli en 1686).
- OMONT H.**, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècle*, Paris, 1902. Il reprend le texte de Lemaire.
- SCHMIDT-COLINET A.**, *Das Tempelgrab Nr 35 in Palmyra*, Mayence, 1992, p. 39 (nouvelle restitution de l'arc).
- SQUARCIAPINO M. S.**, *Sculture del foro severiano di Leptis Magna*, Rome, 1974.
- STROCKA V.M.**, « Beobachtungen an den Attikareliefs des severischen Quadrifrons von Lepcis Magna », *Antiquités Africaines*, t. 6, 1972, pp. 147-172.
- STUCCHI S.**, *Divagazione archeologicche*, 2, Rome, 1981, p.129sq.; p.138 sq. ; p.154sq.
- WARD-PERKINS J. B.**, *The Severan Buildings of Leptis Magna*, Tripoli, 1993.

5.2.8. ARC 9 : Thugga, Dougga.

- GAUCKLER P.**, « Rapport sur les découvertes faites à Dougga », *BACTH* 1897, 402-405.
- GAUCKLER P.**, « Fouilles du 24 avril au 14 juin 1902 à Dougga », *BACTH* 1902, CCX-CCXII, CCXX-CCXXI.
- GAUCKLER P.**, « Fouilles de 1904 à Dougga », *BACTH* 1905, CLXIX-CLXXVIII.
- KHANOUSSE M., MAURIN L.** (dir.), *Dougga (Thugga) : études épigraphiques*, Paris, 1997.
- POINSSOT C.**, *Les Ruines de Dougga*, Tunis, 1958
- POINSSOT L.**, « Fouilles du 9 novembre 1906 au 6 janvier 1907 à Dougga », *BACTH* 1907 a, CLXXXIII-CLXXXV, CCXIX-CCXXII.
- POINSSOT L.**, « Fouilles du 26 février au 4 juillet 1909 à Dougga », *BACTH* 1909, XVI-XVIII, CCXI-CCXIV.
- POINSSOT L.**, « « Fouilles du 01 mars 1910 au 09 juillet 1910 à Dougga », *BACTH* 1910, CCXXVIII-CCXXXII.
- POINSSOT L.**, « Note sur les fouilles de Dougga en 1911 », *BACTH* 1912 a, 132-133.
- POINSSOT L.**, « Les fouilles de Dougga en 1919 et le quartier du forum », *NAM*, 22, 1919 (2), 195.
- SAINT-AMANS S.**, *Topographie religieuse de Thugga (Dougga)*, Ausonius, 2004.

5.2.9. ARC 10 : Vaga.

- CAMPS G.**, « L'inscription de Béja et le problème des *Dii Mauri* », *Revue Africaine*, XCVIII, 1954, pp. 233-260.
- TISSOT C.**, « Quatrième rapport sur des missions archéologiques en Afrique », *Archives des Missions*, XI, 3^e série, 1885, p. 258.
- VINCENT**, « Notice épigraphique sur Béja et ses environs », *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, XIX, 1884, pp. 23-30.

5.2.10. ARC 11 : Sufetula.

- DUVAL N.**, « L'urbanisme de Sufetula=Sbeitla en Tunisie », *ANRW*, 1970.
- DUVAL N.**, *Recherches archéologiques à Sbeitla, I : Les églises de Sbeitla à deux sanctuaires opposés*, Paris, de Boccard, 1971.
- DUVAL N.**, « Sufetula à la lumière des découvertes récentes », *L'Afrique dans l'Occident Romain*, EFR, 134
- DUVAL N.**, « Inventaire des inscriptions de Sufetula », *MEFRA*, 101, 1989, pp. 403-488.
- MERLIN A** « Forum et églises de Sufetula », *Notes et Documents de la direction des Antiquités et arts de Tunisie*, V, Paris 1912, 48 p., avec le premier plan du site.
- MERLIN A.** « Rapport présenté à la Commission de l'Afrique du Nord le 11 Mars 1913 », *B.A.C.*, 1913, CXXXII-CLXXXIV.
- VERITE J.**, « La restitution d'un monument romain. L'arc de Septime Sévère à Sbeitla en Tunisie », *Historia*, 13, 1982.

5.2.11. ARC 12: Tiddis.

- BERTHIER A., *Castellum Tidditanorum*, Alger, 1951.
BERTHIER A., *Tiddis : cité antique de Numidie*, Paris, 2000.
CARCOPINO J., « Le travail archéologique en Algérie de 1932 à 1942 », *CRAI*, 1942, p. 301.

5.2.12. ARC 14 : Uzappa (Municipium).

- CAGNAT, « Rapport sur une mission en Tunisie », *N. A. M.*, t. XIII, 1906, pp.46-47.
CAGNAT, *Nouvelles Explorations*, pp. 47 et sq.
CHABOT, *Punica*, pp. 192 et sq.
POINSSOT J., *Bulletin des Antiquités Africaines*, II, pp. 227 et suiv.
POINSSOT J., « Inscriptions inédites recueillies pendant un voyage exécuté en 1882-1883 », *BAA*, III, 1884, pp. 227-237.
TISSOT C., *Géographie Comparée*, II, pp. 574-575.
TOUSSAINT, *Bulletin Archéologique du Comité*, 1899, p.190.

5.2.13. ARC 15 : Cirta.

- BERTHIER A., *La Numidie : Rome et le Maghreb*, Paris, 1981.
BERTHIER A., « Cirta », in *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, XII, 1953, pp. 842 sq.
BERTRANDY F., *L'Etat de Publius Sittius et la Numidie Cirtéenne (1^{er} s. avt J. CH.- 1^{er} S. ap. J. Ch.)*, Thèse, Paris, 1989.
DELAMARE ET GSELL, planches 123-124.
Atlas Archéologique de l'Algérie, feuille 17, n° 126.
GSELL, *Monuments Antiques*, p. 164.
GASCOU. J., « Les magistratures de la Confédération Cirtéenne », *BCTH* 17B, 1981, pp.323-335.
HEURGON J., « Les origines campaniennes de la Confédération Cirtéenne », *Libyca* 5, 1957, pp. 7-24

5.2.14. ARC 16 : Arcus Pantheus

- ANONYME, *Recueil de Constantine*, XX, p. 335 et sqq.
BESCHAOUCH, « Inscriptions de Mustis », *Karthago*, 14, Paris, 1968.
BOESWILLWALD E., CAGNAT R., BALLU A., *Timgad*, Paris, 1903.
LASSUS, *La Forteresse byzantine de Thamugadi*, éd. CNRS, Paris, 1981.
LE GLAY M., « *Salus imperatoris-Felicitas Imperii* », Séance du 20 décembre 1976, *BACTH*, 12-14 (1976-1978), 1978, pp. 241-242.
LE GLAY M., « Un « pied de Sérapis » à Timgad, en Numidie », Séance du 21 novembre 1977, *BACTH*, 12-14 (1976-1978), 1978, p. 251, et in *Hommages à MJ. Vermaseren*, Leiden, 1980.
LESCHI L., « Découvertes récentes à Timgad : Aqua Septimiana Felix », *CRAI*, 1947, pp. 87-99.
MASQUERAY, *Recueil de Constantine*, XVII, p. 447.

5.2.15. ARC 17 : Vazi Sarra.

- CAGNAT R., « Rapport sur une Mission en Tunisie », *NA M*, XIII, 1906, p. 36.
CAGNAT ET GAUCKLER, *Monuments Historiques de la Tunisie, Temples Païens, I*, 1898.
GSELL S., *Les Monuments antiques de l'Algérie*, 2 vol., Paris, Fontemoing, 1901.
GUERIN V., *Voyage Archéologique dans la Régence de Tunis*, Paris, 1862.
PELISSIER E., *Description de la Régence de Tunis*, Paris, 1853.
PELISSIER E., « Lettre à Mr Hasse », *Revue Archéologique*, 1(1844) à 16(1860).
POINSSOT, *Antiquités Africaines*, 1884, p. 244, a édité plusieurs fragments.

L'INSCRIPTION:

- TOUSSAINT (LIEUTENANT), *B. A. C.* 1899, p. 221, n°37.
POINSSOT, article dans *Bulletin des Antiquités Africaines*, 1884, p.241.

5.2.16. ARC 18 : Théveste.

- ACCAME S., « Il testamento di C. Cornelio Egriliano e l'arco di Caracalla in Tébessa », *Epigraphica* III, 1941, pp. 237-243.

BACCHIELLI R., « Il testamento di C. Cornelio Egriliano... », *L' Africa Romana*, 4 ,1, 1986, pp. 295-321.

BALLU A., *Le monastère byzantin de Tébessa*, Paris, 1897, p. 6, T. I

CHRISTERN J., *Das frühchristliche Pilgerheiligtum von Tébessa*, Wiesbaden, 1976, p. 22 et fig. 10, tav. I et 40.

CIOTTI U., « Del coronamento degli archi quadrifronti. Gli archi di Tébessa e di Tripoli », *Bolletino Comunale*, LXXII, 1946-1948, appendice XV.

GASCOU J., « Inscriptions de Tebessa », *M E F R*, LXXXI, 1969, pp.555-568.

GIROL A., « Notes archéologiques sur Théveste et ses environs », *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, X 1866, pp. 179-184.

GISMONDI I., *Mostra Augustea della Romanità*, Catalogue, I, Rome, 1938, p. 384, tab. XLV.

GSELL S., *Les Monuments antiques de l'Algérie*, I, Paris, 1901, pp. 180-185, tab. XVIII.

GUEY J., article sur l'ordonnance du temple de Tébessa, *Revue Africaine*, 47, 1953.

KÄHLER H., n° 47 a.

LETRONNE, « L'arc de triomphe de Théveste », *Revue Archéologique*, IV, 1847, pp. 360-374, fig. 70 (empruntée à Lardy).

MAITROT, « Théveste, Etude militaire d'une cité romano-byzantine », *Recueil de Constantine*, XLV, 1911, pp. 79-90.

MEUNIER J., « L'arc de Caracalla à Théveste », *Revue Africaine*, LXXXII 1938, pp. 84-106.

MOLL M., « Mémoire historique et archéologique sur Tébessa (Théveste) et ses environs », *Annuaire de la Société Archéologique de Constantine*, 1858-1859, pp. 54-75, fig 7.

PLAYFAIR R. L., *Handbook for travellers*, Londres, 1895, p. 236. et Bruce, fig ; de Playfair in

ROMANELLI P., *Topografia e archeologia dell'Africa romana*, .Turin, 1970, p. 141 et fig. 101-104, et *EAA*, Théveste, p. 829.

SEREE DE ROCH E., *Tébessa, antique Théveste*, Alger, 1952.

5.2.17. ARC 19 : Victoires de Caracalla.

GOLVIN J.-CL. ET KHANOUSSE M., *Dougga, Etudes d'architecture religieuse*, Bordeaux, 2005.

KALLALA N., « Nouveaux témoignages épigraphiques sur la vie religieuse à Thugga à l'époque romaine », in: Khanoussi M et Maurin L. éd., *Dougga (Thugga). Etudes Epigraphiques*, Bordeaux, 1997.

ZACCARIA-RUGGIU A., « spazio privato e spazio pubblico nella città romana », *EFR 210*, Rome, 1995.

5.2.18. ARC 20 : Assuras (Col. Iulia).

CAGNAT ET GAUCKLER, *Temples Païens*, p. 142 et pl. XXXIX

CURTIS, *Roman Monumental Arches*, p. 72 n° 62

CURTIS, *Supplementar Papers of the american School in Rome*, II, p. 72 n. 62.

ESPERANDIEU, *Epigraphie des environs du Kef*, 5° fasc., p. 3 et suiv.

FERCHIOU N., « Contribution à l'histoire du site d'Assuras: aperçu préliminaire sur un sanctuaire de tradition pré-romaine », *REPPAL*, X 1997, p. 53, Tunis

GUERIN, *Voyage Archéologique*, II, p. 91 et suiv.

MALTZAN, *Reise in Tunis*, II, p. 220.

PELISSIER, *Description de la Régence de Tunis*, p.284.

PLAYFAIR, *Travels*, pp. 204-212 et pl.XXI.

POINSSOT, *Bulletin des Antiquités Africaines*, II, p. 250 et suiv.

POINSSOT J., « Inscriptions inédites recueillies pendant un voyage en Tunisie », *B A A*, 1884, p. 250, et pl. XXII.

TEMPLE (SIR) GR., *Excursions in the Mediterranean : Algiers and Tunis*, 2 vol., Londres, 1835, p. 266.

CRÉATION DE LA COLONIE:

ALBERTINI, « Notes », *Bulletin Archéologique du Comité*, 1922, 1926

KHANOUSSE M., «Présence et rôle de l'armée romaine dans les Grandes Plaines. Le cas de Simitthu (Chemtou) », *L'Africa Romana*, 9, 1, pp. 319-328. Ou: *CRAI*, 1991.

TEUTSCH, *Das Städtewesen in Nordafrika in der Zeit von C. Gracchus bis zum Tode des Kaisers Augustus*, Berlin, 1962.

5.2.19. ARC 21. Cuicul.

5.2.19.1. Fouilles et restaurations

- ALLAIS Y., « L'alimentation en eau d'une ville romaine d'Afrique: Cuicul (Djemila) », *Cinquième Congrès International d'Archéologie, Alger, 1930*, publ. 1933.
- ALLAIS Y., « Le quartier à l'Est du Forum des Sévères », *Revue Africaine*, XCVII, 1953.
- ALLAIS Y., « Le quartier Occidental de Djemila (Cui cul) », *Antiquités Africaines*, 5 1971, pp. 95-119.
- BALLU A., *Rapports sur les Travaux de fouille et de consolidation, Monuments Historiques de l'Algérie*, Alger, 1922, 1923, 1924.
- CHRISTOFLE M., *Rapports sur les travaux de fouille et de consolidation, Monuments Historiques de l'Algérie*, 3 vol., 1927-1929, 1930-1932, 1933-1936.
- DELAMARE A., *Exploration Scientifique de l'Algérie, Archéologie*, 1850.
- DU C D'ORLEANS, *Journal de campagne de l'expédition des Portes de Fer*, Paris, 1840.
- DUTHOIT, *Relevés dans le cadre des Monuments Historiques de l'Algérie*, 1866
- FEVRIER P.A., « Notes sur le développement urbain en Afrique du Nord. Les exemples comparés de Djemila et de Sétif », *Cahiers Archéologiques*, XIV, 1964. pp.1-47.
- LASSUS J., « Note sur les fouilles de Djemila », *Libyca*, 1957, II, 1966-67.
- RAVOISIE A., *Exploration Archéologique de l'Algérie, Architecture, Pl. XXIX à XXXVI*, 1846-1851.
- SALAMA P., « Les bornes milliaires de Djemila-Cuicul et leur intérêt pour l'histoire de la ville », *Revue Africaine*, Alger, 1951.

5.2.19.2. Guides

- ALLAIS Y., *Djemila*, Paris, 1938
- BALLU A., *Ruines de Djemila*, Alger, 1921.
- BALLU A., *Guide Illustré de Djemila*, Alger, 1926.
- CAGNAT R., « Djemila », *C. R. A. I.*, 1916.
- FEVRIER P.-A., *Djemila*, Alger, 1968.
- LESCHI L., *Djemila, Cuicul de Numidie*, Alger, 1938. [IHA]
- LESCHI L., *Djemila, antique Cuicul*, Alger, 1949.
- VALLET-ALBERTINI E., *Guide pratique illustré pour visiter les ruines de l'antique Cuicul*, Alger, 1924.

5.2.20. ARC 22.Volubilis.

5.2.20.1. Généralités :

- CHATELAIN L., *Le Maroc des Romains*, B. E. Fr. Rome, fasc.160, Paris, 1944.
- PANETIER J. L., *Volubilis*, Paris, 2002.
- THOUVENOT R., *Volubilis*, Paris, 1934.

5.2.20.2. Urbanisme:

- ETIENNE R., *Le quartier nord-est de Volubilis*, Paris, 1960.
- EUZENNAT M., *Volubilis, R. E.*, IX, A I, c.864-873, 1960.
- EUZENNAT M. ET HALLIER G., « Les forums de Tingitane », *Antiquités Africaines*, 22, 1986, pp. 73-103.
- LENOIR M. et autres, « Le forum de Volubilis » in *Los foros romanos de la provincias occidentales*, Madrid, 1987.
- LUQUET A., *Volubilis*, Tanger, s. d.(1972)
- REBUFFAT R., « Le développement urbain de Volubilis au second siècle de notre ère », *B C T H*, (ou B A C selon Racht) 1965-66, p. 231-240.
- THOUVENOT R., *Volubilis*, Paris, 1949.

5.2.20.3. Statut Municipal:

- CHRISTOL M., ET GASCOU J., « Volubilis, cité fédérée ? », *M.E.F.R.A.*, XCII, 1980, pp. 329-345.

5.2.20.4. L'Arc.

- CHATELAIN L., « L'arc de triomphe de Volubilis », *BSNAF*, 1915, pp. 260-269.
- CHATELAIN L., « Les fouilles de Volubilis, L'arc de triomphe », *B. C. T. H.*, 1916.

CHATELAIN L., « Rapport sommaire sur les fouilles poursuivies à Volubilis en 1919 », *B C T H*, 1920.

DOMERGUE C., *L'Arc de triomphe de Caracalla à Volubilis*, Thèse Ecole Hautes Etudes, 1963-64.

DOMERGUE C., « L'Arc de triomphe de Caracalla à Volubilis, le monument, la décoration, l'inscription », *Bulletin Archéologique*, 1963-1964, pp. 201-229.

DOMERGUE C., « La représentation des Saisons sur l'arc de Caracalla à Volubilis », *Mélanges Piganiol*, 1966, pp. 463-472.

EUZENAT M., « Deux Voyageurs Anglais à Volubilis », *Hespéris*, 1956, pp. 325-334.

EUZENAT M., « L'aménagement du Forum Novum de Volubilis », *BAM*, II, 1957.

5.2.20.5. L'Inscription:

AKERRAZ A., « Nouvelles observations sur l'urbanisme du quartier nord-est de Volubilis », dans *L'Africa romana. Atti del IV convegno di studio, Sassari 1986*, Sassari, 1987, pp. 445-457.

CARRIE J. M., « Indulgence impériale », *Mélanges Chastagnol*, 937-03.

CHATELAIN L. « L'inscription de l'arc de triomphe de Caracalla à Volubilis », *BSAF*, 1915, pp. 261-269.

CHATELAIN L., *Inscriptions Latines du Maroc*, Paris, 1942, n. 70 et 71.

GASCOU J., *Inscriptions Antiques du Maroc*, 2, *Inscriptions latines*, C. N. R. S., Paris, 1982.

PIGANIOL A., « Note sur l'inscription de l'arc de Volubilis », *Revue Archéologique*, 1924, 1, pp. 114-116.

REBUFFAT R., Complément au recueil des I. A. M., *L'Africa Romana*, 9,1.

Le Bronze de Banasa (215-216) et ses rapports avec la dédicace de l'arc de Volubilis:

GUEY J., « Les éléphants de Caracalla », *REA*, 49, 1947, pp. 248-273.

CORBIER M., « Le discours du Prince d'après une Inscription de Banasa », *Ktema*, 2, 1977, pp.211-232.

PIGANIOL A., *CRAI*, 1946, pp.528-529 et 1947, pp. 342-344.

THOUVENOT R., *CRAI*, 1946, pp. 548-558.

5.2.20.6. Aspects particuliers

ALLAIS Y., « L'Alimentation en eau d'une ville d'Afrique du Nord: Djemila », *Actes du Congrès d'Archéologie d'Alger*, Alger, 1930.

5.2.21. ARC 23 : Diana Veteranorum.

CHRISTOFLE M., Rapports sur les travaux de fouille et de consolidation effectués en 1927, 1928, 1929, par le service des Monuments Historiques de l'Algérie, Alger, carbonel, 1930.

FILAH M., *Recherches sur les agglomérations antiques. Le réseau urbain et le paysage rural en Numidie occidentale (Algérie)*, Thèse Nouveau régime 1986, Aix.

GSELL ET GRAILLOT, « Ruines Romaines au Nord des monts de Batna », *MEFR*, 1894, pp. 537-538, fig. 9 et 10, pl. XIV.

PALLU DE LESSERT, *Revue de l'Afrique Française*, 1886, pl. V.

ABREVIATIONS

- AAA: Atlas archéologique de l'Algérie.
AAT : Atlas archéologique de la Tunisie.
AE: L'année épigraphique.
AJA: American Journal of Archaeology.
AJAH: American Journal of Ancient History.
ANRW: Aufstieg und Niedergang der römischen Welt.
AntAfr: Antiquités Africaines.
- BAA: Bulletin d'archéologie algérienne.
BACTH: Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques.
BAM: Bulletin d'archéologie marocaine.
BEFAR: Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome.
BHipp: Bulletin de l'Académie d'Hippone.
BJ : Bonner Jahrbücher.
BSNAF: Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.
BTAA: Bulletin trimestriel des Antiquités Africaines.
- CArch : Cahiers archéologiques.
CByrsa : Cahiers de Byrsa.
CCGG : Cahiers du Centre Gustave-Glotz.
CEA : Cahiers des Etudes Anciennes.
CEFR: Collection de l'Ecole française de Rome.
CGRAR : Cahiers du Groupe de Recherches sur l'armée romaine et les provinces.
CIL (C): Corpus Inscriptionum Latinarum, VIII: Insc. Africae Latinae.
CRAI: Comptes Rendus, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
CT: Cahiers de Tunisie.
- DA : Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.
DE :Dizionario epigraphico di antichità Romane.
- Enc. Berb. : Encyclopédie Berbère.
- IAM lat: Inscriptions antiques du Maroc, 2, Inscriptions latines.
ILAfr: Inscriptions latines d'Afrique
ILAlg: Inscriptions latines d'Algérie.
ILS: Inscriptiones Latinae Selectae.
ILTun: Inscriptions latines de Tunisie
IRT: Inscriptions of Roman Tripolitania.
- J R Arch: Journal of Roman Archaeology
JRS: Journal of Roman Studies.
- LibAnt: Libya Antiqua.
LIMC: Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae.
- MEFR-(A): Mélanges de l'Ecole française de Rome-(Antiquité).
MSAF: Mémoires de la société nationale des antiquaires de France
NAMSL: Nouvelles Archives des Missions Scientifiques et Littéraires.
- PBSR: Papers of the British School at Rome.

PSAM: Publications du Service des Antiquités du Maroc.

QAL : Quaderni di archeologia della Libia.

RA : Revue archéologique.

RAf: Revue africaine.

RE : Real –Encyclopädie der klassischen Altertumwissenschaft.

REA: Revue des Etudes Anciennes.

REAug : Revue des Etudes Augustiniennes

RIC: Roman Imperial Coinage.

RSAC: Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine.

RT: Revue Tunisienne.

SHA: Scriptor Historiae Augustae.

ABREVIATIONS UTILISEES DANS LE TEXTE

ABREVIATIONS	OUVRAGES DE REFERENCE
ACCAME S.	ACCAME S. , « Il testamento di C. Cornelio Egriliano e l'arco di Caracalla in Tébessa », <i>Epigraphica III</i> , 1941, pp. 237-243.
BALLU : Rapports	BALLU A. , Rapports publiés au Journal Officiel de 1896 à 1916, rassemblés par A. Gros Lambert.
BCB	BOESWILLWALD E., CAGNAT R. et BALLU A. , <i>Timgad</i> , Paris, 1905
BERTHIER : 2000	BERTHIER A. , <i>Tiddis : cité antique de Numidie</i> , Paris, 2000.
BIRLEY : Septime Sévère	BIRLEY A.R. , <i>Septimius Severus, the african Emperor</i> , Londres, 1971.
CAGNAT : Rapport	CAGNAT , « Rapport sur une mission en Tunisie », <i>N. A. M.</i> , t. XIII, 1906, pp.46-47
CARTON : Découvertes	CARTON Dr. , <i>Découvertes Archéologiques</i> , 1895, p. 115.
CHATELAIN : Inscriptions	CHATELAIN L., CAGNAT R., MERLIN A. , <i>Inscriptions Latines d'Afrique, (Tripolitaine, Tunisie, Maroc)</i> , Paris, 1923.
COARELLI : Guida	COARELLI F. , <i>Guida Archeologica di Roma</i> , Verone 1974, éd. fr. rev., Paris, 1994
CURTIS : Numéro d'arc	CURTIS C. D. , « Roman Monumental Arches », <i>Supplementary Papers of the American School of Classical Studies in Rome</i> , 2, 1908
DELAMARE : Exploration	DELAMARE A. , <i>Exploration Scientifique de l'Algérie, de 1840 à 1845</i> , Paris, Imp. Nationale, 1850.
DE MARIA : Archi Onorari	DE MARIA S. , <i>Gli archi onorari di Roma e dell'Italia romana</i> , Rome, 1988.
DUVAL : Urbanisme	DUVAL N. , « L'urbanisme de Sufetula (Sbeitla) en Tunisie », <i>ANRW</i> , 1970.
FORTUNER : Numéro d'arc	FORTUNER (AL AZZAWI) D. , Les Arcs de triomphe et les Portes triomphales en Proconsulaire et en Numidie, Thèse III ^e cycle, Paris IV, 1975.
GASCOU : Pagus	GASCOU J. , « Pagus et Castellum dans la Confédération Cirtéenne », <i>Antiquités africaines</i> , 19, 1983, pp. 175-207.
GASCOU : Politique municipale	GASCOU J. , « La Politique municipale de Rome en Afrique du Nord. I. De la mort d'Auguste au début du III ^e siècle. II. Après la mort de Septime Sévère ». <i>ANRW</i> , II, 10, 2, pp.136-229 et 230-320.
GRAEF : Numéro d'arc	GRAEF P. , « Triumph-und Ehrehbögen », BAUMEISTER , <i>Denkmäler der klassischen Altertumswissenschaft</i> , 1887.
GROS : Architecture	GROS P. , <i>Architecture Romaine, 1. Les monuments publics</i> , Paris, Picard, 1996
GSELL : Monuments	GSELL S. , Les Monuments Antiques de l'Algérie, 2 vol. Paris, 1901
GUERIN : Voyage	GUERIN V. , <i>Voyage Archéologique dans la Régence de Tunis</i> , 2 volumes, Paris, 1862
HISTOIRE AUGUSTE	ECRIVAINS DE L'HISTOIRE AUGUSTE , <i>Histoire Auguste</i> , éd. Chastagnol, Bouquins, Paris, 1994.
JOUFFROY : Construction publique	JOUFFROY H. , <i>La construction publique en Italie et dans l'Afrique Romaine</i> , Strasbourg, 1986.
KAHLER : Numéro d'arc	KÄHLER H. , « Triumphbögen », in Pauly et Wissowa,
LANCEL : Suburbes	LANCEL S. , « Suburbures et Nicibes », <i>Libyca</i> , 3, 1955.
LASSUS : Forteresse	LASSUS , <i>La Forteresse byzantine de Thamugadi</i> , éd. CNRS, Paris, 1981.
LE GLAY : Sénateurs	LE GLAY M. , « Sénateurs de Numidie et de Maurétanie », <i>Tituli</i> , 5, 1982
LEPELLEY : Cités	LEPELLEY C. , Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire, I et II, Paris, 1979 et 1981.
MAGIE : Roman Rule	MAGIE D. , <i>Roman rule in Asia Minor</i> , 1975
MANSUELLI : El arco honorifico	MANSUELLI G. A. , « El arco honorifico en el desarrollo de la arquitectura romana, 1954, pp. 93-178..
MERLIN : Inscriptions	MERLIN A. , <i>Inscriptions Latines de Tunisie</i> , Paris, 1944.
MESNAGE : Romanisation	MESNAGE J. (LE PERE) , <i>Romanisation de l'Afrique</i> , Paris, 1913.
POINSSOT : Voyage	POINSSOT J. , « Voyage archéologique en Tunisie », <i>B A A</i> , 1885, 22.
RAVOISIE : Exploration	RAVOISIE A. , <i>Exploration Scientifique de l'Algérie</i> , Paris, 1856
ROMANELLI : -Storia -Topografia	ROMANELLI P. , <i>Storia delle province dell'Africa</i> , Rome, 1959 ROMANELLI P. , « Topografia e archeologia dell'Africa Romana », <i>Enciclopedia classica</i> , Turin, 1970.
SALADIN : Rapport	SALADIN C. , Rapport sur la mission faite en Tunisie de novembre 1882 à avril 1883, 1 vol. <i>Archives des missions scientifiques</i> , Paris. 1885.
TEMPLE : Excursions	TEMPLE (SIR) GR. , <i>Excursions in the Mediterranean : Algiers and Tunis</i> , 2 vol., Londres, 1835, p. 266.

Table des figures

PREMIERE PARTIE : Description des arcs

Chapitre 1 : Arc de Thubursicu Bure :

Figure 1: Vue générale de l'arc de Thubursicu Bure.....	38
Figure 2: L'arc vu par Saladin, en A de sa figure.....	39
Figure 3 : Plan de la ville établi par Saladin, l'arc est en F.....	39
Figure 4. L'enceinte byzantine au Nord-est de l'arc.....	41
Figure 5 : L'enceinte byzantine au Nord-Ouest de l'arc.....	41
Figure 6 : Vue de la plaine de l'Oued Khalled depuis la ville de Tébourouk.....	42
Figure 7 : L'imposte de l'arc.....	43
Figure 8 : Chapiteau intérieur du piédroit Ouest.....	44
Figure 9 : Chapiteau extérieur du piédroit Ouest.....	44
Figure 10 : Chapiteau extérieur du piédroit Est.....	44
Figure 11 : Chapiteau intérieur du piédroit Est.....	44
Figure 12 : Piédroit Sud de la porte de l'Est, vue prise du Nord-Est.....	46
Figure 13 : Le piédroit Nord, vue prise du Sud-.....	47
Figure 14 : Le piédroit Nord vu de l'Ouest,.....	47
Figure 15 : Façade Ouest du piédroit Nord : restes de moulures de la base d'une niche.....	48
Figure 16 : L'arc d'Uchi Maius.....	49

Chapitre 2 : Arc de Thubursucu numiradum

Figure 1: La Numidie centrale. (Reproduction d'une carte du guide Michelin, 1955).....	52
Figure 2: Plan de la ville,.....	53
Figure 3: L'inscription de l'arc de 198 publiée par Ballu en 1915.....	55
Figure 4: L'arc à trois baies du Forum Novum avant les fouilles.....	55
Figure 5: Le même arc après les fouilles,.....	56
Figure 6: L'inscription incomplète trouvée en 1915.....	56
Figure 7: Le fragment trouvé par Joly, repris par Ballu.....	57
Figure 8: les fragments IL Alg. 1258, 1259, 1264, 1279.....	58

Chapitre 3 : Arc de Tigisis (Aïn el Bordj)

Figure 1: Les dépendances de la Confédération Cirtéenne in Gasco.....	59
Figure 2 : Plan de Tigisis, in R de Constantine, 1898. L'arc est peut-être en A.....	61

Chapitre 4 : Les deux arcs de Madauros (Madaure)

Figure 1: Musulamii et Siccenses sous Trajan, in Kallala.....	64
Figure 2. Plan de Madaure in Gsell et Joly 1902.....	65
Figure 3: Plan de l'arc d'après Fortuner.....	66
Figure 4 : Plan restitué, in Fortuner.....	67

Chapitre 5 : Arc d'entrée du Sanctuaire de Saturne à Thubursicu Numidarum (Khamissa)

Figure 1 : Tête de la statue de culte du sanctuaire de Saturne à Damous el Kasbah.....	68
Figure 2: La dédicace du temple de Caelestis à Lambèse.....	71

Chapitre 6 : Arc de Lambaesis (Lambèse), Tazzoult

Figure 1: L'arc de Lambèse, photographie de L. Fiorillo, vers 1880.	73
Figure 2: L'arc de Lambèse de nos jours, in Lancel, Algérie Antique.	73
Figure 3: Lambèse et les villes du piémont aurésien, in Janon 1973.	75
Figure 4: Les sites de Lambèse et de Verecunda, plan de situation in Janon 1973	77
Figure 5: Commentaire de la figure précédente.	77
Figure 6: Plan de Lambèse en 1893,	78
Figure 7: Plan de l'arc in Gsell, Monuments Historiques de l'Algérie.	79
Figure 8 : : Les arcs de Lambèse, in Janon 2005	83
Figure 9: Les arcs de Lambèse et de Verecunda, plans et dessins de Duthoit, MAP.	84

Chapitre 7 : Arc dit « de Trajan » à Thamugadi (Timgad)

Figure 1: Arc, vu de l'Est, in Laronde	88
Figure 2: Arc vu de l'Ouest, depuis le marché de Sertius, in Lancel.	88
Figure 3 : L'arc de Thamugadi avant restauration.	89
Figure 4: L'arc après restauration.	89
Figure 5: La Pompéi d'Afrique, « la perle de l'Aurès »	90
Figure 6: Plan établi en 1900	91
Figure 7: Plan établi en 1905	91
Figure 8 : L'arc « dit de Trajan » sur le dessin de Bruce.	95
Figure 9 : L'arc avant restauration, dessin de Delamare, 1851.	95
Figure 10: L'arc en 1880, photographie de Duthoit,	98
Figure 11: Plan de l'arc in B.C.B.	99
Figure 12: Plan de l'arc in Gsell, Monuments Antiques.	99
Figure 13: La baie principale.	101
Figure 14: Détails des archivoltas.	102
Figure 15: La niche du côté Nord, façade Est,	103
Figure 16: Nîmes, sanctuaire des eaux (« Temple de Diane »),	105
Figure 17: La bibliothèque de Celsius à Ephèse.	106
Figure 18: Restitution théâtralisée.	106
Figure 19: Détail de la face latérale Nord.	107
Figure 20: L'arc en situation, restitution de Ballu,	109
Figure 21: Figure servant d'hypothèse de travail à Lézine ,	112
Figure 22: L'Arc de Gérasa, dédié à Hadrien en 129-130.	113
Figure 23: Environs de l'arc vus du Nord-Ouest	114
Figure 24: Base de la Concorde au pied de l'arc, façade Est,	115

Chapitre 8 : Arc de Lepcis Magna (Lebda)

Figure 1: Le quadrifrons de Lepcis Magna vu du cardo.	119
Figure 2: Façade sur le decumanus portant l'inscription	120
Figure 3: L'arc vu depuis le S-E, 2006.	121
Figure 4: Plan de la ville antique,	124
Figure 5: Plan de l'arc in Bacchieli. 1991	124
Figure 6: Victoire "gauche"	125
Figure 7: Un prisonnier et une prisonnière	126

Figure 8: Panneaux historiés intérieurs.....	127
Figure 9: Aigle des trompes de la coupole.....	128
Figure 10: L'aigle ornant le chapiteau de la colonne.	128
Figure 11: Le mausolée n° 35 à Palmyre.....	130
Figure 12: Inscription sur la frise d'entablement.....	130
Figure 13 : Autre vue de la façade Est.	131
Figure 14 : Angles de frontons.....	131
Figure 15 : Fronton tronqué et Victoire "droite".....	132
Figure 16 : La proposition de restauration de A. Schmidt-Colinet.....	132
Figure 17 : L'arc vu du Sud, in di Vita 1998.	133
Figure 18 : L'arc de Lepcis Magna en 1914, in Bacchielli.	134
Figure 19 : Le projet de restauration de S. Stucchi in Bacchielli, 1991.....	135
Figure 20 : Arc de Tibère.....	137
Figure 21 : Arc de Trajan.....	137
Figure 22 : Arc d'Antonin le Pieux.	138
Figure 23 : Arc de Marc Aurèle; au second plan, l'inscription conservée.	138

Chapitre 9 : L'arc de Septime Sévère et Caracalla à Thugga (Dougga)

Figure 1: L'arc vu de l'Ouest.....	139
Figure 2: L'arc vu de l'Est.	139
Figure 3: Le plan de Saladin.	143
Figure 4: Piédroit Nord vu de l'Est, les deux marches du socle, et la plinthe du piédestal.	144
Figure 5: Le piédroit Nord vu de l'Ouest.....	145
Figure 6: Blocs d'architrave-frise au pied du piédroit Nord, vue de l'Ouest.....	145
Figure 7: La plinthe continue sur la face extérieure du piédroit Sud, vue du Sud-Ouest.	146
Figure 8: Piédroit Sud, moulures du piédroit et du soubassement.....	147
Figure 9: Détail des moulures des piédestaux.....	147
Figure 10: Chapiteau de pilastre remonté sur la face Est du piédroit Sud.....	149
Figure 11: Chapiteau de pilastre, au sol.....	149
Figure 12: L'architrave-frise portant la dédicace à Géta et son soffite, au sol.....	150
Figure 13: Le texte concernant Géta, et la frise de postes ornant le bloc.	150
Figure 14: Bloc de corniche, retour d'entablement.....	151
Figure 15: Bloc de corniche.....	151
Figure 16 : Détail de corniche.....	151
Figure 17: Détail d'une corniche.	152
Figure 18: Les éléments de moulures relevés par Saladin.....	152
Figure 19: Restitution de Saladin.....	153
Figure 20: CIL 15516, arc des Tétrarques.	155

Chapitre 10 : L'arc de Vaga

Figure 1: Carte du Nord de la Tunisie ; Béja.....	156
Figure 2: Les promotions municipales sous Septime Sévère et Caracalla.....	159

Chapitre 11 : L'arc de Sufetula

Figure 1: L'arc vu du Sud (depuis la ville). Au second plan, l'hôtel Sufetula s'agrandit.	161
Figure 2: L'arc vu du Nord. Au second plan, le Capitole.....	161

Figure 3: Plan de Sufetula, in N. Duval, Inscr.	162
Figure 4: L'arc vu du Nord-Ouest en 1995. Au deuxième plan, le temple non identifié.	163
Figure 5: Plan de l'arc et coupe Est-Ouest, J. Vérité, 1983.	165
Figure 6: Trou d'ancrage de la porte dans le pavage de la voie 166	
Figure 7: Le piédroit Ouest vu du Sud.	167
Figure 8: Chapiteau de pilastre de l'arc et bloc d'architrave-frise in J. Vérité.	167
Figure 9 : Chapiteau de colonne, sur le site de l'arc	168
Figure 10: Corniche de l'entablement, in J. Vérité.	169
Figure 11: La corniche de l'entablement	169
Figure 12: Bloc de corniche d'avant-corps.	169
Figure 13: Blocs de support de statues.	170
Figure 14: Bloc de corniche de l'attique.	171
Figure 15: Projet de restitution de l'élévation par J. Vérité.	172
Figure 16: Le projet final de J. Vérité.	173
Figure 17: Projet de restitution de l'arc de Mustis par Merlin.	173
Figure 18: L'arc de Mustis restauré par J. Vérité en 1967.	174
Figure 19: L'arc d'Althiburos, vue générale.	174
Figure 20 : L'arc d'Althiburos, remarquer son soubassement très réduit et l'imposte.	175
Figure 21 : L'arc d'Althiburos, détail du soubassement.	175
Figure 22: Plan d'Althiburos, in Atlas Archéologique de la Tunisie. L'arc est la.	176
Figure 23: L'arc de Dioclétien à Sufetula.	176

Chapitre 12 : L'arc de Tiddis

Figure 1: La Porte «de Memmius»,	178
Figure 2: Le plateau de Tiddis, in Lancel 2003.	178
Figure 3: Tiddis, faubourg de Constantine (Cirta)	180
Figure 4: Plan de Tiddis, in Berthier 2000.	180
Figure 5 : Le cardo partant de la porte Nord.	182

Chapitre 13 : L'arc de Valis

Figure 1: La Fossa Regia, carte de N. Ferchiou in Encyclopédie Berbère.	185
--	-----

Chapitre 14 : L'arc d'Uzappa

Figure 1: L'arc d'Uzappa vu du Nord-Ouest,	187
Figure 2: L'arc d'Uzappa vu du Sud, dominant la rivière	187
Figure 3: L'arc d'entrée du sanctuaire de Liber Pater, à l'Est de la ville	190
Figure 4: Paysage au nord d'Uzappa.	191
Figure 5 : Façade arrière de l'arc d'entrée du Capitole de Sufetula	193
Figure 6: Remplois dans l'édifice devenu la maison du Cheik.	193

Chapitre 14 : L'arc de Cirta

Figure 1: Jean Antoine Siméon Fort, Vue panoramique de la ville de Constantine.	195
Figure 2: La principauté de Sittius,	197
Figure 3: L'arc avant sa destruction, in Ravoisié, Exploration, Pl. XIX.	197
Figure 4: Plan du centre monumental, in Ravoisié, Pl. XIV.	198
Figure 5 : Plan du même centre in Delamare,	199

Figure 6 : Plan de la ville de Constantine en 1889.....	200
Figure 7 : Plan de l'arc de Cirta, d'après Delamare.....	200
Figure 8 : L'inscription de Natalis conservée au Musée de Constantine.....	202
Figure 9: Planche XIX de Ravoisié,.....	203

Chapitre 16 : Thamugadi (Timgad), Arcus Pantheus

Figure 1: Arcus Pantheus au-dessous de la citadelle byzantine ? 205

Chapitre 17 : L'arc de Vazi Sarra

Figure 1: La source au pied de la colline de Vazi Sarra et le pont romain.	206
Figure 2: Le fort byzantin dominant la source.....	206
Figure 3: Plan du téménos par Sadoux.....	207
Figure 4: Le temple de Mercure.....	209
Figure 5: Plan du sanctuaire par Sadoux.....	210
Figure 6: Les restes du temple au XIXe siècle.....	210
Figure 7: L'arc d'entrée du sanctuaire de Mercure, plan et restitution de Sadoux.....	212
Figure 8 : Le Mercure du sanctuaire de Thubursicu Numidarum.....	213

Chapitre 18 : Arc de Théveste (Tébessa).

Figure 1 :Façade Ouest.	214
Figure 2: Façade Est.....	215
Figure 3: Façade Nord.....	215
Figure 4 : Façade Sud.....	216
Figure 5: Sergent Lardy, vue de l'arc, côté donnant sur la ville.....	216
Figure 6: Sergent Lardy ,vue de l'arc, côté donnant sur la campagne.....	217
Figure 7: Plan de la ville, in Moll.	220
Figure 8: Plan levé par Delamare en 1842. 222	
Figure 9: Plan de Gsell, Monuments antiques.	222
Figure 10: La corniche de l'entablement, in Maitrot.	224
Figure 11 : A gauche, « détail du plafond de la corniche; à droite, détail du plafond de l'entrecolonnement, in Moll.....	226
Figure 12 : La corniche vue de face, in Meunier.	226
Figure 13: Détails de la base et du piédestal à gauche ; à droite, détails de l'entablement et du chapiteau, in Moll.	227
Figure 14: Projet de restitution de Meunier pour le second niveau de l'arc.	228
Figure 15 : L'édicule de la façade Sud, in Meunier.....	229
Figure 16: L'édicule de la façade Sud, vue d'ensemble.	230
Figure 17 : Coupe et élévation, projet de Ballu	232
Figure 18 : Projet de restitution présenté à la Mostra della Romanità en 1938.....	232
Figure 19:: Projet de restitution du couronnement de l'arc d'Hadrien à Athènes, in Stucki.....	233
Figure 20 : A gauche, Sévère divinisé ; à droite, la Virtus de Caracalla.	235
Figure 21: Restitution du couronnement de l'arc de Théveste, in Bacchielli.....	236
Figure 22 : Le temple dit « de Minerve »	236

Chapitre 19 : Arc de Thugga.

Figure 1: Implantation de l'arc des Victoires de Caracalla dans la ville	237
Figure 2: L'arc vu du Sud. La colonne au sol à l'Ouest appartient à l'arc.	238
Figure 3: Le nucleus commun aux deux monuments	239
Figure 4 : Le nucleus commun et les moulures du stylobate.....	239
Figure 5: Plan de l'insula. Il n'y a pas de rue au Sud du sanctuaire, le seul accès	240
Figure 6: Plan du sanctuaire, restitution de Golvin.....	241
Figure 7: Eléments retrouvés, compatibles avec les dimensions connues.....	242
Figure 8: Bloc d'architrave de l'arc et son soffite (bloc vc 66).....	243
Figure 9: Trois blocs de la corniche de l'entablement.....	243
Figure 10: L'arc et le temple vus du Sud, coupe transversale	245

Chapitre 20 : L'arc d'Assuras (Zanfur)

Figure 1: L'arc d'Assuras dessiné par Bruce, et reproduit par Playfair.....	247
Figure 2: L'arc d'Assuras en 2005.....	247
Figure 3: L'arc en 1994 ; vue de droite : piédroit Nord.	248
Figure 4: L'arc en 1994, claveaux et restes de l'entablement.....	248
Figure 5: L'arc en 1994, faces latérales	249
Figure 6: L'Arc d'Assuras, 1994	249
Figure 7: L'oued Zanfur à l'Est de la ville ; au second plan, l'arc ;	251
Figure 8: Les champs au pied de l'arc.	251
Figure 9: Cours de l'oued Zanfur en direction du Sers à l'Est/Sud-Est de la ville.....	252
Figure 10: Plan de la ville établi par Espérandieu, in Poinssot.....	252
Figure 11 : Le piédroit Sud, façade Est, en 2005.....	255
Figure 12: L'archivolte bien visible sur les claveaux de la façade Est.....	255
Figure 13: L'imposte.....	256
Figure 14: La plinthe du piédroit Sud, façade Est, en 1994.....	256
Figure 15 : loc de fût de colonne, au sol, en 1994.	257
Figure 16: Piédestal et base de pilastre ornant le piédroit Ouest	257
Figure 17: Les deux chapiteaux de pilastre encore au sol en 1994.....	258
Figure 18: : Modillons de la corniche d'entablement.	259
Figure 19: Le temple d'Assuras in Cagnat et Gauckler.....	260

Chapitre 21 : L'arc de Cuicuk (Djemila)

Figure 1: Arc de Cuicul, accolé au temple (des Sévères ?), vue prise du Nord-Est, 1962.	262
Figure 2: Forum et arc vus depuis le podium du temple des Sévères, du Sud-Est, 1962.	262
Figure 3: Façade Ouest de l'arc de Cuicul en 1861-1862.....	263
Figure 4: Façade Est de l'arc de Cuicul en 1842, dessin gravé de Ravoisié.....	263
Figure 5: Plan général du site, in Ravoisié, ExplorationScientifique.	267
Figure 6: Vue générale de la ville depuis le Musée, vue du Sud-Ouest.	267
Figure 7: Plan de la ville, in Guide Michelin Algérie, 1956.....	268
Figure 8: L'arc vu de l'Est, dessin de 1840, Dessin de Delamare.	270
Figure 9: L'arc vu de l'Ouest, dessin de Delamare.....	271
Figure 10: Relevés de Duthoit en 1885.....	271
Figure 11: L'Arc consolidé par Duthoit, 1893.....	272
Figure 12: Plan d'Y. Allais, 1938.....	273
Figure 13: Détail du piédroit Nord, vu de l'Est.	274

Figure 14: Plan et Elévation de Ravoisié.....	275
Figure 15: Façade Est, la jonction piédroit Sud-petit temple.....	275
Figure 16: Piédestaux du piédroit Nord, à gauche, et du piédroit Sud, à droite. R.....	276
Figure 17: Archivolte et imposte	277
Figure 18: Niche du piédroit Nord, façade Est.	277
Figure 19: A gauche, projet de restauration de Ravoisié,; à droite, entablement et édicule.....	279
Figure 20: Détail des profils in Ravoisié.....	280
Figure 21: Projet de restitution de Ravoisié, in Exploration Scientifique	282
Figure 22: Forum Sévérien, et emplacement des 3 arcs sur le cardo.....	283
Figure 23: La porte Est du Forum des Sévères.....	284
Figure 24: Arc sur le cardo, vue prise du Sud.....	285
Figure 25: La ville ancienne, vue du Nord-Est vers le Sud-Est.....	286

Chapitre 22 : L'arc de Volubilis

Figure 1 : Arc de Volubilis, façade Est.....	287
Figure 2: Arc, façade Ouest.	287
Figure 3: Carte pour servir à l'intelligence de la Géo. comparée de la Maurétanie Tingitane	290
Figure 4: Plan de la ville in Gascou, Inscriptions Antiques du Maroc.	291
Figure 5: Volubilis en 217, restitution de J. Cl. Golvin, in Géo, 312, 2005.....	292
Figure 6: Plinthe.....	293
Figure 7: Niches.....	294
Figure 8: Détail d'un bassin au pied de la niche, façade Est, au Sud.	295
Figure 9: L'imposte.....	296
Figure 10 : Voûte et détail de l'archivolte ornant les faces externes des claveaux.....	296
Figure 11: Bordure latérale d'un bassin.	297
Figure 12 : Chapiteau de pilastre.	297
Figure 13: : L'arc en 1880, photographie in Euzennat	299
Figure 14: : Von Augustin, dessin de l'arc en 1880.....	299
Figure 15 : L'arc en 1915, photographie.....	300
Figure 16 : Dessins de Windus (en haut) et de Boyde (en bas), 1720 ;boucliers et frise	301
Figure 17: Fragment de corniche à modillons.	301
Figure 18: Une Victoire.	302
Figure 19 : Panneaux d'armes.....	302
Figure 20: Enseigne (à l'envers) et relief au candélabre ; à droite, bouclier losangé.....	303
Figure 21: Fragments de « trophées » verticaux	304
Figure 22: Fragments de candélabres et trophées	304
Figure 23 : Les deux fragments rapprochés de l'Hiver.....	305
Figure 24 : L'Eté et l'Automne.....	305
Figure 25: Essai de restitution de la façade Ouest par Cl. Domergue.	307

Chapitre 23 : L'arc de Diana Veteranorum (Zana)

Figure 1: Dessin de l'arc d'après une photographie de P. de Lessert	309
Figure 2: Vue latérale, in Gsell, Monuments Antiques, même état.....	310
Figure 3: L'arc de Diana, dessin aquarellé de Ballu, 1900.....	311
Figure 4: Plan de l'arc, in Gsell, Monuments antiques.....	312
Figure 5: Une partie de la dédicace à Marc Aurèle et L. Verus.....	315

Figure 6: L'arc de M Aurèle et L. Verus à Diana et celui de Caracalla	316
Figure 7: L'arc de Marc Aurèle et L. Verus	316

Chapitre 24 : L'arc de Seressi

Figure 1: L'arc du Nord vu du Nord, à l'arrivée sur le site.	318
Figure 2: L'arc du Nord, vu du Sud-Est.....	319
Figure 3: L'arc du Nord, vu du Sud,.....	319
Figure 4: Le site, vue vers l'Ouest	321
Figure 5: L'arc du Sud vu depuis l'arc du Nord.	321
Figure 6: Vue latérale du piédroit Est.	322
Figure 7 : Le tambour de pilastre remplace l'imposte.	323
Figure 8: La plinthe.....	324
Figure 9: L'inscription à l'intérieur du piédroit Est.....	324
Figure 10: L'assise réunissant la base et le départ de fût,.....	325
Figure 11: L'arc en 1905, in Curtis.....	326

Chapitre 25 : L'arc de Mactar

Figure 1: Plan de la ville antique in Guide Bleu, éd. 2003	328
Figure 2 : L'arc de Bab el Aïn en 2005, façade Est.	329
Figure 3: Bab el Aïn, en 1994, façade Ouest.	330
Figure 4 : Bab el Aïn avant la fouille de 1966-1967.....	331
Figure 5: Bab el Aïn, vue latérale du piédroit Sud,.....	331
Figure 6 : Plan levé par Espérandieu, in Tissot.....	332
Figure 7 : Plan de la région de Mactar, in Picard, Civitas Mactaritana	333
Figure 8: Plan de l'arc, in Fortuner.	335
Figure 9: L'arc vu par Playfair en 1876, photo d'un de ses compagnons de voyage	336
Figure 10 (g):L'imposte à l'intérieur de la baie, piédroit Nord, vue prise du Sud Ouest.	337
Figure 11 (d): L'imposte au-dessus de la niche du piédroit Sud, façade Ouest (à droite).	337
Figure 12 (g) : L'imposte à l'angle Ouest-Sud du piédroit Sud.....	338
Figure 13 (d) : Niche dans le pilier Nord, façade Est.	338
Figure 14 : Détail d'une base de pilastre encadrant la niche Sud de la façade Ouest. R.	338
Figure 15: Détail de l'architrave sur la façade Est.....	339
Figure 16: Détails de l'arc de Mactar,.....	340
Figure 17: L'arc d'Haïdra dessiné par Bruce.....	341
Figure 18 : Restitution de l'arc de Mactar par Bruce.....	342
Figure 19: Corniche à modillons de la palestre des Grands Thermes du Sud à Mactar.	344
Figure 20 : Chapiteau de pilastre de la palestre des Grands Thermes.	344
Figure 21 : Corniche de la palestre des Grands Thermes du Sud.	345
Figure 22 : Autre chapiteau de la palestre.....	345
Figure 23 : Soffite orné de rinceaux à la palestre des Grands Thermes.....	345
Figure 24: Forum et arc de Trajan à Mactar.	346

Chapitre 26 : Porte d'entrée d'Aggar

Figure 1: Aggar, la forteresse byzantine et les restes enterrés d'un monument indéterminé et non fouillé.	347
Figure 2 : Le théâtre, plus ou moins annexé par la forteresse byzantine.	348

Figure 3 : Pont romain sur l'Oued Djelf :	348
Figure 4: Plan et élévation d'une porte d'entrée monumentale de sanctuaire	350

DEUXIEME PARTIE : les inscriptions dédicatoires, analyse et commentaire

Chapitre 1 Catalogue des inscriptions

Figure 1: Plan du sanctuaire.....	430
Figure 2: La piscine du sanctuaire de l'Aqua Septimiana, in Lassus.	432
Figure 3: La forteresse vue du haut de la muraille byzantine, depuis l'Ouest.....	436
Figure 4: Aqua Septimiana, sous la forteresse byzantine,	436
Figure 5: Le bloc réemployé dans une baignoire du bain byzantin donnant le nom du sanctuaire..	438
Figure 6 : La Dea Africa du Musée de Cirta à Constantine, et la Dea Africa dans l'art populaire, terre cuite du Musée de Timgad.	441
Figure 7: Plan du sanctuaire de Pergame	444
Figure 8: Plan du sanctuaire de Lambèse.....	445
Figure 9: Inscription du temple des Victoires.....	459
Figure 10: Développement de l'inscription	460
Figure 11: Autre restitution possible de la ligne 2.....	461
Figure 12: Restitution du mur de fond de la cella.....	463
Figure 13: L'arc quadrifrons d'Oea,	465
Figure 14 : Texte de l'inscription proposé par Guérin.....	468
Figure 15: Texte du CIL.....	468
Figure 16: Fragment de la seconde dédicace de l'arc, I.....	469
Figure 17: champ épigraphique de l'arc de Caracalla à Cuicul, in Ravoisié,	471
Figure 18: fragment de l'inscription IAM 391 non remonté, ou de 390.....	474
Figure 19: CIL VIII 11214.....	482

Chapitre 2 Analyse et commentaire

2.1 L'empereur

Figure 1: Dextrarum junctio entre Septime Sévère et Caracalla.....	491
Figure 2: La Concorde des deux Augustes	492
Figure 3: La symbolique de la Concorde : dédicace d'Idicra (Aziz ben Tellis)	492
Figure 4: Camée de Vienne, Caracalla sur le quadrigue du triomphe.	496
Figure 5: Apothéose de Caracalla, camée de la bibliothèque Municipale de Nancy.....	504
Figure 6: Victoire de l'arc de Lepcis Magna	506
Figure 7: Capitole de Volubilis, terminé en 217	508
Figure 8: Septime Sévère: émission des decennalia	510
Figure 9: La victoire parthique au service des vicennalia de Caracalla.....	511

TROISIEME PARTIE : Les arcs de Caracalla, typologie et urbanisme

Chapitre 2 :Typologie formelle, fondée sur le parti architectural: nombre de baies, élévation, champ épigraphique et décor d'architecture.

Figure 1: : L'arc dit « de Septime Sévère » à Thubursicu Numidarum, restitution de Joly.	536
Figure 2: : Plans comparés des quadrifrons encore visibles, in Aurigemma	539

Figure 3 : La porte monumentale de Pheradi Maius vue du forum	542
Figure 4: à gauche la porte monumentale vue depuis l'entrée du site	542

Chapitre 3 : La rhétorique de l'image

Figure 5: Mosaïque de Dionysos et les quatre Saisons, in situ, Volubilis.	552
Figure 6: A gauche, les Saisons, représentées par un personnage masculin ; à droite, les Mois. Mosaïque du « Calendrier de César »,	552
Figure 7 : Mosaïque des Saisons, villa de Zliten (Libye).	553
Figure 8: Arc de Liber Pater à Uzappa : l'aigle soutient une console	555
Figure 9: Défilé du triomphe.....	558
Figure 10: Pietas.....	558
Figure 11: La scène du char triomphal ;	559
Figure 12: Relief du Palais Sacchetti	560
Figure 13: Le quadriges d'éléphants sur une monnaie de Domitien	561

Chapitre 4 : Typologie des fonctions, les arcs dans la ville

Figure 1:Tiddis, la porte du Nord ouvrant sur le cardo de la ville.....	563
Figure 2: Le decumanus du Castellum Tidditanorum.....	564
Figure 3: Vestiges de l'arc de Sufetula.	566
Figure 4: Les arcs perpendiculaires de Tiddis, in Bertier.	572
Figure 5: Arc d'entrée triomphal du capitole de Sufetula.....	573
Figure 6: Arc d'entrée du sanctuaire de liber à Uzappa.....	574
Figure 7: Plan de 1900	578
Figure 8: Plan de 1905	578
Figure 9 : La ville primitive de Timgad.....	581
Figure 10: Plan du quartier de l'arc des Sévères à Thamugadi, in Ballu.....	581
Figure 11: L'arc de Caracalla à Cuicul juxtaposé au temple des Cérères (?)	585
Figure 12 : La voie sous l'arc, vue prise de l'ouest.	591
Figure 13: la porte d'accès à la salle sous le pronaos, au sud de l'arc.....	591
Figure 14 : Le Neptune du sanctuaire des eaux de Khamissa,.....	593

Table des matières

INTRODUCTION

1.	Présentation générale.....	5
2.	Etat de la question	6
3.	La province d’Afrique:	9
4.	L’arc honorifique à Rome et en Afrique sous l’Empire.....	14
5.	Corpus des Arcs de Caracalla en Afrique.....	19
5.1.	Méthode : les outils	19
5.1.1.	Listes d’arcs.....	19
5.1.2.	Rapports de fouilles.....	21
5.1.3.	Epigraphie.....	22
5.2.	Méthode : Critères retenus pour l’établissement du Corpus.	22
5.2.1.	Présence d’une dédicace.	22
5.2.2.	Critère architectural et structurel.	25
5.2.3.	Disparités dans la documentation et cas litigieux.	25
5.3.	Problèmes de vocabulaire.....	26
5.3.1.	Portes de villes ou arcs ?	26
5.3.2.	Arcs honorifiques ou portes d’entrée triomphales de sanctuaires ?	27
5.3.3.	Les tétrastyles	27
5.3.4.	Arcus Pantheus (à Thamugadi)	29
5.4.	Limites chronologiques.....	30
5.4.1.	Dates limites du règne personnel.	30
5.4.2.	Règne commun des deux Empereurs.....	30
5.4.3.	Caracalla et Géta.	31
5.4.4.	Conclusion.	32
5.5.	Répartition géographique des arcs.....	32
5.5.1.	Tripolitaine.....	32
5.5.2.	Proconsulaire.....	32
5.5.3.	Territoire de Cirta et Numidie.....	33
5.5.4.	Sièges successifs du commandement légionnaire.....	33
5.5.5.	Tingitane	33
6.	Annnonce du plan.....	34

PREMIERE PARTIE : Description des arcs

1.	Arc de Thubursicu Bure (Téboursouk)	38
1.1.	La ville de Thubursicu Bure.....	40
1.2.	L’arc	42
1.3.	Annexe : L’arc de l’Est.....	46
2.	Arc de Thubursicu Numidarum (Khamissa)	50
2.1.	La ville et sa région	50

2.2.	L'arc	54
2.3.	Annexe.....	55
2.3.1.	L'arc à trois baies signalant l'entrée du Forum Novum	55
2.3.2.	L'arc « de Septime Sévère ».....	57
2.3.3.	L'arc dit « d'El Ghouassa ».....	58
3	Arc de Tigisis (Aïn el Bordj).....	59
3.1.	La ville et son implantation	60
3.2.	L'arc	61
4.	Les deux arcs de Madauros (Madaure)	63
4.1.	La ville et sa région.	63
4.2.	L'arc n°1	65
4.3.	L'arc n°2.....	66
5.	Arc d'entrée du Sanctuaire de Saturne à Thubursicu Numidarum.....	68
5.1.	L'arc	69
5.2.	Annexe : le Sanctuaire de Saturne à Ammaedara	70
5.2.1.	La dédicace figurant sur le fragment d'architrave:.....	70
5.2.2.	Les statues et statuette de Saturne.....	72
5.2.3.	Les statues de Mars et d'Esculape.....	72
6.	Arc de Lambaesis (Lambèse), Tazzoult	73
6.1.	La ville et sa région.	75
6.2.	Les ruines, état des lieux en 1893.....	78
6.3.	L'Arc de Septime Sévère et Caracalla.....	79
6.4.	Annexe : Les autres arcs de Lambèse.....	83
6.4.1.	1° L'arc à trois baies du Bas Empire.....	84
6.4.2.	L'arc de Commode	85
6.4.3.	Porte d'entrée monumentale du péribole du temple anonyme :.....	86
7.	Arc dit « de Trajan » à Thamugadi (Timgad)	87
7.1.	La ville et sa région.....	90
7.2.	L'arc.....	93
7.2.1.	Historique des fouilles, de l'invention à la restauration :	93
7.2.2.	Description de l'arc.....	96
7.2.2.1.	Conservation :	97
7.2.2.2.	Plan de l'arc:	99
7.2.2.3.	Elévation :	101
7.2.2.4.	Décor des façades : les niches du second niveau :	102
7.2.2.5.	Décor architectural des façades principales	103
7.2.2.6.	L'entablement :	104
7.2.2.7.	L'attique.....	104
7.2.2.8.	Décor architectural des faces latérales :.....	105
7.2.2.9.	Décor du couronnement :	107
7.2.2.10.	La restauration de Ballu :	107

7.2.2.11.	Datation.....	109
7.2.2.12.	Conclusion :	114
7.3.	Annexes.....	115
7.3.1.	Annexe 1 : les bases de statues au pied de l'arc	115
7.3.2.	Annexe 2 : les autres arcs de Thamugadi.....	116
8.	Arc de Lepcis Magna (Lebda)	119
8.1.	La ville et les emporia des Syrtes	121
8.2.	L'arc.....	124
8.3.	annexe : Les autres arcs de Lepcis Magna.....	136
8.3.1.	Arc de Tibère	136
8.3.2.	Arc de Trajan	136
8.3.3.	Arc d'Antonin le Pieux	136
8.3.4.	Arc de Marc Aurèle	136
9.	L'arc de Septime Sévère et Caracalla à Thugga (Dougga).....	139
9.1.	La ville de Dougga.....	140
9.1.1.	Le site.....	140
9.1.2.	Histoire de la ville.....	141
9.2.	L'arc.....	142
9.3.	Annexe : Les autres arcs de Thugga	154
9.3.1.	Les arcs du forum.....	154
9.3.2.	L'arc de la Tétrarchie.....	155
10.	L'arc de Vaga (Béja).....	156
10.1.	La ville et la région	157
10.2.	L'arc des Sévères	158
11.	L'arc de Sufetula (Sbeitla)	161
11.1.	La ville de Sufetula	163
11.2.	L'arc.....	164
11.3.	L'annexe : arc de la Tétrarchie (Dioclétien)	176
12.	Arc du Castellum Tidditanorum (Tiddis)	177
12.1.	La ville et sa région.....	177
12.2.	L'arc.....	179
13.	Arc de Vallis (Sidi Medien).....	183
13.1.	La ville et sa région.....	183
13.2.	L'hypothèse d'un arc :	184
14.	L'arc d'Uzappa (Ksour Abd el Malek).....	186
14.1.	La ville et sa région.....	186
14.2.	L'arc.....	191
15.	Arc de Cirta (Constantine)	194

15.1.	La ville et sa région.....	194
15.2.	L'arc de Cirta, historique d'une disparition.....	197
16.	Thamugadi (Timgad), Arcus Pantheus	205
17.	L'arc de la Civitas Vazitana Sarra (Henchir Ain Bez)	206
17.1.	L'arc.....	210
17.2.	Annexe : Les sanctuaires de Mercure	211
18.	Arc de Théveste (Tébessa).....	214
18.1.	Histoire de la ville et de la région	218
18.2.	Travaux de fouilles et consolidation	219
18.2.1.	L'état en 1842 :	219
18.2.2.	La description de Moll :	221
18.2.3.	Les fouilles de 1863 :	221
18.2.4.	Les consolidations de Ballu :	221
18.2.5.	Les Commentaires de Maitrot :	222
18.3.	L'arc.....	223
19.	Arc des Victoires de Caracalla à Thugga.....	237
19.1.	Situation de l'arc	238
19.2.	Le sanctuaire	240
19.3.	L'arc	241
20.	L'arc d'Assuras (Zanfur)	247
20.1.	La ville et la région	250
20.2.	L'arc.....	253
20.3.	Annexe : Les deux autres arcs de la ville et le temple	260
21.	L'arc de Cuicul (Djemila).....	262
21.1.	La ville et sa région.....	264
21.2.	L'arc.....	273
21.3.	Annexe : Les autres arcs de Cuicul.....	283
22.	Arc de Volubilis (Oualili, Ksar Faraoun)	287
22.1.	La ville et sa région.....	288
22.2.	L'arc.....	292
22.2.1.	Description.....	293
22.2.2.	Restitutions	298
22.2.2.1.	Les dessins du XVIIIe siècle :	298
22.2.2.2.	Les reliefs retrouvés en 1915:.....	299
22.2.2.3.	La restitution de Cl. Domergue.....	306
22.2.3.	Datation :	308
23.	Arc de Diana Veteranorum (Zana)	309
23.1.	La ville et sa région.....	310

23.2.	L'arc	311
23.3.	Annexe : les autres arcs de Diana	314

Les arcs africains que l'on peut raisonnablement dater de l'époque de Caracalla. 317

24.	Arc de Séressi (Oum el Abouab)	318
24.1.	Présentation de la ville et du site.....	320
24.2.	L'arc du Nord.....	321
24.3.	Annexe : Les autres arcs de Séressi	327
25.	Arc de Mactar.	328
25.1.	La ville et la région de Mactar :	329
25.2.	L'arc	334
25.3.	Annexe: l'arc de Trajan à Mactar	346
26.	Porte d'entrée du sanctuaire d'Aggar (Sidi Amara ou Foug el Afrit)	347
26.1.	Le site et la ville d'Aggar.....	349
26.2.	L'arc d'entrée (?) du sanctuaire de Mercure à Aggar	349
27.	L'arc (?) de Rusicade (Philippeville).....	351

Annexe à la première partie

1.	Tableau des toponymes.....	355
2.	Etat de conservation des arcs	356
3.	Tableau de dimensions des arcs.....	357

DEUXIEME PARTIE : les inscriptions dédicatoires, analyse et commentaire

1.	Catalogue des inscriptions.....	360
1.1.	L'arc de Thubursicu Bure : C.I.L. VIII 1428 + 1444 et ILAfr.504.	360
	Annexe : l'inscription byzantine.....	362
1.2.	L'arc de Thubursicu Numidarum : I.LAlg.I 1255	363
1.3.	L'arc de Tigisis, I.LAlg. II 6248.....	365
1.4.	Les inscriptions de Madauros, I.LAlg.I, 2086 ; 2128 à 2130.	368
	Annexe : base de Madaure dédiée à la famille impériale	373
1.5.	L'arc de Thubursicu Numidarum, I.LAlg. I, 1256.	375
1.6.	Lambèse, inscription de la Via Septimiana : C.I.L. VIII 2705.	377
1.7.	L'arc de 203 de Thamugadi: C.I.L. VIII 2355 ; 2368 ; 17872	379
1.8.	Lepcis Magna.....	388
1.9.	Thugga : C.I.L. VIII 26539, 26540, 26541, 26542, et ILAfr. 563.....	391
1.10.	Arc de Vaga : C.I.L. VIII 14395 et 14401.....	398
1.11.	Arc de Sufetula : ILAfr. 121	401
1.12.	Arc de Castellum Tidditanorum : I.L Alg. II 3592 et 3608	403
1.13.	Arc de Vallis : C.I.L. VIII 1273.....	408
1.14.	Arc d'Uzappa : C.I.L. VIII 11929.....	413

1.15.	Cirta : C.I.L. VIII 7094 à7098 = I.L.Alg.II 674 – 678.....	414
1.16.	Thamugadi : C.I.L. VIII 2372+A. E. 1941, n°46.....	421
1.17.	Arc de Vazi Sarra : C.I.L.VIII 23749	446
1.18.	Arc de Theveste : I.L.Alg.I 3037 à 3041	449
1.19.	ThuggaArc et temple des Victoires de Caracalla.....	458
1.20.	Arc d'Assuras : C.I.L.VIII 1798	467
1.21.	Arc de Cuicul : C.I.L.VIII 8321 = 20137	471
1.22.	Arc de Oualili : I.A.M.2, 390 + 391 = I.L.Afr.608.....	473
1.23.	Arc de Diana Veteranorum : C.I.L.VIII 4598.....	478
1.24.	Arc de Séressi CIL VIII 11214, 11216.	480
Annexe à la deuxième partie, Chapitre Un		
1.	Le champ épigraphique.....	481
2.	Contenu des dédicaces.....	482
2.	Analyse et commentaire	483
2.1.	L'Empereur	483
2.1.1.	Titulature de l'Empereur.....	484
	Titres officiels	485
	Les titres propres (avec les noms).....	486
	Honores	486
	Ascendants	487
	Cognomina ex virtute.....	487
	Epithètes laudatives	487
	Sa famille	489
2.1.2.	Les Vertus impériales	490
	Concordia et Pietas	491
	Indulgentia	493
	Virtus.....	493
	Propagatio Imperii	494
	VICTORIA, une divinité à part entière.....	496
	SECURITAS et FELICITAS TEMPORUM	498
2.1.3.	Mise en place du culte impérial par l'association de certaines divinités à l'Empereur	500
	Les qualificatifs empruntés aux dieux :	501
	La présence de certains dieux auprès de l'Empereur :.....	501
	Éléments constitutifs du Culte Impérial apparents dans les formulaires de dédicace du Corpus:.....	502
	Monuments du culte impérial	505
	Les cérémonies liées au culte impérial: Triomphes et Jubilés impériaux	510
	Annexe 1: Temples de l'époque de septime Sévère et Caracalla	512
2.2.	Les dédicants, citoyens et cités.	513
2.2.1.	Les Dédicants : les particuliers	513
2.2.1.1.	Le corps social	513
	Les décurions	513

	Cas des vétérans.....	513
	Les autres magistrats.....	514
	Les particuliers qui n’accomplissent pas de carrière municipale.....	514
2.2.1.2	Summa honoraria : les sommes engagées par les évergètes:.....	514
2.2.1.3.	Prêtres du culte impérial ou autres sacerdoce 515	515
	Augustales.....	515
	Les Flamines.....	515
	Les prêtres de Mercure et de Saturne :.....	517
2.2.2.	Les dédicants : les cités et leur statut, la promotion.....	517
2.2.2.1.	Les circonstances à l’origine de la construction d’un arc.....	517
	les villes qui honorent une promotion :.....	517
	Les villes reconnaissantes :.....	519
	Les villes qui manifestent leur loyalisme sans raison particulière :.....	519
2.2.2.2.	Respublica.....	520
2.2.2.3.	Le statut municipal des cités.....	520
	L’adaptation au modèle romain.....	520
	La promotion municipale.....	521
2.2.2.4.	Conclusion.....	522
2.3.	Romanisation.....	523
2.3.1.	La romanisation des statuts municipaux,.....	523
2.3.2.	Romanisation de la religion.....	526
2.3.3.	Conclusion.....	527
2.4.	Les intermédiaires obligés.....	527
2.4.1.	Le proconsul :.....	527
2.4.2.	Le Légat de la Legion III Augusta :.....	527
2.4.3.	Le procurateur :.....	527
2.5.	Conclusion.....	527

TROISIEME PARTIE : Les arcs de Caracalla, typologie et urbanisme

1.	Problématique.....	530
1.1.	Une typologie formelle : étude des façades.....	531
1.2.	Une typologie formelle : approche historiciste :.....	531
1.3.	Une typologie formelle : Comment apprivoiser la lumière ?.....	532
1.4.	Rôle des arcs dans le tissu urbain : une typologie des fonctions.....	532
1.5.	L’arc comme support iconographique.....	532
2.	Typologie formelle, fondée sur le parti architectural: nombre de baies, élévation, champ épigraphique et décor d’architecture.....	533
2.1.	Les baies.....	533
2.1.1.	Arcs à une baie :.....	534
2.1.1.1.	Absence d’ordre.....	534
2.1.1.2.	Un ordre engagé en décor de façade.....	534
2.1.1.2.1.	Pilastre engagé.....	534
2.1.1.2.2.	Colonne engagée.....	535

2.1.1.3.	Un ordre dégagé en décor de façade	535
2.1.1.3.1.	Une colonne dégagée au centre du piédroit	535
2.1.1.3.2.	Une colonne dégagée répond à un pilastre engagé dans le piédroit	535
2.1.2.	Arcs à trois baies	537
2.1.2.1.	Formule sans ordre architectural :	537
2.1.2.2.	Formule avec un ordre engagé :	538
2.1.2.3.	Formule avec un ordre dégagé :	538
2.1.3.	Quadrifrons :	538
2.2.	Le Décor architectural des arcs	540
2.2.1.	L'ordre comme décor de façade	540
2.2.2.	L'ordre comme partie intégrale d'une architecture mineure	540
2.2.3.	Les niches	540
2.2.3.1.	Historique	541
2.2.3.2.	Niveau des niches	543
2.2.3.3.	Destination des niches	543
2.2.3.4.	Les niches encadrées d'un ordre mineur	543
2.2.3.5.	Evolution : vers les édicules	545
2.3.	Champ épigraphique	546
2.4.	Y a-t-il eu une évolution dans la typologie ?	546
3.	La rhétorique de l'image	547
3.1.	Les captifs.	547
3.2.	Le monde des hommes, rendu prospère par la Victoire	547
3.2.1.	Saisons, fleuves, fontaines	547
3.2.1.1.	Les saisons comme symboles de la felicitas.	547
3.2.1.2.	Les saisons sur L'arc du Forum Romain	548
3.2.1.3.	Les saisons sur L'arc de Volubilis	550
3.2.1.1.	Fleuves et fontaines : autres symboles d'opulence	553
3.3.	Les Victoires	553
3.3.1.	Victoires et dieux intercesseurs	554
3.3.2.	Les clés ornées	555
3.4.	Le registre triomphal	556
3.4.1.	Statues des niches du niveau supérieur sur certains arcs, comme à Thugga (9)	556
3.4.2.	Statues de couronnement de l'attique	556
3.4.3.	Panneaux sculptés de l'attique à Lepcis	556
3.4.4.	Evolution du relief sculpté à partir de Lepcis :	559
3.4.5.	Char triomphal	560
4.	Typologie des fonctions, les arcs dans la ville	561
4.1.	Arcs dont la vocation est essentiellement de matérialiser et solenniser un passage	562
4.1.1.	La fonction fondamentale de l'arc : un lieu de passage, assorti d'une vocation religieuse	562
4.1.2.	Portes de ville	563
4.1.2.1.	Portes fortifiées : Castellum Tidditanorum	563

4.1.2.2. Les arcs jouant le rôle de porte de la ville :	564
4.1.2.3. Les arcs sur le decumanus (ou le cardo)	567
4.1.2.4. Les entrées de forum et les carrefours	571
4.1.2.5. Les entrées triomphales de Sanctuaires	573
4.1.3. Mise en valeur du centre monumental : arc et forum vetus	576
4.2. Les arcs inaugurant un nouveau quartier : La modernité.....	577
4.2.1. L'urbanisme exemplaire de Thamugadi	577
4.2.1.1. La première urbanisation de Thamugadi	577
4.2.1.2. Première expansion.....	579
4.2.1.3. Chronologie relative des constructions dans les environs de la porte Ouest et du rempart Sud:.....	582
4.2.1.4. Aménagements à l'époque des premiers Sévères	583
4.2.2. Les nouveaux forums :.....	584
4.2.2.1. Le nouveau forum de Cuicul.....	585
4.2.2.2. L'arc et le temple des Victoires de Caracalla à Thugga	590
4.2.2.3. Urbanisme de Thubursicu Numidarum.....	592
4.2.3. L'urbanisation de Volubilis et l'ouverture vers de nouveaux quartiers:..	594
4.3. Arcs honorifiques et Histoire	596
 Les arcs de Caracalla, une nouvelle image de la cité.....	 598
 Annexes :	
Cartes	603
Toponymes et localisation des arcs.....	610
 Bibliographie.....	 611
 Abréviations.....	 630
 Table des figures	 633
 Table des matières	 643

Résumé

L'auteur a recensé les nombreux arcs dédiés à Caracalla en Afrique romaine. La plupart d'entre eux sont documentés par une dédicace, et datables de façon précise grâce à ces textes. Cependant, quelques autres sont venus rejoindre le corpus initial, parce qu'on peut les dater, soit grâce à leurs caractéristiques architecturales ou décoratives, en particulier par l'analyse des décors de moulures, soit par des arguments d'ordre historique. Ainsi, L'*arcus pantheus* de Thamugadi (Timgad, Algérie) a paru susceptible d'être intégré à cette liste d'arcs que l'on peut raisonnablement attribuer à Caracalla ; quant à l'arc de Diana Veteranorum (Zana, Algérie), dédié en juin 217 à Macrin, c'est-à-dire trop peu de temps après l'assassinat de Caracalla pour qu'il ait été destiné à Macrin, elle l'a rendu à Caracalla. C'est un *corpus* de 27 arcs qui a ainsi été établi.

L'analyse des dédicaces de ces arcs met en relief des évergètes, dont une grande part est constituée de flamines perpétuels, ou de vétérans ; quelques notables interviennent directement, de leur vivant, ou par testament, dans la dotation de leur cité. Mais pratiquement la moitié des arcs est élevée grâce à la générosité des conseils municipaux, généralement en reconnaissance d'un changement de statut juridique, ou d'une faveur particulière. Le statut des particuliers ou des cités concernés donne un état de la « romanisation » de l'Afrique, pour employer un terme commode, mais qu'il est nécessaire de bien définir, entre 198 et 217. L'étude des textes dédicatoires permet également de vérifier certains aspects de la titulature de l'Empereur, de faire l'inventaire des Vertus impériales honorées sur les arcs, ou de mettre l'accent sur les divinités, telles les Victoires, associées sur ces monuments à un culte impérial triomphant.

La troisième partie est consacrée à la typologie, typologie des formes, qui met en évidence l'extrême variété des schémas choisis, allant des arcs à une, ou trois baies, aux quadrifrons. Le décor architectural est également abordé dans ce chapitre. Un second registre est consacré à la « typologie des fonctions », et montre les rôles variés et souvent très élaborés remplis par les arcs honorifiques dans l'urbanisation des cités, en plein renouveau à l'époque de Caracalla. Enfin, l'auteur conclut sur l'adéquation entre le monument et le message idéologique qu'il est censé transmettre : par son décor, les ornements du couronnement ou la dédicace elle-même, l'arc honorifique est un témoin idéal du culte impérial, à la fois didactique et esthétique.

Summary

In the first part of the thesis, the author has made a list of the numerous arches dedicated to Caracalla in Roman Africa. Most of these arches are documented by a dedication and can therefore be dated with precision. However some other arches have been added to the initial corpus since they can be dated too, either by their architectural or ornamental characteristics, or thanks to historical arguments. Altogether a corpus of 27 arches has been made out.

The analysis of the dedications of the arches is the subject of the second part. It shows "evergetes" (donators), most of them being permanent "flamines" (priests), often veterans ; a few notables also contribute to the endowment of their city. They do so either in their lifetime or by testament. At the same time, nearly half of the arches are erected thanks to the generosity of local councils, in gratitude for a change of juridical status or for a special favour from the Emperor. The status of the individuals and the cities concerned gives a state of the "romanisation", to put simply, of Africa between 198 and 217. The study of the dedicatory texts also permits to check some aspects of the titles of the Emperor and of the imperial virtues honored on the arches.

The third part tackles the typology. In the first chapter, the typology of forms highlights the wide range of architectural patterns and chosen decorations. The second chapter deals with the "typology of functions" and analyses the role played by honorific arches in the urbanization of the cities, in full revival at the time. The author concludes on the close correspondence between the monument and the ideologic message it is supposed to pass on : by its decoration, the ornaments of the coronation or the dedication itself, the honorific arch is a perfect testimony, both didactic and aesthetic, of the imperial cult.

